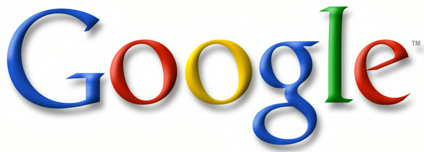
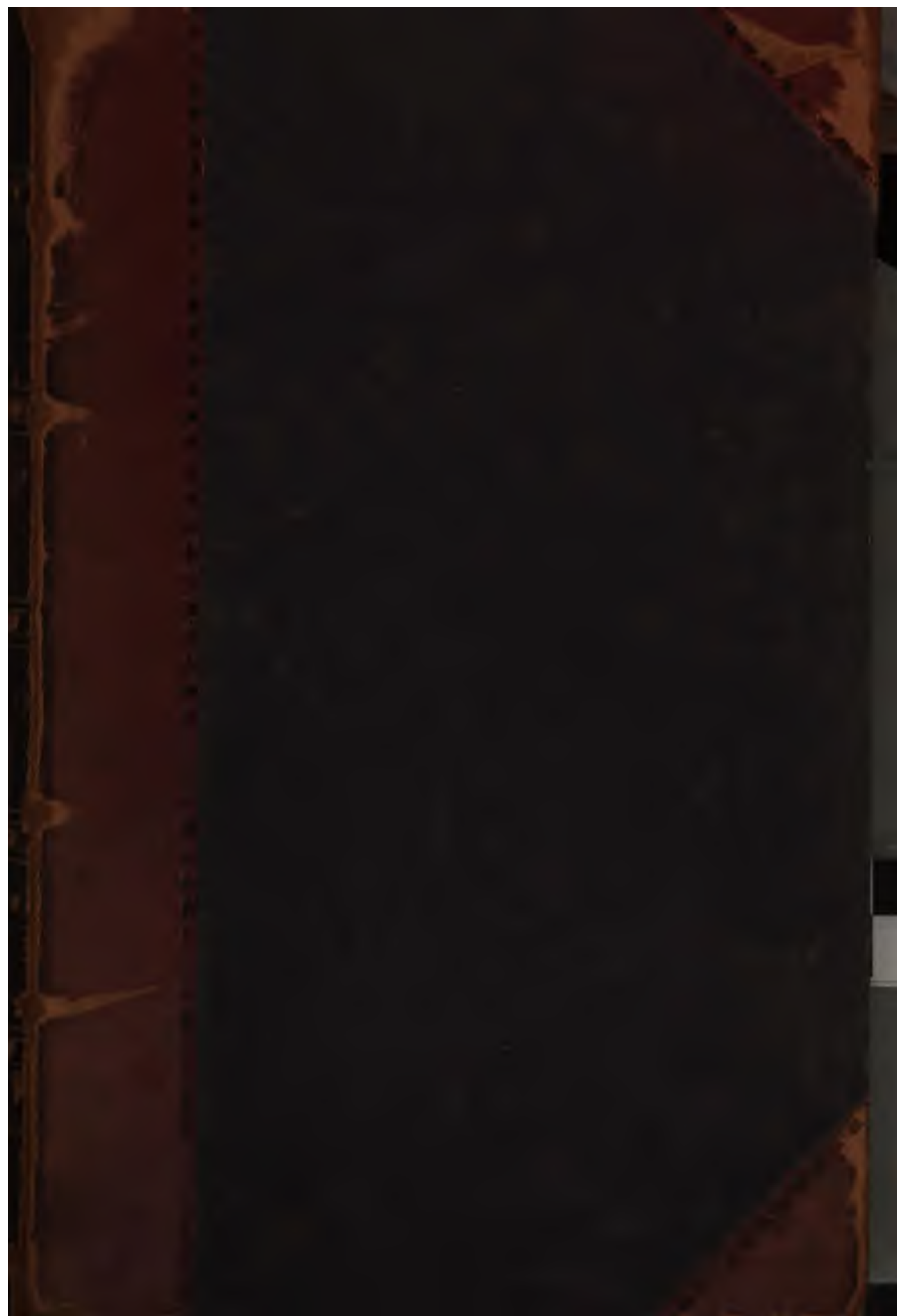






LE ROI LÉOPOLD

ET

LA REINE VICTORIA


A. Quantin imprimeur
S Benoit 7 à Paris

LE ROI LÉOPOLD

ET

LA REINE VICTORIA

RÉCITS D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

PAR

SAINT-RENÉ TAILLANDIER

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1878

LE ROI LÉOPOLD

ET

LA REINE VICTORIA

LIVRE SEPTIÈME.

TROIS VISITES ROYALES A WINDSOR.

La reine Victoria, sans exciter aucune défiance dans le Parlement, avait obtenu le résultat que poursuivait si ardemment son amour, l'élévation politique et morale du prince Albert. Le prince était quelque chose de plus que le mari de la reine, il était le maître de la maison et le ministre permanent de la royauté. Au foyer de famille comme dans les affaires d'État, il avait trouvé la position qui convenait à sa dignité personnelle. C'est vers la fin de l'année 1841, sous le ministère de sir Robert Peel, que cette transformation s'était accomplie silencieusement. Plus tard des murmures éclateront à ce sujet, il y aura des plaintes, des propos amers, il y aura même de véritables dénonciations à la Chambre des communes ; en 1841, personne ne proteste, et pendant une douzaine d'années on

peut croire que la situation est définitivement acquise.

Cette victoire arrivait fort à point pour le prince Albert, car il se trouve que, de 1841 à 1844, trois visites royales auxquelles se rattachaient de grands intérêts politiques vinrent animer le château de Windsor. Au commencement de 1842, ce fut le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, qui, sur l'invitation expresse de la reine Victoria, fit le voyage d'Angleterre; au mois de juin et au mois d'octobre 1844, ce furent deux des plus grands souverains de l'Europe, deux souverains qui représentaient dans le monde les principes politiques les plus opposés, Nicolas Ier, empereur de toutes les Russies, et Louis-Philippe Ier, roi des Français, qui allèrent visiter la reine à Windsor. Le premier s'était invité lui-même; le second, que la reine et le prince Albert étaient venus voir au château d'Eu en 1843, leur rendait simplement cette marque de haute courtoisie.

Il y eut d'autres visites royales ou princières à Windsor en ces premières années du mariage de la reine; le roi de Saxe, par exemple, et le prince de Prusse se rendirent aussi en Angleterre pendant cette même année 1844. Nous nous attachons ici aux trois visites du roi de Prusse, du tsar de Russie et du roi des Français, parce qu'elles forment comme les trois journées d'un vrai drame diplomatique, avec une action nettement engagée, des péripéties aussi soudaines qu'imprévues, enfin le dénoûment le plus favorable que pût souhaiter notre patriotisme. On soupçonnait bien quelque chose de ce conflit d'influences royales

avant la publication des Mémoires de Stockmar; les notes du conseiller de la reine Victoria nous permettent d'en retrouver les détails les plus caractéristiques. Non pas qu'il ait lui-même le sentiment du drame que nous indiquons, il en supprime au contraire toute une partie, car il ne parle que de ce qu'il a vu. Il ne se trouvait pas en Angleterre quand Louis-Philippe fut reçu à Windsor, et la troisième journée, qui donne aux deux premières une conclusion si précise, lui échappe d'un bout à l'autre. Là comme partout, il faut profiter de ses notes, compléter ses renseignements et essayer de peindre le tableau dont il n'a fourni que des éléments épars.

CHAPITRE PREMIER

Naissance du prince de Galles (9 novembre 1841). — Quel sera le parrain? Difficultés du choix. — La reine choisit le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV. — Le roi de Prusse à Windsor. — Conversations du roi avec le baron de Stockmar. — La question du royaume de Belgique. — Défiance à l'égard du roi Léopold. — Préoccupations de la France et des projets de M. Thiers. — Guerre sournoise à la politique française. — Paroles outrageantes. — Le roi essaye de nous aliéner les sympathies de l'Angleterre. — Il échoue.

Le 9 novembre 1841, la reine Victoria donna le jour à son second enfant. Cette fois ses vœux et ceux du prince furent exaucés; l'enfant était un fils, un prince de Galles, le futur héritier de la couronne d'Angleterre. Quel en serait le parrain? Grande question et fort embarrassante. Les candidats ne manquaient pas parmi les parents les plus rapprochés de la reine, soit dans la famille royale d'Angleterre, soit dans la famille de Cobourg. L'un des plus ardents était le duc de Cumberland, frère puîné du duc de Kent, celui que l'avénement de la reine Victoria avait fait roi de Hanovre. On débattit bien des noms, on pesa le pour et le contre; bref, après un examen scrupuleux et sur le conseil de Stockmar, il fut décidé que le parrain du prince de Galles serait choisi en

dehors des deux familles. C'était un moyen d'éviter l'inconvénient de faire un choix entre le roi de Hanovre, oncle paternel de la reine, et son oncle maternel, le roi des Belges. Supposez qu'on se fût adressé au roi de Hanovre, le roi des Belges, si dévoué à sa nièce, qui l'avait élevée, qui l'avait mariée, qui ne cessait de lui témoigner une affection paternelle, n'eût-il pas éprouvé un sentiment pénible? D'autre part, préférer le roi des Belges au roi de Hanovre, n'était-ce pas s'exposer à froisser l'orgueil britannique non-seulement chez le frère du duc de Kent, mais dans le pays?

Les arguments de Stockmar prévalurent; le choix de la reine et du prince s'arrêta sur le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV. Ce n'étaient plus des raisons de famille qui se trouvaient en jeu, c'étaient des raisons politiques. Le parrain du prince de Galles serait le roi d'une nation amie, le plus grand souverain protestant du continent. Ce projet, dès qu'il en fut question, avait été approuvé par le ministère whig; le cabinet tory ne pouvait aussi que s'en féliciter. Il était clair d'avance que, dans une telle affaire, sir Robert Peel et lord Melbourne seraient nécessairement d'accord. Le roi de Hanovre en devint furieux, nous disent les notes de Stockmar; mais il eût été sans doute bien plus irrité, si la reine eût choisi le roi des Belges, et d'ailleurs il n'y avait pas lieu de se préoccuper des fureurs du roi de Hanovre, si l'on se rappelle sa conduite envers le prince Albert au sujet du bill de régence.

Dès que la décision fut prise, le roi de Prusse dut

en être averti indirectement, au nom des augustes habitants de Windsor, car on trouve dans sa correspondance avec le baron de Bunsen la curieuse lettre que voici :

« Charlottenbourg, 3 décembre 1841.

« Si je suis encore de ce monde, si je ne suis pas malade, si la santé de ma chère Élise n'exige pas ma présence, si Thiers ne revient pas au pouvoir, si aucun corps d'armée ennemi n'est rassemblé sur nos frontières, bref, s'il ne survient aucune circonstance qui doive réellement m'arrêter, j'arriverai en Angleterre vers le milieu de janvier, — en supposant qu'on n'ait point de scrupule à Windsor et que je reçoive une invitation, officiellement ou sous main, mais d'une façon directe.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Quels étaient donc les scrupules qu'on pouvait éprouver à Windsor et qui avaient empêché la reine d'adresser directement son invitation au roi de Prusse? Oh! de simples scrupules de discrétion; il avait paru convenable de ne pas gêner la liberté du roi. Chacun, du reste, était persuadé, dans le monde politique de Londres, non-seulement que le roi de Prusse accepterait l'honneur d'être le parrain du futur souverain de la Grande-Bretagne, mais qu'il viendrait en personne s'acquitter de ses fonctions. Cinq années auparavant, il avait fait, comme prince royal, le voyage d'Angleterre; il en avait conservé le meilleur souvenir et il exprimait souvent le désir de revoir ce grand pays. Préoccupé comme il l'était de la réorganisation de l'église protestante en Prusse, c'étaient surtout des questions ecclésiastiques, des questions de liturgie et de clergé qui l'attiraient à Londres. Il viendra, disait-

on, il viendra certainement, et déjà les parlementaires anglais attribuaient à cette visite royale une signification politique exagérée.

Cette manière de voir ne tarda guère à être connue dans les sphères supérieures de la société européenne. Le monde diplomatique des grandes capitales est une espèce de forum d'élite où se concentrent les nouvelles d'État. Le roi de Prusse fut un peu ému de l'importance qu'on attachait d'avance à sa démarche. Devait-il se rendre à Windsor ou simplement s'y faire représenter? Il demanda conseil au prince de Metternich, dont la sagesse lui inspirait toute confiance; on sait qu'il ne prenait pas de détermination grave sans l'avoir consulté. Le prince fit une réponse évasive. C'était déjà un signe inquiétant. Ce signe devint plus clair lorsque des influences autrichiennes, russes, françaises, à la cour de Berlin, mirent tout en jeu pour le détourner de son projet. Il y eut même un parti prussien qui agissait dans le même sens, craignant les fantaisies ecclésiastiques du roi et son idée d'imposer au protestantisme de l'Allemagne du Nord une sorte de constitution anglicane. Ce n'est pas tout : la cour de Saxe elle-même, chose curieuse à cette date, éprouvait de sérieuses appréhensions. Elle redoutait, Stockmar nous l'apprend, qu'une trop intime union de la Prusse et de l'Angleterre n'eût pour ses intérêts des conséquences funestes. On se rappelait à Dresde que la Prusse s'était agrandie en 1815 aux dépens du royaume de Saxe; n'avait-elle pas l'ambition et le dessein de s'agrandir encore? Ce sont là des traits qu'il n'est pas inutile de noter en passant. Hâtons-nous

d'ajouter toutefois que ces visées occultes étaient bien étrangères à la politique personnelle de Frédéric-Guillaume IV; la seule chose qui le poussât vers Londres, outre le désir de répondre plus complétement à la flatteuse invitation de la reine, c'était la joie de revoir un grand pays où se déployait librement une vie religieuse comme celle qu'il rêvait pour la Prusse. Son ministre des affaires étrangères, M. le comte Maltzahn, le soutint dans ses irrésolutions; il lui conseilla de ne tenir aucun compte des *intrigues* qui s'agitaient autour de lui. La cour de Windsor l'avait invité pour un devoir de famille; il devait s'y rendre à ce titre, sans se soucier des interprétations de l'Europe.

Quand le roi eut pris son parti, notre ambassadeur à Berlin, M. le comte Bresson, demanda que Frédéric-Guillaume IV passât au moins par la France et donnât quelque part un rendez-vous à la famille royale. Demande singulière, dira-t-on, au moment où le roi de Prusse, sur le conseil de son ministre, s'efforçait d'enlever à son voyage tout caractère politique particulier. L'idée n'est singulière qu'en apparence; au fond, elle montre que l'habile diplomate avait deviné chez le roi de Prusse de vives défiances à l'égard de notre pays, et qu'en toute occasion il s'appliquait à les dissiper. La demande, dût-elle ne pas être accueillie, était une démarche gracieuse. Le roi de Prusse, comme on devait s'y attendre, déclina l'invitation de l'ambassadeur français; « il allait directement de Berlin à Londres pour y être le parrain du prince de Galles. Son voyage ne devait pas signifier autre chose ». C'était le moyen de conserver sa

liberté, puis, une fois arrivé à Londres, d'y faire de la politique, si cela lui convenait, à ses heures et selon sa méthode.

Les Mémoires de Bunsen, qui complètent ici les notes de Stockmar, nous donnent quelques détails sur l'arrivée du roi de Prusse en Angleterre. Le baron de Bunsen était depuis plusieurs mois accrédité auprès de la reine Victoria comme représentant de Frédéric-Guillaume IV. Le 18 janvier, il s'embarqua sur le *Feuerbrand* pour aller à Rotterdam au-devant de son auguste maître; cinq jours après, le roi de Prusse abordait à Greenwich, où le prince Albert l'attendait à l'hôtel de l'amiral avec tout un cortége de lords et de ladies. Est-il nécessaire de dire que le parrain du prince de Galles reçut de tous côtés l'accueil le plus cordial et le plus magnifique ? Stockmar ne s'arrête point à ces démonstrations extérieures. Homme grave, sévère, un peu sombre, tout à fait insensible aux vanités mondaines, il se réserve pour les occasions où il pourra étudier les personnages qui l'intéressent, apprécier leur caractère et deviner leur politique. Faisons comme lui, laissons là les cérémonies du baptême, les fêtes de Windsor, les dîners, les concerts, les réceptions éblouissantes, suivons Stockmar dans l'appartement du roi de Prusse. Il va être question de politique, non pas seulement de questions politiques allemandes, de celles qu'a réveillées en 1840 l'avénement de Frédéric-Guillaume IV au trône de Prusse, mais de questions qui touchent de bien plus près à l'Angleterre : il va être question de la royauté belge et de son fondateur, l'oncle de la reine Victoria.

Le roi de Prusse n'éprouve pas plus de sympathie pour cette création révolutionnaire que n'en éprouve l'empereur de Russie lui-même : or ce qu'il a sur le cœur à ce sujet, ne pouvant le dire ni à la reine, ni au prince Albert, il va le dire en toute franchise au confident du prince, au conseiller de la reine. Il ne prendra pas Stockmar en traître, il n'essayera pas de l'embarrasser par une attaque soudaine à brûle-pourpoint ; un des hommes d'État prussiens qui ont accompagné Frédéric-Guillaume IV à Windsor, le comte Stolberg, est chargé d'annoncer au baron que sa majesté le roi de Prusse désire lui parler de la Belgique. Un matin, M. de Humboldt va le trouver et l'introduit auprès du roi. Voici le récit de cette conférence, telle que Stockmar l'a tracé. Nous traduisons littéralement :

« ... Le roi me reçut d'une façon très-amicale. Il commença par m'exposer ses devoirs envers l'Allemagne ; il parla longtemps avec suite, avec bonheur, je dirai même avec éloquence. C'était lui, disait-il, qui était le représentant naturel de l'honneur et de la prospérité de l'Allemagne. Comme tel, il avait l'obligation d'avoir les yeux ouverts sur le péril qui peut menacer l'Allemagne du côté de la Belgique. Il considérait l'indépendance de la Belgique comme une situation tout à fait précaire qui durerait à peine deux générations. Le danger qui menaçait la Belgique ne pouvait venir que de la France. Il désirait donc qu'il fût possible à la Belgique de se rattacher à l'Allemagne, de se faire admettre dans la confédération germanique. Là seulement il pouvait voir pour la Belgique et son indépendance une garantie de durée. Il ne se dissimulait pas les obstacles que la constellation actuelle de la politique opposerait à l'accomplissement de son désir. Aussi n'exercerait-il aucune pression à ce sujet, ne voulant pas créer de difficultés nouvelles. Il ne demandait qu'une chose : la promesse que le roi Léopold entrât

loyalement dans ses vues, qu'il adopterait le système politique le plus propre à les faire réussir, qu'il le maintiendrait fidèlement et s'efforcerait de réaliser ce dessein en des circonstances plus favorables. Il me laissa entendre que le roi des Belges lui paraissait fort enlacé dans les liens de la politique et de la parenté françaises. Il me sembla juger exactement la crise possible qu'amènerait la mort du roi actuel (Louis-Philippe), étant donné le caractère de son successeur (le duc d'Orléans). Il me dit : « En France aujourd'hui, il n'y a plus ni religion ni morale, c'est un état social entièrement pourri, comme celui des Romains avant la chute de l'empire; je crois que la France s'écroulera de la même manière. » Revenant à la Belgique, il me répéta qu'une garantie des loyales dispositions du roi Léopold, au sujet des rapports de la Belgique avec l'Allemagne, était ce qu'il désirait le plus vivement. Une telle garantie exercerait une influence particulière sur sa politique au sujet des forteresses belges, car ni lui ni aucun de ses généraux ne pouvait mettre en doute que ces forteresses belges, si la guerre éclatait, ne tombassent immédiatement, d'une manière ou d'une autre, aux mains des Français. La décision qu'il prendrait dans cette affaire dépendrait donc de sa confiance dans les intentions politiques du roi Léopold.

« Stolberg m'avait assuré que Metternich avait maintenant moins d'ascendant, moins d'influence que jamais sur le roi de Prusse. Une partie du discours du roi, qui se rapportait à Metternich, me parut contredire absolument cette assertion. Il l'appelait le grand, le sage homme d'État, auquel il avait des obligations extraordinaires et qu'il était décidé à suivre, considérant cela comme le premier de ses devoirs. Je crus entrevoir cependant que ces paroles étaient dites dans une intention très-spéciale; le roi voulait m'empêcher d'accorder une trop grande signification pratique à ce qu'il m'avait dit de son rôle vis-à-vis de l'Allemagne.

« Pendant ce discours, qui dura environ une heure, je n'avais pas interrompu le roi une seule fois. Quand il parut avoir épuisé sa matière, je me bornai à quelques remarques concentrées qui renfermaient au fond des objections. Je trouvai naturel que la révolution belge fût odieuse à Berlin. D'une chose que l'on hait, on ne peut guère se faire à distance une idée exacte et équitable. Cette défa-

veur avait dû nécessairement s'appliquer aussi à la personne du roi Léopold. La rupture des relations si amicales autrefois entre le prince royal de Prusse et le prince Léopold était pour ce dernier un sujet d'émotions et de réflexions douloureuses. A ce point de vue-là seulement, et à part tout résultat politique, je devais désirer de tout mon cœur qu'il pût convenir au roi de mettre à profit l'occasion présente pour s'expliquer avec Léopold en toute franchise, en toute amitié, en toute confiance.

« Une telle conversation à cœur ouvert serait le meilleur moyen de lui donner une juste idée des sentiments politiques de Léopold. Je rappelai au roi, en termes très-simples, quelle était la situation politique de l'Europe en 1830, combien l'Europe devait à la résolution prise alors par Leopold, combien les puissances du Nord avaient tenu une conduite équivoque dans le règlement d'une affaire qui n'avait été entreprise pourtant qu'en vue du bien général, et combien par cette politique, à mes yeux si funeste, elles avaient contribué précisément à produire l'état de choses dont le roi venait de se plaindre.

« A cette apostrophe je vis la physionomie calme et bienveillante du roi changer tout à coup ; elle était contrainte, soucieuse, embarrassée. Je sentis que l'habitude d'une cour militaire et absolutiste lui faisait paraître mon langage un peu trop nu. Je continuai pourtant sans me troubler, je développai les raisons pour lesquelles il m'était impossible de croire l'existence de la Belgique aussi absolument précaire que le disait le roi. Dans le cas d'une guerre générale, la Belgique aurait autant de chances pour elle que tout autre État du troisième rang. Sa politique pouvait se réduire à maintenir sa neutralité contre tous, et, si cette neutralité subissait une atteinte, à s'unir avec la puissance qui aurait intérêt à la défendre. Le succès de cette politique dépendrait principalement de la justesse et de la promptitude des résolutions chez le roi Léopold, ainsi que de l'énergie de l'exécution.

« L'idée qu'on pouvait encore parler de l'avenir de la Belgique sans le croire perdu sans retour étonna le roi, mais d'une façon plutôt agréable que pénible. Il sourit amicalement, avec une certaine incrédulité toutefois, puis il parla de l'armée belge et du nombre d'hommes que le pays pourrait mettre sur pied en cas de

guerre. Il parut avoir des doutes sur leur esprit, leur loyauté; il trouvait que le roi se montrait trop rarement à ses troupes pour échauffer chez le soldat l'enthousiasme nécessaire et affermir sa fidélité. Il disait qu'en général les Belges étaient grossiers, turbulents, mobiles, offrant peu de consistance; sur quoi je remarquai simplement que, bien conduits, ils avaient toujours été de bons soldats sous les gouvernements les plus divers, et que cent mille Belges en tout cas seraient un poids considérable dans la balance. Je terminai ma réplique en confessant que, d'après mon opinion personnelle, le désir du roi, le désir de rattacher la monarchie belge à la confédération germanique, était simplement une chose inexécutable dans les conjonctures présentes, après que l'Europe du Nord avait tout fait depuis 1830 pour éloigner la Belgique de la Prusse et de l'Allemagne et la pousser vers la France. L'état de choses produit par cette politique, et qui subsistait encore, ne pouvait être changé subitement; la première condition d'un changement ultérieur de la politique belge était que le roi Léopold eût des motifs de sérieuse confiance dans la loyauté et l'amitié de la Prusse. Selon moi, l'union douanière de la Belgique avec la France rendrait la Belgique française, exactement comme son union douanière avec l'Allemagne la rendrait allemande. Cette dernière hypothèse était une chose que la France, dans sa situation et ses dispositions présentes, ne pouvait concéder et ne concéderait pas. Quant à la garantie désirée par le roi, à savoir, que la Belgique en cas de crise ne se jetterait pas exclusivement entre les bras de la France, je ne voyais pas où elle pourrait se trouver, sinon dans les sentiments, dans les intentions politiques droites et loyales de Léopold. Mais ces sentiments, ces intentions ne pouvaient naître que du sol même de la politique belge, et si le roi de Prusse prouvait par des actes qu'il considérait le maintien de l'indépendance de la Belgique comme un principe arrêté de la politique prussienne.

« Stolberg avait déjà par deux fois prévenu Sa Majesté que sa voiture était prête. Je pris congé sur ces mots, et le roi partit pour Londres. »

C'est ainsi que le roi de Prusse, suivant ses déclarations officielles, s'abstenait de toute politique dans

ce voyage à Windsor. On comprend maintenant qu'il ait résisté aux prières du comte Bresson et refusé de se rencontrer en France avec la famille royale. Cette rencontre eût gêné ses mouvements. Venu directement à Londres, il est bien plus à l'aise. En réalité, c'est la France qui le préoccupe. On a déjà vu sa lettre du mois de décembre 1841 : « Si Thiers ne revient pas au pouvoir, si aucun corps d'armée ne se rassemble sur nos frontières, je partirai pour Londres au mois de janvier. » M. Thiers n'est pas ministre, c'est M. Guizot qui dirige nos affaires extérieures ; il n'y a pas de corps d'armée sur les frontières, le gouvernement de la France veut la paix, il est décidé à la maintenir, il déploie toutes ses forces morales et brave toutes les fureurs des partis pour assurer le repos du monde. Ce désir de la paix est si profond, ce ménagement des susceptibilités étrangères est si scrupuleux, que des politiques très-sages ont pu reprocher à M. Guizot le peu d'empressement qu'il a mis à profiter des avances de la Belgique au sujet d'une alliance industrielle et commerciale. Qui donc peut mettre en doute ses pacifiques intentions ? Personne assurément parmi les spectateurs attentifs et sincères. C'est ce moment que choisit le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV pour manifester ses défiances à l'égard de la politique française, bien plus, pour nous déclarer une guerre sournoise, pour détacher de nous une royauté amie, pour essayer de confisquer la Belgique en ayant l'air de protéger son indépendance !

Je sais bien que cette étrange conversation du roi avec le baron de Stockmar n'avait rien de très-inquié-

tant, car si Frédéric-Guillaume IV a essayé, ce que nous ignorons, d'insinuer quelques-unes de ses idées aux hommes d'État de l'Angleterre, on peut affirmer sans hésitation qu'il n'a pas eu de succès. Stockmar lui-même, tout Allemand qu'il est, oppose aux fantaisies du monarque des objections de bon sens et de bon droit. La Belgique introduite sans plus de façon parmi les États de la confédération germanique ! La Belgique faisant partie de l'Allemagne ! Et à qui le roi de Prusse vient-il confier de tels projets? A l'ami du roi Léopold, au conseiller de la reine Victoria, au guide du prince Albert, c'est-à-dire à un homme qui certainement répétera ses paroles à Bruxelles, aussi bien qu'à Windsor et à Londres ! En vérité, ce serait à ne pas y croire, si la chose n'était rapportée par le baron de Stockmar en personne.

Aussi la démarche du roi, si on ne considère ici que la question belge, n'offrait-elle pas un péril immédiat. Ces sortes d'aventures, pour être seulement entreprises, veulent être rattachées à des combinaisons profondes et conduites par des politiques consommés. Ce n'est pas précisément le cas dans l'affaire dont il s'agit. Stockmar, qui vient de nous effrayer un peu, nous rassure tout aussitôt quand il résume en ces termes l'impression que Frédéric-Guillaume IV lui a faite, le souvenir qu'il a laissé chez les politiques de Londres :

« Il me paraît être un homme de sentiment, un bon homme, plein du désir, animé de l'ardent vouloir de faire le bien et le juste, autant du moins qu'il comprend ces deux choses, esprit capable d'enthousiasme, nature poétique, caractère enclin au mysticisme,

mais plus affranchi des liens de cette religion que les apôtres de son entourage. Dans sa culture générale, le roi est essentiellement germanique. Il a un riche fonds de connaissances, il s'est beaucoup occupé de littérature et d'art, l'architecture est son étude favorite. — Dans la société, il n'est pas particulièrement sûr et adroit. L'impression qu'il produit va mieux au cœur de ceux qui ne se trouvent plus en sa présence. On l'aime alors comme un homme affectueux, bienveillant, et c'est ainsi qu'il a laissé chez tous, grands et petits, l'amical et charmant souvenir de son apparition parmi nous; mais il ne parait avoir laissé à personne l'idée d'une grande capacité politique, d'un véritable homme d'État. »

Cette opinion, conforme à celle des meilleurs juges, est aujourd'hui consacrée par l'histoire. Elle attestait à cette date la sagacité de Stockmar et prenait dans ses notes une valeur particulière. N'était-ce pas, en effet, un correctif à certaines parties de cet entretien?

Il y a un point sur lequel le roi de Prusse et le baron se trouvent exactement d'accord. Vous avez remarqué à propos de notre France ces injurieuses paroles de Frédéric-Guillaume IV, dont le conseiller de la reine admire la parfaite justesse : « l'état social de la France est entièrement pourri, comme celui des Romains avant la chute de l'empire; la France s'écroulera de la même manière. » On a souvent répété ces choses-là en Allemagne dans les derniers temps du second empire ; il est bon de noter ici qu'on les disait bien avant l'avénement de Napoléon III. Voilà un roi de Prusse qui porte le même jugement sur la France de Louis-Philippe, et dans les mêmes termes, dans les termes odieux que répéteront trente ans plus tard, à la veille et au lendemain de nos désastres, tant de bouches grossières, tant de plumes empoisonnées.

Sachons une fois pour toutes que ce n'est pas tel ou tel souverain, mais la France elle-même, que l'Allemagne poursuivait d'une implacable haine. Nous l'avons trop vu après Sedan, au mois de septembre 1870; nous le voyons ici au mois de janvier 1842, en des circonstances moins tragiques, mais par des témoignages également irrécusables.

Sachons aussi que c'est une tactique prussienne de s'appliquer à déshonorer aux yeux du monde les peuples que la Prusse a le dessein d'attaquer. A la fin de l'année 1863, quand la Prusse, traînant l'Autriche à sa remorque, se préparait à envahir le Danemark, comment les publicistes prussiens parlaient-ils de ce fier et vaillant peuple danois? Il y avait un mot d'ordre sur toute la ligne : le Danemark est une nation pourrie. Sur la brèche de Düppel, c'était le bien et le mal, la vertu et le vice, la virilité allemande et la pourriture danoise qui allaient se trouver aux prises. Trois ans plus tard, à la veille de Sadowa, quel était le langage des journaux prussiens à l'égard de l'Autriche? Même ordre du jour : l'Autriche est pourrie. La Prusse, à les entendre, était le plus pur foyer de l'énergie morale, l'Autriche n'était qu'un foyer de corruption. Là encore c'était la lutte d'Ormuzd et d'Ahriman; l'Autriche était vaincue d'avance. Enfin, au mois de juillet 1860, comment ont-ils préludé à l'horrible guerre? Ils ont commencé comme toujours par essayer de flétrir leur ennemi. La mitraille des injures a précédé la mitraille de fer et de feu. Jamais ce que Shakspeare appelle la *trompette hideuse des malédictions* n'avait jeté par les airs de plus hideux éclats. Ce n'étaient pas les hommes

d'épée, officiers ou soldats, qui tenaient ces propos indignes, les braves, en tout pays, savent honorer ceux qu'ils combattent; c'étaient les hommes de plume, les *literats* de taverne, les philosophes du journalisme, les pédants et les rhéteurs d'école, les gens que M. de Bismarck désigne sous le nom de *reptiles*. Et que disaient-ils d'une seule voix? Ils disaient : La France est pourrie. Hélas ! pauvre roi Frédéric-Guillaume IV, âme si noble, si poétique, âme si pieusement chrétienne, ils répétaient ce que vous disiez au baron de Stockmar en ce mois de janvier 1842!

Si ce rapprochement est cruel pour un personnage auguste, ce n'est pas nous qui le cherchons dans une vue de représailles; les choses parlent d'elles-mêmes, nous n'avons fait que signaler des échos. N'insistons pas toutefois. Entre Frédéric-Guillaume IV et de tels insulteurs, la distance est trop grande. Il suffit de redire avec Stockmar : « Frédéric-Guillaume IV manquait de tact et de finesse dans la conversation. Le souvenir de sa personne valait mieux que sa présence et ses paroles. On gardait de sa bienveillance une image sympathique et douce, mais il n'a laissé à personne l'idée d'un véritable homme d'État. »

La seule chose que je veuille dégager de cette visite du roi de Prusse à Windsor, c'est un fait inconnu chez nous jusqu'à ce jour et qui, si je ne me trompe, donne un sérieux intérêt à la suite de ce récit. D'après les révélations de Stockmar, il est évident que Frédéric-Guillaume IV, tout en déclarant que son voyage était absolument étranger à la politique, avait porté en Angleterre des préoccupations hostiles à la

France. L'amitié de l'Angleterre et de la France, un instant rompue en 1840, très-habilement et très-heureusement rétablie en 1841 par M. Guizot, consolidée surtout par la révolution parlementaire qui écartait les whigs du pouvoir et mettait lord Aberdeen à la place de lord Palmerston, cette amitié, dis-je, était désagréable au roi de Prusse comme elle était odieuse au tsar de Russie. On sait quel était le dévouement de Frédéric-Guillaume IV pour son beau-frère Nicolas Ier. C'était plus qu'une alliance de prince à prince ou même une amitié de frère à frère, c'était une tendresse passionnée où se mêlait quelque chose de mystique[1]. Frédéric-Guillaume, avant de partir pour Windsor, avait-il reçu du tsar quelque message secret? Nous en sommes sur ce point réduit aux conjectures, mais quelle conjecture serait plus naturelle que celle-là? Le tsar lui aura écrit en substance : « Vous voilà le parrain du prince de Galles. Ne manquez pas de vous rendre en Angleterre. L'occasion est trop belle pour être négligée. Vous pourrez parler politique à la reine et à ses ministres sans que la diplomatie française vous tienne en défiance. Il s'agit de nous rattacher l'Angleterre et le cabinet tory. La question belge peut offrir un moyen excellent de brouiller lord Aberdeen avec M. Guizot. »

Le tsar ne demandait rien qui fût contraire aux idées du roi de Prusse et pût alarmer sa conscience; le roi aura donc essayé de s'acquitter au mieux de sa

1. Sur ces rapports de Frédéric-Guillaume IV et de Nicolas Ier, voyez notre ouvrage intitulé *Dix ans de l'histoire d'Allemagne*, et dans cet ouvrage le livre qui porte ce titre : *l'Avénement du second empire et la guerre de Crimée.*

mission, et de là cette conversation extraordinaire qui nous est rapportée par le baron de Stockmar. Encore une fois, ce n'est là qu'une conjecture, mais qu'on l'accueille ou qu'on l'écarte, il n'en reste pas moins un fait très-digne d'attention : c'est que le roi de Prusse a essayé de nuire à la France dans l'opinion des hommes d'État anglais, et que la partie diplomatique dont nous parlions est nettement engagée.

CHAPITRE II.

Grande fête au Tréport. — Arrivée de la reine d'Angleterre et du prince Albert, le 2 septembre 1843. — Mécontentements de la Prusse et de la Russie. — Résolution du tsar. — Il arrive en Angleterre le 1er juin 1844. — Entretien du tsar et de lord Aberdeen. — Déclarations du tsar. — Reproches à Louis-Philippe. — La *comédie d'Henri V*. — La question d'Orient. — La *Turquie en train de mourir*. — Le tsar *ne redoute que la France*. — Jugement du tsar sur M. Guizot, M. Thiers, M. Molé. — Entretien du tsar et de Robert Peel. — Paroles grossières du tsar à l'adresse de la France. — Nobles paroles de M. Guizot sur le tsar. — Frasques et incartades de l'auguste visiteur. — Il se défend d'être un comédien. — Complet fiasco. — Retour en Russie. — Le mémorandum de juin 1844 destiné à masquer sa déroute.

Un an et demi après la visite que nous venons de raconter, le samedi 2 septembre 1843, il y avait grande fête dans un de nos ports de Normandie. Tous les bâtiments étaient pavoisés, toute la ville était en liesse. Partout, sur mer et sur terre, aux fenêtres et aux mâtures, sur les quais, sur les jetées, sur les rives prochaines, une foule immense attendait un événement. Enfin à cinq heures un quart, des salves de canon retentirent et des acclamations éclatèrent. C'était le signal annonçant que le yacht de la reine d'Angleterre, le *Victoria and Albert*, était en vue du Tréport.

« A cinq heures trois quarts, écrit M. Guizot dans

une lettre expédiée le soir même, nous nous sommes embarqués dans le canot royal, le roi, les princes, lord Cowley, l'amiral Mackau et moi, pour aller au-devant de la reine. Nous avons fait en mer un demi-mille. La plus belle mer, le plus beau ciel, la terre couverte de toute la population des environs. Nos six bâtiments sous voiles, bien pavoisés, pavillons français et anglais, saluaient bruyamment, gaîment. Le canon couvrait à peine les cris des matelots. Nous avons abordé le yacht *Victoria and Albert*. Nous sommes montés. Le roi était ému, la reine aussi. Il l'a embrassée. Elle m'a dit : « Je suis charmée de vous revoir *ici*. » Elle est descendue avec le prince Albert dans le canot du roi. A mesure que nous approchions du rivage, les saluts des canons et des équipages sur les bâtiments s'animaient, redoublaient. Ceux de la terre s'y sont joints. La reine, en mettant pied à terre, avait la figure la plus épanouie que je lui aie jamais vue : de l'émotion, un peu de surprise, surtout un vif plaisir à être reçue de la sorte. Beaucoup de *shakehand* dans la tente royale. Puis les calèches et la route. Le *God save the Queen*, et autant de *vive la reine! vive la reine d'Angleterre!* que de *vive le roi!* »

Où donc allait ce brillant cortége au milieu des vivats et aux accents du *God save the Queen?* Il se rendait du Tréport au château d'Eu. La reine d'Angleterre avait voulu spontanément faire une visite au roi des Français et à la famille royale. C'était une visite d'amitié, non un voyage de plaisir. C'est pourquoi elle avait exprimé le désir d'être reçue au châ-

teau d'Eu et de ne pas aller à Paris. On ne s'interdisait pas toutefois d'y parler politique, car on avait tout lieu de penser que ces conversations ne feraient qu'affermir un accord également utile et honorable aux deux pays. Lord Aberdeen, le chef du *Foreign Office*, avait accompagné la reine au château d'Eu, et il y eut des entretiens avec M. Guizot sur tous les sujets en litige. Pourquoi en eût-on fait mystère? On n'avait rien à cacher. La situation était claire comme le jour. Ce qu'on poursuivait de part et d'autre, c'était le maintien des bonnes relations entre la libérale Angleterre et la France de 1830.

Il est facile de deviner ici le mécontentement des puissances du nord. A Paris, dès la première annonce du voyage de la reine, certaines légations n'avaient pas dissimulé leur dépit. Il y eut même à ce propos des paroles inconvenantes. « Un roi n'eût pas fait cela, disait tel diplomate; c'est une fantaisie de petite fille. » Ces boutades si peu dignes ne faisaient que marquer avec plus de force le caractère politique de l'événement. En Prusse et en Russie, l'impression fut bien plus vive encore. A Berlin, le comte Bresson avait le droit de triompher. Lui qui, en 1842, n'avait pu décider le royal parrain du prince de Galles à passer au moins par la France, voyait aujourd'hui la reine d'Angleterre s'inviter elle-même cordialement et familièrement au foyer du roi des Français. « Mon plaisir, écrivait-il à M. Guizot, ne sera égalé que par le déplaisir qu'on en éprouvera à Pétersbourg et autres lieux. » Ces *autres lieux* n'ont pas besoin d'une désignation plus claire. Le comte Bresson ajoute :

« Que nous importe maintenant que tel ou tel prince, de grande, moyenne ou petite cour, juge que ses principes ne lui permettent pas de toucher la terre de France? La manifestation essentielle est accomplie[1]. »

Elle était si bien accomplie que le tsar Nicolas fut impatient d'en détruire l'effet. Six mois après, le 16 février 1844, le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France à Londres, écrivait à M. Guizot : « L'empereur de Russie s'est annoncé pour cet été en Angleterre. » A quelle date le tsar avait-il conçu ce projet? Évidemment dès le lendemain de la visite au château d'Eu, sous le coup de ce déplaisir amer si vivement commenté par M. Bresson. C'est alors qu'il sonda le terrain à Windsor et à Londres, sans y être provoqué le moins du monde. La visite, on le pense bien, devait être acceptée avec un empressement courtois; il y eut pourtant, nous devons ce détail à M. Guizot, plus d'empressement de la part des ministres que de la part de la reine. M. Guizot nous révèle encore d'une plume discrète une comédie fort singulière jouée à cette occasion par le tsar. Après s'être ainsi annoncé lui-même, le tsar voulut se donner l'air d'un homme qui se fait prier. Il voulait bien être libre de partir, mais que d'affaires! que d'obstacles! il craint vraiment d'être empêché; ce sera pour lui un sérieux chagrin, etc. N'y a-t-il pas tout un *scenario* comique dans ces lignes que M. Guizot adresse au comte de Sainte-Aulaire, le 16 avril 1844 :

1. Guizot, *Mémoires*, t. VI, p. 197.

« J'ai des raisons de croire que vers la fin de mai l'empereur Nicolas va tomber à Londres brusquement, comme un voyageur sans façon et inattendu. *Il dit et fait dire qu'à son grand regret il ne le peut pas faire cette année*. Tout indique pourtant qu'il ira. Il aime les surprises et les effets de ce genre [1]. »

M. Guizot souriait en écrivant ces lignes, et personne ne les lira sans prendre part à sa fine raillerie, de même que personne ne peut lire sans un sentiment d'admiration profonde les instructions qu'il adresse au comte de Sainte-Aulaire sur ses rapports avec le tsar : « Soyez réservé avec une nuance de froideur. Les malveillants, ou seulement les malicieux, voudraient bien ici que nous prissions de ce voyage quelque ombrage, ou du moins quelque humeur. Il n'en sera rien. Nous ne savons voir dans les choses que ce qu'il y a, et nous sommes inaccessibles à la taquinerie. L'empereur vient à Londres parce que la reine d'Angleterre est venue à Eu. Nous ne le trouvons pas difficile en fait de revanche. Nous sommes sûrs qu'il ne fera à Londres, avec le cabinet anglais, point d'autre politique que celle que nous connaissons. Bien loin de regretter qu'il fasse sa cour à l'Angleterre et qu'elle ait influence sur lui, nous en sommes fort aises ; cela est bon pour tout le monde en Europe. Voilà pour le fond des choses. Quant aux formes extérieures, vous savez aussi bien que moi les convenances de notre situation : faites ce qu'elle vous prescrit, rien de moins, rien de plus. Attendez les

1. Guizot, *Mémoires*, t. VI, p. 207.

politesses impériales et recevez-les avec le respect qui leur est dû et comme vous étant dues aussi [1]. » Je n'ajoute qu'un mot à ces paroles : M. Guizot a raison de dire que le tsar se rend à Londres parce que la reine d'Angleterre est venue au château d'Eu; seulement il ignore (et tout le monde devait l'ignorer avant les révélations de Stockmar), il ignore que l'affaire remonte plus haut, qu'elle a été engagée par les tentatives du roi de Prusse à Windsor, et que la démarche de la reine auprès du roi Louis-Philippe lui a été dictée selon toute vraisemblance par le désir de rassurer la politique française. Voilà bien ce que nous font entrevoir quelques-unes des notes du baron, indications d'autant plus précieuses qu'elles nous sont données par un ennemi. Bref, les secrètes pensées du tsar pourraient se résumer en ces termes : « Le roi de Prusse a échoué dans cette mission qui nous est commune, je vais tâcher d'y réussir. »

C'est le 1er juin 1844 que le tsar aborda en Angleterre. Dès qu'on avait eu à Londres la certitude de sa prochaine arrivée, Stockmar, toujours attentif aux intérêts du roi Léopold, avait pensé qu'il fallait mettre cette occasion à profit pour établir les relations diplomatiques entre la Belgique et la Russie. Il en avait parlé à lord Aberdeen et l'avait trouvé parfaitement disposé à entamer la négociation. Il fut convenu que le comte Orlof serait prié de sonder le tsar à ce sujet. Le 4 juin, le tsar eut un long entretien avec lord Aberdeen, et, avant même que le chef du *Foreign*

1. Guizot, *Mémoires*, t. VI, p. 208.

Office eût amené la conversation sur les affaires de l'oncle de la reine, le tsar s'écria tout à coup avec une vivacité impétueuse :

« Vous voulez que nous parlions de la Belgique? Eh bien, parlons-en tout de suite. Asseyons-nous. Je vais oublier que je suis empereur; oubliez, vous, que vous êtes ministre d'Angleterre. Soyons simplement, moi, Nicolas, vous, Aberdeen. Eh bien, j'entends, votre reine désire que je me mette sur un pied amical avec Léopold. Moi-même je n'ai rien plus à cœur, j'ai toujours aimé et respecté l'oncle de la reine, et je me réjouirais cordialement de pouvoir me replacer avec lui sur le pied de notre ancienne amitié; mais aussi longtemps que des officiers polonais resteront au service du roi, cela est absolument impossible. Comme nous en sommes convenus, nous jugeons la chose, non pas en empereur ni en ministre, mais en *gentlemen*. Les Polonais sont et demeurent des rebelles; un *gentleman* peut-il prendre à son service des gens qui sont en rébellion contre son ami? Léopold a pris des rebelles sous sa protection. Que diriez-vous si je devenais le protecteur d'O'Connell, si je voulais en faire mon ministre? En ce qui concerne Skrzynecki, la situation n'est pas aussi grave, il avait déjà quitté le service; mais pour Kruczewski, c'est tout autre chose, le cas est sans excuse. Celui-là était aide de camp de mon frère Constantin; Léopold lui a donné auprès de lui un poste de confiance, il l'a nommé général. Est-ce qu'un *gentleman* peut se conduire ainsi envers un *gentleman*? Dites à votre reine que le jour où Sa Majesté me fera savoir que les Polonais ont quitté le service du roi des Belges, ce jour-là même mon ministre recevra l'ordre de se rendre le plus promptement possible à Bruxelles.

« Je n'ai jamais reconnu la révolution de Belgique, je ne la reconnaîtrai jamais. Plus tard cependant j'ai reconnu l'État belge. Je sais tenir ma parole, je respecte les traités et m'y conforme loyalement. C'est donc mon devoir de veiller désormais au maintien de la Belgique, comme au maintien de tout autre État constitué en Europe. Je désire la prospérité de la Belgique comme celle de tout autre État. »

Cette question de la Belgique, si vifs que fussent les griefs de Nicolas contre le *gentleman* protecteur des rebelles, n'était pourtant à ses yeux qu'une question de second ordre. Sa grande préoccupation, c'était la France. Lord Aberdeen n'avait point à lui en parler; le tsar, sans lui laisser le temps de répondre, sans attendre ce qu'il dira de ce vigoureux argument *ad hominem* tiré de l'agitation irlandaise, passe tout à coup à ses griefs contre la France de 1830 et la personne de Louis-Philippe. C'est là ce qui l'occupe avant tout, c'est pour cela qu'il est venu en Angleterre. Écoutez ses déclarations :

« Louis-Philippe a rendu de grands services à l'Europe, je le reconnais. Moi, personnellement, je ne serai jamais son ami. On dit que sa famille est exemplaire et parfaitement aimable; mais lui, qu'a-t-il fait? Pour asseoir sa position, pour la consolider, il a cherché à miner souterrainement la mienne, à me ruiner comme empereur de Russie [1]. Je ne lui pardonnerai jamais. Je ne suis point carliste. Quelques jours avant la promulgation des ordonnances de juillet 1830, j'avais mis Charles X en garde contre toute idée de coup d'État, je lui en avais fait prédire les conséquences; il me donna, ce Charles X, il me donna *sa parole d'honneur* [2] qu'il ne

1. C'est une allusion aux affaires de Pologne en 1831. Le gouvernement de Louis-Philippe, sous le ministère Périer, avait fait de pressantes instances à Londres pour décider le cabinet de Saint-James à se porter avec lui médiateur entre le tsar et les Polonais. La note du 20 juin 1831, remise à lord Palmerston par notre ambassadeur, parlait « d'assurer à la Pologne une existence politique et nationale ». Lord Palmerston repoussa ces ouvertures, disant que de telles démarches étaient inutiles, à moins d'être appuyées par les armes, et que les bons rapports du roi d'Angleterre (Guillaume IV) avec l'empereur de Russie ne permettaient pas de courir ces chances extrêmes.

2. Ces mots sont en français dans le texte : « Einige Tage vor dem Erscheinen der Ordonnanzen... gab mir dieser Charles X *sa parole d'honneur,* er habe keine Staatsstreiche in Sinne, und liesz unmittelbar

songeait pas le moins du monde à un coup d'État, et immédiatement il fit publier les ordonnances. Je ne soutiendrais jamais Henri V. Lorsque l'on me sonda pour savoir si Henri V pouvait me rendre visite, je lui fis répondre que je le recevrais, mais seulement comme particulier, et cette réception privée pouvant nuire à sa cause aux yeux de l'Europe, décourager ses amis et ses partisans, il valait mieux, à mon avis, qu'il n'en fût plus question.

« Je n'approuve pas du tout la comédie qu'Henri V ouée en Angleterre[1]. Henri V peut porter haut la conviction qu'il est ce qu'il est, c'est-à-dire le roi légitime de la France ; mais il ne faut pas qu'il fasse rien de plus ; jouer au prétendant, c'est absurde. »

Tout cela était adroitement combiné. Le tsar Nicolas, si hostile qu'il fût à la France de 1830, ne pouvait se poser en *carliste* aux yeux de l'Angleterre, même sous un gouvernement tory. De là ces dures paroles, trois fois dures dans sa bouche, et qui dépassaient de beaucoup sa pensée. Plus il se montrait impartial, sans préventions ni préjugés, entre les deux branches de la maison de Bourbon, plus aussi il avait chance de faire accueillir ses sentiments de défiance contre la France nouvelle. On va voir que c'est là décidément

darauf seine Ordonnanzen publiziren. » *Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn Christian Friedrich von Stockmar*, p. 395.

1. On sait que le duc de Bordeaux, au mois de novembre 1843, avait cru devoir faire un séjour en Angleterre, et que sa présence dans une contrée si voisine avait provoqué de bruyantes démonstrations légitimistes. Il est inutile de rappeler les incidents parlementaires auxquels donna lieu le pèlerinage de Belgrave-Square, les passions misérablement soulevées, la flétrissure infligée dans l'adresse à des hommes d'honneur, tristes violences de parole que M. Guizot lui-même a blâmées dans ses *Mémoires* et dont il repousse la responsabilité première. « La flétrissure, dit-il excellemment, est une de ces expressions excessives et brutales par lesquelles les partis s'efforcent quelquefois de décrier leurs adversaires et qui dépassent les sentiments même hostiles qu'ils leur portent. » (*Mémoires*, t. VIII, p. 68.) C'est à tout cela que le tsar fait allusion ; le mot de *comédie* est-il bien juste ?

sa continuelle préoccupation. Tout à l'heure, il accusait le roi Louis-Philippe d'avoir voulu miner souterrainement sa position d'empereur de Russie, comme si le gouvernement du roi Louis-Philippe eût jamais été pour quelque chose dans les insurrections polonaises; dans une autre conversation avec lord Aberdeen, dans une autre conférence avec sir Robert Peel, il trouvera contre nous des arguments encore plus étranges et plus inattendus. Même en traitant des sujets où il doit surtout s'inquiéter des projets de l'Angleterre, c'est toujours la France qu'il dénonce. Un de ces sujets, par exemple, c'est la question d'Orient. Savez-vous ce qu'il signale aux politiques anglais comme le danger de l'Orient? c'est la France. Personne n'ignore que l'Angleterre a, comme la Russie, les plus grands intérêts dans l'Europe orientale, que la chute ou le maintien de l'empire ottoman est pour elles une question de vie et de mort, que l'ouverture de cette succession provoquera des luttes gigantesques dont elles auront à supporter les plus terribles chocs; le tsar Nicolas paraît ne pas s'en douter, la France seule l'inquiète. Touchante sollicitude! Il veut absolument que l'Angleterre se défie, comme lui, des projets ténébreux de notre politique. Il en est encore, ou du moins il parle et agit comme s'il en était encore au 15 juillet 1840. Il fait semblant d'oublier que ce traité n'a plus de valeur, que cette affaire est close, que de nouveaux arrangements ont été pris, que la France n'est plus séparée de l'Angleterre par les perfidies de lord Palmerston. Prenez garde, — dit-il à lord Aberdeen en 1844, comme il le

faisait dire à lord Palmerston, en 1840, par M. de Brünnow, — prenez garde à ce que fera la France en Turquie, l'heure fatale est proche.

« La Turquie est en train de mourir. Nous pouvons chercher les moyens de lui sauver la vie, nous n'y réussirons pas. Elle mourra, il est impossible qu'elle ne meure point. Ce sera un moment critique. Je prévois que je serai obligé de faire marcher mes armées. L'Autriche alors sera obligée d'en faire autant. Dans cette crise, je ne redouterai que la France. Que voudra-t-elle? je la redoute sur bien des points : en Afrique, dans la Méditerranée, en Orient même. Vous souvenez-vous de l'expédition d'Ancône ? Pourquoi n'en ferait-elle pas une semblable à Candie, à Smyrne? En de telles circonstances, ne faudra-t-il pas que l'Angleterre se porte sur les lieux avec toutes ses forces maritimes ? Ainsi une armée russe, une armée autrichienne, une grande flotte anglaise dans ces contrées ! tant de barils de poudre dans le voisinage du feu ! Qui empêchera les étincelles de faire tout éclater ? »

On voit quelle adresse dans ces paroles jetées subitement, d'une façon tout imprévue : *Je ne redouterai que la France!* Et ces projets qu'il lui prête, ces expéditions de Candie, de Smyrne, suite naturelle de l'expédition d'Ancône; cette nécessité pour l'Angleterre d'arriver avec toutes ses forces, une guerre générale sortant de là par le seul fait, par la seule faute de la France! Évidemment la France est le trouble-fête de l'Europe, et de plus l'ennemi particulier de l'Angleterre. Le tsar dit toutes ces choses avec feu, avec force, comme des vérités inquiétantes et incontestables. Il ne permet pas à lord Aberdeen de l'arrêter, il va toujours en homme lancé à fond de train. S'il surprend un mot, un geste, chez le ministre anglais, s'il devine sur sa physionomie une réponse

qui se présente naturellement à l'esprit, il court au-devant d'elle et la repousse avec violence. Cette réponse ou plutôt cette objection, pour n'en citer qu'une seule, ce pourra bien être celle-ci : « Vos craintes, sire, ne s'appliquent en aucune manière à la ituation présente. Vous parlez comme si lord Palmerston était encore chef du *Foreign Office* et M. Thiers président du conseil. Aujourd'hui c'est M. Guizot qui dirige la politique extérieure de la France, c'est lord Aberdeen qui dirige celle de l'Angleterre. Lord Aberdeen et M. Guizot unissent loyalement leurs efforts pour assurer la paix du monde. » C'est alors que le tsar jette ces paroles amères, injurieuses, ces paroles qui se comprennent comme réponse irritée à une objection embarrassante, mais qui, présentées ainsi qu'elles le sont dans les notes de Stockmar, arrivent on ne sait pourquoi :

« Je n'aime pas du tout Guizot. Je l'aime moins encore que Thiers : celui-ci est un fanfaron, mais il est franc ; il est bien moins nuisible, bien moins dangereux que Guizot, lequel s'est odieusement conduit envers Molé, le plus honnête homme de France. »

Et d'où venait donc cette violence de langage? Il n'est pas difficile de le deviner, si l'on se place au point de vue du tsar Nicolas. C'est M. Guizot qui, par la convention du 13 juillet 1841, avait pris sa revanche du 15 juillet 1840 et replacé la France dans le concert européen. En réalité, c'était le rétablissement des bons rapports entre l'Angleterre et la France, précisément le contraire de ce que la diplomatie russe avait espéré faire dans la crise de l'année précédente. Rien

ne peut donc être plus honorable à la mémoire de M. Guizot que cette aversion déclarée du tsar. Il est bien entendu qu'il ne s'agit point de M. Molé, dont le souvenir évoqué ici n'apparaît que pour le besoin de la cause. Quels que fussent les torts de M. Guizot envers M. Molé, quelle que fût la gravité de sa faute dans l'affaire de la coalition, tout cela n'a rien à faire avec sa politique extérieure; le grief du tsar contre M. Guizot ne tient pas à M. Molé, il tient à des services rendus à la France et qui honoreront toujours la mémoire de M. Guizot.

En voyant toutes les habiletés, je ne veux pas dire toutes les roueries, de ce grand et puissant personnage pendant sa visite à Windsor, il y a un mot qui se présente nécessairement à ma pensée et que je m'empresse d'écarter par un sentiment de respect. Vain effort! Ce mot, que je ne veux pas écrire, je le retrouve non pas seulement dans les notes de Stockmar, mais dans la bouche même de l'empereur. « Il y a, dit Stockmar, une phrase dont il se servait souvent, une phrase répétée par lui à presque toutes les personnes devant lesquelles il a eu occasion de s'épancher : — « Je sais, disait-il, que l'on me prend pour un comédien, mais rien n'est plus faux; je suis sincère, je dis ce que je pense et je tiens parole. » — Stockmar ajoute que cette façon de se défendre ne devait pas lui réussir auprès des esprits défiants. On sait le proverbe : Qui s'excuse s'accuse. Il y a pourtant de bonnes âmes que ne gênent ni la connaissance du cœur humain ni le besoin de réfléchir; il se « peut, dit le conseiller de la reine, que la candeur de ces

déclarations leur ait inspiré une parfaite confiance. »

Ce n'est pas seulement à lord Aberdeen que le tsar essaya d'inspirer des soupçons contre la France; il eut aussi une conférence avec sir Robert Peel et lui exposa les mêmes idées, sans en varier beaucoup l'expression. Stockmar nous le représente auprès du premier ministre, donnant un libre cours à sa verve et pérorant comme du haut d'une tribune. Ils se trouvaient tous deux dans l'embrasure d'une fenêtre, et le tsar parlait si haut, criait si fort, que sir Robert Peel dut le prier de changer de place. La croisée était ouverte, les passants n'allaient-ils pas entendre les secrets du tsar? Les deux illustres causeurs se reculèrent au fond de la pièce, et le tsar recommença de plus belle. Laissons-leur la parole. Sir Robert Peel a raconté la scène à Stockmar, qui s'est empressé de la transcrire :

« L'empereur s'exprimait avec une chaleur extraordinaire; il fit l'éloge du prince Albert, les larmes dans les yeux, puis tout à coup: « Je sais bien, dit-il, que je passe pour un comédien, je n'en suis « pas moins un homme sincère. »

« On vit de nouveau par cet entretien que l'Orient à cette date occupait exclusivement son attention. « La Turquie s'écroule, disait- « il, ses jours sont comptés. Nesselrode dit que non, moi, j'en suis « convaincu. Le sultan n'est pas un génie, mais c'est pourtant un « homme. Supposez qu'il lui arrive malheur, que verra-t-on après « sa mort? Un enfant avec une régence. Je ne veux pas un pouce « du territoire de la Turquie, mais je ne permettrai pas qu'un autre « en prenne un pouce non plus. »

« Le premier ministre répondit que l'Angleterre était dans la même situation à l'égard de l'Orient. La politique anglaise ne s'était un peu modifiée que sur un point, c'était au sujet de l'Égypte.

L'Angleterre ne consentirait point à voir s'établir dans ce pays un gouvernement trop fort, un gouvernement qui pourrait refuser le passage à la malle des Indes.

« L'empereur continua : « On ne peut stipuler maintenant sur « ce qu'on fera de la Turquie après sa mort. De pareilles stipula- « tions précipiteraient sa ruine. Aussi ferai-je tout pour maintenir « le *statu quo;* mais il est nécessaire de considérer honnêtement, « raisonnablement, le cas possible de cette chute ; il est nécessaire « de s'entendre sur les idées justes, d'établir un accord loyal en « toute sincérité. »

« Le ministre ayant dit, dans sa réponse en forme de parenthèse, « qu'un des principaux désirs de sa politique était de voir le trône « de France, après la mort de Louis-Philippe, passer sans convul- « sion au plus proche héritier légitime de la dynastie d'Orléans », l'empereur répondit : « Je n'ai à cela aucune objection. Je souhaite « tout le bonheur possible aux Français; mais ce bonheur, ils ne « l'auront pas sans tranquillité. Il ne faut pas qu'ils fassent d'explo- « sion au dehors. Aussi, soyez-en bien convaincu, je ne suis pas le « moins du monde jaloux de votre *bonne entente* avec la France, « elle ne peut que produire de bons effets pour moi et pour l'Eu- « rope. Vous avez par là une influence que vous pouvez employer « utilement. Au reste je ne suis pas venu ici dans des vues poli- « tiques. Je désire gagner votre confiance, je désire que vous « appreniez à croire que je suis un homme sincère, un homme « d'honneur. Voilà pourquoi je vous dis ma pensée sur ces « choses-là. Ce n'est pas par des dépêches qu'on arrive au résultat « que je souhaite.

« On m'a envoyé il y a quelques années lord Durham, qui était « plein de préjugés contre moi. Par mes seuls rapports avec lui, je « lui ai chassé du corps tous ces préjugés. J'espère qu'il en sera de « même ici avec vous, avec l'Angleterre en général ; j'espère que « nos relations personnelles détruiront tous les préjugés, car je fais « grand cas de l'opinion des Anglais ; mais ce que les Français disent « de moi, je n'en prends nul souci, je crache dessus[1]. »

1. « I spit upon it. »

Le mot est vif, même dans une conversation familière. Il y a en France, comme en tout pays, des opinions, des clameurs, des injures, sur lesquelles un honnête homme peut *cracher*, puisque tel est le langage du tsar Nicolas. Ni l'Angleterre ni la Russie n'ont de privilèges à cet égard. Quant au jugement de ceux qui comptent, quant à l'opinion d'une race d'hommes qui a toujours brillé entre toutes par la courtoisie et la générosité, ce fut précisément le malheur du tsar Nicolas de ne pas en avoir eu plus de souci. S'il y eût été plus attentif, il aurait évité des termes si peu dignes de lui et de son temps. Assurément ce n'est pas là le ton de la société russe au XIXe siècle. Comment ne pas regretter ici qu'un souverain de cette valeur n'ait pu lire ce que M. Guizot a dit de lui dans bien des pages de ses *Mémoires?* Certes, notre glorieux compatriote a mille raisons de ne pas aimer le tsar Nicolas; sans cesse et partout il a rencontré son mauvais vouloir, en mainte occasion il a senti la pointe du glaive sous le velours des formes officielles. Ce n'était pas seulement la monarchie de 1830, c'était la personne de Louis-Philippe que le tsar prenait plaisir à blesser, et M. Guizot était trop dévoué à ses devoirs pour ne pas ressentir directement l'offense faite à son roi. Comparez cependant le jugement du tsar dans ses *Mémoires* avec le propos que celui-ci tenait à sir Robert Peel sur le compte du ministre français. Quelle gravité! quelle noblesse chez l'illustre homme d'État! Comme les griefs les plus sérieux sont présentés dignement! M. Guizot sait que le sentiment du respect, par cela même qu'il est nécessaire à tous, est un sen-

timent royal. La contradiction la plus décidée ne le dispense jamais de la scrupuleuse observation des convenances.

Ces violences calculées de l'auguste visiteur ont-elles produit sur les ministres de la reine l'impression qu'il se promettait? Non, certes; ni les gros mots, ni les insinuations captieuses, ni les accusations véhémentes ne purent ébranler la confiance de lord Aberdeen dans la sagesse et la loyauté du roi Louis-Philippe. M. Guizot avait eu raison d'écrire au comte de Flahaut : « On ne fera pas d'autre politique à Londres que celle que nous connaissons. » Le tsar perdit aussi sa peine lorsqu'il eut recours aux flatteries les plus étranges pour charmer les hôtes de Windsor ou séduire la foule tumultueuse. C'était tour à tour des élans chevaleresques en l'honneur de la reine ou des affectations de familiarité populaire, tout cela fut inutile; décidément l'hôte impérial de Windsor en était pour ses frais d'habileté, j'allais dire pour ses frais de mise en scène.

On peut remarquer ici un contraste piquant entre les notes de Stockmar et les pages correspondantes des *Mémoires* de M. Guizot. Quand Stockmar résume les impressions générales produites par la visite du tsar en Angleterre, ses paroles laissent constamment percer une pointe d'ironie. Bien qu'il partage les antipathies de Nicolas contre la France, on sent que ses prétentions, ses jeux de théâtre, sa perpétuelle comédie, lui déplaisent. Ce mot même de *comédie,* c'est lui qui le met sans cesse dans la bouche du tsar, pour que le tsar, bien entendu, proteste contre le soupçon ;

mais plus il proteste, plus le soupçon grandit. M. Guizot, au contraire, évitant tous ces mots de comédie et de comédien, voit les choses sous leur aspect le plus noble et n'en parle qu'avec dignité. Il ne le peint pas comme un histrion impérial, gesticulant, criant, pérorant des fenêtres en orateur de balcon, il signale en lui « un souverain courtisan, venu pour déployer sa bonne grâce avec sa grandeur, soigneux de plaire à la reine Victoria, à ses ministres, à ses dames, à l'aristocratie, au peuple, à tout le monde en Angleterre ». Il ajoute même qu'il garda toujours dans ses empressements beaucoup de dignité personnelle ; la seule réserve, c'est que, malgré tant de bonne grâce, il manque parfois de tact et de mesure. C'est ainsi que M. Guizot, si maltraité par le tsar Nicolas pendant sa visite à Windsor, atténue courtoisement tout ce qui pouvait, dans le récit même de cette visite, faire quelque tort à la majesté impériale.

Les circonstances où le tsar manqua de tact et de mesure sont d'ailleurs assez curieuses. Un jour, comme il assistait avec la reine à une revue militaire, après l'avoir félicitée sur la bonne tenue de ses troupes, il s'inclina devant elle et lui dit : « Je prie Votre Majesté de considérer toutes les miennes comme lui appartenant. » Propos excessif, qu'il rendit plus singulier encore en le répétant à plusieurs officiers de l'état-major de la reine. Une autre fois, s'associant de tout son cœur à l'enthousiasme qu'excite en Angleterre le divertissement national des courses, il fit aux jockeys d'Ascott un don annuel de 500 livres ; or il se trouvait que des mesures de police venaient d'être prises

contre les jeux effrénés dont ces courses étaient l'occasion, et que ces mesures attribuées au prince Albert avaient excité contre lui un certain mécontentement. Le tsar ne s'aperçut pas qu'il avait l'air de protester contre les rigueurs de la police et de faire la leçon au prince.

Quelques jours après, le 10 juin, un bal par souscription devait avoir lieu en faveur des réfugiés polonais. Assurément, le jour était mal choisi ; on aurait mieux fait pour tout le monde d'attendre le départ de l'empereur. La faute étant commise, l'empereur n'avait qu'un parti à prendre, c'était de l'ignorer. Dans les dispositions où il était venu à Londres, il ne pouvait se plaindre, et, ne pouvant se plaindre, pourquoi ne pas se tirer d'embarras par une ignorance absolue? Cette conduite était la plus simple comme la plus digne ; il fit précisément le contraire : l'idée lui vint de joindre sa souscription à celle des amis de la Pologne. Rien de moins simple et rien de moins digne. Ne devait-il pas prévoir que les commissaires du bal seraient fort embarrassés de cette offre, que la chose donnerait lieu à des discussions vives, que cela seul serait déjà pour l'empereur une cause de grave déplaisir? et quel affront si la souscription était refusée! Notez que la première des dames patronnesses était la duchesse de Somerset ; soit qu'on acceptât l'offre, soit qu'on la refusât, combien d'ennuis cette indiscrétion du tsar allait-elle causer à l'une des plus nobles personnes de l'aristocratie britannique ! L'empereur avait beau faire écrire à la duchesse par son ambassadeur M. de Brünnow qu'il ne voyait dans ce bal

qu'une œuvre de bienfaisance, comment ne pas se sentir blessé de cette intervention comme d'un vrai scandale? Toute politique à part, les bienséances morales étaient violées. Il faut se rappeler, en outre, qu'à cette date les sympathies polonaises étaient nombreuses dans toute une partie de la société anglaise. Le tsar était exposé à entendre des paroles malsonnantes. C'est M. Guizot qui nous l'apprend : tandis qu'on délibérait dans le comité, le tsar disait à Horace Vernet avec une humeur mal contenue : « On vient encore de me crier dans les oreilles : *Vivent les Polonais !* »

A propos de ces Polonais réfugiés en Angleterre, les *Mémoires* de M. Guizot ne nous donnent que ce détail, les notes de Stockmar gardent absolument le silence. C'est là pourtant une des circonstances les plus intéressantes de ce voyage du tsar en Angleterre. Pour satisfaire sur ce point notre curiosité, il faut consulter les *Mémoires* du baron de Bunsen. Bunsen, ambassadeur de Prusse à Londres, se trouvait alors à Berlin, mais le voyage du tsar l'occupait beaucoup, il le considérait comme un événement qui pouvait avoir une grande place dans l'histoire du monde[1], et sa femme, qui était restée en Angleterre, lui adressait sur le séjour de l'illustre visiteur des lettres qui ne manquent pas d'intérêt. Or on voit par ces lettres de la baronne de Bunsen, comme par celles de son mari, que la présence de tant de Polonais à Londres leur

1. « Die Reise hierher und nach London kann weltgeschichtlich bedeutend werden. » *Christian Carl Josias Freiherr von Bunsen aus seinen Briefen*, etc. Leipzig, 1869, t. II, p. 262.

causait une vive inquiétude. « Quel courage! disait Bunsen en voyant le tsar partir de Berlin pour Londres aux derniers jours de mai 1844; quel courage! s'en aller ainsi au milieu de 500 Polonais qui ont juré sa mort! » Et quelques jours plus tard, le 7 juin, sa femme lui écrivait de Carlton-Terrace : « J'ai reçu hier deux invitations qui me feront rencontrer l'empereur de Russie, l'une de la reine pour ce soir même, l'autre du duc de Devonshire pour demain soir à Chiswick. J'aurai donc deux fois l'occasion de voir le personnage qui est l'objet de la curiosité universelle. Jusqu'à présent, partout où il a paru, il a été salué d'acclamations. Un homme qui a bonne mine plaît toujours à John Bull, c'est une faiblesse nationale; en outre John Bull est flatté de voir qu'une telle visite est faite, qu'une telle attention est accordée à sa reine et à lui-même. L'empereur a causé un grand effroi à Brünnow et à sa suite, voici comment : il s'était engagé tout seul et impétueusement, au plus fort de la mêlée populaire, sur le champ de courses d'Ascott. Brünnow et ses gens, qui essayèrent de le suivre, ne le rejoignirent qu'à grand'peine, tandis que, revêtu de son uniforme, il se frayait un passage à travers la cohue. Il se mit à rire en voyant leur inquiétude : « Qu'avez-vous? leur dit-il. Ces gens-là ne me feront rien. » Mme de Bunsen ajoute : « Chacun pense avec angoisse à ce que peuvent faire les Polonais. »

En résumé, le tsar avait plu au peuple par sa haute mine et son courage; il avait plu à bien des personnes de la cour par ses prévenances, ses empressements, ses galanteries, par cette manière inattendue de

déployer, comme dit M. Guizot, « sa bonne grâce et sa grandeur »; politiquement, soit auprès de la reine, soit auprès des ministres, il avait échoué. L'entente cordiale de la France et de l'Angleterre était exactement, au départ de l'empereur, ce qu'elle était à son arrivée. Stockmar, qui n'est pas suspect de partialité pour la France, ne laisse aucun doute à ce sujet.

Est-il bien sûr pourtant que Stockmar ait tout su? Sir Robert Peel et lord Aberdeen lui ont-ils raconté tout ce qui s'est passé entre le tsar et le gouvernement de la reine? N'y a-t-il pas eu des arrangemens secrets en vue de l'avenir, des clauses ou du moins des promesses que leur objet même devait tenir cachées à tous les yeux? Comment expliquer autrement certain mémorandum envoyé de Saint-Pétersbourg à Londres dans la seconde quinzaine du mois de juin 1844, c'est-à-dire quelques jours après que le tsar Nicolas fut rentré dans son empire? Ce mémorandum est resté secret pendant dix ans. Il n'a été communiqué au parlement que dans la session de 1854, à l'occasion de la guerre de Crimée, en même temps que les fameuses dépêches de sir Hamilton Seymour sur *l'homme malade*. En voici la substance : « 1° l'Angleterre et la Russie ont un intérêt commun à voir maintenir le *statu quo* de la Turquie; 2° cependant la Turquie renferme bien des éléments de ruine; 3° les dangers d'une catastrophe peuvent être bien diminués, si la Russie et l'Angleterre s'entendent, le cas échéant; 4° l'empereur, pendant son séjour à Londres, est convenu avec les ministres anglais que, s'il arrivait quelque chose d'imprévu en Turquie, la Russie et l'Angleterre

se concerteraient préalablement entre elles sur ce qu'elles auraient à faire en commun; 5° la Russie et l'Autriche sont déjà d'accord; si l'Angleterre se joint à elles, la France sera bien obligée de se conformer au plan de conduite établi entre les trois cabinets. » Il y a donc entre le tsar et le ministère de sir Robert Peel une convention formelle? Voilà un fait qui, s'il était prouvé, détruirait les conclusions de Stockmar. Ou bien ce mémorandum affirme quelque chose de contraire à la vérité, ou bien le baron de Stockmar, le confident et le conseiller de la reine Victoria, n'a pas su la vérité tout entière.

Le fils du baron de Stockmar, à qui nous devons la publication de ses souvenirs, a parfaitement démêlé ce qu'il y a ici d'obscur et de contradictoire. Stockmar, on n'en peut douter, nous répète en ses notes tout ce que lui a raconté lord Aberdeen; puisqu'il ne parle pas d'une convention formelle (*Verabredung*) entre le tsar et le *Foreign Office* pour un concert préalable en vue de la catastrophe, faut-il croire que le mémorandum russe de juin 1844 affirme une chose qui n'est pas? Il est impossible de s'arrêter à une pareille explication. Voici évidemment ce qui s'est passé : le tsar a mis en avant cette idée d'une convention, le ministère anglais n'avait pas à la repousser et ne l'a pas repoussée en effet; seulement, tandis que le tsar affectait de voir là une espèce d'engagement, lord Aberdeen et ses collègues se considéraient comme absolument libres. Une fois la catastrophe arrivée, le gouvernement de la reine eût examiné la situation de l'Orient, et, tout en souhaitant un accord avec la

Russie, il n'eût pris conseil que des intérêts de l'Angleterre. Pourquoi donc la chancellerie russe, dans ce mémorandum du mois de juin 1844, a-t-elle forcé le sens des mots? Pourquoi a-t-elle transformé en une convention diplomatique ce qui n'était qu'une promesse toute naturelle, un simple échange de bonnes paroles? « Selon toute vraisemblance, dit très-bien M. le baron Ernest de Stockmar, le mémorandum était destiné à couvrir le double *fiasco* du tsar, fiasco dans son désir de sonder l'Angleterre sur les affaires d'Orient, fiasco dans ses efforts pour irriter l'Angleterre contre la France. »

M. Ernest de Stockmar ajoute que le plus grave de ces deux échecs, l'échec relatif à la France, est signalé de la façon la plus précise dans les notes de son père. Il suffit de rappeler cette réponse de sir Robert Peel au tsar : « Le maintien de la dynastie d'Orléans est le but principal de ma politique. » Nous savions très-bien que tels étaient les sentiments de sir Robert Peel ; ce que nous ignorions avant les révélations de Stockmar, c'est que le chef du ministère anglais, parlant à Sa Majesté le tsar en personne, eût opposé une déclaration aussi péremptoire à ses insinuations antifrançaises. Quant à ce mémorandum russe, qui, communiqué à d'autres chancelleries, aurait pu répandre des idées fausses sur les résultats du voyage du tsar, l'auteur de l'intéressant ouvrage intitulé *Trente ans de politique étrangère* [1] affirme que le ministère Peel en donna immédiatement connais-

1. *Thirty years of foreign policy*. Un vol. in-8°, Londres, 1855.

sance à M. Guizot. M. Ernest de Stockmar croit le fait très-vraisemblable. Cette communication, accompagnée sans doute de commentaires qui réduisaient ce document à sa juste valeur, mettait le comble à ce que M. Ernest Stockmar appelle le *fiasco* du tsar.

Ainsi, nul doute sur ce point, le fiasco du tsar est complet. Voulez-vous avoir maintenant une juste idée de cette déconvenue? Interrogez les *Mémoires* de Bunsen sur le passage du tsar en Prusse, quand il partait pour l'Angleterre aux derniers jours du mois de mai. Les esprits les plus graves s'attendaient à de grands événements. Il était arrivé à Berlin de très-bonne heure, le matin du dimanche de la Pentecôte. Il était descendu à l'ambassade, s'était lavé en toute hâte, avait revêtu son uniforme, et s'était fait conduire à l'église russe. La messe était à moitié dite quand il entra, les fidèles étaient à genoux ; il fit signe que personne ne se dérangeât, s'agenouilla sur le seuil, tout près de la porte, et resta là une demi-heure. Bunsen écrit ce jour-là même à sa femme : « Ce voyage du tsar aura des résultats immenses. Tout est dans la main de Dieu. C'est aujourd'hui le jour de la Pentecôte, le jour où nous fêtons le plus grand des miracles. » Si Bunsen parlait de la sorte, on peut deviner ce que pensaient tant d'autres personnes frappées des allures impétueuses de ce voyage autant que subjuguées et séduites par l'air imposant du tsar. Les imaginations étaient en feu. Qu'allait-il faire à Londres? on ne savait; ce dont on était sûr, c'est qu'il ne se rendait pas ainsi, et subitement, d'un bout de l'Europe à l'autre, pour une affaire d'importance mé-

diocre. C'étaient donc de grandes choses qui se préparaient. Bunsen, un peu calmé depuis la veille, réfléchissait de sang-froid aux causes de ce voyage; il cessait d'y associer les souvenirs de la Pentecôte, les sublimités de l'Esprit saint, et il écrivait plus simplement à sa femme :

« Sans-Souci, le lundi de la Pentecôte, midi.

« Le roi est allé à l'église à Berlin, j'ai donc le loisir de t'adresser encore quelques réflexions et je veux le mettre à profit.

« Je ne puis revenir de mon étonnement au sujet de la résolution de l'empereur. Que veut-il? Premièrement, être désagréable au roi Louis-Philippe. Deuxièmement, imiter le roi Frédéric-Guillaume IV dans sa galanterie princière envers la souveraine des îles. Troisièmement, disposer favorablement la reine Victoria, Peel, Wellington, et les éloigner de la France. Ce dernier but est le seul raisonnable; c'est donc la pensée politique du cabinet de Saint-Pétersbourg et le fondement de la politique de Brünnow.

« Disposer favorablement la reine Victoria, Peel, Wellington, fort bien,... mais pourquoi? Pour nulle autre chose que celle-ci: pour des plans qui intéressent un prochain avenir et au sujet desquels il ne voudrait pas voir l'Angleterre et la France sur une même ligne. Il pourra bien à ce propos confirmer les ministres anglais dans la conviction où ils sont déjà, que jamais lui, le tsar, ne tendra la main à la France pour un traité d'alliance, traité que souhaitent tous les autres hommes d'État russes afin de partager la Turquie sans consulter ni l'Angleterre ni l'Allemagne; mais après? après? Ah! c'est là que le monde est enfermé derrière des palissades qui lui cachent la vue des choses. L'Angleterre ne donne aucune promesse éventuelle, l'Angleterre n'accepte aucune obligation éventuelle; parmi ses hommes d'État d'aujourd'hui, il n'en est pas un qui soit de force à concevoir au sujet de la Turquie une politique prévoyante, et à saisir la cognée par le manche ; mais s'il en existait un, celui-là serait obligé de réserver ses décisions

pour le moment de la crise, il ne pourrait pas les prendre en vue de l'avenir. Ainsi, en fin de compte, c'est un caprice de l'autocrate qui lui a inspiré la pensée de ce voyage, une audacieuse pensée, après tout ! »

Une audacieuse pensée, des allures triomphales, un voyage qui devait changer la politique de l'Europe, voilà ce que les esprits les plus sages avaient cru voir pendant le rapide passage du tsar à Berlin. C'était comme un éclair et un éblouissement. Voyez maintenant ce victorieux revenu de Londres à Saint-Pétersbourg et dictant à M. de Nesselrode le mémorandum qui doit masquer sa déroute. L'histoire diplomatique du XIXe siècle a désormais sa retraite d'Angleterre comme l'histoire militaire avait sa retraite de Russie, avec cette différence que l'une était toujours héroïque et que l'autre est légèrement ridicule.

CHAPITRE III

Voyage du roi Louis-Philippe à Windsor. — Départ du Tréport sur *le Gomer*. — Arrivée à Portsmouth (8 octobre 1844). — Discours du roi au maire, aux aldermen, aux bourgeois de la ville. — Arrivée à Windsor. Réception cordiale. — Visites à Twickenham, à Hampton-Court, à Claremont. — Journées des 11 et 12 octobre. — Le roi des Français reçu chevalier de l'ordre de la Jarretière. — Cérémonial gothique. — Le lord-maire et les aldermen de Londres venant saluer Louis-Philippe à Windsor. — Discours du roi. — Départ du roi (14 octobre). — Incidents. — Tempête. — Changement d'itinéraire. — La reine Victoria reçue à bord du *Gomer*, le 15 octobre. — Résultats de ce voyage de Louis-Philippe en Angleterre. — Confirmation de l'entente cordiale. — Injustice des partis en France. — C'est l'heure glorieuse du ministère Guizot.

Après la visite un peu timide de Frédéric-Guillaume IV, après la visite fastueuse du tsar Nicolas, on ne saurait imaginer un contraste plus grand que le voyage de Louis-Philippe à Windsor. Il n'y avait pas quatre mois que le tsar avait quitté l'Angleterre, lorsque le roi des Français débarqua dans Portsmouth. L'opposition des deux scènes n'en fut que plus dramatique. Là, du premier jour au dernier, malgré la splendeur des réceptions et l'éclat inaccoutumé de certaines fêtes, tout est simple, franc, naturel. De la part de l'illustre visiteur, il n'y a rien à cacher comme pour le roi Frédéric-Guillaume IV, rien

à étaler comme pour le tsar Nicolas. Frédéric-Guillaume IV était invité expressément à titre de parrain du prince de Galles, et, tout en s'attachant avec scrupule au caractère de sa mission, il avait essayé timidement et mystérieusement de faire un peu de politique. Le tsar Nicolas, sans aucune invitation, s'était annoncé lui-même, et, bruyant, familier, plein de verve et de brio, jouant avec un art merveilleux la candeur et le désintéressement, il avait tout fait pour détruire l'amitié de la France et de l'Angleterre. Louis-Philippe n'a aucune affaire subtile à dissimuler, aucune tentative équivoque à poursuivre; il vient dire à l'Angleterre ce qu'il dit sans cesse à la France et à l'Europe. Il n'a pas eu comme le tsar à s'inviter en personne, et on peut dire qu'il a reçu mieux encore qu'une première invitation; il a reçu au château d'Eu une visite qu'il va rendre au château de Windsor. Encore une fois, rien de plus simple. Tout cela est clair et limpide comme cette journée d'octobre où le *Gomer* appareillait dans le bassin du Tréport.

Ici encore, comme pour la visite de la reine au château d'Eu, il faut emprunter quelques lignes à M. Guizot. C'est un charme de voir cette plume austère tracer finement de si jolies marines. Notez que le grand lutteur parlementaire était malade, que tant de coups donnés et reçus avaient ébranlé sa frêle machine, que les médecins lui conseillaient de mettre largement à profit l'armistice d'automne; mais comment se fût-il privé de prendre sa part, comme il dit, dans une visite royale qui était la récompense de ses combats? Le 7 octobre 1844, il rejoignit le roi au

château d'Eu; le même soir, on s'embarquait au Tréport sur le *Gomer*.

« Ce n'est pas la seule fois, dit-il, que j'aie éprouvé la puissance des grands spectacles de la nature et des grandes scènes de la vie pour relever soudainement la force physique et remettre le corps en état de suffire aux élans de l'âme. Pendant la journée, le temps avait été sombre et pluvieux; vers le soir, le soleil reparut, la brise se leva; à six heures et demie, nous entrâmes, le roi, le duc de Montpensier, l'amiral de Mackau et moi, dans le canot de l'amiral de La Susse, qui franchit aussitôt la barre du Tréport et rama vers le *Gomer*, à l'ancre dans la rade avec deux autres bâtiments à vapeur, le *Caïman* et l'*Élan*, qui nous faisaient cortége. Il était déjà nuit, l'air était frais, les rameurs vigoureux et animés; le canot marchait rapidement; tantôt nous regardions en arrière, vers la rive où la reine, Madame Adélaïde, les princesses et leur suite, étaient encore debout, essayant de nous suivre des yeux sur la mer, à travers la nuit tombante, et de nous faire encore arriver leurs adieux; tantôt nous portions nos regards en avant, vers les bâtiments qui nous attendaient et d'où les cris des matelots montés dans les vergues retentissaient jusqu'à nous. Au moment où nous approchions du *Gomer*, les trois navires sur rade s'illuminèrent tout à coup; les sabords étaient éclairés; des feux du Bengale brillaient sur les bastingages, et leurs flammes bleuâtres se reflétaient dans les eaux légèrement agitées. Nous arrivâmes au bas de l'échelle; le roi y mit le pied; le cri de *Vive le roi!* retentit au-dessus

et autour de nous. Nous montâmes : une compagnie d'infanterie de marine était rangée sur le pont, présentant les armes; les matelots épars redoublaient leurs acclamations. Nous étions émus et contents. Les derniers arrangements se firent; chacun prit la place qui lui était assignée; les feux tombèrent, les lumières disparurent, les canots furent hissés; tout rentra dans l'obscurité et le silence; on leva l'ancre, et quand les trois navires se mirent en route, j'étais déjà couché dans ma cabine, où je m'endormis presque aussitôt, avec un sentiment de repos et de bien-être que depuis bien des jours je n'avais pas éprouvé[1]. »

Quelques heures plus tard, pendant que les hauts personnages reposaient, un des jeunes attachés du royal cortége, allant de sa cabine au tillac, notait les incidents de cette belle nuit et les retraçait ainsi pour e *Journal des Débats* : « Minuit. La mer est belle, la brise légère, on sent à peine le mouvement du navire; tout le monde dort, et le roi et ceux qui l'entourent. Les hommes de quart seuls veillent. On entend les pas de l'officier de quart, et aussi la voix du commandant qui rappelle la route, et celle du timonier qui lui répond. De temps en temps le ministre de la marine et l'amiral de La Susse paraissent sur le pont. Nous filons neuf nœuds. Le fanal royal est allumé dans la grande hune, et nous gardons un feu au haut du mât de misaine... » Le lendemain matin, mardi 8 octobre, vers 9 heures, le navire entrait dans le bassin de Portsmouth. Le roi prit son déjeuner à

1. Guizot. *Mémoires*, t. VI, p. 225-226.

bord. Peu de temps après, il reçut la visite et les hommages des amiraux anglais sir George Cockburne et Bowler, de lord Adolphus Fitz-Clarence, de M. le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France, accompagné de M. le comte de Jarnac et des autres secrétaires de l'ambassade, et des consuls français accrédités dans le Royaume-Uni.

C'est aussi à bord du *Gomer*, dans la rade de Portsmouth, que commença cette série de manifestations communales qui fut un des caractères particuliers de cette réception du roi des Français sur le sol britannique. Le maire, les aldermen et bourgeois de la ville, « sujets loyaux et affectionnés de leur très-gracieuse souveraine la reine Victoria », s'en vinrent les premiers, avec la permission expresse de la reine, exprimer à l'hôte auguste de la nation anglaise les sentiments que leur inspirait cette visite. Le roi leur répondit en anglais, et, parmi tant de cordiales paroles qui soulevèrent les applaudissements, on remarqua surtout cette déclaration : « Je pensais et je pense encore que le plus grand intérêt des deux nations, comme celui du genre humain, est la paix; que sans la paix il ne peut y avoir de prospérité véritable, pas plus pour nous que pour nos voisins; qu'il ne devrait point y avoir de jalousies nationales, et que, si elles ne peuvent être entièrement détruites, nous devrions du moins travailler toujours à y mettre un terme. » On savait que ce n'étaient point là des maximes de circonstance. La conversation familière qui suivit montra mieux encore quelle était la sincérité de ce langage. Au milieu des présentations et

des *shakehands*, le roi parlait aux bourgeois de Portsmouth en homme qui connaissait leur cité, qui appréciait leurs intérêts communaux, qui se rappelait leurs affaires, leurs entreprises, leurs édifices publics.

Et croyez-vous que ce premier *speech*, avec sa physionomie spéciale, fût seulement à l'adresse de Portsmouth? Non, certes ; il allait bien au delà de ses murailles. Dès le premier jour, dès la première heure, le roi recommandait à tous l'esprit d'humanité ; il mettait tous les Anglais en garde contre ces vieilles haines nationales qui, tout récemment encore, au sujet des affaires de Taïti, malgré les efforts de sir Robert Peel et de lord Aberdeen, avaient failli compromettre la paix du monde. Sans aucune allusion directe, est-il besoin de le dire? il enseignait une politique de justice et de concorde, il l'enseignait par ses remerciements comme par ses promesses, par la doctrine comme par l'exemple. Noble exposé de principes qui allait de Portsmouth à toute l'Angleterre, de l'Angleterre à la France, et de la France à l'Europe.

Vers dix heures, on signale le canot du prince Albert, qui s'avance à force de rames. Le prince arrive, il est accompagné du duc de Wellington, qui est là sur son domaine à titre de commandant des cinq ports. Ils montent à bord du *Gomer*. Le roi reçoit le prince en haut de l'escalier du navire et l'embrasse affectueusement; le vieux *Duc de fer* lui adresse ses hommages, puis, après les compliments et les *shakehands*, tous trois descendent dans le canot qui les emmène à terre. Là, des voitures de la cour les conduisent au chemin de fer dont le train spécial

se met en route immédiatement. A deux heures, on arrive à Windsor. Au bas du grand escalier du château se tenaient la reine Victoria et sa mère la duchesse de Kent; le premier ministre sir Robert Peel était auprès de Sa Majesté.

A propos du séjour de Louis-Philippe à Windsor, ne cherchons pas dans les notes de Stockmar des confidences singulières, des révélations inattendues, comme celles qu'il nous a fournies sur le roi de Prusse et l'empereur de Russie. Stockmar était parti pour le continent au mois de septembre 1844, deux ou trois semaines avant l'arrivée de Louis-Philippe en Angleterre. Était-ce une marque de son peu de sympathie pour la France? C'eût été en tout cas un manque de convenance envers ses augustes maîtres. Sans lui prêter plus de mauvais sentiments qu'il n'en avait à notre égard, il suffit de dire que, n'ayant pas de titre officiel et n'étant obligé à rien, il avait profité de sa liberté pour revoir son pays. Cette visite du roi des Français, il le savait d'avance, ne pouvait rien lui apprendre. Il n'y avait là aucune pensée secrète à deviner, aucun plan caché à découvrir. Sir Robert Peel ne lui aurait répété cette fois aucun entretien qui fût de nature à intéresser l'observateur politique, lord Aberdeen pas davantage. Les seules conversations politiques de ce voyage eurent lieu entre M. Guizot et les principaux hommes d'État anglais, whigs et tories, au sujet de cette question de droit maritime qui passionnait alors les deux pays.

Fallait-il absolument, pour assurer la répression de la traite des nègres, que les navires français pus-

sent être visités par la marine anglaise? Les Anglais réclamaient ce droit, en reconnaissant un droit réciproque aux autres puissances; les Français n'admettaient pas que la police du pavillon national pût être faite autrement que par l'autorité française. Tout à fait d'accord sur le fond, les deux peuples n'étaient divisés que sur la forme, mais cette division était arrivée à l'état aigu, et des deux côtés des clameurs hostiles retentissaient. Les deux gouvernements s'appliquaient à calmer les passions, à concilier les points de vue, à trouver le vrai *modus faciendi*. Voilà ce qui occupait encore M. Guizot dans ses entretiens de Windsor avec sir Robert Peel, le duc de Wellington, lord Aberdeen, lord Stanley, sir James Graham, tous membres du cabinet, comme avec le principal chef du parti whig, lord John Russell. Dans tout cela, rien de nouveau et surtout rien d'occulte; c'était la continuation à voix basse de ce qui s'était débattu à haute voix dans les deux parlements de France et d'Angleterre. Le baron de Stockmar n'avait donc à recueillir ici aucune des confidences qui donnaient pour lui tant d'intérêt aux précédentes visites. Son absence de Windsor à cette date, qu'il y ait pensé ou non, est un hommage à la sincérité de la politique française.

A défaut des récits confidentiels de Stockmar, les témoignages publics nous suffisent. Ils furent d'ailleurs aussi éclatants que variés. On a déjà vu dès le 8 octobre la démarche du maire, des aldermen et des bourgeois de la ville de Portsmouth; le même jour, le maire, les aldermen et les bourgeois

mune de Windsor, pareillement autorisés par la reine, vinrent rendre le même hommage au roi des Français. Les jours suivants, les visites faites par le roi à Twickenham, à Hampton-Court, à Claremont, lui valurent partout une réception enthousiaste. La reine et le prince Albert avaient voulu montrer à leur hôte les magnifiques environs de la résidence royale. Twickenham, qui appartenait alors au comte de Mornington, rappelait à Louis-Philippe le séjour qu'il y avait fait jadis, durant les années d'exil. Claremont, où était morte la princesse Charlotte, était restée la propriété du prince Léopold, devenu roi des Belges et gendre du roi des Français. Sur tout le parcours de ces promenades, dans toutes les communes, dans toutes les paroisses, des acclamations saluaient le passage du souverain libéral ami de la libérale Angleterre. C'était tout autre chose, il faut bien le reconnaître, que l'accueil de courtoisie extérieure fait récemment à l'empereur de Russie. Ceux qui racontaient ces détails dans les feuilles officielles et officieuses de Paris avaient raison alors de ne pas insister sur cette différence ; à trente-quatre ans de distance on est plus libre, et nous qui racontons une histoire si éloignée des crises et des préoccupations d'aujourd'hui, nous avons bien le droit d'affirmer, sans désobliger personne, que jamais contraste ne fut plus grand.

Parmi tant de manifestations qui marquèrent ces jours de fête, il suffit d'en signaler deux qui ont eu véritablement le caractère et l'éclat d'une victoire : ce sont les journées des 11 et 12 octobre.

La reine avait décidé que le roi Louis-Philippe serait reçu chevalier de l'ordre de la Jarretière. Le vendredi 11 octobre, à l'heure prescrite, tous les chevaliers de l'ordre présents à Windsor étaient rassemblés dans la salle des gardes, vêtus de leurs splendides costumes, étincelant d'or et de pierreries sous le manteau de velours bleu. On remarquait surtout le costume du marquis de Westminster, son justaucorps de velours pourpre tout chargé de ces diamants énormes qui ont leur histoire dans le livre des merveilles et qui ne paraissent qu'aux grands jours. De la salle des gardes, les chevaliers passèrent dans la salle du Chapitre où est le trône du souverain, et prirent place autour de la table séculaire. La reine était sur le trône. Le chancelier, placé à sa gauche, lut par son commandement un statut royal ordonnant que Sa Majesté le roi des Français serait proclamé chevalier de l'ordre de la Jarretière.

En conséquence, le roi est amené de ses appartements dans la salle du Chapitre. Il y est précédé du prince Albert et du duc de Cambridge. Devant eux marche un des officiers du Chapitre, le premier roi d'armes, qui porte les insignes de l'ordre sur un coussin de velours cramoisi. Quand le roi entre dans la salle, la reine et les chevaliers se lèvent. Il est prié de s'asseoir sur un fauteuil à droite du trône. La reine lui annonce qu'il a été reçu chevalier. Alors le roi d'armes s'agenouille aux pieds de la reine et lui présente la jarretière. La reine la prend, puis, assistée du prince Albert et du duc de Cambridge, elle l'agrafe à la jambe gauche du roi. Aussitôt le chanceli

et lit la formule des vieux âges : « En l'honneur du Dieu tout-puissant et en mémoire du bienheureux martyr saint Georges, attaché à la jambe pour sa gloire! Cette noble jarretière, porte-la comme le symbole de l'ordre le plus illustre qui ne doit jamais être oublié ni mis à l'écart, afin que par ce moyen tu puisses être admonesté d'être courageux, et qu'ayant entrepris une juste guerre dans laquelle tu seras engagé, tu puisses demeurer ferme, brave et vaillant, et triompher! » Le premier roi d'armes s'agenouille de nouveau et présente le ruban; la reine, avec les mêmes assistants, le place sur l'épaule gauche du roi, et le chancelier ajoute, continuant sa lecture : « Porte à ton cou ce ruban orné de l'image du bienheureux martyr et soldat béni du Christ, saint Georges. Marchant sur ses traces, puisses-tu sortir triomphant de toutes épreuves heureuses et malheureuses, en sorte qu'ayant vaincu hardiment tes ennemis du corps et de l'âme, tu puisses non-seulement tirer de la gloire de cette lutte passagère, mais encore être couronné de la palme de la victoire éternelle! »

Tous les rites accomplis, la reine donne l'accolade au nouveau chevalier, qui descend les degrés du trône, et, circulant autour de la table où siégeaient les membres de l'ordre, va recevoir leurs félicitations. Les chevaliers présents étaient Son Altesse Royale le prince Albert, Son Altesse Royale le duc de Cambridge, le duc de Rutland, le duc de Wellington, le marquis d'Anglesey, le duc de Devonshire, le marquis d'Exeter, le duc de Buccleugh, le marquis de Lansdowne, le marquis de Westminster, le duc de Beaufort, le duc

de Buckingham et le marquis de Salisbury, sans compter les officiers de l'ordre.

Voilà une des cérémonies de la vieille Angleterre. De ces gothiques traditions, la journée du lendemain nous ramène au centre le plus actif de l'Angleterre moderne. Nous étions hier au milieu de la cour d'Édouard III, nous voici en pleine Cité de Londres. Passé, présent, la fidélité la plus scrupuleuse aux anciens souvenirs et le sentiment le plus intense d'une vie nouvelle, n'est-ce pas là en deux mots tout le génie britannique?

Le roi, en partant pour l'Angleterre, avait décidé qu'il n'irait pas à Londres. C'était la reine qu'il venait voir, la reine et la famille royale, il voulait leur consacrer sans réserve le peu de temps dont il pouvait disposer. La visite qu'il avait reçue au château d'Eu devait être le modèle et la règle de sa visite à Windsor. Ce fut, comme on le pense, un grand désappointement pour les membres de la Cité de Londres. A Portsmouth, à Windsor, le maire, les aldermen et les bourgeois avaient pu présenter une adresse au roi des Français; Douvres comptait sur le même honneur, si le roi venait s'y embarquer pour retourner en France, et Londres, la grande cité, la vraie capitale du Royaume-Uni, n'aurait pas le droit d'inscrire un pareil souvenir dans ses annales! Le lord-maire et ses collaborateurs ne pouvaient en prendre leur parti. Que firent-ils? Le conseil fut convoqué extraordinairement; là, on proposa une chose inouïe, une chose qui ne s'était jamais vue et que chacun pourtant attendait : on proposa que les représentants de la Cit

sent à Windsor pour y présenter au roi des Français l'expression de leurs sentiments et de leurs vœux. On sait quels sont les priviléges et la juste fierté de la Cité de Londres; ce sont les rois qui vont à elle. La délibération ne fut pas longue. Le conseil, à l'unanimité des suffrages, décida qu'il se transporterait à Windsor auprès du roi Louis-Philippe.

Nous avons quelque peine à concevoir ce que cette manifestation offrait d'inusité, c'est-à-dire de hardi et de significatif. Les ministres de la reine en furent singulièrement frappés; ils le dirent eux-mêmes au roi, à M. Guizot, à l'amiral Mackau, à M. le comte de Sainte-Aulaire. Le samedi 12 octobre, quand on vit entrer dans la cour du château de Windsor cette longue suite de voitures, quand le lord-maire, les aldermen, les shériffs, les officiers, les conseillers municipaux en costume de cérémonie, et portant chacun les insignes de sa dignité, entrèrent dans la vieille résidence féodale, il n'y eut personne qui pût se défendre d'une grave émotion. De toutes les communes d'alentour, une foule immense était venue assister à ce spectacle si nouveau. Ce n'étaient pas la robe d'or et le grand collier du lord-maire, les robes écarlates des aldermen, les riches manteaux des conseillers municipaux qui causaient cet étonnement. Pour ceux qui connaissaient le sens et la force des traditions nationales, de dramatiques souvenirs se mêlaient aux impressions de surprise. La Cité de Londres dans le château de Windsor! La grande commune dans la forteresse de la royauté!

En vue d'une circonstance si extraordinaire, les

ministres avaient pensé que le discours du roi Louis-Philippe devait être préparé avec une attention spéciale. Le roi, disaient-ils, ne devait pas se fier à sa facilité habituelle; il fallait là des paroles qui, plus méditées, plus condensées, pussent retentir plus haut et porter plus loin. Combiné le matin même entre le roi et M. Guizot, qui tenait la plume, le discours fut traduit en anglais par le comte de Jarnac. Ce n'est pas tout : la reine et le prince Albert passèrent une demi-heure dans le cabinet du roi à revoir cette traduction. Curieux détails, qui n'ont pas seulement la grâce d'une affaire intime arrangée en famille, puisqu'ils nous montrent surtout le grand intérêt de cette démarche faite par la Cité de Londres, et le prix que la reine y attachait.

Une circonstance d'un autre genre fit ressortir encore la cordialité de la réception faite en Angleterre au roi des Français. Le départ de Louis-Philippe avait été fixé au lundi 14 octobre. La reine et le prince s'étaient promis d'accompagner leur hôte jusqu'à Portsmouth, où le roi devait leur offrir à dîner sur le *Gomer*. Malheureusement une tempête épouvantable dérangea tout ce programme. Quand on fut arrivé sur la ligne du chemin de fer à la station de Clarence-Victualling-Yard, l'orage était si violent, les rafales si furieuses, qu'il fallut s'arrêter. Le royal cortége se réfugia dans les appartements de M. Grant, garde-magasin de la voie. C'est là qu'un dîner fut préparé à la hâte, c'est là aussi qu'eut lieu un conseil sur le parti à prendre. Fallait-il retarder le départ? Si le roi tenait à partir pour ne pas causer d'inquiétude à la reine Amélie,

fallait-il s'obstiner à suivre le chemin de Portsmouth ou se diriger vers Douvres? De Portsmouth, le roi serait allé aborder au Tréport, c'est-à-dire à une faible distance du château d'Eu; mais la tempête aurait-elle permis au navire de prendre la mer, et, une fois en mer, une fois la traversée accomplie, aurait-il abordé sans peine sur cette partie des côtes de la Manche? L'ouragan sévissait moins fort du côté de Douvres; de Douvres à Calais, on avait aussi bien moins de retards à craindre. Cet avis prévalut. Les adieux se firent à Clarence dans la maison du garde-magasin, puis le roi, reprenant la route qu'il avait déjà faite, partit dans la soirée pour Londres, prit le chemin de fer de Douvres, arriva dans la ville vers le milieu de la nuit, reçut encore le matin le corps municipal, s'embarqua pour Calais sur le bateau à vapeur le *Nord*, et toucha la terre de France dans l'après-midi du 15 octobre.

Eh bien, savez-vous ce qui se passait à Portsmouth, tandis que le roi quittait l'Angleterre à Douvres? La reine Victoria, profitant d'une éclaircie après les adieux, avait poursuivi son voyage jusqu'au port où le vaisseau français devait la recevoir la veille. Le 15, à neuf heures du matin, elle se rendit à bord du *Gomer*. L'amiral La Susse lui en fit les honneurs. L'étendard royal fut hissé au grand mât. Les bâtiments français à l'ancre dans la rade saluèrent l'arrivée de la reine par des salves d'artillerie auxquelles les bâtiments anglais répondirent. La reine et le prince daignèrent accepter le déjeuner que leur offrit l'amiral. Si le roi manquait au repas, son souve-

nir y présidait. Improvisation toute gracieuse! Ce fut comme une dernière fête en l'honneur de la France, un dernier *shakehand* après les adieux précipités de la veille.

L'histoire ne se fait bien qu'à distance. Trop de passions défigurent la vérité à l'heure où les événements se produisent. Instruits par les notes de Stockmar sur le véritable sens des trois visites royales que nous venons de raconter, l'idée nous est venue de chercher dans les journaux du temps l'opinion des publicistes quotidiens sur la réception de Louis-Philippe à Windsor. Évidemment, si l'on avait su le fond des choses comme nous le savons aujourd'hui, si l'on avait pu comparer impartialement la visite de Louis-Philippe avec celles de Frédéric-Guillaume IV et de Nicolas Ier, des publicistes français n'auraient eu qu'à se réjouir. Est-il possible de demander aux partis un tel sentiment de l'équité? La passion politique altère tout, dénature tout, elle ne voit que ce qu'elle veut voir; ces journées d'octobre 1844, si glorieuses pour la France, ne furent aux yeux de l'opposition que la preuve de son abaissement. La France, à l'entendre, était la vassale de l'Angleterre. C'était le vassal humblement soumis que l'altier suzerain avait accueilli avec bienveillance. La politique de la paix à tout prix recevait le salaire de ses œuvres. Qu'on se représente ce noble thème développé à outrance par des plumes venimeuses; voyez-vous d'ici les factions rivalisant à ce sujet d'éloquence et de patriotisme? Il n'y avait pas une adresse des communes britanniques, pas une réponse du roi Louis-Philippe, pas une démarche de la reine

Victoria et du prince Albert qui ne devînt, à l'aide d'interprétations perfides, la preuve de l'inféodation de la politique française aux intérêts de l'Angleterre.

Qu'on se représente en même temps les déclamations de la presse officieuse, la défense aussi passionnée que l'attaque, la glorification sans mesure en face du dénigrement à outrance, parfois même les affirmations décevantes du gouvernement répondant aux clameurs mensongères de l'opposition. Ici, dans le camp des assaillants, on s'acharnait à tromper l'opinion; là, dans les rangs du pouvoir, on ne prenait pas garde qu'on se trompait soi-même. Se tromper soi-même, grand danger pour certains esprits plus sensibles aux apparences qu'attentifs aux réalités de la vie publique. Qu'arriva-t-il, en effet, tandis que le fanatisme doctrinaire s'exaltait à froid pour tenir tête au fanatisme légitimiste et démocratique? Les bonnes dispositions réciproques des deux gouvernements de France et d'Angleterre furent si bien transformées par certains hommes d'État en des garanties infaillibles, que l'infatuation et la raideur s'accoutumèrent à prendre la place de la vigilance et de la souplesse, c'est-à-dire de la vraie politique.

Oh! comme tout cela paraît également éloigné de la vérité, à qui vient de comparer sans parti pris les trois visites royales! La vérité, c'est que la France de 1830, en dépit des vieilles haines, inspirait des sympathies à l'Angleterre de 1688, et que ni Frédéric-Guillaume IV, malgré son autorité morale, ni le tsar Nicolas Ier, malgré son prestige, n'avaient pu ébranler cette confiance. Cette heure est l'heure glorieuse du

ministère Guizot. Louis-Philippe, dans sa visite à la reine Victoria, vient de consolider l'entente cordiale des deux pays, sans que ni l'un ni l'autre ait eu un sacrifice à faire. Il ne reste plus qu'à maintenir cette amitié, à poursuivre ensemble les grands buts, à éviter les froissements sur les choses de second ordre. Nous ne parlons ici que du dehors, les affaires du dedans exigeaient de bien autres conditions et supposaient une vigilance bien autrement active.

On ne peut se défendre d'une sérieuse impression, quand on a pris plaisir à revivre par l'étude au milieu de cette période si rapprochée de nous et déjà si profondément oubliée, si singulièrement méconnue. Toutes les personnes souveraines qu'y rassemble l'histoire, une seule exceptée, ont disparu de la scène. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, l'empereur de Russie Nicolas Ier, le roi des Français Louis-Philippe Ier, sont morts depuis longtemps. Seule, l'auguste souveraine qui les a reçus tour à tour à Windsor est encore assise sur le trône où elle est montée il y a bien près de quarante ans. Que de révolutions depuis cette date! que de changements dans la destinée des États! Nous avons pu parler librement d'un roi de Prusse, d'un empereur de Russie, d'un souverain de la France, d'une reine de la Grande-Bretagne, sans que nos appréciations sur ces crises d'autrefois fussent gênées en rien par les crises d'aujourd'hui. Du passé au présent, qu'y aurait-il à conclure? des abîmes les séparent. Qu'on ne voie donc pas dans ces pages autre chose que ce qu'elles renferment. Les événements que nous venons de raconter

n'offrent plus qu'une valeur historique, ils n'ont point de rapport avec les circonstances présentes. Nous n'avons certes aucune raison de nous défier encore de la Russie, aucune raison d'oublier notre ancienne entente avec l'Angleterre. L'intérêt de la France comme l'intérêt du genre humain nous obligent désormais à essayer de concilier l'Angleterre et la Russie, afin que si la lutte locale des Slaves et des Turcs, des races chrétiennes d'Orient et des races musulmanes, ne peut être évitée, on s'efforce au moins d'empêcher une guerre générale qui serait le bouleversement du monde.

LIVRE HUITIÈME.

LES MARIAGES ESPAGNOLS.

La réception du roi Louis-Philippe au château de Windsor, cette réception qui, rapprochée de la visite du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV et de la visite du tsar Nicolas Ier, a vraiment l'éclat d'une victoire, nous a suggéré cette conclusion toute naturelle : il ne reste plus qu'à maintenir cette amitié, à poursuivre ensemble les grands buts, à éviter les froissements sur les choses de second ordre. C'est un programme qui s'offre de lui-même à l'esprit, et un programme si simple que l'exécution en semble assurée d'avance. D'où vient donc que dans les années qui suivent, cette amitié se trouble, des visées particulières se substituent aux grandes questions communes, des intérêts de second ordre font oublier l'intérêt permanent des deux pays? d'où vient, dis-je, que deux années à peine après ces radieuses journées d'octobre 1844, au mois d'octobre 1846, l'entente cordiale est détruite?

Ce n'est pas seulement l'entente cordiale qui est

détruite, ce n'est pas seulement la froideur qui succède à l'affection, la défiance à la sympathie; les meilleurs esprits de l'Angleterre se demandent avec inquiétude si la guerre ne va pas éclater au premier jour. L'éditeur des *Mémoires* de Stockmar a trouvé dans ses papiers la note extraordinaire que voici : « 19 février 1847. J'ai eu hier une longue conversation avec Peel. Il ne croit pas au maintien de la paix. Il trouve une hostilité ouverte dans les discours de Guizot et de Broglie. » Quoi! un discours de M. le duc de Broglie, un discours de M. Guizot, au mois de février 1847, ont pu produire une telle impression sur le grand et sage esprit de sir Robert! Que se passe-t-il donc à cette date, et de quels discours est-il question?

Il s'agit de la discussion du projet d'adresse par la Chambre des pairs au mois de janvier, par la Chambre des députés au mois de février 1847, et particulièrement du long débat que souleva le paragraphe 3 relatif aux mariages espagnols.

Cette affaire, qui a tant ému l'Angleterre et la France dans les deux dernières années du règne de Louis-Philippe, a déjà été exposée sous bien des formes. Des deux côtés du détroit, bien des documents authentiques ont été mis au jour par les deux gouvernements. Sans parler des ardentes batailles parlementaires de Paris et de Londres, il suffit de rappeler les papiers d'État publiés à cette occasion par le *Foreign Office* et l'important récit donné par M. Guizot au huitième volume de ses *Mémoires*, récit qu'il avait préparé avec autant de précision que de force dans

ses belles études sur la vie politique de sir Robert Peel[1]. Des informations d'un autre ordre, des correspondances royales non destinées à la publicité, des lettres intimes de la famille du roi Louis-Philippe, ont été trouvées aux Tuileries après le 24 février 1848, ou recueillies çà et là parmi les épaves de la monarchie de juillet. De toutes ces pages dispersées par l'ouragan et que des mains trop adroites ont rassemblées[2], les plus intéressantes, à mon avis, ce sont les pièces qui se rapportent de près ou de loin à l'histoire des mariages espagnols.

Les *Mémoires* de Stockmar ajoutent-ils quelque chose à ces renseignements? Non, le conseiller de la reine Victoria n'a point de révélations à fournir sur une affaire débattue au grand jour de la Chambre des lords et de la Chambre des communes; il nous apporte seulement ses appréciations personnelles sur le rôle des principaux acteurs. Au milieu de ces contradictions passionnées, il y a un point tout particulièrement aigu et douloureux. Ce n'est plus une question politique, c'est une question d'honneur. Le roi Louis-Philippe a-t-il manqué à sa parole? M. Guizot a-t-il joué la comédie? est-ce le gouvernement français qui a failli être dupe, et qui, dégagé de ses promesses par

1. Voyez, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1856, *Sir Robert Peel,* quatrième partie, par M. Guizot.

2. *Revue rétrospective, ou Archives secrètes du dernier gouvernement,* 1830-1848, 1 vol. in-4°; Paris, mars 1848. — Je dis *des mains trop adroites,* puisqu'il est certain que les éditeurs ont supprimé beaucoup de choses qui pouvaient compromettre leurs amis politiques. On fait d'ordinaire ces publications-là pour insulter à un gouvernement tombé, et presque toujours, si elles se faisaient sincèrement, elles ne nuiraient qu'aux éditeurs eux-mêmes ou aux gens de leur parti.

la mauvaise foi de l'Angleterre, n'a plus consulté que ses intérêts propres, sans se soucier de l'entente cordiale? Est-ce le gouvernement anglais qui, par ses manœuvres perfides, a poussé la France à bout et l'a obligée à cette éclatante rupture? voilà le problème. Stockmar le résout à sa manière, et le fils de Stockmar, appuyé sur les notes de son père, intervient dans le débat avec une telle ardeur qu'il y a là pour ainsi dire une question toute nouvelle. Il faut donc reprendre le litige à ce point de vue de l'honneur des deux gouvernements et des deux cours. S'il y a des coupables, quels qu'ils soient, l'impartiale histoire doit les faire connaître.

Est-il besoin de dire que les augustes personnes dont le nom va être si souvent prononcé, la reine Isabelle et le roi son époux, le duc de Montpensier et l'infante Luisa-Fernanda, sont tout à fait en dehors de ce débat? Quand M. de Stockmar, aujourd'hui comme il y a trente ans, discute la vieille question des mariages espagnols et nous oblige à le suivre sur ce terrain, ce n'est pas de ces mariages mêmes qu'il s'agit; il s'agit uniquement des procédés réciproques de l'Angleterre et de la France, il s'agit de savoir qui est responsable de la rupture de l'entente cordiale.

CHAPITRE PREMIER.

Mariage de la jeune reine d'Espagne Isabelle II avec son cousin le duc de Cadix, et de l'infante sa sœur avec le duc de Montpensier (18 octobre 1846). — Importance de cet événement. — État général de l'Espagne. — Retour sur les circonstances qui ont amené ces mariages. — Histoire des négociations. — Situation primitive. — Principes très-arrêtés du roi des Français. — Prétendants à la main de la reine d'Espagne. — Un prince de la maison de Cobourg soutenu secrètement par la cour d'Angleterre. — Système de Louis-Philippe. — Système du prince Albert.

Le 18 octobre 1846, le *Moniteur universel* contenait une longue description des deux mariages royaux célébrés huit jours auparavant à la cour de Madrid. La jeune reine d'Espagne, Isabelle II, venait d'épouser son cousin germain don François d'Assise, duc de Cadix, fils aîné de l'infant François de Paule, — et sa sœur, l'infante Maria-Luisa-Fernanda, venait d'épouser le plus jeune des fils du roi Louis-Philippe, le prince Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier.

A en croire la feuille officielle, c'était là un événement du premier ordre dans l'histoire de la monarchie de juillet. Le récit, quoique tracé avec mesure, révélait un sincère enthousiasme. D'ailleurs, sans parler ni du cérémonial éclatant, ni de l'émulation des vieilles

races nobles, ni de tout ce que les coutumes nationales ajoutent à la splendeur de ces royales fêtes, que de motifs pour y prendre intérêt! Comment ne pas être touché de la situation des personnes et des espérances du pays? La jeune reine, née le 10 octobre 1830, se mariait le jour même où elle accomplissait sa seizième année, le 10 octobre 1846; son mari, qui se trouvait doublement son cousin germain, étant fils d'une sœur de sa mère et d'un frère de son père, était âgé de vingt-quatre ans à peine. L'infante Fernanda allait avoir quinze ans, le duc de Montpensier n'en avait pas vingt-deux. Au point de vue extérieur, tout ici respirait la jeunesse, et il n'y avait en jeu que des affections de famille.

En outre, que de garanties pour le bonheur de l'Espagne! La jeune reine n'était encore qu'un enfant de trois ans lorsque le 29 septembre 1833 elle avait succédé à son père le roi Ferdinand VII, en vertu de l'ordre de succession légitime établi par la coutume du royaume et confirmé par le décret royal du 29 mars 1830. On sait avec quelle ardeur cet ordre fut contesté dès le lendemain de la mort de Ferdinand VII. Don Carlos, infant d'Espagne, frère puîné du feu roi, invoqua la loi salique, apportée en Espagne, disaient ses partisans, par la dynastie des Bourbons, et se considéra dès lors comme l'héritier légitime de la couronne. Cependant Isabelle, proclamée reine d'Espagne à Madrid le 2 octobre 1833, avait été placée sous la tutelle de sa mère Marie-Christine, nommée régente du royaume. Ce fut le signal de la guerre civile, — non pas guerre de famille seu-

lement, l'oncle d'un côté, la nièce de l'autre, — mais guerre de deux partis, — les absolutistes poussant au combat l'indolent don Carlos, les libéraux s'attachant à la cause d'Isabelle et de la régente, sa mère. Est-il besoin de peindre les orages de cette minorité, les perpétuelles vicissitudes de la lutte, tantôt les carlistes marchant sur Madrid et le trône d'Isabelle menacé, tantôt les vainqueurs prenant la fuite et les vaincus revenant à la charge, la défaite d'hier réparée par l'avantage d'aujourd'hui, l'impétueuse poussée du matin amenant la reculade du soir, rien de fait, nulle relâche, nul résultat, une interminable partie d'échecs, aussi meurtrière que fantasque, enfin, après six années d'alternatives sans nombre, l'insurrection réduite à néant par l'incapacité de don Carlos et la mort de son principal champion, l'intrépide Zumalacarréguy, le prétendant obligé de chercher un refuge en France, Espartero écrasant dans les provinces basques et aragonaises les derniers restes de l'absolutisme? Est-il besoin de montrer aussi, après cette victoire de 1839, la division introduite parmi les vainqueurs, les modérés et les exaltés aux prises, Marie-Christine destituée de ses hautes fonctions par les Cortès, Espartero investi de la régence, le successeur de Marie-Christine renversé à son tour, puis, sa déchéance prononcée, les Cortès, au lieu d'élire un autre régent, proclamant la majorité d'Isabelle âgée seulement de douze ans et demi?

Sans entrer dans le détail de ces événements, il suffit de les rappeler pour faire comprendre l'intérêt immense que présentait le mariage futur de la

jeune reine. Il s'agissait de la pacification de l'Espagne. Soutenu mollement par les modérés, attaqué sans relâche par les exaltés, le gouvernement d'Isabelle avait besoin de compter sur une grande puissance étrangère. A qui devait-il demander ce patronage? A la France ou à l'Angleterre? Telle était la question.

On entrevoit à ce seul exposé le conflit qui va surgir. La France ne saurait être désintéressée dans une pareille affaire; sans y être engagée aussi directement, l'Angleterre, selon les circonstances, aura des objections graves à présenter. La France de 1830, gouvernée par un roi de la maison de Bourbon, pouvait-elle consentir à ce qu'une reine d'Espagne, une Bourbon, fût mariée à un prince d'une maison étrangère? Non, certes. Un sentiment de famille, parfaitement d'accord avec l'intérêt politique, devait inspirer Louis-Philippe, et, pourvu que l'affaire fût conduite d'une main délicate, il était impossible de ne pas apprécier les raisons vraiment royales qui lui dictaient ses résolutions. D'autre part, l'Angleterre pouvait-elle permettre que l'Espagne fût trop étroitement unie à la France, que le mari de la reine d'Espagne fût un prince français, qu'un fils du roi Louis-Philippe, partageât la fortune d'Isabelle? Pas davantage. Des deux côtés, il y avait un principe à maintenir et des concessions à faire.

Les notes de Stockmar nous apprennent que dès l'année 1840, la reine d'Espagne n'ayant encore que dix ans, le gouvernement français se préoccupait déjà de son mariage. Lord Palmerston étant venu à Paris

vers la fin de cette année, M. Guizot s'entretint avec lui des affaires générales de l'Europe, et, arrivé au chapitre de l'Espagne, dit simplement ces mots : « La reine épousera Cadix, ensuite Montpensier épousera l'infante. » Cadix, c'était le duc de Cadix, don Françoise d'Assise, fils aîné de l'infant don François de Paule, celui qui en effet épousa la reine six ans plus tard, le 10 octobre 1846, le même jour que le duc de Montpensier épousa l'infante Luisa-Fernanda. La forme de cette déclaration : « La reine épousera Cadix, ensuite Montpensier épousera l'infante », atteste que ce plan venait du roi Louis-Philippe. M. Guizot ne se serait pas exprimé aussi familièrement s'il eût parlé en son nom propre ; il répète, cela est évident, les mots employés par le roi, et c'est le roi lui-même que nous entendons. Là-dessus, — toujours suivant le récit de Stockmar, — lord Palmerston annonça les objections que l'Angleterre serait obligée de faire à ce projet : « Fort bien, disait-il, c'est un Bourbon d'Espagne, d'après votre plan, qui épousera la reine d'Espagne; mais si la reine vient à mourir? si elle meurt sans postérité? Pouvons-nous admettre qu'un Bourbon de France épouse la sœur de la reine d'Espagne, celle qui lui succéderait en cas de malheur? » A quoi M. Guizot aurait répondu avec une merveilleuse assurance : « La reine aura des enfants et ne mourra point. »

Ce pronostic de M. Guizot, pour le dire en passant, s'est réalisé de tout point. L'enfant dont il parlait est devenue femme, elle a eu beaucoup d'enfants, elle vit encore, et si elle ne règne plus sur l'Espagne depuis la révolution de septembre 1868, c'est son fils, le

prince Alphonse, que les Cortès espagnoles, après avoir essayé de la république, après avoir tenté ensuite de substituer la maison de Savoie à la maison de Bourbon, sont allés chercher en exil pour lui rendre le trône de sa mère. Ce n'est pas là ce qui nous frappe le plus dans ce singulier entretien de M. Guizot et de lord Palmerston. L'entretien a-t-il eu lieu tel qu'il est raconté? Les deux illustres interlocuteurs ont-ils tenu le langage qu'on leur prête? Je sais bien que c'est un point difficile à élucider, puisqu'ils sont morts l'un et l'autre. Lord Palmerston et M. Guizot auraient pu seuls contrôler les assertions de Stockmar, et il est certain qu'on ne trouve aucune trace de ce fait ni dans les *Mémoires* de notre compatriote, ni dans les biographies de l'homme d'État anglais. Cependant, est-il admissible qu'on invente de pareilles choses ? N'est-il pas probable que Stockmar, toujours attentif, toujours aux écoutes, aura recueilli ce détail, soit de Palmerston lui-même, soit de l'un de ses confidents, et qu'il l'aura noté au passage, comme il faisait souvent, sans en soupçonner toute la valeur? Cette valeur est grande, on le verra par la suite de notre récit. Les paroles de M. Guizot, si elles ont été prononcées en 1840, réduisent à néant les accusations chicanières de Stockmar commentées et envenimées par son fils. Je retiens donc la note comme acquise au procès.

C'est en 1841 que les cabinets de Londres et de Paris commencèrent à s'occuper du mariage de la jeune reine. Les conversations du moins devinrent plus sérieuses, plus précises ; on ne se borna plus

à des paroles fortuites comme dans l'entretien de lord Palmerston avec M. Guizot. Le roi Louis-Philippe, sans avoir encore arrêté les détails de son plan de conduite, avait fixé des règles générales dont il était résolu à ne pas se départir. Le fils du baron de Stockmar, éditeur de ses *Mémoires*, prétend que le roi des Français avait conçu l'idée de marier la reine d'Espagne avec un de ses fils, que le prince destiné par lui à cette alliance était le duc d'Aumale et qu'il s'en était ouvert à la reine Marie-Christine. Quelles sont ici les autorités de M. Ernest de Stockmar? Je ne sais; Louis-Philippe a toujours affirmé le contraire, M. Guizot a toujours répété l'affirmation du roi avec des détails qui ne laissent prise à aucun doute. Une lettre du roi à M. Guizot, citée dans les *Mémoires* de ce dernier, contient ces paroles expresses : « Quand j'ai dit à lord Cowley, pour la trentième fois, que je n'avais jamais eu le moindre attrait pour cette alliance et que tous mes fils y étaient également contraires, lord Cowley m'a répété avec une insistance que je vous ai même signalée : *Your Majesty always said so*[1]. »

La seule chose qui ait pu induire en erreur M. Ernest de Stockmar, c'est qu'à cette date, en 1841, il y avait en Espagne un parti nombreux, actif, qui désirait manifestement le duc d'Aumale. L'éclat militaire du jeune officier de l'armée d'Afrique avait excité en sa faveur des sympathies ardentes. Il est impossible d'étudier l'histoire des mariages espagnols sans rencontrer ce parti et ce projet jusqu'à la veille même du jour

1. « Votre Majesté m'a toujours parlé ainsi. » Voyez M. Guizot, *Mémoires*, t. VIII, p. 109.

où est décidé le mariage du duc d'Aumale avec une autre princesse de la maison de Bourbon, Marie-Caroline-Auguste, princesse des Deux-Siciles, fille du prince Léopold de Salerne. C'est le 25 novembre 1844 que fut célébré ce mariage; or, de 1841 à 1844, Louis-Philippe ne cesse de repousser les tentations qui lui viendraient de Madrid. Il écrit à M. Guizot le 1er novembre 1841 : « En vérité, c'est bien le cas de dire à ceux qui seraient tentés de se quereller aujourd'hui pour la main d'Isabelle II : avant de se disputer le trône d'Espagne, il faut savoir s'il y aura en Espagne un trône à occuper. » C'était sous la régence d'Espartero qu'il s'exprimait de la sorte; après la chute du régent (29 juillet 1843), il tiendra encore le même langage, comparant les affaires d'Espagne aux cylindres mouvants des grandes usines. Malheur à qui ne se défie pas de l'engrenage! Les dents de la machine emportent et broient tout ce qui s'y introduit.

Un de ces engrenages qu'il redoutait par-dessus tout, c'était la nécessité de répondre à une ouverture qui lui serait faite par le cabinet de Madrid au sujet du duc d'Aumale. Décidé à refuser cette demande, il ne se dissimulait pas les inconvénients et même les dangers de son refus. Ne serait-ce pas blesser l'Espagne, irriter son orgueil, la rejeter du côté de l'Angleterre? Le but à poursuivre, c'était donc que cette demande ne se produisît pas; telle était la constante préoccupation du roi. Seulement, quel était le *modus faciendi?* Comment faire entendre au cabinet de Madrid qu'on voudrait voir ce projet abandonné? Il n'est pas facile d'insinuer ces choses-là sans courir

les risques d'un peu de ridicule. « Je sens l'embarras, écrivait le roi à son ministre; on ne refuse que ce qui vous est offert, ou bien on s'expose à s'entendre dire : Mais, vraiment, qui vous a dit qu'on songeait à vous? » Fort bien, tout cela n'est que trop juste; permettra-t-on cependant que les Espagnols se laissent entrainer à faire leur démarche, « dans la présomption qu'une offre nationale de l'Espagne exclurait la possibilité d'un refus et forcerait l'acceptation? » Non, conclut le roi après cette curieuse délibération avec lui-même, non, « il faut instruire nos agents pour écarter et faire avorter autant qu'ils pourront toute proposition relative à mon fils ».

Il est regrettable que M. Ernest de Stockmar n'ait pas étudié plus attentivement sur ce point le dernier volume des *Mémoires* de M. Guizot; à moins que son siége ne fût fait d'avance, il aurait renoncé au système sur lequel reposent ses chicanes et ses accusations. Admettons que le roi Louis-Philippe, au début de la question, ait songé un instant à marier la reine d'Espagne avec le duc d'Aumale, il n'aura guère tardé à s'apercevoir qu'un tel projet rencontrerait de la part de l'Angleterre une résistance inflexible. Esprit sage, intelligence pratique, il y aura donc renoncé immédiatement. Bien plus, pour effacer toute trace, pour détruire tout soupçon de ce qui n'avait pu être chez lui qu'une pensée fugitive, c'est à dater de ce moment qu'il eut soin de déclarer très-haut les résolutions dont nous venons de parler. Il y revenait sans cesse et de la façon la plus nette. Dira-t-on que les déclarations publiques ne peuvent jamais contenir la

vérité tout entière, qu'elles laissent toujours une porte ouverte aux événements, une part à l'imprévu, et que les secrètes ambitions du roi comptaient bien sur ce secours? M. Guizot répond d'une façon péremptoire: « Ce n'est pas dans des documents officiels, dans des entretiens avec les diplomates étrangers, c'est dans la correspondance intime et confidentielle du roi Louis-Philippe avec moi que je trouve ces témoignages positifs de sa ferme et spontanée résolution de ne pas rechercher, de ne pas accepter le trône d'Espagne pour l'un de ses fils, pas plus qu'en 1831 il n'avait accepté le trône de Belgique pour M. le duc de Nemours. Il sacrifiait, sans hésiter, à l'intérêt général d'une vraie et solide paix européenne, tout intérêt d'agrandissement personnel et de famille[1]. »

En revanche, dès que le roi eut renoncé pour un de ses fils à la couronne d'Espagne, il proclama non moins haut le principe qui devait diriger en cette affaire la politique de la France; il fallait que le mari de la jeune reine fût un Bourbon de la descendance de Philippe V. Sur un trône où un petit-fils de Louis XIV avait assis une dynastie nouvelle, la France ne pouvait souffrir un prince de race étrangère. C'était pour elle une question d'honneur encore plus qu'un intérêt politique. La maison de Bourbon avait bien des maris à offrir à la jeune reine : des princes de Naples, des princes de Lucques, les fils de don Carlos ou les fils de don Francisco; la France n'en excluait aucun, elle excluait tous les autres candidats, quels qu'ils pussent être.

1. Guizot, *Mémoires*, t. VIII, p. 110.

Dans le temps même où se débattaient ces questions, on vit apparaître d'une façon mystérieuse la candidature qui a le plus contribué à faire de toute cette histoire un imbroglio inextricable. Un cousin du prince Albert, un neveu du roi des Belges, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha, avait épousé en 1836 la reine dona Maria de Portugal, fille du roi dom Pedro, et ce mariage, combattu secrètement, assure-t-on, par la politique française, avait été décidé surtout par l'influence de lord Palmerston, chef du *Foreign Office* dans le ministère Melbourne. Le roi de Portugal avait un frère, le prince Léopold, jeune homme de bonne mine et d'esprit cultivé. Est-ce l'époux de dona Maria qui conçut le projet de marier son frère à la reine Isabelle? Espérait-il que le gouvernement anglais, si favorable au mariage d'un Cobourg avec la reine de Portugal, montrerait les mêmes dispositions au sujet de la couronne d'Espagne? Il avait eu pour lui en 1836 la protection de son oncle le roi des Belges; pensa-t-il que son frère, en 1841, ajouterait à ce patronage l'appui de son cousin le prince Albert et la haute autorité de la reine Victoria? Toute cette affaire est très-obscure.

M. Guizot nous apprend dans ses *Mémoires* que l'idée de marier le prince Léopold à la reine Isabelle se produisit en effet vers l'année 1841. A qui vint-elle d'abord? Par qui fut-elle mise en avant? Il déclare qu'il ne saurait le dire. M. Ernest de Stockmar, qui parle ici d'après les notes de son père, prétend que les premières ouvertures faites à ce sujet seraient venues de Marie-Christine elle-même. Marie-Christine,

assure-t-il, quoique très-favorable à un prince français, soit pour la reine Isabelle, soit pour l'infante Luisa-Fernanda, aurait fait insinuer plusieurs fois à la cour d'Angleterre qu'elle marierait volontiers la reine sa fille à l'un des princes de Saxe-Cobourg. Elle avait indiqué d'abord parmi ces princes celui qui tenait la première place, le duc Ernest, héritier présomptif du duc régnant, le frère aîné du prince Albert; puis, voulant simplifier la question, elle avait désigné le cousin du duc héritier, le prince Léopold, le plus jeune frère du roi de Portugal[1]. Seulement, s'il faut en croire Stockmar, ces ouvertures n'auraient pas fait la moindre impression sur le gouvernement anglais. Aucun homme d'État ne les eût prises au sérieux. On inclinait plutôt à penser que Marie-Christine, en tenant ce langage, agissait d'accord avec le roi Louis-Philippe; pour la

1. La maison de Saxe-Cobourg-Gotha, cette maison *si rapidement ascendante,* comme dit M. Guizot, se divisait alors en plusieurs branches. Il y avait d'abord la branche régnante, dont le chef à cette date était le duc Ernest Ier. Le duc Ernest Ier avait deux fils, l'un qui lui succéda en 1844 sous le nom d'Ernest II, l'autre le prince Albert, qui épousa en 1840 la reine Victoria. Ensuite venait la branche cadette, celle du prince Ferdinand, frère du duc Ernest Ier, qui avait trois fils et une fille. L'aîné de ses fils, le prince Ferdinand, est celui qui en 1836 était devenu roi de Portugal et des Algarves par son mariage avec dona Maria; le second, le prince Auguste, épousa en 1843 la princesse Clémentine d'Orléans, fille du roi Louis-Philippe; le troisième est le prince Léopold, dont il est question dans notre récit. La fille du prince Ferdinand, sœur des princes que nous venons de nommer, est la princesse Victoire, qui avait épousé le duc de Nemours en 1840. — Enfin, la troisième branche est celle du prince Léopold, fondateur du royaume de Belgique. — Ces trois frères, le duc Ernest, le prince Ferdinand, le prince Léopold, dont la descendance occupe les trois trônes d'Angleterre, de Belgique et de Portugal, avaient deux sœurs, l'une, la princesse Julienne, l'aînée de toute la famille, mariée très-malheureusement en 1796 au grand-duc Constantin de Russie et divorcée en 1820; l'autre, la princesse Victoria, qui est devenue la duchesse de Kent, mère de la reine d'Angleterre.

:eine douairière d'Espagne et pour le roi des Français, ınis d'une si cordiale amitié, c'était un moyen de ɔénétrer les sentiments de l'Angleterre, de voir clair lans son jeu, de lui dérober son secret, s'il y en ıvait un.

Il n'y avait pas de secret, Stockmar l'affirme. Vers a fin du mois d'août 1841, lord Palmerston, avant de quitter la direction du *Foreign Office*, avait déclaré que e jeune prince Léopold de Saxe-Cobourg (le duc héri-ier était déjà hors de cause) ne pouvait être le can-lidat de l'Angleterre; il tenait de trop près au duc de Nemours, qui avait épousé sa sœur[1], et ce motif suffi-ait, dit Stockmar, pour que la reine Victoria ne fût ɔoint favorable au projet en question. Quant à lord Aberdeen, qui succéda bientôt à lord Palmerston, comme ministre des affaires étrangères (août 1841), ı'a-t-il pas toujours travaillé loyalement au maintien le l'entente cordiale entre l'Angleterre et la France? On ne saurait donc le soupçonner d'avoir accueilli à ette date la candidature, sérieuse ou non, du prince Léopold, encore moins de l'avoir suscitée.

Ces détails sont nécessaires à la clarté de notre écit. On verra tout à l'heure qu'une des questions apitales du procès se résume en ces termes : l'An-gleterre a-t-elle voulu, oui ou non, contrarier le prin-ipe établi par la France et faire asseoir sur le trône l'Espagne un prince étranger à la maison de Bour-on?

M. Guizot a répété souvent : « Nous ne voulons

1. C'est le 27 avril 1840 que la princesse Victoire de Saxe-Cobourg-otha avait été mariée à Louis d'Orléans, duc de Nemours.

pas être dupes. » — « Nous sommes traités en dupes », ont répété souvent les hommes d'État de l'Angleterre; si bien qu'en présence des récits anglais et français, au milieu de ces plaintes contradictoires, dans ce feu croisé de récriminations amères, on est obligé de se demander de quel côté est la vérité, de quel côté le mensonge. Or, c'est précisément la personne du prince Léopold qui a soulevé ces débats, c'est la candidature du prince Léopold qui, suscitée d'une façon peu loyale ou redoutée d'une façon peu sincère, a précipité les choses, amené un brusque dénoûment, compromis pour longtemps l'amitié de deux grands États, et contribué peut-être, quoique d'une façon indirecte, à la catastrophe du 24 février 1848. Encore une fois, qui a tort ici, de l'Angleterre ou de la France? Des deux gouvernements, lequel a trompé l'autre? *That is the question.*

Il paraît difficile de ne pas ajouter foi aux paroles de Stockmar lorsqu'il affirme sur bonnes preuves que cette candidature du prince Léopold n'éveilla d'abord aucune sympathie parmi les hommes d'État de l'Angleterre. Les seules personnes qui ne l'eussent pas repoussée dès le premier mot étaient le prince Albert et le baron de Stockmar. Encore cette demi-faveur était-elle soumise à bien des conditions. Les hommes d'État anglais se bornaient à dire : Il n'y a là pour l'Angleterre aucun avantage sérieux, et il peut s'y trouver au contraire une cause de difficultés à la fois très-dangereuses et très-inutiles. Pour des esprits politiques, c'était écarter l'affaire d'un seul coup. Le prince Albert, dans un sentiment de famille qui se

comprend sans peine, ne rejetait pas si absolument la candidature de son cousin; Stockmar, dévoué à ses maîtres et à son pays natal, se gardait bien aussi de condamner si vite le jeune cadet de Saxe-Cobourg-Gotha. Tous les deux disaient : « Ce n'est pas un de ces buts qu'il faut poursuivre à tout prix, mais il ne serait pas sage non plus d'y renoncer sans examen. Si les circonstances deviennent propices, si l'on peut réussir par des moyens honorables et raisonnables, c'est-à-dire par des moyens qui ne compromettent pas de plus graves intérêts, la chose vaut bien qu'on s'en occupe. » Quant au roi des Belges, obligé comme gendre de Louis-Philippe à une extrême réserve, même dans une question qui intéressait la maison de Saxe-Cobourg, il montra, selon Stockmar, encore plus de tiédeur et de philosophie.

Il est naturel pourtant que le gouvernement français ait été moins frappé de cette tiédeur que le baron de Stockmar; les points de vue étaient si différents! Un jour, pendant un voyage du roi des Belges à Londres, l'ambassadeur de France, M. le comte de Sainte-Aulaire, ayant essayé de deviner le fond de sa pensée sur la question, le trouva très-fin, très-boutonné, par conséquent beaucoup moins indifférent qu'on ne l'aurait voulu. « Durant deux heures d'escrime, écrit M. de Sainte-Aulaire à M. Guizot, il a très-dextrement paré mes bottes, sans jamais se découvrir. » M. de Sainte-Aulaire conclut en ces termes : « Mon impression est que le roi Léopold ne veut pas mécontenter notre roi, qu'il s'emploiera toujours en bon esprit entre nous et l'Angleterre, mais qu'après tout il est beaucoup

plus Cobourg que Bourbon, et qu'il ferait pour son neveu tout ce qu'il jugerait possible. »

Au reste, la situation est nettement définie dans une page de Stockmar qui contient des révélations importantes. Voici ce que le conseiller du ménage royal de Windsor écrivait le 14 mai 1842 :

« En ce qui concerne le mariage espagnol, l'influence de mes désirs et de mes sentiments ne trouble en rien la préparation du jugement qui ne doit être prononcé que par la raison.

« Il faut à la reine un mari, c'est la condition première, contre lequel ni l'Espagne ni l'Europe n'aient de sérieuses objections à élever, et qui, seconde condition, soit constitué de telle sorte au physique et au moral qu'on puisse espérer son succès dans cette tâche difficile de mari de la reine d'Espagne.

« Les Bourbons, si on les examine d'après cette double exigence, offrent prise à beaucoup d'objections.

« *Notre candidat* est *plus acceptable* que bien d'autres au point de vue politique et pour l'Espagne et pour les vrais intérêts de l'Europe, sans compter que la parenté avec le Portugal pourrait dans un cas donné apporter un élément utile aux deux dynasties, et les mettre sur le pied d'amitié que réclame leur salut commun.

« C'est une autre question de savoir si Léopold possède les qualités personnelles nécessaires pour une entreprise si difficile ; il est jeune, inexpérimenté, et vit dans un milieu où il lui sera bien malaisé d'acquérir en si peu de temps ce qu'une pareille mission exige pour la maturité de l'esprit et surtout pour le caractère.

« En de telles circonstances, c'est faire assez, c'est même tout faire que de permettre au destin de le *trouver*, si le destin, dans sa capricieuse envie de réaliser des choses invraisemblables, persistait à le *chercher* en dépit de tous les empêchements et de tous les obstacles.

« C'est ce qui a eu lieu, autant du moins que la chose était en notre pouvoir.

« Nous avons dirigé sur ce candidat l'attention de l'Espagne et de l'Angleterre avec la prudence que conseillait un examen attentif de toutes les convenances. Espartero ne s'est déclaré ni pour ni contre; il a dit très-sagement qu'une telle affaire ne pouvait être décidée que par le gouvernement espagnol en vue des véritables intérêts de la nation espagnole, sous le patronage et avec l'assentiment de l'Angleterre. Nous avons déjà obtenu que notre ministère (le ministère Peel), d'abord favorable à un Bourbon parce qu'un Bourbon susciterait le moins de difficultés extérieures, est devenu tout à fait impartial, et soutiendra loyalement tout choix conforme aux vrais intérêts de l'Espagne, c'est-à-dire par là même assuré du succès.

« Ainsi la semence est déjà confiée à la terre, à une terre, il est vrai, où, selon toute vraisemblance, elle ne lèvera point; qu'importe? notre part du travail est accomplie, la seule part qui fût possible, la seule que conseillât la raison ; nous n'avons plus qu'à attendre le résultat. »

Voilà un aveu des plus graves et qui vient compléter fort à point les *Mémoires* de M. Guizot. « Je ne saurais dire, écrit M. Guizot, à qui vint d'abord l'idée de la candidature du prince de Cobourg et par qui elle fut répandue. » Par qui elle fut répandue, Stockmar nous le dit sans détour; ce fut par lui et par le prince Albert; *Notre candidat*, c'est le candidat des Cobourg, le candidat du prince Albert et du baron, le jeune prince Léopold. Et voyez avec quel soin ils lui préparent ce rôle. Point de précipitation, point de témérité. Ce n'est pas une affaire à enlever d'un coup de main, c'est une chose délicate et sérieuse, qui veut être menée silencieusement à bon port. On a déjà obtenu l'assentiment secret du ministère Peel, au moment même où ce ministère vient de faire des déclarations tout opposées au gouvernement français.

Mais tout cela se passe dans l'ombre. Aucun grave intérêt n'est compromis. On s'est borné à tenter le hasard, à jeter un grain dans le sillon, à montrer un jeune prince au destin, *monstratus fatis*, comme dit Tacite.

Maintenant si vous lisez dans les *Mémoires* de M. Guizot combien il est surpris, troublé, inquiet, de voir lord Aberdeen et sir Robert Peel, des hommes qu'il estime si haut, des esprits si sages, si sincères, oublier leurs engagements au sujet du mariage de la reine d'Espagne, protester contre l'idée de lui faire épouser un Bourbon, présenter cette politique comme une atteinte à la liberté personnelle de la reine, la condamner enfin comme un acte immoral, vous ne serez étonné ni du langage des ministres anglais ni du trouble de M. Guizot. M. Guizot ne s'est pas exagéré les choses, il n'a pas eu tort de soupçonner chez ses amis d'outre-Manche un brusque revirement d'idées; ce n'est pas du tout pour le besoin de sa cause, ce n'est pas pour justifier les résolutions ultérieures du roi Louis-Philippe qu'il a raconté ses inquiétudes. Les griefs qu'il exprime ne sont que trop réels. Stockmar a tout avoué, *habemus confitentem reum*. C'est Stockmar et le prince Albert qui ont servi dans l'ombre la candidature du prince Léopold de Cobourg, c'est le prince Albert et Stockmar qui ont obtenu de sir Robert Peel l'abandon du principe adopté à l'amiable entre l'Angleterre et la France.

Ainsi les faits principaux qui se dégagent de cette histoire au commencement de l'année 1843, les faits qui sont le fond même de ce drame ou de cet imbro-

glio espagnol, peuvent être résumés de la sorte : ce ne fut pas d'abord une bataille, ce fut un compromis. L'Angleterre excluait du trône d'Espagne les fils de Louis-Philippe, la France en excluait tout prince étranger à la descendance de Philippe V. Ces deux points admis, on était d'accord. Mais tout à coup le compromis est oublié. Le ministère anglais se pose en champion chevaleresque de la jeune reine et réclame pour elle la liberté de choisir. « Fort bien! répondent nos diplomates; la liberté de la reine, la liberté absolue de choisir, c'est un autre principe, mais un principe qui offre aussi de grands avantages, à la condition d'être sincèrement appliqué. Dès qu'on le prend pour guide, il faut le suivre jusqu'au bout. Si donc la reine d'Espagne choisit son cousin le duc d'Aumale, vous ne vous y opposerez pas[1]. » Là-dessus le ministère anglais bat en retraite. Il n'accepte ce principe que contre la France, c'est-à-dire pour placer un Cobourg sur le trône des Bourbons, il le repousse si la France doit en profiter.

Serrons les choses de plus près encore. Il y a ici deux politiques qui se rencontrent en champ clos, un

1. Voyez, dans les *Mémoires* de M. Guizot, t. VIII, p. 114-116, la conversation qui eut lieu au *Foreign Office* le 9 mai 1842 entre lord Aberdeen d'une part, de l'autre M. le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France, et M. Pageot, un de nos plus habiles diplomates, très-initié aux choses de l'Espagne et qui arrivait d'une mission à Madrid. « Nous ne faisons, dit M. Pageot, que rendre exclusion pour exclusion. — Nous n'excluons personne, reprit lord Aberdeen; c'est une affaire purement domestique dont nous ne voulons pas nous mêler. — Dans ce cas, je pourrai dire au gouvernement du roi que, si la reine Isabelle désire épouser son cousin le duc d'Aumale, vous ne vous y opposerez pas. — Ah ! je ne dis pas; il s'agirait alors de l'équilibre de l'Europe; ce serait différent. »

peu au hasard et dans l'ombre : d'une part le système de Louis-Philippe, très-nettement conçu, très-hautement proclamé; de l'autre le système équivoque hasardé secrètement par le prince Albert ou du moins par le baron de Stockmar. Le système de Louis-Philippe, on l'a vu plus haut : aucun des fils du roi des Français sur le trône d'Espagne, puisque ce serait compromettre l'amitié de la France et de l'Angleterre, mais en revanche aucun prince choisi pour roi d'Espagne en dehors des Bourbons descendants de Philippe V. Le système de Stockmar, nous le connaissons désormais, consiste à soutenir, très-prudemment il est vrai, avec toute sorte de ménagements et d'habiletés, une candidature cherchée non parmi les parents de Louis-Philippe, mais parmi les parents de la reine Victoria. Cobourg et Bourbon! tels sont les adversaires aux prises en ce mystérieux conflit.

CHAPITRE II.

Chute d'Espartero (1843). — Atteinte portée à l'influence anglaise en Espagne. — Engagements réciproques de la France et de l'Angleterre au château d'Eu (1843). — Malentendus. — Duel de deux diplomates. — M. le comte Bresson et sir Henri Bulwer. — Lettre de M. Bresson à M. Guizot. — La reine mère d'Espagne *poussant le Cobourg*. — Ardeur de sir Henry Bulwer à préparer le succès de ce prince. — Bulwer désavoué par lord Aberdeen. — Changement de ministère à Londres. — Chute de Robert Peel. — Lord Palmerston remplaçant lord Aberdeen. — Politique brouillonne du nouveau chef du *Foreign Office*. — Sommations hautaines qui précipitent le dénoûment. — Le duc de Cadix épousera la reine, le duc de Montpensier épousera l'infante. — Votes des Cortès. — Célébration du double mariage.

Le premier acte de l'imbroglio, dans le résumé que nous venons d'en faire, embrasse une période de trois ou quatre ans. Il commence vers 1840 et se prolonge jusqu'en 1843. Tout à coup, dans le courant de cette année, un événement grave vient changer la face des choses. Le général Espartero, qu'une révolution avait porté à la régence en 1838, est précipité du pouvoir par une révolution nouvelle. Tous les partis, toutes les forces l'ont frappé à la fois, les progressistes comme les modérés, l'armée comme les Cortès, les villes comme les campagnes. Le voilà chassé de ce royaume où il était maître, cet orgueil-

leux soldat, et le 29 juillet 1843, poursuivi jusque dans Cadix, il s'embarque à la hâte pour aller chercher un refuge en Angleterre.

La chute d'Espartero était un coup porté à l'influence anglaise en Espagne. Le ministère tory de sir Robert Peel avait accepté sur ce point l'héritage du ministère whig de lord Melbourne. Cependant, après les premiers accès d'une mauvaise humeur, peut-être plus apparente que réelle, lord Aberdeen, chef du *Foreign Office*, s'accommoda de la situation nouvelle et ne ressentit que plus vivement le besoin de resserrer les liens d'amitié avec la France. M. Guizot croit même trouver la trace de ce sentiment dans la visite toute spontanée que la reine Victoria et le prince Albert firent au château d'Eu en 1843.

S'occupa-t-on au château d'Eu du mariage de la reine d'Espagne? Lord Aberdeen accompagnait la reine Victoria; le roi des Français et la reine d'Angleterre, lord Aberdeen et M. Guizot, eurent-ils occasion d'échanger leurs idées à ce sujet? Il paraît bien qu'il n'en fut question que très-sommairement. Louis-Philippe renouvela ses déclarations en ce qui concernait la candidature de l'un de ses fils, et tout en resta là. On n'en parla point davantage l'année suivante, lorsque Louis-Philippe, accompagné du duc de Montpensier, alla rendre aux augustes hôtes de Windsor la visite qu'il avait reçue. Ce fut seulement en septembre 1845, pendant le second séjour de la reine Victoria et du prince Albert au château d'Eu, qu'il y eut un échange de bonnes paroles touchant le mariage du duc de Montpensier avec l'infante d'Espagne, sœur

de la reine Isabelle. Lord Aberdeen s'en entretint tour à tour avec le roi et avec M. Guizot. Fidèle à son plan de conduite, le roi déclara que le duc de Montpensier n'épouserait pas l'infante avant que la reine fût mariée et eût donné le jour à un enfant; lord Aberdeen déclara de son côté que le gouvernement anglais ne soutiendrait, comme prétendant à la main de la reine, aucun prince étranger à la maison de Bourbon, d'où il résultait que toute candidature de ce genre, particulièrement et expressément celle du prince Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, était écartée d'une façon absolue.

Voilà, ce semble, une situation très-nette et, d'une part comme de l'autre, des engagements très-précis. Eh bien, c'est précisément l'heure où l'imbroglio se complique. Il y faut regarder de près pour ne pas s'égarer dans ce dédale. Oh! si l'on se contente d'un examen superficiel, rien de plus simple en apparence; la cause est facile à juger. — Le roi Louis-Philippe a promis que son fils, le duc de Montpensier, n'épouserait pas l'infante dona Fernanda avant que la reine Isabelle fût mariée et que de ce mariage fût né un fils ou une fille. Or le duc de Montpensier a épousé l'infante le jour même où la reine a épousé son cousin le duc de Cadix. Évidemment le roi Louis-Philippe a manqué à sa parole. — Prenez garde, l'affaire n'est pas si limpide. L'engagement était synallagmatique, comme dit la langue du droit. Le gouvernement anglais a-t-il tenu la promesse de lord Aberdeen? a-t-il écarté tout prétendant à la main de la reine qui ne fût pas un descendant de Philippe V? a-t-il eu soin particulière-

ment de tenir à l'écart le prince Léopold de Saxe-Cobourg? en un mot, sont-ce les procédés des ministres anglais qui ont dégagé Louis-Philippe des engagements pris au château d'Eu? ou bien est-ce Louis-Philippe qui, inventant des griefs, affectant de croire qu'on le trompait, a joué la comédie pour se dégager brusquement et courir à son but? Les accusations les plus dures ont été proférées à ce sujet, des accusations si dures, si blessantes, qu'évidemment elles dépassent le but et se détruisent elles-mêmes. Comment accorder quelque crédit à de pareilles violences de langage? Est-il possible que la reine Victoria ait voulu de parti pris manquer à sa parole envers le roi Louis-Philippe en faisant monter sur le trône d'Espagne un parent du prince Albert? est-il possible que le roi Louis-Philippe ait joué en présence de toute l'Europe la misérable comédie dont on parle, et qu'il ait affecté une inquiétude menteuse, une colère hypocrite, afin de reprendre sa liberté d'action? Pour moi, après avoir étudié la cause avec toute l'impartialité dont je suis capable (et l'impartialité est facile quand il s'agit de choses si éloignées de nous), je demeure fermement persuadé que d'un bout à l'autre de cette histoire il y a eu surtout des malentendus, que ces malentendus ont eu pour causes premières des fautes à peu près égales chez l'un et l'autre gouvernement; que les plus coupables, je ne dis pas les seuls coupables, sont des agents politiques trop zélés, que cette grosse affaire peut se réduire à une sorte de combat singulier entre deux diplomates, et qu'il est impossible à un esprit désintéressé d'y voir soit une tromperie de la cour

d'Angleterre, soit une comédie du roi Louis-Philippe.

Les deux diplomates qui, dans ce duel d'esprit et de ruse, ont ainsi envenimé la situation, je les nomme tout de suite, c'est M. le comte Bresson et sir Henry Bulwer. Ils étaient arrivés à Madrid, l'un et l'autre, vers la fin de l'année 1843. Dans les premiers temps de leurs relations officielles, sir Henry Bulwer, voulant savoir sans doute quel homme était son collègue de France et ce qu'on pouvait se permettre à son égard, lui adressa un billet qui certainement n'avait de modèle dans aucune chancellerie. Figurez-vous un papier plié au hasard, sans enveloppe, sans cachet, déchiré à la marge, couvert de taches d'encre, et sur lequel étaient tracées quelques lignes au crayon. Des collégiens peuvent correspondre de la sorte; que dire d'une pareille drôlerie dans ce monde des scrupules et de la correction? Jamais la religion de la forme n'avait été plus hardiment violée. Il y a un art charmant de parler à demi-mot, d'insinuer une épigramme, d'effleurer l'adversaire sans qu'il puisse même se plaindre; ceci ressemblait au coup de poing d'un boxeur. M. le comte Bresson, sans s'émouvoir, riposta en maître. Il prit une feuille de même format, y fit la même déchirure, y versa le même nombre de gouttes d'encre, y traça au crayon le même nombre de lignes, plia sa missive de la même manière et la cacheta tout autant, c'est-à-dire tout aussi peu. Au reste, les formules amicales ne manquaient pas dans ce singulier cartel; il y avait bien à la première ligne *mon cher Bulwer* en échange de *my dear Bresson,* et à la dernière *mille amitiés* en échange de *ever yours.* Ainsi

s'ouvrit ce mémorable duel qui ne dura pas moins de deux ans et demi.

M. le comte Bresson était un homme de rare intelligence ; il voyait très-vite et très-loin. Avec ce merveilleux coup d'œil, il avait plus de vigueur que de mesure, plus de hardiesse que de méthode. Avant d'être envoyé à Madrid, il avait rempli des missions diplomatiques très-importantes, à Bruxelles d'abord, ensuite à Berlin. A peine arrivé à son poste, il fut bientôt au courant de toutes les affaires de l'Espagne, du jeu des partis, du rôle des chefs, surtout des intrigues sans nombre auxquelles donnait lieu la grosse question du futur mariage de la reine. La reine mère, Marie-Christine, n'était pas immédiatement revenue à Madrid après la chute d'Espartero ; M. Bresson contribua pour une grande part à son retour, s'insinua dans ses bonnes grâces, obtint sa confiance, et, sans se mêler de la politique intérieure sur un sol si agité, au milieu de partis si animés et si jaloux, profita de son influence pour connaître à fond tout ce qui intéressait la France. Dévoué à la monarchie de Louis-Philippe et à la politique de M. Guizot, il portait dans toutes les affaires dont il était chargé un patriotisme ardent, avec des inspirations qui lui étaient propres.

Un des Bourbons de Naples, le comte de Trapani, frère cadet du comte d'Aquila, était alors le prétendant sur lequel l'Angleterre et la France semblaient d'accord pour en faire le mari de la reine Isabelle. Seulement le comte de Trapani avait contre lui toute l'Espagne ; modérés et progressistes le repoussaient également. M. Bresson, dès les premiers jours, ne se

fit aucune illusion à cet égard, et tandis que M. Guizot, plus ou moins aidé par lord Aberdeen, voulait poursuivre sur ce point les négociations commencées, lui, de son regard prompt et sûr, apercevait dans un avenir prochain une situation toute différente. Il voyait le comte de Trapani exclu par l'antipathie espagnole, les fils de don Carlos exclus par des raisons politiques, les fils de l'infant don François de Paule, c'est-à-dire le duc de Cadix et le duc de Séville, exclus aussi tous deux, le premier par son insignifiance, le second par sa réputation détestable et ses accointances perpétuelles avec les radicaux; que restera-t-il alors, tous les Bourbons d'Espagne et d'Italie se trouvant écartés? Un Bourbon de France ou un prince d'une autre race, un fils de Louis-Philippe ou le prince Léopold de Saxe-Cobourg.

Pressé par cette vision qui l'obsède, il se fait aussitôt son système et adresse à M. Guizot un langage d'une hardiesse inouïe. La forme est respectueuse, le dévouement incontestable; le fond est une vraie déclaration de principes avec une demande à brûle-pourpoint. Écoutez-le : « Entre un prince français et un prince allemand, réduit, adossé à ces termes, je n'hésiterais pas un moment, je ferais choisir un prince français. Ici, cher ministre, mes antécédents me donnent le droit de soumettre respectueusement au roi et à vous quelques observations personnelles. En 1831, quand la question s'est posée en Belgique entre le duc de Leuchtenberg et le duc de Nemours, je me suis trouvé dans une position identique. Je ne rappellerai pas à Sa Majesté cette conversation que je suis venu

chercher à toute bride de Bruxelles, et que j'ai eue avec elle, le maréchal Sébastiani en tiers, le 29 janvier au point du jour. Les circonstances étaient imminentes, au dedans et au dehors ; tout bon serviteur devait payer de sa personne; j'ai pris sur moi une immense responsabilité : j'ai fait élire le duc de Nemours, *et je n'hésite pas à reconnaître que je l'ai fait sans l'assentiment du roi et de son ministre.* » Il a beau dire qu'il y a compromis sa carrière, sa réputation même, qu'il a touché à sa ruine, on voit qu'il serait encore tout prêt à recommencer, tant la bataille l'excite et l'appelle. Il aimerait mieux cependant être couvert par les ordres de son chef, craignant, si on le désavouait une seconde fois, *de ne plus être aux yeux de tous qu'un brûlot de duperie ou de tromperie.* « Expliquons-nous donc secrètement, entre nous, mais sans détour. Sur quoi puis-je compter? Votre résolution est-elle prise? Êtes-vous préparé à toutes ses suites ?... Si la combinaison napolitaine échoue, si, après avoir tenté, je l'atteste sur l'honneur, tous les efforts pour la faire triompher, je me trouve forcément amené, — pour épargner à notre roi et à notre pays une blessure profonde, — à faire proclamer un prince français pour époux de la reine, accepterez-vous ce choix et en assurerez-vous à tout prix l'accomplissement? J'espère, cher ministre, que le roi ne pensera pas, que vous ne penserez pas qu'en vous adressant une question si grave et si précise, je m'écarte du respect que je dois et veux toujours observer. L'imminence du danger a pu seule me conduire à mettre de côté tous les détours et toutes les circonlocutions d'usage. »

Voilà l'homme tout entier. M. Guizot se hâte de calmer son ardeur, il lui dit qu'il n'y a pas lieu d'aller si vite, il lui rappelle que la combinaison Trapani n'est pas encore abandonnée, qu'à défaut du comte de Trapani, les deux infants, fils de don François de Paule, le duc de Cadix et le duc de Séville, ont leur place dans le plan général de la France, qu'il ne faut donc ni déprécier leurs titres ni méconnaître leurs chances possibles.

Il est bon de remarquer ici, pour apprécier exactement la suite des faits, que M. Guizot, tout en calmant l'humeur impétueuse de notre ambassadeur, ne fut pas du tout fâché de lui voir ces dispositions. « Bien loin de me blesser, écrit-il, la franche et hardie question de M. Bresson me plut et redoubla la confiance que je lui portais déjà; je me tins pour assuré que nous avions à Madrid un agent qui, dans un moment critique, n'hésiterait pas à prendre une grande responsabilité, et ne se laisserait prévenir ni arrêter par aucune intrigue, espagnole ou diplomatique. » Si le comte Bresson a connu ces sentiments de M. Guizot, et n'est-il pas bien difficile qu'il les ait ignorés? il pouvait presque y trouver le blanc-seing qu'il demandait.

Ce programme que M. Guizot venait de lui indiquer, le comte Bresson l'adopta loyalement, quoiqu'il en eût un autre au fond du cœur, et, selon son habitude, il s'y employa aussitôt avec feu. C'était le moment où sir Henry Bulwer, recevant du *Foreign Office* des indications analogues, mais données un peu mollement, préférait suivre ses propres idées, car il avait

son système comme le comte Bresson avait le sien. Le système du comte Bresson, c'était la reine d'Espagne mariée à un fils de Louis-Philippe; le système de sir Henry Bulwer, c'était la reine d'Espagne mariée au prince de Cobourg. Seulement le comte Bresson était bien décidé à servir d'abord le programme que lui dictaient ses instructions, et à ne s'en écarter, s'il le fallait, qu'à la dernière extrémité, tandis que sir Henry Bulwer commençait résolûment par son programme à lui, sans trop se soucier des ordres officiels. Sir Henry comptait bien que s'il parvenait à faire d'un Cobourg un roi d'Espagne, la victoire justifierait son équipée, et que les protecteurs ne lui manqueraient pas à la cour du prince Albert.

Ainsi, des deux ambassadeurs qui, d'après la volonté commune de M. Guizot et de lord Aberdeen, devaient travailler ensemble au mariage du comte de Trapani avec la reine Isabelle, un seul, le comte Bresson, était franchement à l'œuvre; l'autre, sir Henry Bulwer, agissait pour le prince de Cobourg. Bresson le savait bien et redoublait d'activité, mais plus il y mettait d'application, plus il excitait l'ardeur de Bulwer. C'était comme une course d'Epsom. A travers les obstacles, à travers les casse-cous, qui des deux arriverait le premier?

La course dura plus de deux ans. Les péripéties de la lutte remplissent les années 1844, 1845, et se prolongent quelques mois au delà. Bulwer trouva d'abord un grand secours dans l'affection même de la reine mère Marie-Christine pour la famille du roi Louis-Philippe. La reine mère disait souvent au comte

Bresson : « Donnez-nous donc un de vos princes », et le comte Bresson, fidèle à sa consigne, lui répondait qu'il n'y fallait pas compter, à moins d'événements imprévus. Un jour, entraîné par l'idée qui l'obsédait, l'impétueux diplomate ne put se retenir d'en parler à la reine mère ; il lui raconta en riant que le chargé d'affaires de Belgique glissait de temps en temps l'offre de son Cobourg, et que le roi Léopold, en effet, n'y avait pas encore renoncé. Il tenait la chose, lui, Bresson, de Bulwer lui-même, à qui sur-le-champ il avait répondu en ces termes : « Quand lord Ponsonby, il y a treize ans, a essayé de pousser au trône de Belgique le duc de Leuchtenberg, j'ai fait élire en quarante-huit heures le duc de Nemours. Je puis assurer le roi Léopold ou tout autre qu'il ne m'en faut ici que vingt-quatre pour faire proclamer le duc d'Aumale. » La reine mère, qui souhaitait si vivement cette solution-là, ne fut point choquée de l'assurance un peu bien hautaine du diplomate. « Il ne vous en faudrait pas tant, lui répondit-elle avec gaieté, et si je savais que ce fût le moyen d'arriver à mon but, moi aussi je pousserais le Cobourg. » Est-ce la confidence de M. Bresson qui suggéra cette tactique à Marie-Christine? Est-ce le sentiment personnel de la jeune reine, un secret dépit de voir les princes d'Orléans tenus à l'écart par le refus obstiné de leur père, un certain désir de se venger en se tournant avec plus ou moins de sincérité vers le candidat de Windsor, — est-ce tout cela qui détermina la conduite de la reine mère? La vérité est que pendant ces deux années (1844-1845) il lui arriva sans cesse de *pousser le Cobourg*.

Sir Henry Bulwer ne négligeait aucune occasion d'exploiter ces sentiments divers. Le dépit de la reine, le mécontentement de Marie-Christine, l'orgueil espagnol blessé, le parti français découragé, la combinaison napolitaine de plus en plus impopulaire, c'étaient là autant d'armes qu'il maniait avec prestesse pour frayer le passage au prince de Cobourg. Au milieu de toutes ces intrigues, Louis-Philippe eut une inspiration heureuse. C'est en novembre 1844, au plus fort de la négociation relative au comte de Trapani, qu'il fit entrevoir pour la première fois à M. Bresson un projet de mariage entre le duc de Montpensier et l'infante dona Luisa-Fernanda. Le moment était bien choisi. Le mariage du duc d'Aumale avec la princesse Marie-Caroline de Naples avait dû évidemment porter un coup pénible à Marie-Christine; il était facile de prévoir qu'elle allait se rejeter plus que jamais vers l'Angleterre et le prince de Cobourg. Pour prévenir de sa part une résolution désespérée, rien de mieux que cette candidature du duc de Montpensier à la main de l'infante. La combinaison répondait à tout. Louis-Philippe n'abandonnait pas son principe; l'idée souriait au jeune duc et la reine y donnait son entier assentiment.

Enfin! pensait-elle, nous cessons de nous heurter à ce refus inflexible du roi des Français! Le jour où le général Narvaez lui parla de ce projet, elle s'écria: *Por l'amor de Dios, que no deja escapar este principe!* (Pour l'amour de Dieu, ne laisse pas échapper ce prince!) — Elle eût voulu mieux encore assurément, elle eût voulu le duc de Montpensier pour la reine, Narvaez

aussi l'eût préféré, mais il n'y avait aucun espoir de faire fléchir sur ce point la résolution de Louis-Philippe. Elle se résigna donc, heureuse encore de ce demi-résultat. Il y avait là pour elle un intérêt politique étroitement uni aux motifs d'affection et de famille; un Bourbon d'Italie ou d'Espagne ne devant pas apporter une grande force à la royauté d'Isabelle, il fallait que le second mariage fît apparaître à côté du trône l'image protectrice de la France.

Tel était vers la fin de l'année 1844, au moment du mariage du duc d'Aumale avec la fille du prince de Salerne, le système confié à M. Bresson par M. Guizot : *le comte de Trapani, ou bien, à son défaut, l'un des deux infants d'Espagne, Castille ou Séville, pour la reine Isabelle; le duc de Montpensier pour l'infante.* Il était bien entendu que le roi Louis-Philippe, fidèle à son principe de ne rechercher le trône d'Espagne pour aucun de ses fils, mettrait un intervalle raisonnable entre le mariage de la reine et celui de l'infante; c'est ce qui fut répété l'année suivante au château d'Eu, dans les conversations de Louis-Philippe avec la reine Victoria et lord Aberdeen.

Pendant ce temps-là, sir Henry Bulwer poursuivait toujours son siége, creusait les tranchées, disposait les mines et préparait l'assaut. Vainement le roi Louis-Philippe et la reine Victoria, M. Guizot et lord Aberdeen, étaient-ils parfaitement d'accord sur la double combinaison que nous venons d'indiquer, sir Henry, soutenu évidemment par l'assurance de ne pas déplaire à certaines influences occultes, se croyait en mesure de tenir en échec les deux gouvernements d'Angleterre

et de France. Vers le milieu de novembre 1845, trois mois après la seconde visite de la reine Victoria au château d'Eu, M. Guizot apprit tout à coup de Londres et de Madrid, par le comte de Jarnac et le comte Bresson, que l'intrigue Cobourg prenait des proportions inquiétantes. Le jeune prince Léopold, accompagné de son père et de sa mère, le duc et la duchesse Ferdinand de Cobourg, venait d'arriver à Londres; on disait qu'il devait se rendre de là chez son frère, le roi de Portugal, et, poursuivant son voyage, se montrer bientôt à Gibraltar, à Cadix, à Madrid. C'était toute une mise en scène dont le sens n'était que trop manifeste. Sir Henry Bulwer avait distribué les rôles; l'action allait marcher vite et le dénoûment était prochain.

Aussitôt réclamations très-vives de la part de M. Guizot auprès de lord Aberdeen par l'entremise du comte de Jarnac; réponses un peu embarrassées de lord Aberdeen, réponses qui ne jettent aucun doute sur la loyauté de ce parfait homme de bien, mais qui attestent une situation équivoque dont il souffre tout le premier. Ce qui rendait ces réponses encore moins rassurantes, c'est que le ministère tory était condamné à une dissolution inévitable et que lord Palmerston, l'adversaire acharné de l'influence française en Espagne comme partout ailleurs, allait remplacer lord Aberdeen au *Foreign Office*.

Le dénoûment préparé par sir Henry Bulwer se dessinait de plus en plus. C'est au mois de février 1846 que le prince Léopold avait fait son voyage d'Espagne, recueillant des marques de sympathie, profitant de

l'impopularité du Bourbon de Naples; c'est au mois de mai que le ministère espagnol, d'accord avec les reines, adresse au duc régnant de Saxe-Cobourg, par l'entremise du roi de Portugal, un message à l'effet de négocier le mariage du prince Léopold avec la reine Isabelle. Qui donc a fait envoyer ce message? Le représentant de lord Aberdeen, sir Henry Bulwer. Et par qui cette grave nouvelle est-elle communiquée à M. Guizot? Par lord Aberdeen en personne. Lord Aberdeen est le plus loyal des hommes, il souffre d'être en butte à un soupçon de duplicité, il dit expressément à M. le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France : « Je suis très-mécontent de la conduite de Bulwer, et je me déclare prêt à faire ce que M. Guizot jugera convenable pour constater que je n'y suis pour rien, et que dans toute cette affaire mes actes ont été d'accord avec le langage que je vous ai toujours tenu. »

Sir Henry Bulwer, blâmé par lord Aberdeen, lui offre sa démission; n'allez pas croire cependant qu'il abandonne la fiévreuse partie où il est engagé. L'habile homme sait bien, et l'Espagne sait avec lui qu'il ne tardera point à reprendre son poste. Les jours du ministère Peel sont comptés. Le 25 juin 1846, le cabinet tory, qui a lui-même si hardiment et si noblement préparé sa chute par ses grandes réformes économiques, est mis en minorité sur une question toute différente par la coalition prévue des whigs et des tories. Il s'agissait d'un bill relatif aux désordres d'Irlande. Les whigs, qui, dans la réforme des lois commerciales, avaient fait le triomphe de sir Robert Peel en servant leur propre cause, ne pouvaient lui rester

unis plus longtemps; l'alliance n'avait eu lieu que sur un point, et, ce point gagné, chacun reprenait son poste de combat. Quant aux tories, irrités de la conduite de leur ancien chef, ils attendaient et saisirent ardemment la première occasion de châtier d'une façon éclatante ce qu'ils appelaient la trahison de sir Robert Peel. Quatre jours après, le 29 juin, sir Robert, dans un admirable discours, expliquant sa conduite et rendant hommage aux sentiments élevés qui avaient pu animer même ses plus violents adversaires, annonçait que la reine avait accepté la démission du cabinet, et chargé lord John Russell de former une nouvelle administration[1]. Lord Palmerston prenait la place de lord Aberdeen.

Si Bulwer a travaillé au succès du prince de Cobourg malgré les instructions contraires de lord Aberdeen, on devine ce qu'il fera sous la direction de lord Palmerston. Il sollicite des ordres conformes à son plan et

1. Nous n'avons pas à raconter cette séance, l'une des plus nobles que présente l'histoire de la tribune anglaise au XIX[e] siècle. Ce serait sortir de notre sujet. Nous ne pouvons toutefois nous résigner à n'en faire qu'une mention rapide sans signaler au moins la grandeur émouvante de la scène et l'héroïque sublimité du rôle de Robert Peel. Ce grand homme d'État, accablé d'outrages par ses amis de la veille, abandonné par ses alliés d'un jour, qui avait prévu tout cela, qui avait préparé sa chute en ne songeant qu'au bien du pays, et qui sort du ministère sans plainte, sans amertume, sans orgueil, sans esprit de vengeance, rendant justice à tous et disant que cette issue de la crise est peut-être ce qui convient le mieux à l'honneur des principes comme à l'intérêt du pays, est certainement un type de beauté morale unique dans les annales parlementaires. On dirait une de ces tragédies qui élèvent l'âme par l'admiration, sans aucune trace de vertu déclamatoire. Ceux qui voudraient un récit complet de la séance du 25 juin 1846 le trouveront dans les belles études que M. Guizot a consacrées à Robert Peel. Le tableau est digne du sujet et de celui qui l'a signé. Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1[er] août 1856, *Sir Robert Peel*, par M. Guizot.

ne tarde pas à convaincre le nouveau chef du *Foreign Office*. « Mon cher Bulwer, lui écrit Palmerston, je me range à l'avis que vous avez eu raison tout le temps, et que c'est nous qui avons eu tort dans cette affaire du mariage espagnol. Nous aurions dû tout de suite et bravement adopter Cobourg et le faire triompher en bravant la France; mais nous n'étions pas disposés à rompre avec la France, et nous ne croyions pas que le mariage fût un intérêt anglais assez fort pour justifier cette rupture. » Voilà une autorisation d'agir assez explicite; on avait des motifs pour être ou paraître modéré au début, on déclare maintenant que Bulwer avait raison; n'est-ce pas lui donner carte blanche?

Ne dites pas que cette autorisation arrive bien tard, il y a ici un jeu caché qui va se découvrir. Cette lettre de Palmerston, datée du 12 septembre 1846, a surtout pour but de faire croire à sa modération et d'effacer ainsi la faute si grave qu'il a commise. Or, quelle est la modération dont il se vante? ou plutôt, parlons franchement, quelle est cette faute que doit lui reprocher l'histoire? Voici le fait que nul ne peut nier. Dans une dépêche du 19 juillet, par conséquent sept ou huit semaines avant d'exprimer le regret qu'on vient de lire, Palmerston écrivait à sir Henry Bulwer que les candidats à la main de la reine d'Espagne étaient réduits à trois, savoir: le prince Léopold de Saxe-Cobourg et les deux fils de don François de Paule. Quoi! le prince Léopold, après tout ce qu'avait promis lord Aberdeen, le prince Léopold nommé ici le premier, après que lord Aberdeen avait si vertement blâmé Bulwer d'avoir travaillé pour lui!

C'est donc une politique nouvelle? Lord Palmerston ne se considère pas comme lié par les paroles de son prédécesseur, lord Palmerston se dégage. Fort bien, c'est son droit, mais alors il dégage aussi la parole de la France. Pourra-t-on invoquer désormais les conversations du château d'Eu? Tout cela est détruit, chacun a repris sa liberté.

Cette même dépêche du 19 juillet, adressée par lord Palmerston à Bulwer, s'exprimait dans les termes les plus vifs sur le compte des modérés espagnols. Le ministre whig tendait la main aux progressistes, c'est-à-dire à la révolution. Telle était la timidité qu'il se reprochait; il était si décidé, au contraire, à payer d'audace, qu'il négligea les précautions les plus simples. Rien ne l'obligeait à montrer son jeu à ses adversaires; il communiqua cette dépêche au comte de Jarnac, qui avertit immédiatement M. Guizot. Là-dessus, comme on pense, ordre donné au comte Bresson de faire connaître aux ministres espagnols le danger qui les menace. La nouvelle arrive à propos, les deux reines hésitaient encore, les ministres se perdaient dans les fils embrouillés de l'intrigue; à la lecture de la fameuse dépêche, et sans qu'il y ait besoin de commentaires, plus d'hésitations, l'heure est venue d'en finir. « Engage donc Bresson à s'entendre avec moi pour faire les deux mariages Bourbon le plus tôt possible. Les Anglais et la révolution nous menacent. » Qui tient ce langage? La reine mère, et c'est un des ministres, M. Mon, qu'elle appelle ainsi à son secours.

Reste une difficulté : il faut que la jeune reine consente à épouser son cousin, le duc de Cadix, le

seul candidat possible entre les deux fils de don François de Paule. La reine mère s'en charge, elle dispose sa fille, elle la rend favorable à cette idée ; le comte Bresson, à qui l'on doit tous ces détails, ajoute avec joie : « Elle s'aidera de la jeune infante, fort occupée de M. le duc de Montpensier, et à qui elle a appris que son mariage ne pouvait se faire que si sa sœur épousait un Bourbon. »

Enfin, le 27 août, après un redoublement d'efforts en sens contraires, après un nouvel assaut de sir Henry Bulwer et de nouvelles hésitations de la jeune reine, tout fut brusquement décidé. Lord Palmerston, dans son ardeur à s'attacher les progressistes, avait commis l'insigne maladresse de recommander presque impérieusement le duc de Séville, *comme le seul prince espagnol qui méritât par ses qualités personnelles de devenir le mari de la reine*. Ballottée ainsi du prince de Cobourg au duc de Séville par les caprices de lord Palmerston, la jeune reine comprit qu'elle serait le jouet du ministre whig; elle consentit sans plus de retard à épouser le duc de Cadix. Elle manda ses ministres, leur signifia sa volonté, qui fut admise sans discussion, et les informa en même temps qu'elle donnait sa sœur au duc de Montpensier; elle ajouta que ces deux mariages devraient se faire très-promptement, et, autant que possible, le même jour.

Autant que possible, c'était une allusion aux difficultés de la France, par suite de ses engagements avec l'Angleterre. La France était-elle tout à fait déliée de ses engagements? Elle avait de bonnes rai-

sons pour l'affirmer, mais l'Angleterre voyant les choses d'un autre œil, il fallait procéder avec circonspection. Ce fut encore Palmerston qui précipita le dénoûment par ses provocantes allures. Les Cortès, convoquées par ordre de la reine, s'étaient réunies le 14 septembre. Le 18, le sénat avait voté à l'unanimité une adresse de félicitation à la reine sur l'un et l'autre mariage; le 19, le congrès des députés, par 159 voix contre une seule, adressa l'expression des mêmes sentiments à la reine Isabelle. Les deux mariages étaient consacrés d'avance par l'assentiment loyal et libre des représentants du pays.

Après ce vote comme avant, sir Henry Bulwer continua la lutte. Il était de ceux qui ne quittent pas le champ de bataille tant qu'il y a encore une cartouche à brûler. L'Angleterre se résignait bien au mariage de la reine avec le duc de Cadix, elle n'admettait pas le mariage de l'infante avec le duc de Montpensier. C'était une atteinte à l'équilibre de l'Europe, un moyen d'assurer un jour le trône d'Espagne à un fils du roi Louis-Philippe. Les ministres de la reine savaient-ils bien à quels dangers ils exposaient leur pays? Bulwer, pressant et menaçant, variait ce thème sur tous les tons. Si ce n'était pas assez de la parole, l'action y suppléait : un jour, il envoyait une note au ministère espagnol; le lendemain, il expédiait des courriers aux vaisseaux anglais de Gibraltar; il voulait frapper les imaginations, faire croire à tous que c'était la guerre, la guerre imminente. Le 23 septembre, pour couronner son œuvre, il remit au chef du cabinet de Madrid non pas une note de sa main, mais une

protestation expresse de lord Palmerston. Au nom de l'équilibre européen, au nom de l'indépendance de l'Espagne, au nom des services rendus par l'Angleterre, le chef du *Foreign Office* protestait contre le projet de marier l'infante avec le duc de Montpensier et témoignait l'espoir que le gouvernement espagnol ne persévérerait pas dans ce dessein.

C'était trop. Il n'est pas dans le caractère espagnol de céder à de telles sommations. La France aussi se trouvait plus dégagée que jamais, les scrupules n'étaient plus de mise. M. Isturitz répondit comme il devait répondre. En face des protestations du ministère whig, il fit apparaître la volonté de la reine, l'approbation de la reine mère, l'assentiment des ministres, les félicitations des Cortès. Le double mariage devait se faire prochainement et le même jour. Il n'y avait plus lieu de maintenir la formule *autant que possible;* lord Palmerston venait de l'effacer.

Aussi, quelques jours après, le 28 septembre, le duc de Montpensier partit de Paris pour Madrid, le duc d'Aumale l'accompagnait. Les deux princes, entrés en Espagne le 2 octobre avec leur suite, y reçurent partout l'accueil le plus empressé. Le 5, à une demi-lieue de la ville, ils montèrent à cheval, escortés par le ministre de la guerre, par le capitaine général, par un grand nombre de généraux dont plusieurs appartenaient à l'opposition. Le temps était magnifique; on eût dit la fête de la jeunesse et de l'espérance, tant une joie sérieuse illuminait tous les visages. « Pas un dissentiment ne s'est trahi, écrivait M. Bresson, pas un cri hostile ne s'est fait entendre. » Enfin, le 10 octobre

au soir, dans l'intérieur du palais, le patriarche des Indes, archevêque de Grenade, célébrait le mariage de la reine d'abord, puis le mariage de l'infante; le lendemain 11, la même cérémonie s'accomplit dans l'église de Notre-Dame d'Atocha. C'est l'usage espagnol que les mariages royaux soient célébrés deux fois, la première devant la famille, la seconde devant la nation. Une foule immense remplissait les nefs et les galeries de Notre-Dame; en dehors de l'église, sur tout le parcours du royal cortége, aux fenêtres, aux balcons, la population de Madrid saluait respectueusement les deux couples.

CHAPITRE III

Explosion des colères anglaises. — Lettre de la reine Marie-Amélie à la reine Victoria. — Réponse de la reine Victoria. — Responsabilité de lord Palmerston. — Lettre de Louis-Philippe à sa fille, la reine des Belges. — Irritation croissante en Angleterre. — Lettre du prince de Joinville. — Rupture de l'entente cordiale. — Discussion des mariages espagnols dans les Chambres françaises. — Admirable discours de M. le duc de Broglie. — Conséquences des mariages espagnols. — Opinion de Stockmar. — La révolution du 24 février 1848.

Le dernier acte de ce drame, ou du moins de cette vive comédie espagnole, est rempli tout entier par l'explosion des colères anglaises. M. Guizot glisse très-légèrement sur ce point. Il indique le mécontentement de lord Palmerston, le dépit de sir Henry Bulwer, qui se retire à Aranjuez, les susceptibilités de lord Normanby, ambassadeur d'Angleterre à Paris, qui interrompt presque ses relations avec le gouvernement français, mais il affirme en même temps que ce furent là des bouderies insignifiantes. Au plus fort des protestations de Bulwer, quand Bulwer s'abstint de paraître à la réception du corps diplomatique par les deux princes français, le belliqueux plénipotentiaire n'avait-il pas adressé à son ardent collègue, le comte Bresson, la lettre la plus courtoise? Le comte

Bresson n'avait-il pas répondu sur le même ton, non pas de courtoisie seulement, mais de sincère amitié? Enfin, à Paris, le représentant de lord Palmerston ne s'est-il pas hâté de se réconcilier personnellement avec le ministre de Louis-Philippe dans les salons de l'ambassadeur d'Autriche? Ainsi donc, tout est fini, voilà l'impression qui résulte du récit de M. Guizot; les ministres anglais se sont aperçus que leurs craintes au sujet de ces mariages étaient bien exagérées et leur langage bien agressif. Tout est fini, ou du moins tout va finir; cette longue bataille diplomatique ne laissera aucune amertume dans l'âme de nos contradicteurs.

Étrange conclusion d'un récit d'ailleurs si loyal! Il faut le dire, quoi qu'il en coûte : rien n'est plus contraire à la vérité. Le lecteur qui s'en tiendrait sur ce point aux *Mémoires* de M. Guizot n'aurait aucune idée de ce douloureux et terrible dernier acte. M. Guizot a plaidé ici *pro domo suâ*, c'est *pro domo suâ* qu'il a été si long, si expansif, dans tout ce qui concerne les négociations relatives au mariage. Tous les incidents qui préparent sa victoire, il les raconte dans le plus grand détail, tant il tient à prouver la loyauté de sa conduite, et cette démonstration est irréfutable; mais sur les conséquences de cette victoire, sur les effets qu'il aurait dû prévoir et qu'il n'a pas prévus, sur les irritations qu'il a soulevées, sur les intérêts qu'il a compromis, sur les ruines qu'il a faites, c'est à peine s'il y a une allusion de quelques lignes.

Il n'ignorait pas cependant les faits très-graves,

plusieurs même très-douloureux, qui sont mêlés à cette histoire des mariages espagnols. Quoi! pas un mot de ce qu'a souffert le roi Louis-Philippe! pas un mot des sentiments, fondés ou non, de la reine Victoria! pas un mot de ces justifications que le roi des Français se croit obligé d'adresser à la reine d'Angleterre par l'entremise de sa fille, la reine des Belges! pas un mot des critiques, des plaintes, j'allais dire des gémissements, qui échappent à des membres de sa famille, dans l'intimité des confidences fraternelles! Si l'illustre homme d'État ignorait ces détails en 1846, il n'a pu les ignorer en 1848; il les a connus certainement après que les papiers trouvés aux Tuileries ont été brutalement mis au jour, et comme il n'a écrit ses *Mémoires* que bien des années plus tard, ç'a été de sa part une fâcheuse inspiration de supprimer un pareil épisode. Quelle que soit l'origine de certains documents, il ne sert de rien de les dédaigner; un jour peut venir en effet où les pages suspectes sont reprises par des chercheurs studieux, et, contrôlées, rectifiées, complétées, entrent dans les archives de l'histoire. L'histoire avait le droit de les tenir en défiance tant qu'elle ne les trouvait que dans la *Revue rétrospective* de 1848; peut-elle les traiter avec le même mépris, quand elle les rencontre dans les notes de l'homme qui fut si longtemps le conseiller et l'ami de la reine Victoria? Évidemment non. Voici donc tout un portefeuille qu'elle réclame.

La première de ces lettres royales est signée de la reine Marie-Amélie. Le 8 septembre 1846, deux jours avant la célébration du mariage du duc de

Montpensier avec l'infante dona Luisa-Fernanda, la reine des Français, sur la demande du roi évidemment, écrivait à la reine d'Angleterre :

« Madame,

« Confiante dans cette précieuse amitié dont Votre Majesté nous a donné tant de preuves et dans l'aimable intérêt que vous avez toujours témoigné à tous nos enfants, je m'empresse de vous annoncer la conclusion du mariage de notre fils Montpensier avec l'infante Louise-Fernande. Cet événement de famille nous comble de joie parce que nous espérons qu'il assurera le bonheur de notre fils chéri, et que nous retrouverons dans l'infante une fille de plus, aussi bonne, aussi aimable que ses aînées, et qui ajoutera à notre bonheur intérieur, le seul vrai dans ce monde et que vous, madame, savez si bien apprécier. Je vous demande d'avance votre amitié pour notre nouvelle enfant, sûre qu'elle partagera tous les sentiments de dévouement et d'affection de nous tous pour vous, pour le prince Albert et pour votre chère famille.

« Le roi me charge de vous offrir ses tendres et respectueux hommages, ainsi que ses amitiés au prince Albert [1]. Il espère que vous aurez reçu ses lettres et que les pêches sont arrivées à bon port. Tous mes enfants me chargent aussi de vous offrir leurs hommages. Veuillez offrir mes amitiés au prince Albert; embrassez pour moi vos si chers enfants et recevez l'expression de la tendre et inaltérable amitié avec laquelle je suis, Madame, de Votre Majesté la toute dévouée sœur et amie,

« MARIE-AMÉLIE. »

Si les notes de Stockmar ne venaient pas ici à notre aide, nous aurions de la peine à nous expliquer les sentiments que cette lettre éveilla dans le cœur de la reine d'Angleterre. Un de ses ministres, lord Aber-

1. Tout ce paragraphe manque dans le texte donné par la *Revue rétrospective*.

deen, avait négocié cette affaire avec M. Guizot, et tous les deux s'étaient liés par des engagements réciproques. Ce ministre est renversé du pouvoir. Son successeur au *Foreign Office*, lord Palmerston, ne tient aucun compte des engagements pris et par cela même dégage la parole de la France. Où y a-t-il en tout cela quelque chose qui puisse toucher la reine? C'est le jeu des institutions parlementaires. Une politique remplace une politique, une méthode remplace une méthode; rien de plus simple. Si lord Palmerston a subi un échec, la faute en est à lui. La reine épouse-t-elle donc si vivement les griefs de l'altier ministre? Nous ne sommes guère disposés à le croire, nous qui savons que cinq ans plus tard elle rappellera si fermement à l'ordre ce même ministre et lui fera signifier son congé. Ah! c'est qu'alors ce ministre aura osé déclarer une guerre sournoise au prince Albert, tandis qu'aujourd'hui le prince Albert soutient la même cause que lui.

Nous voici encore ramenés au prince de Cobourg. On se rappelle ce que nous ont dit à ce sujet les notes de Stockmar. Nous l'avons vu, aux premières pages de ce récit, résumer très-nettement son opinion et celle du prince sur la candidature du jeune Cobourg: c'est une combinaison à suivre sans bruit, sans éclat, sans rien risquer, en laissant la plus grande part d'action aux circonstances. Parmi ces circonstances auxquelles il se confie de la sorte, Stockmar aurait-il compté par hasard les dispositions possibles de tel ou tel ministre, chez l'un une certaine passion antifrançaise, chez l'autre le désir de flatter adroitement les

secrètes pensées de la reine et du prince? On est bien obligé d'admettre une explication de ce genre quand on lit la réponse de la reine Victoria à la reine Marie-Amélie. La voici telle que Stockmar la donne :

« Osborne, 10 septembre 1846.

« Madame,

« Je viens de recevoir la lettre de Votre Majesté du 8 de ce mois et je m'empresse de vous en remercier. Vous vous souviendrez peut-être de ce qui s'est passé à Eu entre le roi et moi; vous connaissez l'importance que j'ai toujours attachée au maintien de notre entente cordiale et le zèle avec lequel j'y ai travaillé; vous avez appris sans doute que nous nous sommes refusés à arranger le mariage entre la reine d'Espagne et notre cousin Léopold, que les deux reines avaient désiré vivement, dans le seul but de ne pas nous éloigner d'une marche qui serait plus agréable à votre roi, quoique nous ne pouvions considérer cette marche comme la meilleure. Vous pourrez donc aisément comprendre que l'annonce soudaine de ce *double mariage* ne pouvait nous causer que de la surprise et un bien vif regret.

« Je vous demande bien pardon de vous parler de politique dans ce moment, mais j'aime pouvoir me dire que j'ai toujours été sincère envers vous.

« En vous priant de présenter mes hommages au roi, je suis, Madame, de Votre Majesté la toute dévouée sœur et amie.

« VICTORIA R. »

A en croire le baron de Stockmar, ce qui aurait blessé la reine Victoria dans la communication de la reine Marie-Amélie, ce serait bien plus la forme de la lettre que le fond même de l'affaire. Elle pensa, on pensa autour d'elle que ce simple billet de faire part, sans aucune allusion aux difficultés pendantes depuis

quatre ou cinq ans, sans aucun témoignage de regret touchant les dissentiments survenus, ressemblait à une offense. La reine Marie-Amélie avait l'air d'ignorer ce qu'elle savait comme tout le monde et mieux que tout le monde. De là le ton offensé, et à son tour offensant, de la réponse de la reine Victoria, ces rappels si hautains à la vérité, ces leçons de mémoire données si sèchement, si durement, malgré l'apparente courtoisie des formes : *vous vous souviendrez peut-être..., vous avez appris sans doute, vous pourrez donc aisément comprendre...* Stockmar ne dit rien de ces duretés et paraît à peine s'en apercevoir; il insiste avant tout sur les torts du roi Louis-Philippe envers la reine Victoria (car c'est lui seul, on le conçoit, qu'il rend responsable de la démarche et de la missive de la reine Marie-Amélie); il lui reproche d'avoir manqué à la vieille galanterie française, d'avoir oublié *ce qu'un gentleman doit à une dame*[1].

Ce sont là des questions bien délicates, et il n'y a, selon moi, qu'une manière de les juger, c'est de se placer au vrai point de vue, je veux dire au point de vue des intentions. Quel a été le sentiment de la reine Marie-Amélie, ou plutôt du roi Louis-Philippe, quand il a pris le parti d'annoncer le double mariage à la reine d'Angleterre comme si rien ne s'était passé jusque-là? Évidemment cette lettre a été longtemps méditée; entre les différentes formules qui se présentaient, il a choisi la plus simple, la moins pénible, celle qui écartait toute idée de discussion, celle qui

1. *Als Gentleman einer Dame gegenüber.*

le dispensait d'exprimer des regrets sans franchise ou des reproches hors de propos. Le baron de Stockmar écrit doctoralement dans ses notes : « Si le roi voulait se délier des engagements du château d'Eu, il devait le faire par voie diplomatique à l'égard du gouvernement anglais, et en même temps, ou mieux encore avant, il devait le faire en son nom personnel, comme un *gentleman* à l'égard d'une dame, par voie de courtoisie royale. » Stockmar nous montre ici qu'il ne connaissait pas les dépêches échangées entre Paris et Londres au mois de juillet et août 1846. Ce qu'il demande a été fait; dès les premiers actes de lord Palmerston, le gouvernement français avait annoncé au *Foreign Office* qu'il se regardait comme dégagé. Reste donc la question de la démarche personnelle, mais ce sont là, encore une fois, des choses d'une extrême délicatesse, et c'est surtout l'intention qu'il faut voir.

Je remarque d'ailleurs que Stockmar, sans s'inquiéter de se contredire, nous donne un peu plus loin la véritable explication des sentiments de la cour d'Angleterre. Dans une lettre qu'il écrit le 10 novembre 1846, sans doute à un de ses amis de Cobourg ou de Gotha, on trouve ces curieuses paroles : « Ici tous vont bien, mais tous sont réellement affligés. Au commencement, la reine était tout entière aux idées de pardon et de réconciliation; le prince, au contraire, ressentait le coup comme il convient à un homme; il y voyait une chose injuste au fond, une offense nationale dans la forme et pour lui-même un procédé blessant, car il pouvait se dire qu'ayant

sacrifié à de hauts intérêts politiques sa bienveillance pour son cousin, il n'avait reçu en échange de ce sacrifice qu'une marque d'ingratitude sous la forme la plus dédaigneuse. » Ainsi la première impression de la reine Victoria n'a pas été un mouvement de colère, peut-être même avait-elle senti avec une délicatesse féminine l'intention secrète du roi et de la reine des Français ; l'interprétation hostile est venue du prince Albert, c'est le prince Albert qui s'est cru atteint dans le fond et dans la forme, comme prince de Cobourg et comme premier sujet de la reine. Tout cela est bien équivoque ; il est clair que le prince n'aurait pas pris la chose avec une telle violence s'il avait sacrifié aussi complétement qu'il le dit la candidature de son cousin.

Quoi qu'il en soit, l'irritation ne fit que s'accroître dans l'entourage de la reine. Stockmar ajoute pourtant qu'il ne croit pas à une rupture pouvant amener la guerre ; mais comme il faut que le prince se domine ! comme la reine a besoin de patience et de longanimité ! « Le prince est calme, écrit Stockmar, et certainement il ne se laissera pas entraîner à satisfaire ses ressentiments aux dépens de la vraie et grande politique de la paix. » Et qu'est-ce donc qui aurait pu le pousser à de telles idées de vengeance, une fois le premier mouvement de colère réprimé? C'est, répond Stockmar, la justification même du gouvernement français, laquelle se résumait en ces termes : « Si nous n'avons pas tenu nos promesses, c'est que vous-même avez dégagé notre parole en manquant à la vôtre. » Sur quoi Stockmar s'écrie en

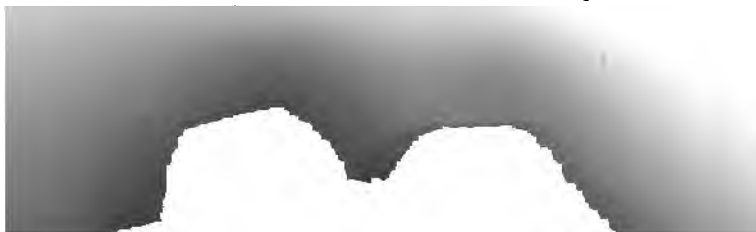
levant les mains au ciel : « Il faudrait être un saint pour ne pas perdre patience devant une pareille attitude ! »

Stockmar, si passionné qu'il soit contre la France, n'est ni un hypocrite ni un brouillon; c'est un caractère honnête et respectable. Il ne fait que répéter ici les appréciations de ses augustes hôtes. On voit donc par ses paroles quels malentendus ont divisé alors la cour d'Angleterre et la cour de France. A côté des dissentiments inévitables, il y a les erreurs de fait et les méprises. La reine Victoria, du sein des sphères supérieures, pouvait-elle connaître tous les détails de la négociation? savait-elle alors, pouvait-elle savoir ce que nul n'ignore aujourd'hui, parmi ceux qui ont étudié ces choses de près, je veux dire les menées de sir Henry Bulwer et le changement de politique si brusquement introduit par lord Palmerston? La politique française a été constamment fidèle dans cette affaire à un plan de conduite, bon ou mauvais, mais loyalement annoncé dès le premier jour. La politique anglaise, parfaitement loyale et droite avec le ministère tory, a dévié sans vergogne avec le ministère whig. Lord Aberdeen écrivait à sir Henry Bulwer : « Vous avez eu grand tort de remettre en avant la candidature du prince de Cobourg » ; lord Palmerston, arrivant au pouvoir, écrit à Bulwer : « Vous seul avez raison. »

Les premiers coupables ici, au moins dans l'ordre des dates et la succession des faits, ce sont les deux diplomates entre lesquels s'est engagée la bataille, sir Henry Bulwer et le comte Bresson. Surtout pas de

zèle! Voilà une des circonstances où l'on comprend bien le mot de M. de Talleyrand. Le zèle de sir Henry Bulwer a compromis l'Angleterre comme le zèle du comte Bresson a compromis la France. Il importe peu de savoir lequel des deux a commencé; tous deux ont été aussi vifs, aussi excités, aussi ardents à la lutte, tous deux ont mérité, à une certaine heure, le désaveu de leurs gouvernements. Si lord Aberdeen, dans sa haute loyauté, a blâmé Bulwer et prévenu M. Guizot de l'intrigue qui se préparait, Louis-Philippe a été sur le point de désavouer le comte Bresson et n'en a été empêché que par les instances de M. Guizot.

Un homme bien plus coupable, parce qu'il occupait un rang bien plus élevé, ce fut lord Palmerston. Les deux agents de France et d'Angleterre ont péché par entraînement, lord Palmerston a mal agi par un sentiment de haine qu'entretenait une imagination ténébreuse. Nous nous associons complétement à ce que dit sur ce point M. Auguste Laugel : « Jamais le gouvernement anglais n'eut à se plaindre sérieusement de la conduite de la France vis-à-vis de l'Espagne; mais il plaisait à Palmerston de nourrir des griefs contre nous, de nous représenter comme des alliés peu sûrs, des modèles de fourberie, des abîmes d'ambition; il voit rouge quand il est question du roi des Français... » C'est donc sur lui que pèse la responsabilité tout entière; il ne faisait aucun cas de cette grande pensée libérale et civilisatrice, l'union de l'Angleterre et de la France. Il tenait à humilier la politique française au moment où cette politique, si amèrement combattue chez nous comme trop dévouée



à l'alliance anglaise, avait droit à des témoignages d'amitié. Pour détruire l'œuvre si bien commencée par sir Robert Peel et lord Aberdeen, aucun moyen ne lui coûtait. « S'il avait mis Cobourg sur le trône d'Espagne, ajoute M. Auguste Laugel, il eût bien ri de la candeur de ceux qui eussent accusé sa diplomatie d'incorrection. » Voilà l'homme qui taxe de duplicité ceux qui ne faisaient que se mettre en garde contre ses intrigues! M. Ernest de Stockmar lui-même, le fils et l'éditeur du célèbre baron, malgré son désir de nous trouver en faute, est obligé de convenir que Palmerston a été bien mal inspiré lorsque, non content d'inscrire le prince de Cobourg sur la liste des prétendants à la main de la reine d'Espagne, il l'y a placé au premier rang. Seulement il croit que c'est l'erreur d'un jour, un oubli, une maladresse très-fâcheuse sans doute, mais fortuite. Il n'y avait rien là de fortuit, c'était un système obstinément suivi, un système qui obligeait la France à se défendre, non certes contre la reine et le prince Albert, mais contre les manœuvres de lord Palmerston.

N'y avait-il donc aucun moyen de faire cesser les malentendus? Le moyen, la reine Victoria l'a indiqué dans une lettre à la reine des Belges, lorsqu'elle écrit ces mots : « Si le roi avait des doutes sur nos sentiments, pourquoi n'a-t-il pas cherché à éclaircir la situation, au lieu d'agir comme il a fait? *A quoi bon parler d'entente cordiale si, en cas de besoin, on ne devait pas s'entendre préalablement et cordialement* [1]? »

1. Nous n'avons pas toute la lettre de la reine Victoria; Stockmar en

A ce reproche, il n'y a rien à répondre : écrire seulement après l'affaire conclue, c'était beaucoup trop tard. Louis-Philippe l'a bien senti. Aussi, quand la reine Victoria eut adressé à la reine Marie-Amélie la lettre amère que nous venons de reproduire, il considéra comme un devoir de se justifier auprès d'elle. Sa fille, la reine des Belges, était un intermédiaire tout naturellement indiqué. Il écrivit donc à la reine des Belges la justification qu'il voulait faire mettre sous les yeux de la reine d'Angleterre. La lettre est longue, cordiale, pleine de souplesse et de bonhomie royale, elle contient un récit exact et détaillé des faits ; mais, il faut bien le reconnaître, quelle qu'en soit la sincérité, elle n'échappe pas au reproche exprimé plus tard par la reine Victoria, reproche si naturel et qui domine toute la question : « A quoi bon parler d'entente cordiale si, en cas de besoin, on ne devait pas s'entendre préalablement et cordialement? » Cette lettre de Louis-Philippe à la reine des Belges n'est pas mentionnée dans les *Mémoires* de M. Guizot ; M. Ernest de Stockmar s'y réfère sans cesse dans sa discussion sur les mariages espagnols. En voici le commencement :

« Neuilly, 14 septembre 1846.

« Ma chère bonne Louise.

« La reine vient de recevoir une lettre, ou plutôt une réponse de la reine Victoria à celle que tu sais qu'elle lui avait écrite, et cette réponse m'a fait une vive peine. Je suis porté à croire que notre

donne seulement ces deux phrases. La dernière, celle qui est imprimée en italique, est citée en français dans son texte.

bonne petite reine a eu presque autant de chagrin à écrire cette lettre que moi à la lire. Mais enfin elle ne voit maintenant les choses que par la lunette de lord Palmerston, et cette lunette les fausse et les dénature trop souvent. C'est tout simple ; la grande différence entre la lunette de lord Aberdeen et celle de lord Palmerston provient de la différence de leur nature : lord Aberdeen aimait à être bien avec ses amis ; lord Palmerston, je le crains, aime à se quereller avec eux. C'est là, ma chère Louise, ce qui causait mes alarmes sur le maintien de notre entente cordiale lorsque lord Palmerston a repris la direction du *Foreign Office*. Notre bonne reine Victoria repoussait ces alarmes, et m'assurait qu'il n'y aurait de changé que les hommes. Mais ma vieille expérience me faisait craindre que, par l'influence du caractère de lord Palmerston, plutôt peut-être que de ses intentions, les allures politiques de l'Angleterre ne subissent une modification graduelle ou brusque, et malheureusement les affaires d'Espagne viennent d'en être l'occasion.

« Dans le premier moment qui a suivi la lecture de la lettre de la reine Victoria, j'étais tenté de lui écrire directement, et j'ai même commencé une lettre pour faire appel à son cœur et à ses souvenirs, et lui demander d'être jugé par elle plus équitablement et surtout plus affectueusement ; mais la crainte de l'embarrasser m'a arrêté, et j'aime mieux t'écrire à toi, à qui je puis tout dire, pour te donner toutes les explications nécessaires, *to replace the things in their true light*, et pour nous préserver de ces odieux soupçons dont je puis dire *en toute sincérité* que ce n'est pas à nous qu'on pourrait les adresser.

« Je reprendrai donc avec toi les choses au commencement et je remonterai à l'origine des mariages espagnols.

« Tu sais, ma chère amie, que, pendant sa régence, et longtemps avant son expulsion, la reine Christine nous demandait sans cesse de conclure les mariages de nos deux fils cadets, les ducs d'Aumale et de Montpensier, avec ses deux filles, la reine Isabelle II et l'infante Louise-Ferdinande. Nous lui avons constamment répondu que, quant à la reine, quelque flattés que nous fussions d'une pareille alliance, il n'y avait pas à y penser, et que nous avions sur cela un parti bien arrêté ; mais que, quant à l'infante,

nous nous en occuperions quand elle serait *nubile*, ou, comme on dit en Angleterre, *marriageable*, et que pourvu qu'il y eût bonne chance qu'elle ne devînt pas reine, et qu'elle restât infante, c'était une alliance qui nous conviendrait beaucoup, et que nous la ferions contracter avec plaisir au duc de Montpensier.

« A mesure que les succès militaires de tous mes fils donnaient une nouvelle impulsion à cette opinion favorable qui se développait de toutes parts sur leur compte, et que le glorieux combat d'*Aïn-Taguin*, où le duc d'Aumale commandait, et où il parvint à s'emparer de tout le camp (autrement dit *la Smala*) d'Ab-el-Kader, entourait son nom de ce prestige qui entraîne toujours les hommes de tous les pays, il s'élevait en Espagne un cri que je pourrais dire presque universel, pour exprimer le vœu que le duc d'Aumale devînt l'époux de la reine Isabelle II. Mais je continuai à être aussi sourd à ce vœu que je l'avais été à ceux qui m'avaient été adressés successivement pour placer le duc de Nemours sur les trônes de Belgique et de Grèce et pour lui faire épouser la reine de Portugal. Mes refus furent nets et positifs. Je n'ai jamais trompé personne. Je l'ai dit aux Portugais comme aux Belges. Je n'ai laissé aucune illusion, ni à ceux qui craignaient, ni à ceux qui désiraient, et après que ma loyauté, dans les intentions que je proclamais de ne pas accepter la main de la reine d'Espagne pour le duc d'Aumale, avait été prouvée avec tant d'éclat par son mariage avec une princesse de Naples, il est inconcevable que lord Palmerston parle aujourd'hui au comte de Jarnac, mon chargé d'affaires à Londres, dans un billet écrit de sa main, de *cette ambition cachée* qu'il juge à propos de considérer comme le mobile de ma conduite relativement au mariage du duc de Montpensier avec l'infante Louise-Ferdinande. »

Le roi rappelle ensuite la marche de l'affaire, le parti auquel il s'est arrêté, le principe qu'il a établi touchant le mariage de la reine, la nécessité de choisir le roi d'Espagne parmi les descendants de Philippe V, l'acquiescement de lord Aberdeen à ce système, sinon au point de vue des doctrines, du moins au

point de vue des faits, l'approbation donnée par le ministère tory à la candidature du comte d'Aquila d'abord, ensuite du comte de Trapani, et il ajoute cette page que nous ne pouvons nous dispenser de transcrire :

« ... Ce fut au milieu de cette lutte que fut mise en avant, n'importe par qui, n'importe comment, l'idée de donner pour époux à la reine d'Espagne le prince Léopold de Saxe-Cobourg, neveu du roi des Belges, cousin germain de la reine Victoria et du prince Albert, frère du roi de Portugal, de la duchesse de Nemours et du prince Auguste mon gendre.

« Cette candidature fut un incident bien fâcheux. Elle a faussé toutes les positions, la mienne surtout, par l'opposition que j'ai cru de mon devoir d'y apporter; et je vois encore, par les termes mêmes de la lettre de la reine Victoria, à quel point on se trompe et on est injuste de son côté dans l'appréciation qu'on fait des motifs qui ont dicté cette opposition. Ces motifs étaient puisés autant dans la sincère amitié que je porte aux princes de Cobourg (et dont je crois leur avoir donné plus d'une preuve dans la part que j'ai prise à faciliter les nouvelles illustrations de leur maison) que dans les mêmes considérations politiques qui me portaient à écarter mes propres enfants de cette candidature. J'étais convaincu, je le suis plus que jamais, que le succès de cette candidature n'aurait servi qu'à attirer des malheurs sur la tête de ce jeune prince, et aussi sur celle de la reine elle-même (si elle l'avait épousé), en amenant le renversement de leur trône, et en plongeant l'Espagne dans cette anarchie dont il est toujours difficile de la préserver. Tu sais, ma bonne Louise, à quel point j'ai développé cette opinion, tant dans mes conversations avec ton excellent roi que dans les lettres que je lui ai écrites, et tu dois te rappeler tous les arguments dont je me suis servi pour la motiver. Je ne le répéterai donc pas dans cette lettre déja si longue, mais je te rappellerai combien j'ai constamment regretté que l'exemple que j'ai donné en prononçant moi-même l'exclusion de mes fils n'ait pas été suivi, et que

cette candidature, dont le succès me paraissait devoir être un malheur pour tous, n'ait pas été formellement repoussée et écartée dès l'abord par ceux qui avaient autorité pour le faire ; ce qui aurait probablement évité, aux uns un grand et inutile désappointement, à moi un des plus pénibles chagrins que j'aie éprouvés, — et Dieu sait que je n'en ai pas manqué dans le cours de ma longue vie ! »

Ceux qui avaient *autorité pour écarter dès l'abord cette candidature*, quels sont-ils? Ce sont évidemment les chefs de la maison de Cobourg, ceux-là surtout que leur situation mêlait aux affaires européennes, le roi des Belges et le prince Albert. Le roi des Français ne savait pas si bien dire. On a vu par les notes de Stockmar, au début de ce récit, que le plan du prince Albert et de son conseiller se résume en ces termes : « Nous ne soutenons pas cette candidature au point d'y sacrifier de plus précieux intérêts, nous nous gardons bien aussi de l'écarter. Il faut attendre les circonstances afin d'en profiter s'il y a lieu. » Une de ces circonstances fut la chute du ministère Peel et le remplacement de lord Aberdeen par lord Palmerston. C'est ce qui a tout compromis et tout perdu.

Le roi arrive ensuite au mariage du duc de Montpensier avec l'infante, à la célébration simultanée des deux alliances, à ce qu'il appelle très-franchement *la déviation des conventions premières*. Il énumère les causes qui ont rendu cette déviation inévitable, les unes qui sont le fait des agents politiques de l'Angleterre, les autres qui résultent de la situation de l'Espagne. La célébration simultanée des deux mariages, qu'il regrette pour sa part et qu'il eût voulu éviter,

c'était le *sine qua non* de la reine Christine, c'était le vœu du ministère, le vœu de la nation espagnole, qui voyaient dans cette prompte solution le seul moyen de mettre un terme aux incertitudes publiques, par conséquent aux espérances et aux menées des factieux.

« Actuellement, ma chère bonne Louise, c'est à la reine Victoria et à ses ministres qu'il appartient de peser les conséquences du parti qu'ils vont prendre et de la marche qu'ils suivront. De notre côté, ce double mariage n'opérera dans la nôtre d'autres changements que ceux auxquels nous serions contraints par la nouvelle ligne que le gouvernement anglais jugerait à propos d'adopter. Il n'a à redouter de notre part aucune ingérence dans les affaires intérieures de l'Espagne. Nous n'avons point d'intérêt à le faire, et nous avons une volonté très-décidée de nous en abstenir. Nous continuerons à respecter religieusement son indépendance, et à veiller, autant que cela dépendra de nous, à ce qu'elle soit également respectée par toutes les autres puissances. Nous ne voyons aucun intérêt, aucun motif, ni pour l'Angleterre, ni pour nous, à ce que notre entente cordiale soit brisée, et nous en voyons d'immenses à la bien garder et la maintenir. C'est là mon vœu, c'est celui de mon gouvernement. Celui que je te prie d'exprimer de ma part à la reine Victoria et au prince Albert, c'est qu'ils me conservent dans leur cœur cette amitié et confiance auxquelles il m'a toujours été si doux de répondre par la plus sincère réciprocité, et que j'ai la conscience de n'avoir jamais cessé de mériter de leur part[1]. »

Cette justification ne désarma ni la reine Victoria ni le prince Albert. La reine répondit à Louis-Philippe par la même entremise. La fille de Louis-Philippe, comme elle avait reçu et transmis les explications de la France, reçut et transmit la réplique de l'Angleterre. Princesse accomplie, toute dévouée à son père et atta-

1. *Revue rétrospective*, Paris, mars 1848, n° 2.

chée à la nièce de son mari par la plus sérieuse affection, la reine Louise dut remplir en conscience son rôle de médiatrice. C'est elle sans nul doute qui empêcha la rupture de passer des sentiments aux faits. L'ancienne entente fut détruite, la paix ne fut point troublée. Elle ne réussit pas cependant à calmer le mécontentement de la cour d'Angleterre. C'est le 27 septembre 1846 que la reine Victoria lui écrivit sa réponse aux explications du roi des Français; le même jour, lord Palmerston écrivait à lord Normanby : « La reine a écrit au roi des Français une lettre chatouilleuse[1] en réponse à la sienne. » On voit d'ici le sourire de celui qui annonçait la nouvelle en ces termes. L'habile homme avait persuadé à la souveraine qu'elle devait s'en tenir aux conversations du château d'Eu, que rien n'avait été changé dans la situation, que donner un autre sens à sa dépêche du 19 juillet (à cette dépêche où la candidature du prince de Cobourg était placée au premier plan!), c'était faire violence à ses paroles. Voilà précisément ce que la reine Victoria écrivit à la reine des Belges. Forte de sa loyauté, la reine d'Angleterre ne se rappelait que ce qu'elle avait fait elle-même; le reste ne comptait pas. Étrangère à toute pensée d'intrigue, elle couvrait, sans le savoir, les intrigues de Palmerston et de Bulwer.

Si la reine était trompée par son ministre, comment l'opinion publique aurait-elle mieux connu la vérité? Pour se rendre compte de l'irritation qui éclata dans toutes les classes de la société anglaise, il fau-

1. Une lettre chatouilleuse, une lettre piquante, *a tickler*.

drait lire tous les journaux, toutes les brochures, tous les manifestes de l'année 1846. La clameur fut unanime. On retrouve encore la trace de ces passions dans les notes que Stockmar traçait cinq ans plus tard, après qu'une révolution avait passé sur la France et dispersé les vainqueurs. C'était au commencement de l'année 1851; Stockmar, dans son cabinet de Windsor, toujours attentif, comme un vieux pilote, aux points noirs de la politique européenne, était effrayé des conséquences possibles de la révolution de 1848. Il cherchait à deviner ce qu'allait devenir la France, non pas qu'il eût pour nous la moindre sympathie, mais il pensait à la Belgique, il s'inquiétait pour son maître et ami, le roi Léopold, il craignait enfin que la monarchie de 1831, privée de l'appui de la France, ne fût ou très-ébranlée, ou entraînée vers des alliances funestes. C'est ainsi que la révolution de 1848 lui inspirait des regrets amers, regrets d'égoïsme, nullement de sympathie et d'humanité. Qu'allait donc devenir la France? et quels seraient par suite les dangers de la royauté belge? Pendant qu'il sonde l'avenir, le passé lui apparaît sous des couleurs plus vives, et il maudit cette journée du 24 février qui a soulevé tant de problèmes sinistres. Journée désastreuse et qu'il était, selon lui, si facile d'éviter! En même temps qu'il la maudit, il en proclame la signification, et, appliquant cette doctrine que l'histoire du monde est le jugement du monde, il y voit un grand acte de la justice de l'histoire. A l'entendre, le gouvernement de Louis-Philippe a expié ce jour-là la conduite qu'il a tenue dans l'affaire des mariages espagnols. Telle est, au milieu de

ses appréhensions pour l'avenir, la persistance implacable de ses rancunes.

Laissons de côté dans les pages de Stockmar tout ce qui appartient à cette mauvaise inspiration du ressentiment; on ne discute pas avec des passions. Que le conseiller de la reine Victoria use et abuse d'une lettre adressée par le prince de Joinville au duc de Nemours, le 7 novembre 1847, et publiée cinq mois après dans la *Revue rétrospective*, c'est son droit, je le reconnais; n'aurait-il pas dû se demander pourtant si cette lettre, écrite dans une heure d'amertume et envoyée confidentiellement à un frère, était bien l'expression vraie, l'expression réfléchie et définitive du noble esprit qui l'a tracée? Le 7 novembre 1847, le prince de Joinville est à bord du *Souverain*, dans la station navale de la Spezzia. Il vient d'apprendre le suicide du comte Bresson, qui était passé de l'ambassade de Madrid à l'ambassade de Naples. Il ignore les véritables causes de ce tragique événement. Il ignore qu'il s'agit simplement d'un état maladif, d'un accès de fièvre chaude. Il voit là tout un drame politique. Il le rattache à l'affaire des mariages espagnols et à la situation générale. Le peu de sympathie qu'il éprouve pour la politique de M. Guizot le dispose à tout blâmer dans la campagne de l'année précédente. Comme il vit à l'étranger, qu'il recueille les propos de l'étranger et que les colères de l'opinion anglaise ont des échos partout, il affirme que cette campagne *nous a revêtus d'une déplorable réputation de mauvaise foi*. Il ajoute : *Ces malheureux mariages espagnols! nous n'avons pas encore épuisé le réservoir d'amertume*

qu'ils contiennent. Et plus loin, dans le post-scriptum, indiquant par là que cette pensée ne le quitte pas, il jette ce dernier cri : *Les mariages espagnols sont mon cauchemar*.

Est-il bien sûr encore une fois que ce soit là un jugement définitif? Et serait-on loin de la vérité, si l'on y voyait surtout l'élan d'une nature généreuse, l'inquiétude d'une belle âme qui voudrait bien se tromper, et qui appelle une réfutation? N'est-ce pas pour cela précisément qu'il s'adresse à celui de ses frères qui, par son âge, par sa réserve, est le mieux en mesure de le rectifier, s'il y a lieu? Voilà, pour le dire en passant, ce que valent ces prétendues révélations, ces pages publiées brusquement, perfidement, et qui, détachées des circonstances où elles furent écrites, perdent leur véritable sens. Il faut donc rejeter au nom de l'histoire impartiale toute cette partie de la polémique de Stockmar, polémique si amère, si injuste, et envenimée encore par son fils; mais, s'il y a dans une autre partie de cette discussion des idées que la raison confirme et qui renferment de hautes leçons, la même impartialité nous fait un devoir de les recueillir. *Fas est et ab hoste doceri*.

De tous les discours qui furent prononcés sur ce sujet dans la Chambre des pairs et la Chambre des députés, l'un des plus beaux assurément est celui de M. le duc de Broglie. C'est un discours très-français, comme toutes les œuvres de ce grand esprit, et qui résume les mille détails de l'affaire dans une pensée maîtresse. Cette pensée, ce n'est pas l'intérêt de famille qui a pu réjouir le roi Louis-Philippe, si respectable

que soit un tel sentiment, c'est l'intérêt de la France menacée en Espagne par la politique anglaise. La vigilance du gouvernement, disait hardiment M. le duc de Broglie, a déjoué les desseins de lord Palmerston, qui voulait faire de l'Espagne l'*annexe et l'extension du Portugal*. Et quant aux périls d'un autre genre que pouvait amener cette victoire, il répondait avec un bon sens supérieur : « Nous sommes isolés, dit-on; mais l'isolement, c'est la situation naturelle de toutes les puissances en temps de paix générale. L'alliance, l'entente cordiale, l'intimité, de quelque nom qu'on veuille l'appeler, c'est une situation exceptionnelle, c'est une situation qui a ses hauts et ses bas, qui a ses bons et ses mauvais moments. Il faut savoir profiter des bons et supporter les mauvais. On dit que l'isolement peut entraîner certains dangers. Je ne dis pas non; mais qu'y faire? les choses sont ce qu'elles sont[1]... »

Rien de plus sage, les choses sont ce qu'elles sont. Si l'on se rend compte de ce que renferme ce mot, on y trouve la philosophie même de la politique, la politique n'étant que l'art de démêler ce que sont les choses et de se conduire en conséquence. Seulement il faut aller jusqu'au bout de cette pensée; après avoir dit : *les choses sont ce qu'elles sont*, il faut tâcher de savoir ce qu'elles commandent. Le grand tort de M. Guizot, au lendemain des mariages espagnols, est de ne pas avoir démêlé la situation nouvelle de la France et compris les devoirs qu'elle imposait. Puis-

1. C'est à la Chambre des pairs, dans la séance du 19 janvier 1847, que M. le duc de Broglie a prononcé cet éloquent discours. On discutait le troisième paragraphe de l'adresse relatif aux mariages espagnols.

qu'un guide tel que M. le duc de Broglie, à l'entrée de ce détroit, annonçait une traversée périlleuse, ne fallait-il pas redoubler d'attention, assurer sa marche, se tenir prêt à toutes les manœuvres, tendre ou plier ses voiles selon la direction du vent, surtout prendre bien garde de ne pas laisser les mêmes mains se raidir au gouvernail? Il y a des cas où la souplesse est le meilleur signe de force.

C'est ici que se rencontrent dans les pages de Stockmar les observations politiques dont je parlais tout à l'heure, observations, non plus d'un adversaire irrité, mais d'un philosophe attentif aux causes et aux effets. Stockmar, qui s'est trompé sur les détails de l'affaire parce qu'il les regardait de loin, a des vues originales et neuves sur l'ensemble parce qu'il le considère de haut. Il constate que depuis les mariages espagnols le système parlementaire de la France a été misérablement faussé. Ce n'est pas seulement la France qui est isolée en Europe par la rupture de l'entente cordiale avec l'Angleterre, c'est le roi et son ministre qui désormais sont isolés en France par la violation, non pas éclatante, mais continue, du régime constitutionnel. Isolés, qu'est-ce à dire? Cela veut dire : isolés de l'opinion, séparés de la vie publique, privés des communications nécessaires avec la pensée du pays.

Nous avons protesté plus haut contre l'abus que Stockmar a fait de certaines paroles échappées au prince de Joinville dans une lettre intime au duc de Nemours, mais puisque cette lettre est publiée et que chacun peut la lire, sera-ce manquer aux convenances

que d'en citer ici quelques mots admirablement vrais? Je ne le pense pas. Voici donc ce que disait le prince: « Il n'y a plus de ministres, leur responsabilité est nulle, tout remonte au roi. Le roi est arrivé à un âge auquel on n'accepte plus les observations. Il est habitué à gouverner, il aime à montrer que c'est lui qui gouverne. Son immense expérience, son courage et toutes ses grandes qualités font qu'il affronte le danger audacieusement, mais le danger n'en existe pas moins. On relèvera, je crois, cette année plus que jamais, cette fausse position : on dira que le gouvernement constitutionnel est particulièrement établi pour éviter les alternatives de rois trop jeunes ou trop vieux, pour calmer ce que les souverains ont de trop ardent ou suppléer à ce qui leur manque. » Oui, c'est la vérité même. Dès la fin de cette campagne de 1846, il n'y a plus de communication, plus d'intermédiaire légal entre le roi et le pays. Là aussi l'entente est rompue.

Quoi! pour cette conclusion des mariages espagnols? Était-ce donc une affaire à passionner le pays dans tel ou tel sens? non, certes; mais après une négociation si longue, si laborieuse, après six années d'escrime diplomatique, après tant de péripéties, d'espérances, d'alarmes, de précautions inutiles, de résolutions sans cesse prises et reprises, le roi et son ministre furent comme enchaînés l'un à l'autre. Stockmar prétend que le roi se serait écrié un jour : « Cela va trop loin, cela va fausser toute la politique de mon règne. » Je ne sais si cela est vrai; ce qui est certain, c'est que le roi avait entraîné le ministre,

et que le ministre, à son tour, entraînait le roi. Qu'arriva-t-il? Que tous deux se trouvèrent liés pour toute la durée du règne. « Jusque-là, dit Stockmar, Louis-Philippe avait évité toutes les difficultés en se décidant à changer de ministère, alors même que ce changement lui souriait peu; à partir de ce moment, il fut convaincu que M. Guizot était l'homme nécessaire, qu'il ne pouvait plus gouverner qu'avec lui et par lui. » C'est bien ce système qui a tout perdu, et voilà dans quel sens on a pu dire, malgré les dénégations intéressées de M. Guizot, que les mariages espagnols ont été indirectement une des principales causes de la révolution de 1848.

LIVRE NEUVIÈME.

LES RÉVOLUTIONS DE 1848.

CHAPITRE PREMIER.

La révolution du 24 février jugée par Stockmar. — Comment on aurait pu l'éviter. — Leçons de droit constitutionnel. — L'Angleterre et la France. — Pourquoi la monarchie constitutionnelle en Angleterre a résisté aux plus terribles épreuves. — Qu'est-ce qui a manqué à la France? — De vrais ministres.

Le jugement que les hommes d'État anglais ont porté sur les mariages espagnols renferme deux accusations distinctes, l'une morale, l'autre politique, accusations de valeur très-inégale, mais qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours avec la même passion et la même persistance. Suivant l'une, la conduite du roi des Français en 1846 n'a pas été conforme à l'honneur; suivant l'autre, cette affaire que la morale réprouve a engagé Louis-Philippe dans une voie qui devait aboutir à la catastrophe de 1848.

Un récit impartial des faits nous a permis de rétablir la vérité sur le premier point. Pour qui examine sans prévention toutes les péripéties de

l'imbroglio, il est évident que l'honneur n'est point en cause. Si le roi des Français a dévié de sa ligne, comme il le reconnaît sans détour, c'est qu'il y a été contraint malgré lui par les déviations de la politique anglaise. Or, quel est l'auteur de ses déviations? Lord Palmerston et nul autre, nous l'avons montré preuves en main. Il n'y a dans tout cela qu'un changement de ministère à Londres avec les conséquences qui devaient en résulter. Des deux côtés, l'honneur est sauf.

Quant au second point, il est difficile de ne pas être frappé des sentiments unanimes de l'Angleterre et de ne pas y voir un sujet de réflexions sérieuses. Est-il vrai, comme l'ont pensé les membres les plus éminents du Parlement d'Angleterre, comme ils persistent à le penser aujourd'hui, que l'affaire des mariages espagnols ait été, non pas directement, mais par ses conséquences infaillibles, une des causes principales de la chute du roi Louis-Philippe? Cette opinion, qui n'a pas cours en France, est aux yeux des Anglais une vérité indiscutable. A présent même que les colères de 1846 sont depuis longtemps éteintes, on ne traite pas ce sujet chez nos voisins sans expliquer de cette manière la révolution de février. C'est un point acquis à l'histoire, c'est un article de foi. Le baron de Stockmar ne fait que résumer les idées des hommes d'État de l'Angleterre, lorsqu'il expose dans ses écrits la philosophie d'une catastrophe qui a ébranlé pour longtemps la société européenne. Il était de ceux qui, sans nulle amitié pour la France, sans nulle sympathie pour le roi des Français, désiraient

dans l'intérêt de l'Europe l'établissement solide de la monarchie de juillet. Il n'avait jamais eu de goût pour le gouvernement de la restauration. De 1814 à 1830, il avait plus d'une fois visité la France, examiné de près la marche des affaires, étudié les hommes d'État, interrogé l'esprit public, et s'était convaincu, — nous répétons ses paroles, — que ce gouvernement, pris dans son ensemble, était « un gouvernement sans intelligence comme sans droiture, un gouvernement immoral appliqué sans cesse à fausser la constitution ». La révolution de 1830 lui était donc apparue comme une délivrance, non-seulement pour la France, mais pour l'Europe. C'était la fin d'une politique funeste. On pouvait espérer, dit-il, que le nouveau roi et ses ministres, instruits par les circonstances, comprendraient la tâche imposée à leur patriotisme. Il s'agissait de transformer la charte de 1814 en une constitution appropriée au génie de la France et de la pratiquer loyalement, consciencieusement, sans s'écarter jamais ni de sa lettre, ni de son esprit.

Stockmar se demande si le roi Louis-Philippe était bien l'homme qui convenait à ce rôle. « Dans le commencement, dit-il, on put le croire; la suite des choses a montré le contraire. » L'habile observateur prétend même avoir découvert les principes qui dirigeaient la conduite du roi des Français, bien que le roi, à ce qu'il prétend, n'éprouvât pas le besoin de se conduire d'après des convictions arrêtées. Aussi n'étaient-ce pas précisément des principes, des règles de conduite méditées avec soin comme les quatre règles du

Discours de la méthode, c'étaient surtout des instincts, des entraînements, associés à une confiance illimitée dans sa propre sagesse. Ces principes qu'un instinct confiant avait suggérés au roi, Stockmar les résume ainsi : « 1° la France ne pouvait être gouvernée qu'avec un régime constitutionnel ; il fallait donc de toute nécessité qu'il gouvernât de cette manière ; 2° ce qui avait causé la chute de son prédécesseur, c'était son ignorance de l'esprit du temps et du caractère des Français, comme aussi son inhabileté à diriger la France d'aujourd'hui ; 3° il possédait, lui, et cette connaissance et cette habileté dans un degré supérieur ; il avait même une science politique plus profonde, une expérience plus complète que celle de tous les personnages dont il pourrait composer son ministère. » De ces trois articles de foi, les deux derniers, qui heurtaient violemment le premier, le détruisaient par avance. C'était comme un poids énorme qui faisait tout dévier. Le roi devait donc être nécessairement entraîné vers l'abîme, à moins que des ministres fidèles à leur devoir n'eussent le courage de lui opposer un obstacle au nom de la constitution.

Tout ce chapitre des *Mémoires* de Stockmar est rempli de leçons inattendues. On répète souvent chez nous, pour expliquer nos révolutions périodiques et l'impuissance où nous sommes de constituer la liberté véritable, que la France ne saurait être comparée sur ce point à l'Angleterre, tant il y a de différences dans le tempérament des deux peuples. L'Angleterre est le domaine de l'aristocratie, la France est un foyer démocratique. L'esprit anglais est politique, par conséquent

sensé, pratique, jugeant tout au point de vue des cas qui se présentent et se défiant des axiomes; l'esprit français est antipolitique : logicien à outrance malgré son scepticisme apparent, il n'aime que les principes généraux, les vérités universelles, et il y a des jours où on le dirait emporté à la recherche de l'absolu. L'Anglais ne travaille que pour lui-même, le Français est toujours prêt à faire des expériences pour le genre humain. La passion anglaise, c'est l'amour de la liberté, de toute la liberté possible; la passion française, c'est le rêve de l'égalité impossible. L'un poursuit constamment des réalités; l'autre semble condamné à poursuivre éternellement des chimères. Le parallèle pourrait se continuer longtemps, il présenterait toujours le même contraste. Avec des tempéraments si opposés, il était naturel que les deux peuples eussent des destinées toutes différentes. Les révolutions d'Angleterre ont fini par donner à la nation britannique une vie politique libre et forte, tandis que nos révolutions, ramenant toujours l'anarchie, ramènent toujours la dictature.

Combien de fois ces pensées n'ont-elles pas tourmenté les hommes de notre âge! combien de fois n'ont-elles pas fait naître chez ceux-ci une sorte de découragement, inspiré à ceux-là des protestations généreuses, tandis que d'autres, s'accommodant sans peine de la sitution, déclaraient le problème résolu! Ces derniers allaient jusqu'à dire que la révolution française, indifférente à la liberté politique et occupée seulement de l'égalité civile, avait atteint son but dans le code Napoléon. Nous savons tous avec quelle

dialectique Charles de Rémusat a réfuté ces doctrines désolantes [1], avec quelle force Edgar Quinet les a condamnées, et dans sa *Philosophie de l'histoire de France* [2], et dans son livre sur la révolution. Eh bien, Stockmar ne s'arrête même pas un instant à l'examen de cette controverse; la théorie des tempéraments nationaux, qu'elle soit vraie ou fausse, ne lui paraît ni une explication ni une excuse. Si la France n'a pas encore réussi à établir un gouvernement constitutionnel assez fort pour surmonter les épreuves, ce n'est pas à l'incapacité politique de la nation qu'il faut attribuer ces échecs, c'est à la faiblesse des hommes d'État. Les révolutions de la France monarchique au XIXe siècle, particulièrement la plus funeste de toutes, la révolution du 24 février 1848, n'ont pas eu d'autre cause. Pendant tout le règne de Louis-Philippe, la France n'a jamais possédé ce qui est l'organe vital de tout État constitutionnel, un ministère capable de comprendre et d'exercer les droits que donne la responsabilité.

Quoi! jamais! de 1830 à 1848, il n'y a pas eu un seul homme d'État qui ait compris ses devoirs et exercé ses prérogatives de ministre parlementaire! Stockmar excepte Casimir Périer, et ***peut-être aussi*** le comte Molé [3]; à tous les autres, même aux

1. Voyez dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1863 l'étude intitulée : *Démocratie et liberté;* voyez aussi dans le n° du 15 novembre 1869 : *le But politique de la Révolution française.*

2. Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1855.

3. « Casimir Perier ausgenommen und vielleicht Molé. » — *Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn Christian Friedrich Stockmar,* p. 474.

plus illustres, il refuse absolument l'intelligence du droit constitutionnel. S'ils avaient compris ce qui est l'essence même de ce droit, ils eussent sauvé le souverain en lui résistant. Rejeter telle ou telle faute sur le caractère du roi, comme l'ont fait certains ministres, ou du moins leurs amis, après la catastrophe de 1848, c'est montrer la plus profonde ignorance des conditions du système. Les ministres, dans le système constitutionnel, sont précisément là pour empêcher qu'aucune faute, aucun échec, puisse être imputé au souverain. Faire que la fiction de l'infaillibilité royale devienne une vérité, voilà leur première tâche ; sans cela une monarchie constitutionnelle différerait assez peu de la monarchie absolue; elle aurait une physionomie plus légale, plus libérale, elle sauverait les apparences, mais le fond serait le même, ou à peu près. Est-ce qu'un roi intelligent, expérimenté, esprit vif et plein de ressources, n'est pas spontanément enclin à faire prévaloir ses vues dans toutes les questions importantes ? Est-ce que ce n'est pas une conséquence des dons brillants qu'il a reçus ? et se peut-il qu'on lui en fasse un crime ? Non, certes; mais en profitant de ces dons mêmes, en profitant de ces richesses naturelles d'un esprit supérieur, les ministres doivent prévenir les cas où elles deviendraient un danger public. Si les ministres cèdent toujours aux volontés du roi, eux qui sont mieux placés pour voir se former et s'accroître les mécontentements, le jour où la politique du gouvernement a contre elle la majorité du pays, ce n'est pas un ministère qui est renversé, c'est une dynastie qui s'écroule.

Ces tentations d'excéder le droit souverain peuvent venir à tous les chefs d'État, aux sages comme aux fous, aux prudents comme aux téméraires. Peut-être même viennent-elles plus souvent à ceux qui ont le plus conscience de leur mérite. C'est précisément pour cela que, dans un état constitutionnel bien ordonné, la vigilance des ministres ne doit jamais faillir. L'Angleterre a donné sur ce point une longue suite d'exemples qu'on ne saurait assez méditer. Son histoire parlementaire, depuis le commencement du XVIII[e] siècle, forme le plus étrange contraste avec la nôtre. Les rois de la maison de Brunswick ont eu beau commettre les fautes les plus graves, la dynastie a traversé toutes les épreuves. Et quelles épreuves ! des humiliations, des désastres, les plus terribles coups de la fortune. Nous ne parlons pas des deux premiers George, ces Tudesques si peu sympathiques et auxquels il fallut arracher une à une les libertés nationales; qu'on se rappelle seulement le règne de George III. Malgré la lutte des partis, malgré les violences de la polémique, de cruelles calamités ont frappé le pays sans donner aucune prise aux fureurs populaires. Ni la guerre d'Amérique, ni les pertes des colonies à jamais séparées de la métropole, ni la fondation de cette grande république protégée par la gloire d'un Washington, ni les longues luttes contre la révolution française, ni les victoires de la république et de l'empire déjouant pendant plus de vingt années tous les efforts de l'Angleterre, n'ont porté atteinte à l'autorité royale. Ces malheurs ont pu troubler l'intelligence du roi, ils n'ont pas ébranlé son trône.

Dira-t-on que la maladie même protégeait un souverain digne de commisération et de respect? Nul respect, nulle sympathie ne protégèrent son héritier. Le régent, qui fut depuis George IV, profita un instant de la chute de Napoléon; mais bientôt, devenu odieux au pays par les hontes de sa vie privée, il attira sur lui des sentences formidables; il fut attaqué à la la Chambre des communes et à la Chambre des lords par les voix les plus graves, il fut dénoncé à l'indignation de tous par les immortelles invectives de lord Byron. Ses ministres mêmes, et Wellington tout le premier, le méprisaient. Malgré tant de causes de mort, le dogme, ou, si l'on veut, la fiction de l'infaillibilité royale a résisté victorieusement. Qu'est-ce donc qui l'a sauvée? Faut-il répéter ici, avec les théoriciens dont nous parlions tout à l'heure, que le tempérament de la nation anglaise a conjuré le péril? Ce serait expliquer d'une façon trop commode, et par une sorte de fatalité physique, ce qu'un juge très-compétent, le conseiller de la reine Victoria, explique bien mieux par des raisons morales.

Le tempérament de la race britannique, si opposé qu'il soit au tempérament de la France, n'explique absolument rien dans le cas dont il s'agit. Est-ce que, pendant la régence de celui qui devint George IV, il n'y a pas eu très-souvent des émeutes, des manifestations menaçantes? Est-ce que les troupes du roi, dans maintes villes d'Angleterre, n'ont pas dû réprimer la révolte à coups de sabre? Est-ce que le sang n'a pas coulé à Manchester le 16 août 1819? Est-ce que le 13 septembre de la même année, l'un

des chefs radicaux, le démagogue Hunt, traduit en justice, puis relâché sur caution, n'a pas fait une entrée triomphale à Londres, au milieu d'une assistance de 300,000 personnes? Enfin, les semaines suivantes, aux mois de septembre et d'octobre, dans les comtés manufacturiers d'Angleterre et d'Écosse, à Glasgow, à Paisley, est-ce que l'autorité n'a pas dû recourir à la force pour dissiper la multitude? Aucun peuple d'ailleurs n'est plus jaloux de ses droits que le peule des *iles impériales*, aucun n'est plus disposé à vouloir *du sérieux dans le souverain*, comme La Bruyère disait de l'ancienne France. Comment donc la maison de Brunswick-Hanovre, après avoir tant fait pour se perdre, a-t-elle été préservée des catastrophes qui ont ruiné des familles bien autrement glorieuses? Comment et par qui a-t-elle été sauvée du naufrage? Par la force du régime constitutionnel sérieusement pratiqué. Le roi est méprisé; qu'importe? La royauté est supérieure à tout. Des ministères se succèdent suivant la volonté de la nation, et toutes les grandes réformes s'accomplissent.

Ainsi s'accomplirent les réformes d'Angleterre, même sous des rois qui auraient pu causer le renversement de la monarchie. Nous ne faisons que développer ici les indications fournies par le conseiller de la reine Victoria. Si de 1814 à 1830, et surtout de 1830 à 1848, la France avait eu une suite de ministres comme ceux qui, dans tel ou tel sens, whigs ou tories, ont gouverné la nation anglaise, la monarchie constitutionnelle se serait implantée en France aussi solidement qu'en Angleterre; et si de 1688 jusqu'à nos

jours l'Angleterre n'avait pas eu des ministres, bons ou mauvais, habiles ou malhabiles, mais du moins connaissant tous le devoir constitutionnel, par conséquent résolus à couvrir le souverain ou prêts à se retirer, l'Angleterre aurait été comme la France un foyer de révolutions et de guerres civiles. Tous les éléments de désordres, tous les germes du mal s'y trouvaient comme chez nous. Au milieu des commotions les plus redoutables, c'est le système constitutionnel, et, dans ce système, le rouage ministériel, qui a dominé les vents et les flots.

CHAPITRE II.

M. Guizot jugé par Stockmar. — Sa responsabilité dans la catastrophe de 1848. — Critique redoutable. — Raison supérieure. — Le vrai système constitutionnel et le système doctrinaire. — Robert Peel et M. Guizot. — Les réformes de Robert Peel ont préparé sa chute et sauvé le pays. — En refusant les réformes pour garder le pouvoir, M. Guizot a perdu la monarchie qu'il croyait servir.

M. Guizot, dans la longue durée de son ministère, a été souvent attaqué avec une extrême violence; jamais il n'a subi d'assaut pareil à cette discussion du baron de Stockmar. On sait avec quelle force, avec quelle hauteur d'éloquence il répondait à ses adversaires de la Chambre des députés ou de la Chambre des pairs; et certes, armé comme il l'était de toutes les armes de la parole, il n'avait pas de peine à repousser les attaques de l'ennemi. L'opposition n'était pas moins en faute que le ministre; on peut même dire que les fautes des assiégeants excusaient les fautes de l'assiégé. Les uns se conduisant en factieux, l'autre ne connaissait pas d'autre système que celui de la résistance aveugle. Des deux côtés, la vérité constitutionnelle était sacrifiée. M. Guizot eût été bien autrement embarrassé par l'argumentation du conseiller de la reine Victoria; il n'eût pas répondu aux

critiques de ce maître-docteur aussi facilement qu'aux outrages de la gauche. Stockmar n'outrage point M. Guizot; il l'honore, il le place très-haut, il rend les plus sincères hommages à son génie, à son savoir, à son désintéressement, à la grandeur morale de sa vie; seulement, au nom de la monarchie constitutionnelle, et avec une science profonde des principes, il lui demande ce qu'il a fait de cette monarchie en France.

« M. Guizot, ses amis l'affirment, est un caractère irréprochable. Sa haute valeur intellectuelle, sa pénétration, son savoir, son activité d'esprit, le ferme enchaînement de ses vues et de ses maximes politiques, tout cela nous est attesté par ses écrits, comme son rare talent d'orateur est attesté par les discussions de la tribune française ; mais nous n'avons à nous occuper ici que de sa valeur et de sa justification comme ministre.

« J'ai connu dans ma vie plusieurs hommes d'État qui, sans connaissances théoriques préalables, avaient commencé leur carrière par la pratique, et que l'étude immédiate, l'étude vivante de la réalité, n'a conduits que plus tard à se faire par induction des principes généraux et des règles spéciales pour leur conduite politique. J'en ai connu d'autres qui, avec des dons précieux et les plus profondes connaissances, bien avant de parvenir aux fonctions supérieures de l'État, se sont trouvés en possession de théories et de systèmes scientifiquement établis, d'après lesquels ils pouvaient démontrer, de la façon la plus persuasive, combien il était raisonnable, et par conséquent nécessaire, de comprendre, de régler, de diriger le développement d'un État suivant leurs conceptions. C'étaient des hommes à qui leur nature avait fait le plus impérieux besoin d'une conviction forte, et qui, sur leur chemin, s'étaient si parfaitement pénétrés de la vérité de leurs idées subjectives, que les contradictions même les plus visibles du dehors ne pouvaient éveiller un doute dans leur esprit. C'est à cette catégorie d'hommes d'État qu'appartient notoirement M. Guizot.

« Il est rare qu'un homme aux mains de qui est remis le sort

d'un peuple produise à lui seul quelque chose d'extraordinaire, soit en bien, soit en mal ; il faut pour cela qu'il soit soutenu et complété par le concours d'une action homogène. C'est ce qui arriva ici : les convictions, les vues, les projets, l'obstination aveugle du roi, trouvèrent leur entier complément dans le caractère du ministre, dans sa vaine et immodérée confiance en lui-même, dans sa ténébreuse prétention de posséder le bon droit ; et ce complément devait exercer une action d'autant plus forte et plus décisive que M. Guizot avait en France et hors de France la réputation d'un homme d'État désintéressé.

« Le roi et le ministre s'étaient unis dans cette conviction, que l'opposition au sein des Chambres et en dehors ne demandait plus de réformes, qu'elle voulait la révolution, la chute de la dynastie, le renversement de l'ordre social. Sur cette base fondamentale s'établit de plus en plus entre le roi et le ministre une étroite solidarité, autant du moins que le caractère du roi s'y prêtait. Tous deux firent de cette opinion un principe dirigeant, tous deux résolurent de repousser à l'avenir chaque demande sérieuse de l'opposition, puisque ces concessions, suivant eux, seraient faites désormais, non plus à un parti constitutionnel adverse, mais à un parti révolutionnaire s'avançant sous ce manteau. Ces projets révolutionnaires qu'ils apercevaient l'un et l'autre en tout mouvement politique et en toute chose, ils voulurent en avoir raison non par des réformes, mais par la force. En prenant cette résolution, le roi et son ministre avaient abandonné le véritable chemin constitutionnel, et engagé une lutte, dirigée non pas, comme ils le croyaient, contre un parti révolutionnaire, mais contre la liberté régulière de la nation. Le ministre surtout se fit un point d'honneur de mener cette lutte à bien, il y concentra toute son habileté, il ne compta plus que sur l'armée, sur les fortifications de Paris, il cessa de se préoccuper comme auparavant de la possibilité des émeutes et des insurrections. »

La réponse que M. Guizot eût faite à ces accusations, il l'a indiquée dans ses *Mémoires*, lorsqu'il a exprimé le regret que la France ait essayé en 1830 quelque

chose d'analogue à ce que l'Angleterre a réalisé en 1688. « Nous nous sommes fait illusion, a-t-il dit; dans la hiérarchie de la société anglaise, il y avait des bases, des étages, des points d'arrêt qui manquaient à la nôtre. » C'est presque le mot de Napoléon au lendemain du Directoire : « La société a été réduite en poussière. » Développant ce point de vue, qui n'est que trop vrai, M. Guizot eût ajouté sans doute que la violence des passions révolutionnaires justifiait suffisamment sa conduite. Avait-il donc eu si tort de se considérer comme en état de guerre? avait-il manqué à ses devoirs en inaugurant une politique de résistance? est-ce que tout ce qui a suivi ne prouve pas qu'il avait vu clair dans la situation générale? D'ailleurs, et c'est la grande réponse au point de vue du droit constitutionnel, il avait toujours agi correctement. Pouvait-on lui reprocher de s'être perpétué au pouvoir, quand la majorité des deux Chambres n'avait cessé de le soutenir? Lorsque ses adversaires du parlement, les hommes de ce groupe trop faible qui s'appelait la gauche dynastique, lui exprimaient en particulier leurs craintes à ce sujet, M. Guizot leur disait ironiquement : « Eh bien, renversez-moi. Mettez le ministère en minorité. Tant que la majorité nous donne la victoire, mon devoir est de garder mon poste. A Paris comme à Londres, c'est la règle. »

Oui, je le sais bien, voilà ce que l'illustre orateur aurait répondu triomphalement au conseiller de la reine Victoria; mais, si grand que fût son art, si altière que fût sa parole, il eût provoqué aussitôt une contradiction accablante. Stockmar eût opposé la

vérité du système constitutionnel au pseudo-système des doctrinaires, et M. Guizot eût été convaincu d'avoir appliqué à faux les principes qu'il croyait posséder mieux que personne. Tout ce qui précède, en effet, dans l'argumentation pressante du conseiller de la reine, n'est que la préparation d'une sentence définitive. N'oublions pas qu'il s'agit du droit constitutionnel et que sur ce terrain Stockmar est un maître. Voici donc comment se terminent ces pages où la politique de M. Guizot est jugée à un point de vue si neuf, non plus au point de vue de la passion, de la passion révolutionnaire ou légitimiste, mais au nom du droit même dont elle relève et de la pratique des grands ministres anglais :

« Lorsque je compare l'état politique réel de la France de ce temps-là et l'agitation orageuse qui avait saisi l'opinion publique, à la candeur, au courage, à l'obstination avec laquelle le ministre poursuivait sa voie, je me heurte à une véritable énigme psychologique. Au lieu d'en chercher la solution, je me borne à citer ici la déclaration que le ministre lui-même faisait à plusieurs de ses amis immédiatement après la catastrophe : « Plus l'horizon politique s'assombrissait en France, plus les difficultés s'amoncelaient en face de lui, plus ses adversaires redoublaient contre sa politique leurs véhémentes attaques, plus aussi il s'était maintenu, il s'était retranché, consciencieusement et loyalement, dans le cercle des lois constitutionnelles. » En tant que cette déclaration se rapporte à la lettre du système et de la théorie, je la tiens pour entièrement fondée.

« Au point de vue de la pure théorie constitutionnelle et de la lettre de la loi, le désir qu'avait le roi de conserver son ministre aussi longtemps que possible était aussi peu blâmable que la résolution prise par le ministre de ne céder à ses adversaires qu'après avoir épuisé tous les moyens de droit pour le maintien de ses doctrines. Il avait eu constamment la majorité parlementaire et numé-

rique, une majorité considérable. Cette majorité était parfaitement dévouée au ministre, et résolue à prêter au gouvernement tout l'appui dont elle pouvait disposer, dussent même quelques-uns de ses membres les plus importants sacrifier pour cela leurs opinions et convictions. Ainsi, d'après la lettre de la loi, le premier souci du roi devait être de conserver le ministre, et par lui la majorité. Rien de si naturel et de si correct.

« La doctrine des majorités constitutionnelles a été établie en Europe d'après la pratique du seul pays qui ait eu depuis longtemps une existence constitutionnelle, — une existence dans laquelle, comme dans la vie de l'individu, la santé est la règle, tandis que les manifestations morbides passagères forment l'exception. Or, pourquoi l'observation de cette règle n'a-t-elle pas produit en France ce qu'elle aurait certainement produit en Angleterre? Si la règle a refusé le service en France, je n'accuse pas de ce refus une infirmité qui soit inhérente à la règle, j'accuse la fausse application, l'application inopportune qui en a été faite à un état irrégulier et morbide.

« En droit, la France avait une constitution et un roi irresponsable; en fait, elle avait un roi qui, depuis le commencement de son règne, avait travaillé à détruire cette fiction de l'irresponsabilité, et qui, par cette conduite, avait assumé en face du peuple une responsabilité dont l'effet demeurait le même, soit qu'il eût réellement atteint son but, soit qu'il eût simplement paru l'atteindre. — En droit, la France avait des ministres responsables; d'après le jugement de l'opinion publique, elle avait des ministres qui avaient constamment abandonné au roi leurs prérogatives constitutionnelles, et ce jugement produisait le même effet, soit que les ministres fussent réellement coupables de cette faute, soit qu'ils ne le fussent qu'en apparence. — En droit, la France avait dans une Chambre légalement élue un organe convenable pour la voix de l'opinion, pour ses désirs et ses plaintes; en fait, elle n'avait qu'une assemblée législative, réunie de telle façon par l'influence et l'art du gouvernement que les décisions de sa majorité étaient bien l'écho des désirs du pouvoir, mais ne pouvaient être l'expression des besoins, des vœux, des réclamations du peuple.

« Mon argumentation n'a pas besoin de poursuivre l'exposé de

ce registre en partie double; cet exposé serait trop long, si je voulais le donner complet. J'en ai dit assez pour avoir le droit de poser cette question : « En appliquant la loi constitutionnelle la plus saine à un état comme celui qui vient d'être décrit, le ministre pouvait-il en attendre un secours efficace, soit pour l'état général des choses, soit pour tel ou tel cas particulier?

« Je suis obligé de répondre : Non. Aujourd'hui encore, je ne puis croire qu'un homme d'État possédant une véritable expérience de la pratique constitutionnelle, à la place de M. Guizot, eût agi comme lui. Quant à la majorité numérique d'un parlement qui, aux yeux du plus grand nombre, est le parlement du gouvernement, non le parlement de la nation, — si on veut savoir ce qu'elle est en réalité, ce qu'elle peut, comment elle finit d'ordinaire, et par conséquent la valeur qu'un ministre doit lui attribuer dans ses combinaisons, on peut le lire en bien des pages de toutes les histoires parlementaires. On y trouve ceci en caractères qui sautent aux yeux : les seules décisions parlementaires qui exercent une influence de conciliation et d'apaisement dans les temps d'orage, ce sont celles qui, étant de nature à mériter le suffrage des amis de la constitution, arrachent en même temps aux ennemis de l'ordre un aveu secret, — à savoir, que cette majorité, dans la crise du danger public, a vraiment renoncé à tout esprit de parti, pour ne suivre que les conseils de la modération et de la justice patriotique.

« Qu'était la politique confiée au ministre et dont il avait promis d'assurer le succès? Dans les affaires extérieures, une politique grosse de périls; à l'intérieur, une politique visant au changement de la constitution. Telle était l'opinion de tous les esprits intelligents du pays. La chose est notoire. C'est pourquoi le ministre ne pouvait placer sa majorité dans la catégorie de celles que je viens de décrire, et en attendre les résolutions que j'ai signalées.

« Donc à la déclaration de M. Guizot j'oppose expressément celle-ci : — Un ministre qui, dans des circonstances semblables, aurait eu réellement comme lui l'intention de demeurer dans les limites de la constitution n'avait pour cela qu'un moyen : résigner ses fonctions, quoiqu'il possédât la majorité. Sa résolution de garder le pouvoir en de telles conditions renfermait un danger inévitable, celui de laisser arriver en dernière instance un conflit qui, com-

mené sur le terrain légal et dans la forme légale, devait nécessairement finir en dehors de toute légalité. Or, l'histoire de tous les conflits que des gouvernements impopulaires ont osé engager en se fiant à la force invincible des majorités parlementaires offre toujours les mêmes résultats. Grâce à des circonstances favorables et au moyen d'une direction habile, ces gouvernements peuvent bien défendre quelque temps une politique impopulaire, jamais ils ne peuvent la faire triompher. Même dans le cas où la défense de cette politique a réussi quelque temps, le succès n'a été possible que pour une raison, c'est que la défense s'était restreinte à des questions spéciales. Une politique eût-elle les apparences de la défensive (le ministre ayant eu l'art d'amener ses adversaires à se donner les torts de l'attaque), si elle est aux yeux de la nation une politique hostile et agressive, elle est perdue. Ce sont précisément ces tendances agressives que beaucoup de personnes attribuaient au ministère Guizot. Sa majorité courut dès lors le même péril auquel avaient succombé des majorités semblables en des circonstances analogues. L'histoire, en effet, nous montre toujours, dès que la tempête éclate, ces majorités saisies par la conscience de l'impopularité et de l'injustice de la cause qu'elles défendent, les individus ébranlés dans leurs convictions et leurs projets, la cohésion des membres, si ferme jusque-là, subitement détruite, et toute la machine s'écroulant dans le sentiment de son impuissance.

« Ces enseignements de l'histoire ont trouvé dans le sort du ministère Guizot une confirmation nouvelle.

« Le ministre, d'après ses déclarations, défendait l'ordre et la légalité d'une manière strictement constitutionnelle; d'après les déclarations de ses adversaires, il interprétait cette légalité d'une façon arbitraire, inconstitutionnelle, et il attaquait en réalité ce qu'il se proposait de défendre. Ainsi est arrivé ce qui arrive toujours en pareil cas : une majorité immense dans le pays, qui ne trouvait pas ses idées représentées au parlement, poussée par le sentiment énergique de la volonté générale, forma une coalition, prit fait et cause avec ardeur pour l'opposition parlementaire et s'unit à elle comme un allié redoutable. Dès ce moment, la catastrophe de 1848 était préparée; le ministre et la majorité avaient beau croire qu'ils pouvaient échapper à la condamnation de l'opinion publique, celle-

ci avait déjà envoyé ses assignations, dans une forme reconnaissable pour tous, excepté pour les aveugles[1]. »

Sous ce langage dogmatique et serré, que nous avons tâché de traduire aussi clairement que possible, on a dû remarquer une pensée qui domine toute l'argumentation du maître : intelligence pratique avant tout, Stockmar ne veut pas qu'en des matières si graves on se laisse aller à prendre des apparences pour des réalités. Il y aurait sans doute bien des choses à contester, bien des points à compléter, dans les pages qu'on vient de lire, en ce qui concerne l'appréciation des faits; il faudrait demander au conseiller de la reine Victoria si le reproche qu'il fait si amèrement à M. Guizot d'avoir faussé le système constitutionnel n'atteint pas au même degré les assaillants; si, de 1830 à 1848, l'opposition des Chambres françaises, comparée à l'opposition du Parlement anglais de 1830 à 1848, n'offre pas un spectacle plus fâcheux encore que le ministère de M. Guizot comparé, par exemple, au ministère de sir Robert Peel; enfin, si un système si pondéré, si compliqué, a jamais pu être compris chez une race prime-sautière aussi bien que dans le pays des whigs et des tories, — ce qui serait ramener la question des tempéraments de peuples et des vocations nationales. Laissons de côté cette discussion des faits, ne regardons qu'aux principes; la leçon qui résulte des paroles de Stockmar, c'est que le gouvernement constitutionnel exige autant de sincé-

1. Voyez *Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn Christian Friedrich von Stockmar*, p. 478-482.

rité que de vigilance, qu'il y faut toujours se préoccuper de la vérité vraie, qu'on ne doit pas se fier aux apparences menteuses, qu'on ne doit pas se croire à l'abri du péril parce qu'on aura doctoralement appliqué un régime de santé à un état de crise et de maladie. Stockmar dit plus encore : cet état de crise et de maladie, c'est le gouvernement lui-même qui le fait naître quand il s'attache obstinément à la lettre de la loi au lieu d'en respecter l'esprit. Sur ce point, je crois que l'histoire définitive donnera raison au conseiller de la reine Victoria. M. Guizot, qui savait lire si bien les livres saints, ne s'est pas souvenu des grandes paroles de l'apôtre : « La lettre tue, et l'esprit vivifie. »

Si M. Guizot avait été un grand ministre, comme il a été un grand historien, un grand penseur, un grand théoricien politique, s'il avait possédé le génie de l'action comme il possédait la philosophie du passé, il aurait pu fonder en France la monarchie constitutionnelle. Les premiers ministres d'Angleterre, tories ou whigs, ont toujours su se retirer à temps ; M. Guizot ne l'a pas su.

Il eût été digne de ce noble esprit de faire chez nous pour les réformes politiques ce que sir Robert Peel a fait au Parlement anglais pour les réformes économiques. On ne peut lire les belles études que M. Guizot a consacrées à Robert Peel[1] sans être assailli de pensées douloureuses sur le contraste que présentent ces deux hommes. Robert Peel était le chef

1. Voyez la *Revue des Deux Mondes* des 15 mai, 1er juillet, 1er août et 1er septembre 1856.

des tories comme M. Guizot était le chef des conservateurs; Robert Peel était assuré de sa majorité comme M. Guizot était maître de la sienne; rien n'empêchait Robert Peel d'ajourner indéfiniment les réformes s'il avait voulu se perpétuer au pouvoir, car il pouvait opposer aux attaques du dehors les suffrages incontestables du Parlement. Ce grand ministre eut une pensée plus haute. Du sein de la majorité pressée autour de lui, il entendit, selon le conseil de Stockmar, le cri de l'opinion populaire, et, obéissant à l'esprit de la constitution, au lieu de s'attacher à la lettre, il fit alliance avec ses adversaires pour assurer le triomphe de la réforme. Il savait bien que dès le lendemain il serait renversé par ses amis. Qu'importe ! il avait désarmé les ennemis de l'ordre, écarté pour longtemps chartistes et radicaux, assuré une force nouvelle au gouvernement de son pays. Quelle crise, au contraire, quelle cause de ressentiments et de fureurs, si le gouvernement, satisfait d'avoir la majorité, s'était obstiné à ne pas regarder plus loin ! Voilà le vrai ministre constitutionnel. Le jour de sa chute, de cette chute si noblement voulue, si noblement préparée, a été le jour le plus glorieux de sa glorieuse carrière.

La réforme électorale demandée vers le même temps à M. Guizot était bien moins difficile à introduire chez nous que la réforme des lois agricoles dans les comtés d'Angleterre. Ce qu'on réclamait alors était si peu de chose ! Ne pas tenir compte seulement de l'impôt dans la concession du droit de suffrage, faire à l'intelligence sa part, chercher des garanties ailleurs

que dans les bureaux du fisc, voilà les réformes dont le ministère se faisait un si grand sujet d'épouvante! il ne voyait pas quels arguments et quelles armes il fournissait aux passions subversives. On raconte qu'en 1847 un candidat à la députation alla trouver Victor Cousin pour lui demander sa voix. Cousin l'écouta, puis, très-gravement, avec cet art dramatique où il excellait, il lui débita ce petit discours : « Monsieur, je suis professeur à la Faculté des lettres, je suis membre de l'Académie des sciences morales et politiques, je suis membre de l'Académie française, je suis membre du conseil royal de l'instruction publique, je suis pair de France, j'ai été ministre, je puis le redevenir,... mais je ne suis pas électeur. » C'est vers le même temps que M. Guizot, dans les débats sur l'extension du droit du suffrage, faisait cette déclaration solennelle : « L'heure du suffrage universel ne sonnera jamais. » Quelques mois plus tard, cette heure avait sonné, la résistance aveugle aux réformes les plus simples avait fait les affaires de la révolution, un insigne déni de justice avait provoqué une injustice en sens contraire, et le bulletin de vote du dernier goujat pesait autant que le suffrage d'un Victor Cousin, autant que le suffrage d'un Guizot.

Stockmar pensait à tout cela lorsqu'il portait sur le ministère Guizot le sévère jugement qu'on vient de lire. Ce n'était pas un jugement précipité, comme ceux qui échappent aux meilleurs esprits pendant les violences de la crise, sous le vent des passions déchaînées. Le conseiller de la reine écrivait ces pages en toute sérénité d'intelligence, deux années après

le 24 février 1848. L'année suivante il revenait encore sur les mêmes idées. Enfin, au mois de janvier 1852, il résumait tout dans cette déclaration : « Je n'aime pas Guizot, je le hais même d'une haine loyale, parce que je lui attribue une grande part de la faute qui a causé la catastrophe européenne. Je crois, — aussi fermement qu'un homme peut croire, — je crois que sans les ténébreuses pensées de Guizot, sans sa courtisanerie, sans sa légèreté, sans son ignorance du monde et des hommes, Louis-Philippe serait mort sur le trône, et son petit-fils serait roi. »

CHAPITRE III.

La révolution de 1848 en Allemagne. — Stockmar et l'unité germanique. — La révolution en Angleterre. — La pétition des chartistes. — Rassemblement formidable. — Mesures de police. — Le duc de Wellington. Lettres du prince Albert. — Stockmar en Allemagne.

D'où vient qu'un esprit plus mesuré d'ordinaire se laissait entraîner à de telles paroles évidemment excessives et injustes? Blâmer la politique de M. Guizot, à la bonne heure; mais accuser sa *légèreté*, son *ignorance du monde et des hommes!* Bien que ce ne fût pas là un jugement précipité, on ne saurait dire que ce fût une sentence tout à fait désintéressée. Stockmar ne pensait pas seulement aux affaires de France, il nous le dit lui-même sans détour : la catastrophe du 24 février 1848 était une catastrophe européenne. Tous les pays qu'il aimait, l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, pouvaient être plus ou moins troublés par l'ébranlement général, tous les foyers royaux dont il était le serviteur intime, de Cobourg à Bruxelles et de Bruxelles à Londres, en recevaient déjà les atteintes. C'est comme victime de 1848 que Stockmar, au nom de l'Europe libérale, maudissant la victoire du parti démagogique, maudissait aussi le personnage illustre auquel en

incombait, à son avis, la responsabilité la plus haute.

Victime de 1848, ai-je dit? oui, c'est le mot juste, et non-seulement victime par la sympathie que lui inspirent les inquiétudes de ses maîtres, mais victime directement, personnellement, par l'humiliation de la cause qu'il soutenait en Allemagne de tous ses vœux et de tous ses efforts. Voici, en effet, le conseiller de la reine Victoria engagé pour plusieurs années dans les luttes que soulève la question de l'unité germanique. Au moment où il trace les lignes cruelles que nous citions tout à l'heure (3 janvier 1852), la cause qu'il défend est perdue ; elle a été perdue surtout, c'est sa conviction, par suite des désordres dont le 24 février a donné le signal dans une moitié de l'Europe. Quelles étaient les espérances de Stockmar au sujet de la rénovation de l'Allemagne? à quel système s'était-il attaché? Il voulait l'unité germanique par la Prusse, il voulait un empire germanique, d'où l'Autriche fût exclue ; il croyait fermement que tel était le but indiqué à ses compatriotes, le but nécessaire, le but prochain, et les révolutions de 1848 ayant ramené les peuples vers les abris dont toute société a besoin, l'Autriche avait profité de ce mouvement pour reprendre sa vieille autorité en Allemagne. Dès le mois de décembre 1850, le Bismarck autrichien qui a précédé l'autre, qui l'a provoqué peut-être, et à vingt années de distance lui a servi de modèle, le prince Félix de Schwarzenberg, avait fait reculer le roi Frédéric-Guillaume IV et consommé l'abaissement de la Prusse. C'est dans l'irritation de ses espérances trompées que Stockmar traçait les paroles de haine, — de haine

loyale, patriotique, de haine pourtant, il l'avoue, — que nous avons été obligé de transcrire.

Il faut reprendre tout cela de plus près. Stockmar ne peut plus rester en repos à Windsor, écoutant les ministres, suivant les travaux du Parlement, conseillant la reine, conseillant le prince, s'occupant même de l'éducation des enfants; des intérêts trop graves, des questions trop pressantes le rappellent dans sa patrie. Du nord au sud et de l'est à l'ouest, toute l'Allemagne est en feu. La révolution accomplie à Paris le 24 février a été le signal des révolutions du 13 mars à Vienne et du 18 mars à Berlin. Dans le grand-duché de Bade, dans les duchés de Darmstadt, de Hesse-Cassel, dans le Palatinat, dans les royaumes de Bavière, de Saxe et de Hanovre, des insurrections éclatent. C'est comme une traînée de poudre. Le premier fait qui se dégage de ces agitations confuses, c'est que l'Allemagne démagogique répond à la France révolutionnaire, et les vainqueurs de Paris en poussent des cris de joie. Bientôt cependant d'autres idées apparaissent. Si les vainqueurs étaient mieux informés, ils n'auraient pas lieu de se réjouir. A l'imitation tumultueuse de la France succèdent des sentiments de défiance et de haine. Le principal résultat des révolutions de 1848 en Allemagne est le désir plus ardent que jamais de constituer contre nous l'union des peuples germaniques.

Cette idée de l'unité allemande, née des guerres de l'empire, avait subi bien des phases diverses de 1806 à 1848. Depuis les journées d'Iéna et d'Auerstædt jusqu'à la bataille de Leipzig, c'est surtout le sentiment

d'une grande communauté nationale opprimée par Napoléon, sentiment irrité qui prépare les explosions prochaines, sans qu'il s'y mêle d'ailleurs la moindre vue sur la manière dont se réorganisera l'empire. Le vieil empire d'Allemagne, après mille années d'existence, a disparu de la carte politique entre Austerlitz et Iéna. Ce n'est pas cet empire qu'il s'agit de relever; il était mort et bien mort, depuis cent ans au moins, le jour où l'empereur François II déclara simplement que ses destinées étaient finies. Nul ne le regrette, nul n'y pense; on s'habitue seulement à concevoir l'espérance d'une future unité, espérance générale et vague à laquelle ne se rattache encore, soit au sud, soit au nord, aucune combinaison politique. Quand éclata en 1813 l'immense soulèvement national, il n'y eut en jeu que le sentiment de la communauté, le sentiment de la grande patrie embrassant les patries particulières. Quel serait le chef de cette communauté? Le roi de Prusse? L'empereur d'Autriche? L'opinion publique ne s'inquiétait pas de cette question, elle allait au plus pressé et ne songeait qu'à l'Allemagne. C'était l'inspiration des poëtes, des publicistes, des philosophes, hommes du nord ou hommes du sud, qui entraînaient au combat tous les défenseurs de la patrie, les rois comme les peuples. Kœrner et Fichte, Maurice Arndt et Gœrres, jetaient les mêmes appels à tous, sans faire une place à part ni à l'Autriche ni à la Prusse. Edgar Quinet a rendu très-fidèlement cette physionomie des choses en son poëme de *Napoléon*, lorsque, résumant dans une vive image le long travail de 1813, il fait entendre ce murmure confus d'abord, ces voix qui

s'appellent dans l'ombre, ces chœurs dispersés qui s'unissent, puis la clameur immense, formidable, la clameur unanime :

> Saxons, Westphaliens, Souabes, Bavarois,
> Électeurs palatins, grands-ducs, comtes et rois,
> Nous n'avons tous qu'un nom : Allemagne! Allemagne!
> Et notre père à tous s'appelait Charlemagne.

Seulement, comme il n'y avait d'autre Charlemagne alors que le vainqueur d'Austerlitz, on ne se demandait pas encore quel serait le chef commun des Westphaliens et des Saxons, des Bavarois et des Souabes, l'empereur de tous ces comtes et de tous ces rois. Il s'agissait de s'unir et de vaincre; l'organisation de l'unité viendrait après la victoire.

Elle ne vint qu'à demi, ou plutôt on n'en vit que le simulacre. Grâce à la circonspection du congrès de Vienne, toutes les difficultés que présentait cette grosse affaire se trouvèrent écartées pour longtemps. L'organe de l'unité, d'après les décisions du congrès, fut la confédération germanique. On connaît les principales dispositions de ce système : tous les États allemands, grands et petits, représentés par des plénipotentiaires; — ces délégués de l'Autriche, de la Prusse, de la Saxe, de la Bavière, du Hanovre, du Wurtemberg, des duchés, des principautés, des villes libres, chargés de se concerter pour le règlement des affaires communes; — ce congrès installé sous le nom de diète dans la ville où avait lieu autrefois le couronnement des empereurs; — chacun des États ayant une voix ou plusieurs voix, ou des fractions de voix, suivant son importance; — enfin la présidence de la diète attribuée au repré-

sentant de l'empereur d'Autriche. Il y avait bien là une apparence d'unité; en fait, c'était la consécration de ce que Saint-Marc Girardin, dans ses *Notices sur l'Allemagne,* a spirituellement appelé le mal de la petitesse et de la dislocation.

Stockmar fait remarquer ici, et la remarque est très-piquante, que ce système différait assez peu de celui que les conquêtes de Napoléon avaient imposé à l'Allemagne. Napoléon avait coupé l'Allemagne en trois morceaux; en face de l'Autriche et de la Prusse, que tant de rivalités divisaient, il avait institué la confédération du Rhin. La seule différence, c'est que la confédération du Rhin, placée en 1806 sous le protectorat de la France, se trouvait placée, dans le système de 1815, sous le protectorat de l'Autriche. A l'action dominatrice du vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna avait succédé la domination insinuante du prince de Metternich. Même morcellement d'ailleurs sous une vaine image d'unité.

Cette apparence suffit d'abord à contenter les esprits. La politique de la sainte-alliance avait posé d'autres problèmes : la liberté menacée faisait oublier l'unité compromise. Tant que dura la restauration, on ne songeait qu'aux luttes des cours absolutistes (Russie, Prusse, Autriche) contre l'esprit libéral de toute l'Europe. L'Allemagne en souffrait comme la France. Ce n'était pas le moment pour l'opinion allemande de se reprendre à ses passions antifrançaises.

Voilà pourquoi la révolution de 1830 a été accueillie en Allemagne avec un véritable enthousiasme. Nous parlons, bien entendu, de l'opinion

publique et non des gouvernements. La chute des Bourbons de la branche aînée, l'arrivée au pouvoir du parti qui voulait la monarchie constitutionnelle, les espérances libérales que ce parti faisait naître, non-seulement pour la France, mais pour la société européenne, c'étaient là des victoires dont l'Allemagne se réjouissait dans un vrai sentiment de fraternité sociale. Les vieilles rancunes avaient disparu. Nulle défiance ne se mêlait aux sympathies. Ce n'était pas une explosion des mauvais instincts révolutionnaires qui avait amené la ruine de la vieille monarchie, c'était la juste revendication du droit. La royauté elle-même avait déchiré le contrat qui la liait à la nation. Une révolution ainsi faite, ainsi préoccupée de son but, ainsi arrêtée à point, n'éveillait que des idées de justice. Les teutomanes les plus soupçonneux étaient obligés de reconnaître que l'esprit de 1830, tant que la France y serait fidèle, ne menaçait point l'indépendance de l'Allemagne. Le travail intérieur de l'unité n'avait rien à en craindre. Telles étaient du moins les premières impressions qui firent taire quelque temps les vieilles défiances germaniques. Qu'est-ce donc qui a dissipé ces pensées amicales nées si noblement d'un élan d'enthousiasme? Il faut bien le dire, c'est l'année 1840, une des plus tristes années de ce siècle fécond en mauvais jours.

Un incident imprévu des affaires d'Orient, perfidement exploité par les haines de lord Palmerston, avait exclu la France du concert des grandes puissances européennes; les émotions du public français, l'attitude du ministère, ses paroles, ses préparatifs, le

langage des journaux, des cris de guerre proférés au hasard, réveillèrent d'un bout de l'Allemagne à l'autre les passions de 1813. On se serait cru aux jours qui précédèrent la bataille de Leipzig. Dès ce moment, les haines allemandes, apaisées depuis un quart de siècle, reprirent leur cours interrompu. Vainement de notre côté tout un groupe d'intelligences d'élite, poëtes, penseurs, savants, philosophes, se sont appliqués à effacer tous les mauvais souvenirs ; les générosités de l'esprit français ont été impuissantes à détourner ce courant.

Aussi, dès qu'on apprit en Allemagne la révolution du 24 février, deux partis se constituèrent immédiatement : d'abord le parti démagogique, le parti de la révolution cosmopolite, ensuite le parti de l'unité allemande, celui qui se donna plus tard le nom de parti libéral-national. Ces partis étaient distincts à l'origine, bien qu'ils se soient mêlés par la suite en plus d'une circonstance et que la faction révolutionnaire, aux heures de crise, ait essayé de cacher son drapeau sous le drapeau rouge, noir et or, symbole de l'unité de l'empire.

Stockmar était de ceux qui n'avaient jamais cessé depuis 1815 de songer à l'unité de l'Allemagne et chez qui cette idée fixe était devenue depuis 1840 une véritable passion. Les tragiques nouvelles de Paris le surprirent à Cobourg où il avait passé une partie de l'hiver. Le 27 février, le prince Albert lui écrivait pour le rappeler à Londres :

« Buckingham-Palace, 27 février 1848.

« L'état des affaires est mauvais. La guerre européenne est à nos portes. La France est en feu de l'un à l'autre bout. Louis-Philippe est en fuite sous un déguisement, la reine aussi. Nemours et Clémentine ont pu arriver à Douvres. Quant à Auguste, Victoire, Alexandre de Wurtenberg et aux autres, tout ce que nous savons, c'est que la duchesse de Montpensier est au Tréport sous un nom d'emprunt. Guizot est prisonnier, la République est proclamée, l'armée est en marche vers la frontière, l'incorporation de la Belgique et des provinces du Rhin est annoncée, Ici, on refuse de payer l'*income-tax* et on attaque le ministère; Victoria va faire ses couches dans quelques jours; notre pauvre grand'mère vient de quitter ce monde. Je ne suis pas découragé, mais j'ai besoin d'amis et de conseils dans ces temps dont le poids est si lourd. Venez, si vous m'aimez, si vous aimez Victoria, si vous aimez l'oncle Léopold, si vous aimez votre patrie allemande[1]. »

Cette lettre renfermait quelques détails inexacts, suivant les *on dit* du moment, mais le fond n'était que trop vrai. Ces angoisses publiques, auxquelles se joignaient les douleurs ou les inquiétudes du foyer, étaient bien faites pour troubler le prince. L'agitation du pays, l'émotion des Chambres, les embarras du ministère, les nouvelles du continent, les bruits de guerre augmentés par tant d'échos, la révolution menaçant l'Angleterre elle-même par la voix des chartistes, et au milieu de tout cela la mort d'une grand'-

1. Cette lettre ne se trouve pas dans les *Mémoires* de Stockmar, je l'emprunte à la belle biographie du prince Albert, par M. Théodore Martin. — Voyez *the Life of his royal highness the prince consort*, by Théodore Martin, 5e édition, t. Ier, p. 480. Londres, 1876.

mère tendrement aimée [1], la crise qui tenait la reine éloignée des affaires, que de soucis et quelle responsabilité pour celui qui, en fait, sinon en droit, remplissait comme un intérim de la puissance royale!

Six semaines après, ce n'était plus seulement des prévisions sinistres qui pouvaient inquiéter les hommes d'État d'Angleterre; un danger très-grave menaçait le pays. Les chartistes avaient annoncé l'intention de se réunir dans un des quartiers de Londres au nombre de 150,000, de se rendre de là dans Westminster, et de présenter au Parlement une pétition monstre, comme ils disaient, une pétition formant une masse énorme de signatures, préparée depuis plusieurs semaines sur tous les points du royaume. Il ne fallut pas moins de trois voitures de place (*common cab*) pour transporter par les ponts et les rues la paperasse monstrueuse. Le rendez-vous était fixé au 10 avril. On s'effrayait beaucoup de cette manifestation gigantesque. L'exemple récent des banquets de Paris n'était pas fait pour rassurer Londres. Savait-on quels incidents pouvaient naître de ce rassemblement prodigieux? Anglaise ou française, la foule est toujours la foule. Allait-on se battre dans la Cité comme on s'était battu à Manchester ou à Sheffield sous le roi George IV? « Le danger, dit un écrivain anglais, était de ceux que tout bon citoyen peut apprécier; des gens de cœur résolurent de montrer par l'énergie de leur attitude qu'ils n'étaient pas hommes à se laisser dominer par les agitateurs. C'est pourquoi ils s'enrôlèrent eux-

1. La duchesse douairière de Saxe-Gotha était morte à Gotha le 23 février 1848.

mêmes au nombre de 170,000 comme constables spéciaux (et parmi eux était le prince Louis-Napoléon), afin de soutenir la force civile régulière, ou de combattre à côté des troupes, si les circonstances l'exigeaient. »

On lit à ce propos un détail curieux dans les mémoires de M. de Bunsen. Deux ou trois jours avant la date fixée pour la manifestation chartiste, M. de Bunsen, ayant rencontré le duc de Wellington, lui dit : « Votre Grâce va donc nous défendre tous lundi prochain, nous et la ville de Londres? — Oui, répondit le duc, nous avons pris nos mesures, mais vous ne verrez ni un soldat ni un canon, à moins que ce ne soit réellement nécessaire. Si la force légale, si la police à pied et à cheval a le dessous ou est mise en péril, alors les troupes marcheront; leur moment sera venu; mais il n'est pas bon, à aucun point de vue, que la troupe soit employée au lieu de la police. La troupe ne doit jamais être confondue avec la police, la troupe ne doit jamais être transformée en police. »

Les mesures prises par le gouvernement, l'énergie morale des bons citoyens, déjouèrent sans effusion de sang tous les projets de l'ennemi. L'armée chartiste fut mise en déroute avant la bataille. Ces manifestants, qui devaient être 150,000, ou même 500,000, au dire de leur chef, M. Feargus O'Connor, se trouvèrent réduits au nombre de 30,000. Quand la police leur interdit de passer les ponts en masse, ils eurent le bon esprit d'obéir, et la pétition colossale, au lieu d'être promenée en triomphe dans les grandes voies de la ville, fut voiturée au Parlement comme n'importe

quel colis par les rues écartées. Il est à peine nécessaire de dire qu'elle fut présentée à qui de droit selon les formes officielles. La victoire de la loi resta pleine et entière jusqu'à la fin.

Le lendemain, 11 avril 1848, le prince Albert écrivait au baron de Stockmar : « Nous avons eu hier notre révolution, et elle a fini en fumée. Londres a remercié plusieurs centaines de constables spéciaux, les troupes ont été consignées hors de la vue du public afin d'éviter toute possibilité de collision, et la loi est demeurée triomphante. J'espère que cela fera une bonne impression sur le continent. »

Les chartistes, il est vrai, ne se tenaient pas encore pour battus, les affaires d'Irlande leur fournirent bientôt de nouvelles occasions d'agiter les villes populeuses. Dans le procès fait à MM. Mitchell, Meagher et Smith O'Brien, comme fauteurs de trouble et de sédition, le premier ayant été déclaré coupable par le jury et condamné à la transportation pour quatorze ans, dès que la sentence fut connue à Londres, les chartistes poussèrent des cris de rage, il y eut des meetings révolutionnaires, des orateurs proposèrent de marcher sur Buckingham-Palace et d'arracher à la reine la mise en liberté de Mitchell. Les assaillants et la police en vinrent aux mains, on se battait chaque soir, chaque nuit, sans qu'il fût nécessaire toutefois de faire marcher la troupe. Il y avait bien quelques têtes cassées par-ci par-là, mais les policemen, chargés d'arrêter l'émeute, suffisaient à la besogne.

C'est ce que le prince Albert écrivait à Stockmar :

« Buckingham-Palace, 6 mai 1848.

« ... Nous avons chaque nuit des émeutes chartistes qui ont pour résultat un certain nombre de têtes cassées. L'organisation de ce parti est incroyable, ils ont des signaux secrets et correspondent de ville en ville au moyen de pigeons voyageurs. A Londres, ils sont forts de 10 à 20,000 hommes : c'est peu de chose assurément sur 2 millions d'habitants, mais le jour où leur organisation leur permettrait de se porter en corps sur tel ou tel point, ils pourraient tenter avec succès un coup de main. Jusqu'à présent on a eu raison de l'émeute avec le seul secours de la police, et, s'il est possible de la tenir en échec sans la force militaire, certainement on ne laissera pas la troupe engager la lutte avec elle. Somme toute, la loyauté du pays est vraiment grande, et, en ce qui concerne la personne du souverain, il est impossible qu'elle le soit davantage. »

Ainsi, bien que l'Angleterre ne fût pas absolument à l'abri des contre-coups du 24 février, ce n'est pourtant pas de ce côté-là que devait se porter avec le plus de hâte l'action vigilante du baron. L'Allemagne était bien autrement agitée, menacée, bouleversée de fond en comble par les révolutions de 1848. Le prince Albert lui avait écrit : « Si vous m'aimez, si vous aimez Victoria, si vous aimez l'oncle Léopold, si vous aimez votre patrie, arrivez au plus vite. » Victoria ne courait aucun péril ; l'oncle Léopold pouvait être exposé, il est vrai, à de sérieuses épreuves, mais c'est en Allemagne que se dressaient les questions redoutables, et Stockmar était persuadé qu'il servirait son pays bien moins efficacement à Londres qu'à Berlin ou à Francfort.

Quelles étaient les vues de Stockmar sur la réno-

vation de l'Allemagne? L'éditeur de ses *Mémoires*, M. le baron Ernest de Stockmar, affirme qu'elles étaient parfaitement arrêtées dès les années 1814, 1815, et qu'elles se résumaient en ces cinq articles : 1° La cause de la décadence politique de l'Allemagne, de sa faiblesse, de son impuissance, de sa honte au dehors et de ses embarras intérieurs, ne doit pas être cherchée ailleurs que dans son morcellement, dans le grand nombre des souverainetés par la grâce de Napoléon, dans le manque d'un pouvoir central unique. 2° Le dualisme de la Prusse et de l'Autriche ne peut se maintenir qu'au détriment de la Prusse, de l'Allemagne et de l'Autriche elle même; c'est une situation contre nature, un état de choses qui n'est point viable. 3° L'Autriche n'a jamais gouverné l'Allemagne; elle n'a fait que l'exploiter au profit d'une politique non allemande; et il n'en sera jamais autrement, il ne pourra jamais en être autrement, parce que l'Autriche a son centre de gravité trop en dehors de l'Allemagne. Jamais, sous la suprématie de l'Autriche, la vie particulière de l'Allemagne ne pourra parvenir à constituer son droit. 4° C'est la Prusse qui est appelée par la nature des choses à exercer le pouvoir central du monde germanique. 5° Les petits États devront se résigner à des limitations sérieuses dans l'intérêt de l'unité nationale.

Stockmar était donc de ceux qui, en 1815, avec tous les politiques ardents et tout le parti militaire de la Prusse, avec Blücher et Stein, avec Scharnhorst et Guillaume de Humboldt, n'avaient pu pardonner au congrès de Vienne cette œuvre équivoque de la confédération germanique. A coup sûr, l'établissement de

la confédération fut un grand service rendu à l'équilibre européen, car l'ambition allemande se trouva brusquement ajournée. Gagner du temps en politique, c'est souvent chose capitale, et, si l'on se rappelle que cette création, déclarée non viable dès le premier jour, a duré plus d'un demi-siècle (1815-1866) au milieu de tant de révolutions, on ne peut que rendre hommage à l'habileté de M. de Talleyrand, comme aux sages intentions des plénipotentiaires anglais et russes. Et cependant Stockmar avait vu juste; la confédération germanique sous la suprématie de l'Autriche était une œuvre condamnée à périr.

Quand on pense à la manière dont elle a disparu, tuée par la Prusse aux applaudissements de presque toute l'Allemagne, on se demande si l'ajournement du péril que redoutaient les maîtres de la diplomatie n'a pas rendu ce péril beaucoup plus grand. La rupture du pacte fédéral a entraîné des conséquences dont l'Europe est encore ébranlée. Peut-être, si la confédération eût été placée dès 1815 sous l'hégémonie de la Prusse, aurait-on épargné de grands malheurs à la civilisation. Le monde germanique n'étant plus blessé dans ses sentiments nationaux, on ne l'aurait pas vu travailler ou se prêter à la destruction du lien fédéral. L'institution nouvelle aurait pu être entourée de garanties confiées à la garde des grandes puissances, tandis que rien de pareil n'était possible après Sadowa et la capitulation de Paris. Il est clair, d'ailleurs, que ces deux guerres funestes et à jamais maudites n'auraient pas attristé l'histoire; l'Allemagne n'aurait pas eu besoin de se jeter sur l'Autriche en 1866, d'envahir la

France en 1870. L'unité, sa grande passion, étant depuis longtemps hors de cause, n'aurait donné aucun prétexte de guerre, même à une nation militaire et conquérante. L'Allemagne satisfaite eût contenu la Prusse, tandis que c'est l'Allemagne irritée qui a mis au service de l'ambition prussienne ses revendications et ses colères.

CHAPITRE IV.

La révolution de 1848 en Prusse. — Frédéric-Guillaume IV. — *Le roi allemand.* — Francfort et Berlin. — L'Assemblée nationale de Francfort travaillant à l'unité des peuples germaniques. — Hardiesse et timidités de Frédéric-Guillaume IV. — L'Autriche exclue de l'unité allemande (novembre 1848). — L'empire d'Allemagne offert au roi de Prusse par l'assemblée de Francfort (28 mars 1849). — Refus du roi de Prusse. — Soulèvements révolutionnaires. — La Prusse écrase l'armée démagogique. — Le rétablissement de l'ordre profite à l'Autriche. — Le congrès d'Erfurt. — Échec de la politique prussienne. — Opinion des hommes d'État anglais sur les actes du Parlement de Francfort. — Conclusion de Stockmar : la guerre.

Il est difficile de se soustraire à ces douloureuses réflexions quand on interroge les notes de Stockmar. Tout ce que les événements de 1866 et de 1870 ont constitué avec violence, Stockmar aurait voulu le voir établi d'une façon pacifique, sagement et libéralement, dès l'année 1815. Même à cette date il aurait voulu que l'Autriche fût exclue de la communauté allemande. Cette exclusion, accomplie seulement en 1866, au lendemain de Sadowa, il eût désiré qu'elle fût prononcée par le congrès de Vienne. Cette vue de l'avenir ayant échappé aux diplomates de 1815, le baron revint à son idée en 1848. Ce que le congrès n'avait pas osé faire, il espéra que la révolution, habilement dirigée, pour-

rait le mener à bien. Cette préoccupation était chez lui si forte et si tenace qu'il l'exprima en toute occasion pendant ces trois années de crise, de 1848 à 1851. Dans une lettre datée du 20 avril 1849, il écrivait cette page, résumé lumineux de l'histoire d'Allemagne avant et après la bataille d'Austerlitz :

« Même avant la mort de l'empire d'Allemagne, la politique particulière de l'Autriche était, à mon avis, la cause de notre décadence. Jamais l'Autriche n'a gouverné l'Allemagne dans l'intérêt de l'Allemagne; elle l'a constamment gouvernée pour des vues autrichiennes, pour les vues d'une dynastie qui cherchait à acquérir et acquit en effet dans l'Europe orientale, par la force de l'Allemagne, la puissance qu'elle ne pouvait acquérir par sa propre force sur le terrain germanique. Mais un si grand peuple ne se laisse pas toujours exploiter de la sorte. De là l'effondrement successif de la puissance autrichienne en Allemagne et, par suite, l'effondrement de l'empire d'Allemagne lui-même. Napoléon, au moyen de l'organisation territoriale sur laquelle il fonda sa confédération du Rhin, opéra plus complétement que jamais le déchirement de l'empire. En faisant de l'Allemagne trois parties séparées, l'Allemagne prussienne, l'Allemagne autrichienne et l'Allemagne de la confédération, il la *polonisa* formellement. Après la chute de Napoléon, sa politique fut remplacée en Allemagne par la politique autrichienne de Metternich. Cette politique, reprenant ses procédés d'autrefois, ne cherchait en Allemagne qu'un moyen de travailler à étendre sa domination; elle finit nécessairement par viser à une suprématie complète. L'adversaire naturel de cette suprématie était la Prusse, qui, après la conclusion de la paix, était plus forte que l'Autriche en éléments germaniques. Plus Metternich réussissait à maintenir les arrangements territoriaux de l'ancienne confédération du Rhin, et plus l'Autriche avait d'alliés contre la Prusse; plus aussi il lui était facile, 1° de prendre à l'égard des princes de la confédération du Rhin la place occupée jadis par Napoléon; 2° de neutraliser l'influence prussienne dans le reste de l'Allemagne. C'est ainsi qu'on vit le protectorat de la confédération du Rhin passer de Napoléon

à Metternich. Et Metternich posséda encore plus de puissance en Allemagne que n'en avait possédé Napoléon, grâce à l'habileté qu'il eut de déterminer deux rois de Prusse à se laisser traîner pendant trente-trois ans à la remorque de la politique autrichienne. Sans doute, Metternich n'employa point cette suprématie, comme Napoléon, à des entreprises extérieures, à des guerres de conquêtes, mais il s'en servit pour des guerres morales contre l'influence de la Prusse, contre la révolution et sa propagande, contre le régime constitutionnel et la religion protestante, en faveur du jésuitisme et de l'absolutisme. Cette politique, aussi funeste que la politique de l'ancienne Autriche, devait forcément produire les mêmes résultats : la confusion d'abord, ensuite le bouleversement des affaires allemandes. L'inondation démocratique qui nous submergea au printemps de 1848 a eu pour cause principale la politique autrichienne de 1814 à 1847. Cette politique, dont le but constant était de faire en sorte que les princes allemands, sous des formes constitutionnelles, pussent toujours gouverner en maîtres absolus, amena, au lieu du résultat désiré, cette décomposition sociale que nous avons vue en Saxe, dans le Wurtemberg, dans le duché de Bade, dans les deux Hesse, et qui aujourd'hui encore oppose le plus sérieux obstacle à tout essai de reconstruction politique de l'Allemagne. »

L'unique pensée de Stockmar, pendant la crise de 1848, a été de faire prévaloir ces idées chez les esprits politiques de l'Allemagne et d'y trouver avec eux la solution du problème. Malheureusement pour lui, la clef de voûte de son édifice, c'était la dynastie des Hohenzollern, et le chef des Hohenzollern, par toute sorte de considérations, se refusait au rôle que lui assignait le patriotisme germanique de ce hardi conseiller. De ces deux rois de Prusse qui depuis trente-trois ans, comme dit Stockmar, se laissaient traîner à la remorque de l'Autriche, le second était

précisément celui qui régnait alors, le bon Frédéric-Guillaume IV, âme chrétienne, imagination d'artiste, le plus savant et le plus scrupuleux des souverains. De 1840 à 1848, à l'heure où le désir des libertés constitutionnelles se faisait jour de toute part, Frédéric-Guillaume IV rêvait pour la Prusse une sorte de gouvernement féodal avec toute une hiérarchie de castes, seigneurs, bourgeois, paysans, comme aux siècles du moyen âge. Surpris au milieu de ses rêves par les révolutions de 1848, il sentit bien que les appels faits à la Prusse par les fougueux partisans de l'unité allemande lui imposaient des devoirs, de grands devoirs, et en même temps sa conscience lui défendait de se prêter à aucune entreprise qui pût porter atteinte aux droits de l'Autriche. Il était religieusement dévoué à la tradition. L'empereur d'Autriche, à ses yeux, était toujours l'empereur d'Allemagne. Se séparer de l'empereur, méconnaître ou diminuer la suprématie de l'empereur, c'eût été pour lui un attentat à l'ordre d'en haut, une impiété révolutionnaire.

Comment concilier ces principes avec les paroles que lui arracha la révolution dans une heure de suprême péril? Le 18 mars 1848, l'émeute victorieuse dans les rues de Berlin envahit la cour du palais et traîna sous les fenêtres du roi les cadavres des victimes. Quelles que fussent ses songeries politiques, le roi était brave autant que généreux; il parut à la fenêtre, descendit dans la cour, se découvrit devant les morts, et avec cette éloquence cordiale où se révélait une âme candide, il triompha bientôt de la fureur populaire. « Je serai le roi allemand! » dit-il d'une voix

forte. Cette promesse avait suffi pour apaiser l'émeute, tant la passion de l'unité dominait tout depuis 1840, et tant l'opinion était impatiente de voir la Prusse répondre enfin aux sommations de la patrie germanique.

Il y avait là cependant une singulière équivoque. *Le roi allemand*, cela voulait dire pour les vainqueurs du 18 mars : le roi de Prusse n'hésitant plus à mettre la Prusse à la tête de la révolution intérieure qui allait constituer l'unité allemande. Pour Frédéric-Guillaume IV, le sens était tout autre Le doux mystique voulait une transformation, un développement, un nouvel ordre de choses ayant ses racines dans le passé, par conséquent tout à fait conciliable avec l'ordre divin; l'idée seule de révolution lui faisait horreur. Combinant ses devoirs de roi de Prusse, fils du XIXe siècle, avec ses principes de souverain par la grâce de Dieu, il s'était formé le singulier système que voici : « Je serai le *roi allemand*, je prendrai la direction active de l'Allemagne, je travaillerai de tout cœur à l'unité de l'Allemagne, mais sans rien enlever à la suprématie séculaire de l'Autriche. C'est pour l'Autriche qu'il faut reconstituer l'empire des peuples germaniques; ce ne sera pas un empire moderne et révolutionnaire comme celui que prépare l'Assemblée nationale de Francfort, ce sera l'empire des vieux âges, le *saint-empire romain*, ayant à sa droite la *royauté allemande*. L'Autriche, avec ses populations diverses, qui s'étendent du Tessin au Danube, de l'Italie à l'Europe orientale, est admirablement placée pour faire revivre l'antique majesté du saint-empire; la Prusse, avec son

peuple compacte, son esprit militaire, ses institutions robustes, sa discipline inflexible, est naturellement désignée pour les fonctions de la royauté allemande. Auprès d'un Habsbourg, chef du saint-empire, il y aura un Hohenzollern, roi d'Allemagne. L'Autriche représentera les traditions séculaires de la couronne impériale, et, satisfaite d'une part si glorieuse, elle renoncera sans peine à se mêler des affaires germaniques; la Prusse représentera l'Allemagne nouvelle, et, par ses liens avec l'Autriche, dont elle reconnaîtra le droit d'aînesse, elle sera intimement rattachée à l'Allemagne des anciens jours. »

La conduite de Frédéric-Guillaume IV, dans la crise de 1848, ses hardiesses et ses timidités, ses marches en avant et ses reculades, tout cela est expliqué par le programme qu'on vient de lire. Nous avons déjà raconté ces événements, soit à l'heure même où ils venaient de se produire, en 1849, après la dissolution du Parlement de Francfort, soit vingt-quatre ans plus tard, lorsque la correspondance de Frédéric-Guillaume IV avec le baron de Bunsen, publiée par M. de Ranke avec l'assentiment de l'empereur d'Allemagne, nous permit de pénétrer plus avant dans les pensées du roi de Prusse. Qu'il nous suffise aujourd'hui de résumer les principales décisions du roi, depuis le mois de mars 1848 jusqu'au mois de décembre 1850; on verra que tous ses actes, malgré les perpétuelles contradictions dont ils paraissent empreints, sont l'application constante et obstinée de son système.

Pendant toute l'année 1848, Frédéric-Guillaume IV ne néglige aucune occasion de commenter à sa manière

les mots qu'il a prononcés le 18 mars : « Je serai le roi allemand » ; en même temps, il oppose une résistance continuelle à tout ce que l'Assemblée nationale de Francfort prépare avec tant d'ardeur pour donner à la Prusse l'empire d'Allemagne. Le 15 août, dans les fêtes où il célèbre magnifiquement, et dans une intention symbolique si manifeste, l'inauguration de la cathédrale de Cologne, il porte un toast « aux architectes du grand édifice de l'unité germanique », en d'autres termes à l'Assemblée nationale, dont les délégués ont été invités au banquet; or, dans ces mêmes fêtes, recevant le président de l'assemblée, M. Henri de Gagern, et les vingt-cinq députés qui l'accompagnent, il leur adresse une allocution d'où se détache cette phrase, prononcée du ton le plus significatif : « N'oubliez pas, messieurs, qu'il y a des princes en Allemagne, et que je suis un de ces princes. » Qu'est-ce à dire? Ici presque un éloge, là presque un blâme; ici, un encouragement, là un avertissement. Cela signifie : vous avez raison de vouloir travailler à l'unité de l'Allemagne, car ce doit être notre pensée à tous; mais, prenez garde, vous êtes engagés dans une voie fausse et votre travail ne vaut rien.

Au mois de novembre 1848, l'Assemblée nationale, votant la constitution du futur empire, décide que l'Autriche ne fera plus partie de l'Allemagne ; Frédéric-Guillaume IV, sans tenir, bien entendu, aucun compte de ce vote révolutionnaire, continue à chercher le moyen de réaliser le système qu'il a imaginé : la suprématie du titre réservée à l'Autriche, la direction réelle attribuée à la Prusse. Au moment où l'Assemblée natio-

nale vient d'exclure la monarchie autrichienne du sein de la communauté germanique, il redouble de respect filial à son égard, il envoie note sur note au cabinet de Vienne, il lui soumet les combinaisons qui peuvent être le plus agréables aux Habsbourg, il lui propose de refaire l'œuvre du Parlement de Francfort au moyen d'un congrès de princes présidé par l'Autriche et la Prusse. Le prince de Schwarzenberg, irrité du rôle que l'opinion publique assigne à la Prusse, a beau rejeter les offres du roi et le traiter en suspect, aucune dureté, aucune offense ne peut ébranler la foi de Frédéric-Guillaume. C'est un illuminé, un visionnaire. Attaqué de droite et de gauche, il poursuit sa route en souriant. Dans la mêlée de plus en plus confuse, il ne voit que son système : l'Autriche avant tout, l'Autriche au-dessus de tout, et la Prusse, respectueuse et fière, debout à la droite de l'Autriche.

Le 28 mars 1849, l'Assemblée nationale de Francfort, à l'unanimité des suffrages exprimés, décerne au roi de Prusse le titre d'empereur d'Allemagne. Que fait le roi de Prusse? Le jour où le président de l'assemblée, M. Simson, accompagné de vingt-quatre de ses collègues, va porter à Berlin le vote du 28 mars, le roi, sans refuser ouvertement, ajourne sa décision jusqu'à l'heure où les souverains de l'Allemagne, régulièrement consultés, auront exprimé leur avis. C'était le 2 avril. Dès le lendemain, l'Allemagne est en feu. Tandis que l'assemblée de Francfort s'indigne de la pusillanimité de Frédéric-Guillaume, tandis que le cabinet de Vienne s'irrite, au contraire, de son audace et l'accuse d'avoir ménagé un parlement révolution-

naire, le parti démagogique se hâte de mettre à profit les fureurs du parti national. Pressé de nouveau entre Francfort et Vienne, Frédéric-Guillaume n'hésite pas; il donne raison à Vienne. Une déclaration signée de sa main fait savoir à tous les gouvernements de l'Allemagne qu'il ne peut ni reconnaître la constitution de Francfort ni accepter la couronne impériale. S'en tenir là pourtant, ce serait renoncer à son idée; il s'y attache plus que jamais. L'œuvre de l'unité allemande n'est pas abandonnée; elle passe seulement à d'autres architectes. Le roi de Prusse invite tous les princes allemands à se réunir en congrès et à reconstruire de fond en comble l'édifice de Francfort.

Ce qu'il exprime là sous les formes du langage officiel, il le dit à son ami le baron de Bunsen avec une incroyable énergie. « Cette couronne que je refuse, ce n'est pas une couronne... Quoi! ce produit de fabrique révolutionnaire, ce misérable oripeau, ce bric-à-brac pétri de glaise et de fange, on voudrait le faire accepter à un souverain légitime!... Si la couronne dix fois séculaire de la nation allemande, après un interrègne de quarante-deux ans, doit être une nouvelle fois donnée, c'est moi et mes pareils qui la donnerons. Et malheur à qui usurperait ce qui ne lui appartient pas [1]. »

Singulière menace en vérité! A qui donc s'appliquent ces paroles? Y aurait-il quelque part, en dehors de l'Autriche, un rival inconnu qui disputerait

1. Voyez, dans notre ouvrage intitulé : *Dix ans de l'histoire d'Allemagne*, le livre qui porte ce titre : *la Fondation du nouvel empire d'Allemagne.*

l'empire d'Allemagne à Frédéric-Guillaume? Pas le moins du monde. La menace s'adresse au Parlement de Francfort, c'est-à-dire à l'assemblée qui, pour faire du roi de Prusse le chef de l'empire, lui a fabriqué elle-même une couronne à sa guise, ce que l'ardent légitimiste appelle un bric-à-brac. Les trois ou quatre mois qui suivent ne laissent aucun doute à ce sujet. La révolution a usurpé en mettant la main sur la couronne impériale pour l'offrir ou l'imposer à la Prusse; celui à qui vient d'être présentée cette offrande révolutionnaire va écraser la révolution. Tandis que l'Autriche est aux prises avec de grandes insurrections nationales, tandis qu'elle étouffe à Curtatone, à Novare, les aspirations les plus légitimes de la cause italienne, tandis qu'elle lutte contre les Magyars et ne réussit à les vaincre qu'avec l'épée de la Russie, la Prusse, aux mois de mai et de juin 1849, met en pleine déroute les armées démagogiques de l'Allemagne. D'abord leur action est circonscrite dans le duché de Bade et le Palatinat; puis, à Waghæusel, à Durlach, aux bords de la Murg, à Landau, à Rastadt, frappées de coups terribles et poursuivies l'épée dans les reins, elles vont mourir en Suisse. Le Rhin est dégagé, le Wurtemberg est délivré, le Parlement de Francfort, dont la partie la plus violente s'est transportée à Stuttgart, expire dans les convulsions. La première assemblée nationale des pays allemands, la grande convention germanique n'est plus qu'un souvenir.

Et pour qui donc a vaincu la Prusse? Pour l'Autriche. Chaque victoire du prince Guillaume de Prusse sur les insurgés de Bade et du Palatinat a rendu à

l'Autriche une part de son ancienne autorité. Comme c'est elle qui représente l'ordre, le rétablissement de l'ordre lui profite; la Prusse, qui a tout fait à elle seule[1], semble n'être que le bras droit de l'Autriche. Il est vrai que la Prusse, en organisant le congrès d'Erfurth, essaye de reprendre à sa manière la question de l'unité future, c'est-à-dire de fonder cette *royauté allemande* qui doit avoir la direction effective à côté de l'empire idéal; vains efforts! l'Autriche, dirigée par l'audacieux génie du prince Félix de Schwarzenberg, réclame à la fois la puissance idéale et la puissance réelle, la majesté impériale et la *royauté allemande*. Les notes impérieuses du ministre autrichien troublent si fort la conscience de Frédéric-Guillaume IV que le commissaire supérieur de la Prusse à Erfurth, le général de Radowitz, est obligé chaque jour de renier ses actes de la veille. Bref, le congrès d'Erfurth est dissous comme l'a été le Parlement de Francfort, par la volonté de l'Autriche et par la main de la Prusse. Il ne reste plus qu'à restaurer la diète de 1815. C'en est fait des espérances de 1848.

La correspondance du baron de Bunsen nous a

1. Elle a été aidée pourtant, il faut le dire, par l'exemple que donna si énergiquement le général Changarnier, lorsqu'il défit l'insurrection parisienne ou plutôt cosmopolite du 13 juin 1849. Les mémoires de Bunsen contiennent à ce sujet de curieuses indications : « Le grand événement européen de ces derniers jours, la défaite de la révolution à Paris, à Lyon et en d'autres villes, du 13 au 15 juin, n'a pas tardé à développer ses prodigieuses conséquences. Tout le réseau de la conspiration fut mis à nu et déchiré. » Il est certain que les victoires du prince Guillaume de Prusse (aujourd'hui empereur d'Allemagne) sur l'armée révolutionnaire de Bade, commandée par le Polonais Mieroslawski, ont suivi de près la victoire du général Changarnier; les troupes de Mieroslawski furent battues à Waghæusel le 20 juin, à Durlach le 29, aux bords de la Murg le 30.

déjà révélé le désespoir des hommes qui, sans seconder la révolution, désiraient si ardemment l'unité de l'Allemagne par la Prusse; les notes de Stockmar confirment ces impressions poignantes. Lui aussi, comme Bunsen, il joue un rôle actif dans ces négociations. On le voit tour à tour à la diète de Francfort, à l'Assemblée nationale, au congrès d'Erfurth. Au mois de juillet 1848, lorsque l'assemblée nomme l'archiduc Jean vicaire de l'empire, il ne tiendrait qu'à Stockmar d'avoir la direction des affaires étrangères; il aime mieux rester dans l'ombre pour agir plus librement. Un ministère pourrait le gêner. Quand il n'est pas à Francfort, il est à Berlin dans le cabinet du roi Frédéric-Guillaume, ou à Bruxelles auprès du roi Léopold, ou à Windsor chez le prince Albert. A Berlin, il s'efforce, comme Bunsen, de convertir le roi de Prusse à ses idées; à Bruxelles et à Windsor, irrité de tout ce qu'il vient d'entendre en Allemagne, il cherche un appui dans une pensée conforme à la sienne. Et que va-t-il faire au *Foreign Office?* Il va plaider auprès de lord Palmerston la cause de l'unité allemande.

Ses *Mémoires* contiennent à ce sujet de curieux détails. Les hommes d'État anglais ne manquent pas de bonnes raisons pour se montrer peu favorables à cette entreprise. D'abord ils ne comprennent rien aux premiers actes de l'Assemblée nationale, à ses contradictions, à ses indécisions, à ce va-et-vient de théories où un esprit pratique est tout dépaysé. D'honnêtes Allemands s'y perdent, Stockmar l'avoue; comment John Bull s'y retrouverait-il? Il y a d'ailleurs certaines réflexions toutes simples qui poussent à la défiance, et

Stockmar en parle avec humour : « John Bull, comme vous savez, est un grand et gros homme qui a de lui-même une haute idée. Or qu'apprend-il tout à coup? Les trente-huit *Michel* allemands, si petits, si minces, qu'il pourrait les fourrer aisément dans sa poche, s'arrangent pour faire tous ensemble un grand et gros Michel. Naturellement cela le choque, et il lui faut quelque temps pour s'accoutumer à l'idée que des petits aient la prétention de grandir. Au reste tous les hommes grands et gros, race volontiers hautaine, ont toujours pensé de la même façon. » Les premières critiques ne l'effrayent donc pas, et il est persuadé que le jour où l'unité allemande sera faite, les hommes d'État de l'Angleterre ne seront pas les derniers à en féliciter l'Allemagne. Bunsen complète ici Stockmar; il nous apprend que les objections des politiques anglais s'évanouirent aussitôt que l'assemblée de Francfort eut rejeté l'Autriche hors de l'Allemagne. Ce décret, que les événements ajournèrent jusqu'en 1866, et dont l'exécution au lendemain de Sadowa parut chez nous une chose si extraordinaire, si exorbitante, une espèce de violence contre nature, les chefs whigs et tories l'avaient approuvé dès l'année 1848. Lord Aberdeen et sir Robert Peel, aussi bien que lord Palmerston et lord John Russell, s'en exprimaient franchement avec Bunsen. « C'est la première fois, disaient-ils que le Parlement de Francfort a montré un véritable esprit politique. » Ces maîtres experts voyaient bien que la passion de l'unité tenait trop au cœur des nations allemandes pour ne pas vaincre un jour tous les obstacles, et que, ce jour-là venu, la séparation de

l'Autriche et de la Prusse serait du moins une garantie d'équilibre européen.

Dans ces notes de Stockmar sur les péripéties des affaires allemandes, ce qui domine, on le pense bien, ce sont les paroles de blâme. La pusillanimité du roi de Prusse, les témérités de l'Assemblée nationale, les prétentions dominatrices du cabinet de Vienne, quels sujets de réflexions amères! Il y a des jours où le désespoir le prend. C'est surtout le mysticisme de Frédéric-Guillaume qui l'impatiente et l'irrite. S'il essaye d'abord de lui donner des conseils, il ne tarde guère à y renoncer. Plus d'une fois, mandé par le souverain, qui veut reprendre la discussion, on le voit se dérober tout à coup. Où donc est le baron, l'ami du roi des Belges, le conseiller de la reine Victoria? Frédéric-Guillaume lui avait donné rendez-vous au palais ce matin même. Qu'on cesse de chercher le baron; il est parti de Berlin hier soir, il sera aujourd'hui à Bruxelles. C'est qu'entre Frédéric-Guillaume et Stockmar le débat est stérile; il y a trop loin des combinaisons embrouillées du roi au programme simple et net du baron.

Un jour, dans le premier mois de la crise, le 31 mars 1848, il écrit ces mots : « Le pauvre roi de Prusse a totalement déménagé. Il agit toujours quand il est trop tard, il parle quand il faudrait se taire... La confiance est perdue. Personne en Allemagne ne veut plus entendre parler de lui. On dit : plutôt l'empereur d'Autriche ou le roi de Bavière! Deux ans après, quand les péripéties que nous venons de rappeler ont amené une confusion inextricable, le 29 juin 1850, il résume

la situation en ces termes : « Ce qui s'est écroulé en Allemagne au mois de mars 1848 ne se relèvera pas sur les bases que la diplomatie toute seule a posées en 1814 et en 1815. Maintenir ou rétablir la souveraineté des États isolés d'après le système de 1814, cette souveraineté qui existait bien à l'intérieur, mais qui n'était à l'extérieur qu'une vaine apparence, cette souveraineté qui avait toujours besoin du protectorat d'une grande puissance, soit la France, soit l'Autriche, je tiens cela pour absolument impossible. Le dualisme austro-prussien est chose tout aussi impraticable; il faudrait anéantir d'abord le système constitutionnel, car ce dualisme aurait nécessairement pour base une domination despotique exercée en commun sur le reste de l'Allemagne. Quant à une alliance purement extérieure de grands et de petits États qui conserveraient chacun leur pleine indépendance, c'est un non-sens. Quel est donc le moyen qui nous reste pour mettre d'accord les intérêts opposés et former le faisceau national? Il n'en reste qu'un seul : la guerre. »

CHAPITRE V

L'année 1850. — Mort du roi Louis-Philippe (26 août). — Mort de sir Robert Peel (2 juillet). — Le dernier discours du grand homme d'État. — Brillant succès oratoire de lord Palmerston. — Succès oratoire et moral de sir Robert Peel. — Deuil de l'Angleterre. — Lettres du prince Albert à Stockmar. — Lettre de la reine d'Angleterre au roi des Belges. — Mort de la reine des Belges (11 octobre). — Désolation de la Belgique. — Funérailles populaires. — Lettre du prince Albert à Stockmar. — Nobles paroles de ce dernier. — Touchante oraison funèbre.

Telle était au milieu de l'année 1850 la situation du monde germanique. Le gouvernement autrichien, après avoir mis en déroute le parti national sous ses deux formes, celle que l'assemblée de Francfort avait votée et celle que rêvait le roi de Prusse, se disait avec confiance : Tout est fini, je n'ai plus qu'à rétablir la diète de 1815, l'Autriche va rentrer plus forte que jamais dans la confédération germanique telle que l'a constituée le congrès de Vienne. Et à ce moment-là même les représentants les plus perspicaces du parti national, les politiques les plus pénétrants, le baron de Stockmar à leur tête, se disaient avec une foi opiniâtre : Tout est à recommencer. L'œuvre de 1815 est morte. Aucun système n'est possible. La diplomatie est impuissante, et la discussion stérile. Il ne reste

plus que la guerre; la guerre seule nous donnera l'unité que la nation réclame.

La guerre! c'est toujours chose grave de s'en remettre au hasard des armes, même dans une cause que l'on croit juste et bonne. Aussi, que d'angoisses pour les partisans de l'unité dans ces sombres mois de 1850! A ces angoisses publiques se mêlèrent chez Stockmar de profondes afflictions personnelles. Une série de grands deuils attrista encore cette année si douloureuse et si lugubre. Le baron était à Cobourg lorsqu'il apprit coup sur coup la mort de personnes illustres qui, d'une façon directe ou indirecte, avaient été étroitement mêlées à sa vie politique. Le 2 juillet 1850, sir Robert Peel mourait à Londres d'une chute de cheval; le 11 octobre, la reine des Belges, après une longue maladie, rendait le dernier soupir à Ostende. Dans l'intervalle de ces deux dates, le 26 août, le roi Louis-Philippe était mort à Claremont.

Le roi Louis-Philippe, nous le savons déjà, n'inspirait aucune sympathie personnelle au baron de Stockmar. D'abord le baron n'avait rien de la haute et généreuse nature de son premier maître, le roi Léopold; tout plein des rancunes de 1806 et de 1813, il poursuivait toujours la France d'une haine sournoise. Si l'éclair de 1830 lui fit entrevoir un instant l'image d'une France qu'il pouvait aimer, ses vieilles inimitiés n'étaient qu'endormies, et l'affaire des mariages espagnols les réveilla brusquement. Sous l'influence des passions anglaises de 1846, il a jugé sans bonne foi la conduite du roi des Français. On ne peut donc s'étonner de la sécheresse et même de l'aigreur de son lan-

gage, quand il mentionne en ses *Mémoires* la date funèbre du 26 août 1850 ; nous ne sommes que trop préparés aux sentiments hostiles dont ses paroles gardent l'empreinte. Mais avec quelle admiration il parle du caractère de sir Robert Peel, de ce génie à la fois si ferme et si ouvert, de cette vie politique si féconde ! Avec quel respect, avec quelle piété, pour ainsi dire, il s'incline devant la figure vénérée de la reine Louise ! Sir Robert Pee et la reine Louise, après le roi Léopold, après la reine Victoria et le prince Albert, ce sont les physionomies que le rigide baron a retracées avec le plus d'amour. Sur ce fond souvent triste, elles se détachent dans un rayon de lumière.

On connait tous les détails de la mort de sir Robert Peel ; M. Guizot les a racontés en d'admirables pages[1]. Même après ce tableau magistral, les souvenirs de Stockmar peuvent encore être interrogés avec profit. Stockmar a été un des témoins intimes de cette grande existence. Le jour où sir Robert expire, la reine, le prince, dans la douleur qui les accable, associent Stockmar à tous leurs sentiments. C'est le 30 juin 1850 que l'illustre homme d'État, jeté à bas de son cheval pendant une promenade à Hyde-Park, avait été relevé sans connaissance. Le 2 juillet, à onze heures et demie du soir, il rendait le dernier soupir. Le lendemain, le prince Albert écrit à son ami de Cobourg :

« Cher Stockmar, vous allez partager notre profonde affliction, car vous pouvez mesurer toute l'étendue de notre perte, ayant toujours apprécié notre ami comme nous le faisions nous-mêmes :

1. Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1856.

Peel est mort cette nuit vers onze heures. Vous devez savoir qu'il était tombé de cheval samedi dernier en face du mur de notre parc, et s'était brisé la clavicule et l'omoplate. Il a beaucoup souffert; la douleur et la fièvre, avec sa constitution goutteuse, ont été les plus fortes. Quelques heures avant l'accident, il siégeait avec nous dans la commission, avisant aux difficultés où nous jette, pour l'exposition universelle, le refus qui nous est fait de l'usage du parc.

« Les débats sur Palmerston avaient duré la nuit précédente jusqu'à cinq heures du matin, et Peel avait prononcé un discours admirable. Maintenant le voilà mort... nous sommes dans un profond chagrin. Ajoutez ceci, que je ne puis vous cacher : nous allons peut-être nous trouver forcés de renoncer complétement à l'exposition. Nous avons annoncé notre intention de prendre ce parti, si, le jour où doit commencer la construction du grand édifice, l'emplacement que nous demandons nous est refusé. Peel avait promis de se charger de l'affaire à la Chambre des communes. C'est demain que le vote doit avoir lieu, et le public est excité jusqu'au délire par la polémique des journaux.

« Notre ami est cruellement regretté en des moments comme celui-ci. Je vous en prie, si vous pouvez venir, venez. Nous avons besoin de vous. »

Ces difficultés qui tourmentaient si fort le prince Albert comme président de la commission furent heureusement écartées. Le vote dont il parle eut lieu le 4 juillet dans le sens qu'il désirait, et il paraît bien que, si l'opposition fut battue par une majorité considérable, ce fut une victoire suprême de sir Robert Peel. On savait quelle cause devait soutenir le grand homme d'État; c'est à lui qu'une bonne partie des opposants rendit les armes. Quant aux *débats sur Palmerston*, et à ce discours admirable que sir Robert avait prononcé la veille de sa mort, il s'agit de cette grande controverse dans laquelle lord Palmerston eut

à défendre sa politique étrangère contre des hommes de tous les partis, contre des tories, des whigs, des radicaux, contre M. Disraeli et M. Gladstone, contre sir Robert Peel et sir William Molesworth. Ce débat, par les merveilles d'éloquence qui s'y produisirent de part et d'autre, surtout par la dignité, par la mesure, par les scrupules patriotiques dont il fut le triomphe, est un de ceux qui ont fait le plus d'honneur à la tribune anglaise. Entrer plus avant dans le récit de cette affaire, ce serait nous éloigner de notre sujet; on nous pardonnera pourtant d'avoir signalé en quelques mots le caractère glorieux d'un tel épisode. Sans cela, comment comprendre les lettres que le prince Albert écrit à Stockmar au lendemain de la mort de Robert Peel? On vient de lire ce qu'il mande le 3 juillet 1850 : « Les débats sur Palmerston avaient duré la nuit précédente jusqu'à cinq heures du matin, et Peel avait prononcé un discours admirable. Maintenant le voilà mort... » Trois semaines plus tard, répondant à une lettre de Stockmar, qui lui a communiqué ses impressions au sujet de ce grand deuil, il revient en ces termes sur le dernier discours de sir Robert :

« J'ai reçu votre lettre sur Peel et sur [1]. Pour le premier, ce que j'ai dit à Victoria immédiatement après la mort était déduit du

1. M. Théodore Martin, à qui nous empruntons ces curieux détails, a laissé en blanc le nom du second personnage. Il est permis de penser qu'il s'agit de lord Palmerston, l'acteur le plus en vue dans ce grand débat. Stockmar s'était exprimé probablement sur le chef du *Foreign Office* avec moins de courtoisie que ne l'avait fait Robert Peel. Je m'imagine que le savant biographe du prince Albert aura trouvé les vivacités de Stockmar un peu compromettantes pour son auguste correspondant. — Voyez *the*

même principe sur lequel s'appuie votre raisonnement. La seule ambition et le principal désir de Peel ayant été de laisser un beau nom dans l'histoire du pays, — l'ambition d'une renommée honorable, comme il l'a dit lui-même un jour, — le moment où il est mort et les derniers actes de sa vie ont véritablement réalisé son vœu. A aucun moment de sa carrière, il n'a été aussi libre de toute entrave, aussi éminemment patriote, aussi haut placé dans l'opinion publique. Son dernier discours a été le résumé du rôle qu'il s'efforçait de tenir, celui d'un médiateur bienveillant envers tous les partis, par cela même les contrôlant tous et dirigeant le gouvernement du pays.

« La soudaineté de sa mort a élargi, et pour nous et au dehors, la brèche qu'une telle perte devait nécessairement produire : et la commisération inspirée par ses souffrances a augmenté encore l'affection et la gratitude dont sa personne était l'objet. Et cependant qui sait s'il eût été capable de maintenir longtemps la position qu'il aspirait à garder, sans attirer sur lui-même la haine des partis, peut-être même sans leur fournir l'occasion de lui adresser de justes reproches?

« Le débat sur les affaires étrangères lui a montré toute la difficulté de son entreprise. Il ne pouvait approuver la politique dont il s'agissait; cependant il ne voulait pas faire tort au ministère, et cela par la seule raison qu'un ministère protectionniste succédant au ministère actuel lui paraissait dangereux pour le pays, et qu'il était absolument décidé à ne pas reprendre le pouvoir. Mais l'excuse de sa santé, qui lui commandait cette réserve, aurait-elle suffi, à la longue, pour faire que ses amis se résignassent patiemment à cette exclusion permanente? J'en doute. »

Cette politique si vivement discutée dans la Chambre des communes au mois de juin 1850, c'était la politique de lord Palmerston, la politique téméraire qui

Life of his royal highness the prince consort, by Théodore Martin, t. II, p. 296. Londres, 1876.

avait contribué pour une bonne part aux révolutions de 1848, la politique brouillonne qui, par ses prétentions d'ingérence chez les petits États de l'Europe, avait donné un éclatant démenti au grand principe anglais de non-intervention.

C'est sur ce point que le chef du *Foreign Office* dans le ministère John Russell avait été attaqué, d'abord à la Chambre haute, puis à la Chambre des communes, par des orateurs de toutes les opinions. Le prince Albert vient de nous dire quelle avait été dans ce débat la position particulière, et aussi embarrassante qu'honorable, de sir Robert Peel. Puisqu'un whig déclaré comme M. Gladstone, puisque d'autres amis politiques de lord Palmerston ne craignaient pas de blâmer hautement sa conduite, Robert Peel, l'ancien chef des tories, pouvait-il ne pas la condamner? Il la condamnait certes aussi décidément que personne, mais il était sûr que la chute du ministère whig ramènerait aux affaires un ministère protectionniste. Or, on sait avec quel éclat Robert Peel s'était séparé de ses anciens amis sur la question des céréales, avec quelle noblesse de sentiments il avait sacrifié sa position politique pour assurer le succès d'une mesure qui devait profiter aux classes pauvres et prévenir des conflits redoutables. Si la politique personnelle de lord Palmerston eût été seule en cause, si M. Gladstone, par exemple, en lui portant de si terribles coups, avait eu chance de le renverser pour prendre sa place dans le ministère whig, Robert Peel eût été plus à l'aise; mais lord John Russell, quoique fort opposé en plus d'un cas aux procédés de son

collègue[1], avait trop de loyauté pour l'abandonner dans un si grand péril. Le ministère tout entier était solidaire de la politique suivie au *Foreign Office.*

Ainsi s'explique l'admirable discours que sir Robert Peel prononça la veille de sa mort. Il condamna la politique de lord Palmerston au nom des traditions anglaises, au nom de la paix et de la liberté, mais il le fit de manière à ne pas ébranler un cabinet qui ne pouvait être remplacé sans danger par ses anciens amis. M. Gladstone, en ses attaques passionnées, songeait à s'emparer d'un portefeuille dans le ministère whig; M. Disraeli travaillait à la chute de ce ministère pour ramener les tories au pouvoir. Sir Robert Peel, placé désormais comme un arbitre au-dessus des partis, s'appliquait à sauver le ministère tout en blâmant ses fautes et en le rappelant au respect des grandes doctrines conservatrices. Aux whigs, ses alliés d'un jour dans la question des céréales, il empruntait leur noble souci des classes populaires; aux tories, ses anciens amis devenus des adversaires pleins de rancunes, il empruntait leurs principes généraux de prudence politique. On comprend maintenant et l'admiration exprimée par le prince Albert et les mélancoliques réflexions qu'il y a jointes; qui sait combien de temps l'illustre homme d'État aurait pu

1. Lord John Russell, dans une lettre adressée à la reine le 18 mai 1850, s'exprimait sans ambages sur les périls que les incartades de lord Palmerston pouvaient faire courir à la couronne. « Je sens fortement, disait-il, que la reine ne doit pas être exposée à l'inimitié de l'Autriche, de la France et de la Russie pour le compte de son ministre. » Cette lettre est citée par M. Théodore Martin dans sa *Vie du prince Albert.*

garder une telle position sans s'exposer à la colère de tous les partis?

Il fut aidé, au reste, en cette circonstance par le rare talent de discussion que déploya lord Palmerston. Le ministre avait parlé cinq heures durant, sans hésiter, sans s'arrêter, avec une précision merveilleuse. « Son discours est un chef-d'œuvre, écrivait le prince Albert à Stockmar (28 juin). » M. Gladstone, de son côté, disait à la Chambre des communes : « La défense du noble lord est un gigantesque effort intellectuel et physique. » Et sir Robert Peel, qui lui-même n'avait jamais mieux parlé, résumait ainsi le sentiment général : « Ce discours très-habile, très-mesuré, nous rend fiers de celui qui l'a prononcé dans cette chambre avec un talent digne de son nom et de sa charge. » Il faut ajouter que le résultat de la lutte fut conforme aux vues de sir Robert; 46 voix de majorité vinrent au secours de lord John Russell. Les voix les plus imposantes s'étaient unies pour donner à lord Palmerston un avertissement nécessaire, et cependant le ministère whig n'était pas renversé.

Ce rôle de Robert Peel, si bien soutenu jusqu'à la dernière heure, nous fait mieux comprendre l'émotion profonde que produisit sa mort. Les lettres de la reine et du prince, les notes de Bunsen, les confidences de Stockmar (nous ne citons que les documents de premier ordre), nous laissent comme une image auguste de ce véritable homme d'État. Stockmar l'a dit très-justement : si le personnage le plus influent de la Chambre des communes est le premier en Angleterre après le roi (et telle est bien la ferme conviction de

tout sujet britannique), Robert Peel, pendant les quinze dernières années de sa vie, a été le premier homme d'Angleterre, le premier citoyen du royaume, soit qu'il fût ministre, soit qu'il siégeât sur les bancs de l'opposition.

Il était plus encore que le premier Anglais de son temps; on peut ajouter sans emphase qu'il avait place parmi les héros de la vie morale. Si l'on cherche dans le groupe des politiques de nos jours ceux qui ont montré les qualités les plus originales et rendu les plus grands services à leur pays, on a coutume de citer au premier rang sir Robert Peel, le comte de Cavour et le prince de Bismarck. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de juger le prince de Bismarck, nos critiques seraient trop suspectes, et, soit qu'il y ait à louer, soit qu'il y ait à blâmer, la dignité nous impose le silence. Quant au comte de Cavour, notre admiration ne nous empêche pas de dire que, si la finesse italienne chez ce grand esprit a été toujours au service du patriotisme, la cause dont il était le champion exigeait trop d'efforts pour se prêter aux scrupules d'une conscience timorée. Au contraire, dans la carrière de Robert Peel, c'est le droit pur, c'est la pure morale qui a été constamment l'inspiration et la règle. Politique consommé, il s'est toujours montré rigoureux moraliste. Il possédait ces principes souverains sans lesquels les incidents de la vie politique sont de perpétuelles occasions d'erreur, et cette connaissance des détails sans laquelle les principes appliqués à faux égarent souvent la volonté la plus droite. Dans les petites choses comme dans les

grandes, il avait horreur de toute atteinte à la vérité. C'est même de là que vient le seul défaut qu'on lui reproche, cette réserve excessive qui tenait les gens à distance, cette froideur apparente qui au premier abord semblait interdire l'amitié.

Stockmar l'avait éprouvé très-vivement au début de ses relations avec Robert Peel. C'était en 1819; en le voyant si défiant, il l'avait pris lui-même en défiance. Il sut bientôt que cette réserve était la défense d'une grande âme attentive à ne compromettre aucun des intérêts dont elle était chargée. Robert Peel craignait qu'une parole de lui, répétée d'une façon inexacte, ne donnât lieu à de fausses interprétations. Ce qui pouvait passer pour manque de franchise et calcul d'ambitieux était au contraire la marque du désintéressement le plus vrai, des scrupules les plus délicats et les plus rares. Peu d'hommes ont montré comme lui une préoccupation constante de ce que Royer-Collard appelle les parties divines de l'art de gouverner. Toutes ses pensées, toutes ses études, cette application de tous les jours aux matières d'économie politique et de finances n'avaient qu'un mobile et un but : le bien-être du plus grand nombre, la prospérité de l'Angleterre, le bonheur de l'humanité.

L'humanité, le sentiment de l'humanité, c'était bien là le trait distinctif de cet esprit, d'ailleurs si profondément anglais. La politique anglaise a trop souvent encouru le reproche d'égoïsme; lui, sans oublier aucun de ses devoirs nationaux, il croyait bien servir son pays en imprimant à ses traditions quelque chose de plus large et de plus humain. Ce qu'il avait

fait si glorieusement le jour où il avait rompu avec son parti pour sauver les intérêts du pauvre, il le faisait avec une égale hardiesse en s'attachant à la cause commune de la civilisation. Dans les deux cas, le programme était le même : ici maintenir l'ordre et cependant venir en aide à des millions de malheureux; ici se dévouer aux intérêts de l'Angleterre et travailler en même temps pour le genre humain. Il ne se séparait pas en réalité de la tradition conservatrice, il n'en repoussait que l'égoïsme intraitable; il ne se séparait pas davantage de la tradition patriotique, il n'en repoussait que l'étroitesse hargneuse. C'était les servir l'une et l'autre, puisqu'il les épurait toutes les deux. Son dernier discours est tout rempli de ces sentiments. Il faut lire, en ces grands débats du mois de juin 1850, avec quelle ardeur d'équité vraiment humaine il caractérisait la diplomatie britannique telle que l'avait façonnée lord Palmerston. « Qu'est-ce donc que la diplomatie? disait-il. Un instrument coûteux destiné au maintien de la paix... Si vous employez votre diplomatie à envenimer toutes les blessures, à provoquer les ressentiments au lieu de les dissiper, si vous n'y voyez qu'un moyen de placer dans chacune des cours de l'Europe un ministre chargé non pas de prévenir ou d'arranger les querelles, mais de prolonger des correspondances irritées, de favoriser tout ce qu'on suppose être un intérêt anglais, d'entretenir des conflits avec les représentants des autres puissances, je dis que les dépenses faites pour ce coûteux instrument ne sont pas seulement du gaspillage, je dis qu'elles sont funestes, je dis que ce grand engin,

appliqué par toutes les sociétés civilisées au maintien de la paix, est devenu entre vos mains un engin d'hostilités et de guerres. »

Ainsi, conscience, justice, humanité, respect de tous les droits, voilà le secret des évolutions parlementaires de sir Robert Peel, le noble secret de ces volte-face qui ont soulevé contre lui tant de fureurs intéressées. Le baron de Bunsen, un des admirateurs de Peel, a dit que son malheur était d'avoir débuté dans le parti tory, lui qui avait plutôt les sentiments des anciens whigs. « Les vieux tories, écrit-il, ne lui ont jamais pardonné son origine bourgeoise, et quand ils ont vu le fils du manufacturier introduire les réformes que repoussait son parti, ils l'ont accusé de perfidie, de trahison, ils l'ont traité de radical. Grandi parmi les whigs, il eût opéré ses réformes sans donner un démenti à toute une moitié de sa carrière[1]. » Nous ne saurions partager ce regret. La destinée du grand ministre, avec les péripéties dont elle est pleine, contient une leçon bien autrement éloquente. Robert Peel, formé à l'école des tories, s'est élevé loyalement par la seule énergie de la conscience, avec un désintéressement héroïque, au-dessus de son parti — et de tous les partis. Oui, sans doute, quand on le voit, au début de sa carrière, combattre comme député d'Oxford l'émancipation des catholiques, puis contribuer en 1829 au triomphe de cette cause; quand on le voit, si opposé d'abord à la réforme électorale, travailler

1. Voyez *Christian Carl Josias Freiherr von Bunsen, aus seinen Briefen und nach eigener Erinnerung von seiner Wittwe*, t. III, p. 89-90. Leipzig, 1871.

ensuite à en assurer libéralement les conséquences; enfin, quand on le voit, malgré le parti qui l'a fait arriver au pouvoir, détruire les anciennes lois d'impôts et de finances dont il a reconnu l'iniquité, on est frappé de ces contradictions extraordinaires qui l'ont exposé aux plus violentes insultes. Est-ce légèreté, palinodie, intérêt personnel, recherche de la popularité? Non, certes, l'ensemble de ses actes explique et justifie tout. Le jour où il a préparé lui-même sa chute en s'alliant aux whigs et aux radicaux pour faire abroger la loi des céréales, ce jour-là, le plus beau de sa vie, une clarté subite illumine d'un bout à l'autre la carrière du grand homme d'État. Toutes les ombres se dissipent, une figure sans tache apparaît en pleine lumière.

Aussi, quel concert de lamentations autour de son lit de mort! A la Chambre des communes lord John Russell, à la Chambre haute lord Stanley, lord Lansdowne, le duc de Wellington, exprimèrent noblement la douleur publique. La voix du vieux *duc de fer* tremblait d'émotion quand il se leva pour apporter son témoignage à celui qu'une aristocratie intraitable avait tant injurié : « Jamais, disait-il, je n'ai connu un homme dont la sincérité et la justice m'inspirassent plus de confiance, un homme chez qui j'aie vu un plus invariable désir d'augmenter le bien public. Dans mes communications avec lui, jamais je n'ai rencontré une occasion où il n'ait pas montré le plus rigoureux attachement à la vérité, jamais je n'ai eu la moindre raison de soupçonner qu'il décidait une chose sans être convaincu que c'était la vérité. » Culte du vrai, poursuite du juste, ces mots reviennent sans cesse dans la

bouche de ceux qui parlent de Robert Peel, tant la supériorité morale répondait chez ce grand homme à la supériorité de l'intelligence.

Il avait demandé que ses funérailles se fissent de la façon la plus simple, voulant reposer à Drayton Bassett, dans le caveau de famille, à côté de son père et de sa mère. Le Parlement, qui ne put décerner à son cercueil les honneurs de Westminster, résolut de lui élever au moins un monument national dans l'illustre abbaye.

Le plus grand de tous les hommages, celui qui l'aurait le plus touché, ce fut la profonde affliction du peuple. Là, point de passions en jeu, point de manifestations intéressées, point de calculs, point de mensonges, comme cela se voit trop souvent en des circonstances analogues; c'était une douleur silencieuse et morne. Depuis le jour où on l'avait rapporté brisé dans sa demeure jusqu'à l'heure où l'âme s'envola, la foule ne cessait d'assiéger l'hôtel de l'illustre malade, et de temps en temps, à mesure qu'elle s'écoulait, un constable lisait d'une voix grave le dernier bulletin des docteurs[1]. Le jour des obsèques, la reine Victoria écrivait au roi Léopold : « C'est aujourd'hui qu'a lieu l'enterrement de Peel. L'affliction que

1. Un savant écrivain, en racontant ces détails, se rappelle des traits analogues admirablement consacrés par Tacite à propos de la mort d'Agricola, son beau-père : « Finis vitæ ejus nobis luctuosus, amicis tristis, extraneis etiam ignotisque non sine cura fuit. Vulgus quoque, et hic aliud agens populus, et ventitavere ad domum, et per fora et circulos locuti sunt; nec quisquam, audita morte Agricolæ, aut lætatus est, aut statim oblitus. » *Vita Agricolæ*, XLIII. — Voyez Théodore Martin, *Life of the prince consort*, t. II, p. 292.

cause sa mort est touchante au plus haut degré; le pays pleure sur lui comme sur un père; chacun semble avoir perdu un ami personnel. » Ce qu'il y a de plus touchant ici, la reine ne pouvait le dire, c'était cette union intime de la reine et du peuple. Lorsque Louis XVI, après deux ans de règne, fut obligé par les privilégiés de la cour de congédier Turgot, le pauvre jeune roi lui disait avec émotion : « Il n'y a que vous et moi qui aimions le peuple. » Dans l'Angleterre du XIXe siècle, la royauté constitutionnelle, malgré les clameurs furieuses des hauts tories, avait soutenu le réformateur, et, lorsque sir Robert disparut, la reine dit comme le peuple : Nous avons perdu un père.

Un autre deuil, nous le disions plus haut, avait profondément ému le conseiller de la reine Victoria pendant cette sombre période de 1850. Il y avait plus de deux ans que la reine des Belges, frappée au cœur d'un mal sans remède, s'acheminait lentement vers la tombe. La révolution de février l'avait blessée à mort. Cette catastrophe soudaine, ces nouvelles désolantes, les angoisses de l'incertitude, un père, une mère, des frères, des sœurs, toute une famille royale, de l'aïeul aux petits-enfants, exposée à tant de périls, — que d'angoisses pour la fille du roi Louis-Philippe et de la reine Amélie! Toutes ces émotions la brisèrent; elle ne se relevait par instants que pour tomber plus bas. Ces alternatives de reprises et de rechutes durèrent assez longtemps pour entretenir quelques illusions. Lorque le roi son père mourut à Claremont le 26 août 1850, ce lui fut une nouvelle et terrible

secousse. Cependant, malgré de graves symptômes, l'affection s'obstinait à espérer. La reine Louise avait à peine trente-deux ans ; est-ce que la vie à cet âge n'a pas encore bien des ressources? On croyait, on s'efforçait de croire que la malade souffrait seulement d'une faiblesse générale, que l'air vivifiant de la mer lui rendrait la santé. Le 5 septembre 1850, la famille royale de Belgique alla s'installer à Ostende. C'était trop tard, hélas ! le mal meurtrier achevait son œuvre, il n'y avait plus qu'un reste de flamme à dissiper. On fut bien obligé de reconnaître que tout espoir était perdu. Les augustes exilés de Claremont et de Twickenham, presque au lendemain du coup qui venait de les frapper tous, accoururent auprès de la mourante. La reine Marie-Amélie, la princesse Clémentine, la duchesse d'Orléans, le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc d'Aumale, le duc de Saxe-Cobourg, entourant ce lit de douleur avec le roi Léopold et les enfants, purent donner à la belle âme prête à partir les consolations des derniers jours, la bénédiction de la dernière heure. Le vendredi 11 octobre, à huit heures dix minutes du matin, après une agonie qui avait duré un peu plus de quatre heures, la bonne reine Louise s'éteignit. Elle tenait la main du roi; sa mère était à ses côtés, ses enfants, ses frères, ses sœurs, à genoux autour du lit, pleuraient et priaient.

On a tout dit sur la vie et la mort de la reine Louise. Le deuil spontané du pays a parlé assez haut. Lorsque le cortége funèbre, parti d'Ostende le 14 octobre au matin, s'achemina lentement vers Bruxelles, partout, des villes et des campagnes, la foule respectueuse

s'empressait sur son passage. Quelques jours après, dans l'église des Saints-Michel-et-Gudule, l'orateur sacré chargé de prononcer l'oraison funèbre de la reine pouvait dire en toute exactitude : « Dieu a voulu la voir mourir à l'extrémité du royaume, afin que, portée à travers nos provinces comme sur les bras des populations jusqu'au tombeau qu'elle avait choisi, elle imprimât en passant dans le cœur de tous l'empreinte de sa sainte vie et de sa sainte mort[1]. » Oui, on a tout dit sur la noble reine. En cette humble chapelle de Laeken où elle avait choisi son tombeau, dans l'imposante cérémonie de Sainte-Gudule, par les messages des grands pouvoirs publics comme par les manifestations populaires, l'affliction nationale a été singulièrement éloquente. Si vous voulez pourtant ajouter quelque chose à ces touchants témoignages, lisez la lettre que le prince Albert adressait au baron de Stockmar au lendemain de la fatale nouvelle :

« Le malheur que je redoutais et dont je vous exprimais l'appréhension dans ma lettre datée de Balmoral est arrivé; voici notre pauvre oncle, pour la seconde fois de sa vie, seul et désolé dans le monde. Les récits des derniers moments de notre excellente tante sont extrêmement touchants, et prouvent combien cette noble nature, toujours prête à s'oublier, à se sacrifier elle-même, à ne vivre que pour les autres, est restée la même jusqu'au dernier soupir. Il serait bien inutile de vous parler de la grandeur d'une telle perte, car vous êtes mieux en mesure que moi de l'apprécier dans ses cons quences.

1. Cet orateur était le R. P. Deschamps, de l'Ordre des rédemptoristes, devenu depuis archevêque de Malines. Le père Deschamps était frère de M. Deschamps qui avait occupé avec distinction le ministère des affaires étrangères.

« La résignation de la pauvre reine Marie-Amélie est admirable; l'affection et le respect que la Belgique témoigne à celle qui n'est plus est un spectacle plein d'encouragements.

« Victoria est profondément affligée. Sa tante était sa seule confidente, sa seule amie. Le sexe, l'âge, l'éducation, les sentiments, le rang, tout les mettait si parfaitement sur le même pied, qu'un lien d'amitié spontanée se forma naturellement entre elles; et c'était une amitié dont Victoria pouvait à bon droit être fière.

« J'espère que ce malheur ne vous aura pas découragé, qu'il vous stimulera au contraire à aider, à soutenir, à défendre les graves intérêts qui sont encore en suspens. Notre oncle aura besoin de vous avoir près de lui; nous avons besoin de votre présence, de vos conseils, de votre amitié, en mille choses qui ont de l'importance, non-seulement pour nous, mais pour toute la famille, pour l'Angleterre, et, par elle, pour le monde entier. »

Stockmar était digne de recevoir ces confidences. Malgré son peu de sympathie pour le roi Louis-Philippe, il avait toujours subi le charme de la reine des Belges. Les paroles les plus belles qu'ait inspirées cette figure idéale, c'est Stockmar, que dire de plus? c'est le défiant Stockmar qui les a prononcées. Quelques semaines avant la mort de la reine, informé de la gravité de son état, il écrivait ces mots :

« Depuis que la reine Louise est entrée dans le cercle d'existence où j'ai moi-même une place depuis tant d'années, je vénère en elle, avec une conviction profonde, le modèle de son sexe. Nous disons, nous croyons que la créature humaine peut être noble et bonne; de la reine, nous ne disons pas qu'elle peut l'être, nous savons qu'elle l'est, et nous le savons de science certaine. En elle, nous pouvons voir tous les jours une vérité de sentiments, une fidélité au devoir, qui de la noblesse possible, mais si rare, du cœur humain fait pour nous une certitude. Des personnalités comme

celle de la reine des Belges sont à mes yeux la garantie la plus sûre de la perfection de l'Être qui a créé l'humaine nature. »

Quels que fussent les devoirs de patriotisme qui retenaient Stockmar en Allemagne, l'ami qui avait assisté le prince Léopold trente-deux ans plus tôt au lit de mort de la princesse Charlotte d'Angleterre ne pouvait rester éloigné du roi des Belges à l'heure où la reine Louise, l'auxiliaire dévouée de son œuvre, venait de descendre au tombeau. Stockmar se rendit à Bruxelles dans le courant du mois d'octobre. C'est de là que, répondant aux lettres du prince Albert, il lui donnait des nouvelles du roi Léopold, avec des détails particuliers sur les dernières pensées de la reine Louise. Une lettre d'elle, jointe à son testament, était adressée au roi et ne devait être ouverte qu'après sa mort. « Je l'ai lue, dit Stockmar. C'est vraiment l'expression d'une ame angélique dans toute sa pureté. J'ai prié le roi d'en faire une copie pour notre reine. »

Et ce n'était pas seulement la perfection morale que Stockmar admirait chez la reine Louise ; il avait été si frappé en mainte occasion de la sagacité de son intelligence, de la sûreté de son jugement, qu'il avait toute confiance dans le rôle politique qu'elle pouvait remplir. On a déjà vu combien Stockmar était dévoué à la cause de la Belgique. Si les Belges avaient eu le malheur de perdre le roi Léopold avant que l'héritier du trône eût atteint sa majorité, la reine, avec son esprit si droit, si loyal, et soutenue par l'affectueuse vénération qu'inspiraient ses vertus, aurait continué

efficacement l'œuvre si bien commencée par son illustre époux. C'est à ces sentiments que le prince Albert faisait allusion, lorsqu'il écrivait à Stockmar : « Il serait inutile de vous parler de la grandeur d'une telle perte, car vous êtes mieux en mesure que moi d'en apprécier les conséquences. »

CHAPITRE VI.

Affaires d'Allemagne en 1850. — Lutte de l'Autriche et de la Prusse. — Affaires de Hesse. — Le prince de Schwarzenberg et Frédéric-Guillaume IV. — Scrupules et timidité du *roi allemand*. — Respect du *Saint-Empire*. — Le général de Radowitz. — La landwehr mobilisée. — Reculade de la Prusse. — La convention d'Olmütz (29 novembre 1850). — Douleur et indignation des partisans de l'unité germanique. — Le comte de Pourtalès. — Letrre au baron de Bunsen. Le programme de Sadowa tracé quinze ans d'avance (1851-1876). — Même sentiment chez Stockmar. — Il appelle un homme, un acte, et confie à l'avenir les revanches de la Prusse. — Triste retour sur nous-mêmes. — Comment les catastrophes récentes se rattachent aux révolutions de 1848.

Ces grandes douleurs de Stockmar, la mort de sir Robert Peel, la mort de la reine Louise, qui atteignaient en lui l'homme privé autant que l'homme politique, étaient venues le frapper, on l'a vu, au milieu des cruels mécomptes que lui causait la question allemande. Dans une lettre qu'il recevait de Windsor au sujet de la reine des Belges, on voit le prince Albert, ordinairement si mesuré, écrire ces vives paroles : « Il me répugne autant qu'à vous-même de parler des politiques allemands. La bassesse ou l'incapacité sans limites de ceux qui tiennent les rênes du gouvernement est chose trop irritante... » Ce n'est pas le prince anglais qui s'est exprimé de la sorte, c'est le fils toujours ardent de sa première patrie. Le mari de la reine Victoria

était resté fidèle à la grande passion de l'Allemagne. Comme Stockmar, comme Bunsen, comme l'immense majorité des Allemands, il gardait obstinément le souvenir des désastres de 1806 et des fureurs de 1813. Il voulait l'unité des peuples germaniques, et il la voulait par la Prusse. Or, si telle était au mois d'octobre 1850 l'irritation d'un esprit aussi sage que le prince Albert, on peut se représenter aisément quelles étaient les amertumes de Stockmar. Ces mois d'octobre et de novembre 1850 sont précisément l'époque des grandes humiliations de la Prusse.

La lutte de l'Autriche et de la Prusse, ou plutôt l'ardente campagne du ministre autrichien, le prince Félix de Schwarzenberg, contre le mystique rêveur de Berlin appelé Frédéric-Guillaume IV, en était arrivée au point qui précède la crise suprême. Stockmar nous disait tout à l'heure que les difficultés germaniques n'ayant plus de solution possible ne seraient dénouées que par la guerre. Mais où donc la guerre peut-elle éclater? Cette idée seule fait horreur au roi de Prusse; jamais Frédéric-Guillaume IV ne marchera contre le représentant du Saint-Empire; il se croirait un rebelle et un impie. Aussi rien de plus net : la Prusse cédant toujours, l'Autriche avance toujours.

Une heure vient pourtant où Frédéric-Guillaume IV essaye de se dégager de ses scrupules. Si le jeune souverain de l'Autriche, dans le système de Frédéric-Guillaume, doit représenter la majesté du Saint-Empire, Frédéric-Guillaume ne doit-il pas représenter la royauté allemande? La *royauté allemande,* qui est tenue au respect envers le *Saint-Empire,* a aussi des devoirs envers

elle-même. Le peuple de Hesse, opprimé par l'odieuse camarilla du prince-électeur, avait imploré la protection de la Prusse; il s'agissait pour le *roi allemand* de défendre non pas des révolutionnaires, mais l'administration, la magistrature, l'armée, la bourgeoisie, la nation tout entière contre le despotisme d'un autre âge. L'Autriche saisit aussitôt l'occasion d'humilier la politique prussienne; provocante, l'épée à la main, elle soutient la cause du prince de Hesse et défend à Frédéric-Guillaume IV toute intervention en sens contraire. Frédéric-Guillaume essaye de résister; il appelle au ministère des affaires étrangères son mystique ami le général de Radowitz, une belle âme sœur de la sienne, un rêveur comme lui, mais plus résolu, qui ne craint pas de faire appel aux armes et dont l'attitude obligera l'Autriche à plus de réserve. Radowitz tire l'épée de la Prusse, mobilise les troupes, convoque le ban et l'arrière-ban; l'Autriche avance toujours. A ce moment décisif, Frédéric-Guillaume est repris par ses scrupules de conscience; il tremble devant la majesté du Saint-Empire, il craint d'être jugé comme un violateur des lois d'en haut, et, par une lettre singulièrement touchante, il prie le général de Radowitz de résigner ses fonctions. L'épée de la Prusse rentre au fourreau. C'est M. de Manteuffel qui va négocier avec le prince de Schwarzenberg, ou plutôt qui va le trouver à Olmütz, s'incliner, s'humilier devant lui au nom du roi son maître. Frédéric-Guillaume IV a presque l'air d'un vassal rebelle, rebelle d'un jour, d'une heure, à qui le souverain fait grâce en tenant compte de son repentir (29 novembre 1850).

Ces humiliations de la Prusse étaient d'autant plus douloureuses pour Stockmar qu'il voyait les politiques anglais très-disposés à s'en réjouir. Revenu à Londres vers la fin d'octobre, un mois avant la convention d'Olmütz, il eut mainte occasion d'entendre les ministres, les membres du Parlement, exprimer leur opinion sur la politique prussienne. Tous la blâmaient, et, si les motifs étaient différents, l'énergie était la même. Les uns reprochaient à Frédéric-Guillaume IV d'avoir suivi timidement, hypocritement, une politique révolutionnaire et signalaient avec joie la déconvenue d'Olmütz comme une punition méritée. Les autres, c'étaient les whigs, lui reprochaient d'avoir abandonné si misérablement la cause du peuple hessois, d'avoir livré ses clients de la veille à la tyrannie de leur prince et à la domination de l'Autriche. Les uns et les autres s'accordaient sur un point : Frédéric-Guillaume, à les entendre, ne s'était jamais soucié ni de l'unité allemande ni des droits constitutionnels des États allemands; il n'avait que des vues intéressées, n'était conduit que par des ambitions dynastiques. Ainsi parlaient les tories comme les whigs, et les whigs comme les radicaux; ainsi s'exprimait le *Times*, aussi bien que le *Globe* et le *Daily News*.

Précisément à cette date, le général de Radowitz avait été envoyé de Berlin à Londres sous prétexte d'étudier une question d'artillerie, en réalité pour préparer les voies à une alliance de la Prusse et de l'Angleterre. Il était secondé par l'ambassadeur prussien, M. de Bunsen, dont les *Mémoires* nous donnent à ce propos de bien curieux détails. Naturellement le roi

Frédéric-Guillaume comptait sur l'appui du prince Albert, si attaché aux intérêts de l'Allemagne et si bien disposé pour la Prusse; l'appui du prince Albert, n'était-ce pas bientôt l'agrément de la reine Victoria? La reine entraînerait les ministres, les ministres entraîneraient le Parlement. Frédéric-Guillaume se faisait là de singulières illusions, et le prince Albert fut obligé de les détruire dans une pièce très-intéressante que M. de Bunsen a publiée tout au long. Le prince Albert explique à Bunsen qu'il lui est impossible, absolument impossible de se mêler d'une négociation de ce genre. L'alliance de l'Angleterre et de la Prusse est chose de si grande conséquence que les ministres responsables des deux États ont seuls le droit de s'en occuper. Quant aux ministres anglais, bien que la conclusion d'un pareil traité fasse partie des prérogatives de la couronne, ils ne décideraient rien sans un vote du Parlement; car il s'agit ici d'une alliance qui pourrait engager le pays dans une guerre. Bunsen, commentant ces paroles, résume avec précision les sentiments de l'Angleterre au sujet de l'unité germanique. « Entre l'Autriche et la Prusse, l'Angleterre veut rester neutre. Si elle n'aime pas ce système de réaction à outrance que représente le prince de Schwarzenberg, elle n'aime pas davantage la politique de la Prusse. Elle la trouve équivoque, inquiétante, pleine de sous-entendus périlleux. A supposer que la reine accueillît avec faveur l'idée d'une alliance anglo-prussienne, elle ne trouverait pas aujourd'hui de ministre pour soutenir cette cause devant les chambres. Une preuve de ce sentiment général, c'est l'article méchant, haineux que le

Times a publié ce matin même. On y reproche à la reine d'avoir invité à Windsor l'homme de la guerre, le général de Radowitz, et on y engage le prince Albert à se souvenir qu'il a cessé d'être un prince allemand[1]. »

Au milieu de cette défiance générale de l'Angleterre, Stockmar est heureux de trouver au moins des compatriotes qui partagent ses opinions. Le prince Albert, sans oublier une minute ses devoirs de prince anglais, ne saurait étouffer dans les conversations intimes les sentiments que lui inspire l'Allemagne. Quant à Bunsen, il était alors le confident naturel de tous les Allemands que la convention d'Olmütz avait exaspérés. C'est à lui que M. de Camphausen, M. de Pourtalès et bien d'autres envoient ces lettres passionnées où éclatent des cris de vengeance. Nous avons déjà cité dans une autre étude[2] cette page extraordinaire que M. le comte Albert de Pourtalès, ambassadeur de Frédéric-Guillaume IV auprès de la Porte-Ottomane, adressait de Constantinople à M. de Bunsen, le 18 janvier 1851. C'est un cri d'indignation sur l'abaissement de la Prusse à Olmütz, un appel et un programme de revanche : « ... Nous agirons sans relâche contre nos bons amis Nicolas et François-Joseph, nous encouragerons les Turcs, nous conseillerons aux Italiens de se grouper autour de la maison de Savoie, nous tâcherons de faire comprendre au parti révolutionnaire national dans toute l'Europe que le Piémont et la Prusse sont les deux seuls États

1. *Christian Carl Josias Freiherr von Bunsen*, t. III, p. 157-161.
2. Voyez *Dix ans de l'histoire d'Allemagne*, livre III : ***Les humiliations de la Prusse***.

européens dont l'existence et l'avenir soient étroitement liés au succès de l'idée de nationalité, en ce qu'elle a de raisonnable. Nous empêcherons à tout prix l'accroissement des États moyens de l'Allemagne, puis nous attendrons le moment où l'Autriche, essayant de régler ses finances et d'organiser son système politique, fera un éclatant *fiasco*. Alors, comme on dit, *chacun son tour!* Alors nous lui rendrons, à ce Schwarzenberg, nous lui rendrons avec usure ce qu'il nous a fait. »

Nous ne pouvons lire aujourd'hui ces paroles sans en ressentir une impression profonde. Quel cri de haine! et quelle sûreté de coup d'œil! Voilà bien le plan de campagne qui a conduit la Prusse d'Olmütz à Sadowa: M. de Pourtalès annonçait en 1851 la victoire de 1866. Quant à Stockmar, s'il a eu communication de ces lettres, et tout nous porte à le croire, il a dû y blâmer des idées excessives. Il partageait certainement l'indignation de M. de Pourtalès et de M. de Bunsen; mais il était trop sage pour approuver ni l'esprit ni l'accent de ce programme. On voit, en effet, dans ses notes que sa préoccupation principale, au moment où Bunsen entretient avec ses amis ces correspondances irritées, était de défendre le roi de Prusse contre les accusations de politique révolutionnaire, que ne lui ménageaient pas les hommes d'État anglais. « Quoi! disait-il, Frédéric-Guillaume IV accusé d'avoir voulu se servir de la révolution pour agrandir la Prusse aux dépens de l'Autriche! Rien de plus contraire à la vérité. Certes le roi de Prusse et tous ses ministères, depuis 1848, ont commis des fautes inconcevables;

jamais ils n'ont mérité ce reproche. Bien loin de là, c'est l'horreur de Frédéric-Guillaume à la seule idée d'une politique révolutionnaire qui l'a mis dans la position fausse où il est aujourd'hui. » En un mot, selon Stockmar, le roi de Prusse n'avait nui qu'à la Prusse. Le grand coupable, en toutes ces affaires, c'était le prince de Schwarzenberg avec sa politique *menaçante et brutale.*

Cette politique menaçante et encore plus hardie qu'on ne le pensait alors nourrissait la prétention de faire admettre tous les États de la monarchie autrichienne, c'est-à-dire des pays *slaves, magyars, italiens,* dans la confédération *germanique.* Pour introduire une mesure qui modifiait d'une façon si grave les conditions de l'Europe centrale, le prince de Schwarzenberg avait demandé d'abord le consentement de la Russie, et, après quelques hésitations du tsar Nicolas, il n'avait pas tardé à l'obtenir. Dès que l'Angleterre et la France soupçonnèrent ces négociations, avant même de savoir que l'Autriche avait l'assentiment de la Russie, elles demandèrent des explications aux deux gouvernements. Ceux-ci ne répondirent que d'une manière évasive. C'est alors que M. Mercier, chargé par le prince-président d'une mission confidentielle auprès du tsar (avril 1851), fit entendre à Saint-Pétersbourg un langage très-précis : il avait ordre de dire que la France ne verrait point avec plaisir cette entrée de l'Autriche tout entière dans la confédération germanique, et que, si on ne renonçait à ce dessein, la paix de l'Europe serait troublée. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, tout en affectant de croire que ce ne pouvait être pour la

France un sérieux *casus belli*, s'empressa d'avertir le prince de Schwarzenberg qu'il y avait lieu d'ajourner son projet. Ce sont là des faits à peu près inconnus que nous révèlent les notes de Stockmar[1].

Cette nouvelle tentative du prince de Schwarzenberg indiquait l'intention de pousser à outrance les avantages remportés à Olmütz. Pour des patriotes allemands tels que Stockmar et Bunsen, quelle douleur de voir l'Allemagne menacée d'un envahissement par l'Autriche et n'échappant à ce péril que par la protection de l'Angleterre et de la France! Il n'en fallait pas tant pour faire éclater les sentiments de colère dont Stockmar s'efforçait de retenir l'expression.

Au printemps de 1851, Stockmar repartit pour l'Allemagne; il y resta jusqu'à la fin de l'automne et put constater l'état général de l'opinion, un découragement mêlé de haines profondes, un désespoir momentané sous lequel couvait sourdement un âpre désir de représailles. Ses impressions se résumaient

1. *Denkwürdigkeiten*, page 632. — Il y a cependant ici une rectification à faire pour être complétement exact. Un lecteur ami, ancien directeur politique au ministère des affaires étrangères, veut bien me signaler une erreur dans les assertions de Stockmar. Ce n'est pas à Saint-Pétersbourg que M. Mercier aurait fait entendre les réclamations de la France. A la date dont il s'agit, M. Mercier n'avait point qualité pour cela. Accrédité auprès du tsar Nicolas en 1848, il fut rappelé en France peu de temps après la révolution du 24 février. Au printemps de 1851, le tsar se trouvant chez un des souverains de l'Allemagne (le roi de Prusse sans doute), le prince président de la République française chargea M. Mercier de se rendre auprès de Sa Majesté pour lui parler de cette affaire et probablement de quelques autres. C'était une mission tout officieuse. M. Mercier ne fut pas reçu par le tsar. Il n'y eut donc que des conversations privées entre M. Mercier et les personnes de l'entourage du tsar, mais ces conversations, dont Stockmar nous révèle le véritable sujet, auraient suffi pour faire échouer l'audacieuse entreprise du prince de Schwarzenberg.

ainsi : « Nous devons renoncer pour longtemps à l'unité de l'Allemagne dans son ensemble; la seule chose possible d'ici à bien des années, c'est l'union de l'Allemagne du Nord sous la direction de la Prusse. Cette union même ne pourra se faire par voie de négociations et de transactions pacifiques, il faudra que la force intervienne : *la force seule mâchera de ses dents de fer ce nœud indissoluble*. Les habitants des petits États se sont dégagés de tout attachement à leurs dynasties, ils ont désormais la pleine conscience de ce qu'il y a de misérable dans leur existence politique. Ce signe de honte et de dérision imprimé à notre peuple par l'étranger comme par ses propres souverains arrêtera chez lui tout essor, toute civilisation, le peuple deviendra sauvage, et par suite la détresse générale sera portée à son comble. On verra se produire alors ce qui est déjà si souvent arrivé : la suprême détresse enfantera l'homme et l'acte libérarateur. »

Quel homme? quel acte? Lorsque Stockmar écrivait cette page, au mois de septembre 1851, il ne pouvait prévoir la venue du personnage puissant qui devait quinze ans plus tard expulser l'Autriche de la confédération germanique, et bientôt après donner l'empire d'Allemagne à la Prusse. La colère l'inspirait comme elle avait inspiré M. de Pourtalès; l'indignation du patriotisme jointe aux pressentiments de la sagacité politique avait fait de l'observateur un voyant. C'était le moment où le prince de Schwarzenberg concevait l'idée de partager l'Europe en trois grands empires : l'empire latin, l'empire germanique, l'empire slave, ajoutant que l'empire slave appartiendrait de droit à la

Russie, l'empire germanique à l'Autriche et l'empire latin à la France. Qui sait si cette conception du téméraire ministre autrichien ne provoquait pas à ce moment même l'antagoniste qui allait bientôt reprendre toute une partie de ce programme au profit des Hohenzollern? Pour moi, plus j'étudie ces crises de 1848 à 1851, plus je m'assure que les événements de 1866 et de 1871, ces événements considérés en France comme des coups de foudre, ont été prévus, prédits, préparés dès ce temps-là. Évidemment, le futur Schwarzenberg prussien, le futur négociateur du traité de Nicholsbourg et du traité de Versailles, a dû s'éveiller aux grandes ambitions et se tenir prêt aux grands rôles politiques vers l'époque où Bunsen protestait contre les hontes d'Olmütz, où M. de Pourtalès traçait le plan des revanches prussiennes, où Stockmar appelait *l'homme* et *l'acte* avec l'accent du désespoir.

On ne saurait négliger, quoi qu'il en coûte, de mettre en lumière ces choses si peu connues. Les rapprochements que nous venons de faire appartiennent à l'histoire. Il faut rétablir la vérité des situations internationales, dussent les responsabilités s'amasser plus lourdes sur ceux qui, obligés de la connaître, l'ont si complétement ignorée, et sur ceux qui, la connaissant, en ont tenu si peu de compte. Il y a parmi ceux-là des hommes de tous les camps et de tous les partis. Dieu nous garde d'accuser des personnes dont les intentions ne sont point en cause! Les fautes commises par ignorance ou par présomption ont été assez cruellement expiées. Nous voudrions seulement accoutumer les esprits à regarder au delà de nos frontières, nous

voudrions donner un avertissement à ces vanités nationales qui s'imaginent être dispensées de savoir, à cette sottise prétentieuse qui croit faire acte de patriotisme en dédaignant tout ce qui n'est pas la France. Il est bon de rappeler aussi que les événements les plus graves dépendent souvent de causes lointaines, car cette vérité contient de hautes leçons, et ceux qui en auront gardé le souvenir sauront mieux qu'il faut toujours veiller, toujours, toujours. L'exemple que nous venons de produire est assez éclatant. Comment ne pas reconnaître que la vigie politique ne doit jamais être en défaut, quand on voit les catastrophes des dernières années tenir si étroitement aux révolutions de 1848?

LIVRE DIXIÈME.

LA QUESTION DU PRINCE ALBERT.

Au mois de novembre 1850, le baron de Stockmar, qui était récemment revenu de Cobourg à Windsor, écrivait dans son journal : « Il y a déjà longtemps que je tiens lord Palmerston pour à moitié fou. » Et le 22 décembre de la même année, reprenant ce sujet dans une lettre, il s'exprimait en ces termes : « Depuis que je suis de retour ici, c'est-à-dire depuis environ deux mois, il a fait des extravagances qui confirment de jour en jour mes soupçons d'ancienne date : c'est un homme qui n'a plus sa tête. La tentation était grande pour le prince de l'assaillir et de le renverser. Je l'en dissuadai énergiquement et je réussis à le contenir. Je lui conseillai de se borner au rôle de simple spectateur, bien persuadé que, si Palmerston avait besoin d'un dernier choc pour être mis à bas, ses collègues eux-mêmes le lui donneraient. »

A quels événements se rapportent ces étranges

paroles? Quels motifs pouvaient pousser le mari de la reine à un tel assaut contre le ministre des affaires étrangères? Qu'y avait-il entre le prince Albert et lord Palmerston?

Cette affaire est celle que Stockmar appelle *la question du prince Albert* et qu'on pourrait appeler aussi dans les commencements *la question de lord Palmerston et de la reine Victoria, la question de lord Palmerston et de lord John Russell.* Avec plusieurs intermittences, la crise dont il s'agit a duré de cinq à six ans. C'est d'abord entre la reine et le ministre que s'élève le débat; le prince n'y prend part que comme l'époux, comme le premier sujet et le premier soutien de Sa Majesté. Ensuite la querelle est surtout entre le ministre et le plus haut placé de ses collègues, entre ord Palmerston, secrétaire d'État des affaires étrangères, et lord John Russell, premier lord de la trésorerie. Enfin, c'est le prince qui est directement en cause, et la reine à son tour soutiendra la lutte avec ardeur, sans quitter pour cela aux yeux du public les hautes sphères où la retient son rang.

Voilà trois périodes à la fois unies et distinctes. Stockmar, qui nous fournit beaucoup de détails sur la dernière, a besoin d'être complété pour les deux autres par les documents que M. Evelyn Ashley vient de publier sur Palmerston et ceux que nous devons à M. Théodore Martin, le sage et consciencieux historien du prince Albert. Le prince, en effet, se retrouve dans toutes les phases de la lutte, alors même qu'il n'y figure pas en première ligne, et ainsi s'expliquent dès 1850 les paroles de son confident : « La tentation

était grande pour le prince d'assaillir Palmerston et de le renverser. » Il est donc très-vif, très-émouvant et plein de péripéties imprévues, ce petit drame en trois actes. Heureusement, après bien des incidents que l'histoire ne doit pas dédaigner, les conflits s'apaiseront à la satisfaction de tous, et l'on se souviendra, en souriant, de la comédie de Shakspeare : *Tout est bien qui finit bien.*

CHAPITRE PREMIER.

Rapports de lord John Russell, premier ministre, avec lord Palmerston, chef du *Foreign Office*. — Négligences de lord Palmerston. — Oubli des règles de la hiérarchie ministérielle. — Oubli du respect dû à la reine. — Mémorandum de la reine rappelant lord Palmerston à l'observation de la hiérarchie et au respect de l'autorité royale. — Intervention du prince Albert. — Entretien du prince et du ministre.

Il est de règle en Angleterre que le premier ministre est particulièrement responsable de la politique du cabinet, c'est-à-dire que les actes des ministres, avant de recevoir la sanction du souverain, doivent passer par les mains du vrai chef du ministère, de celui qu'on appelle *le premier*. Il arrive souvent, dans la pratique journalière, que cette règle est un peu oubliée. Quand il s'agit d'affaires courantes ou qui ne soulèvent aucun doute, on comprend que le désir de procéder rapidement fasse supprimer ces lenteurs. Dans les questions graves, la règle reprend son droit. Or y a-t-il une question plus grave que celle des rapports internationaux? C'est donc tout à fait un devoir constitutionnel pour le ministre des affaires étrangères de ne présenter aucune dépêche à l'approbation du chef de l'État sans que *le premier* en ait pris connaissance.

Dans le cabinet whig formé après la chute de sir Robert Peel (29 juin 1846), lord John Russell était premier ministre et lord Palmerston ministre des affaires étrangères. Dès le début de la nouvelle administration, les circonstances les plus délicates et les événements les plus graves exigeaient que la règle dont nous parlions tout à l'heure fût scrupuleusement observée. En 1846, la question des mariages espagnols touchait à la crise finale ; en 1847 éclatait l'affaire du Sonderbund et du radicalisme suisse ; en 1848, la révolution du 24 février ébranlait une partie de l'Europe ; en 1849, la dissolution du Parlement de Francfort et le refus de la couronne impériale par le roi de Prusse mettaient en feu l'Allemagne du sud-ouest, tandis que l'Autriche luttait péniblement contre les revendications hongroises et italiennes ; en 1850, la lutte diplomatique de l'Autriche et de la Prusse, après avoir fait sortir les épées des fourreaux, amenait brusquement la convention d'Olmütz, cette convention qui, loin de pacifier les esprits, entraînait des irritations implacables et préparait des catastrophes. Dans la plupart de ces événements, dans les premiers surtout, la part de lord Palmerston avait été considérable. Ni l'affaire des mariages espagnols ni l'affaire du Sonderbund n'auraient amené les mêmes incidents et excité les mêmes passions, si lord Aberdeen n'avait dû céder à lord Palmerston la direction du *Foreign Office*. Il ne faut donc pas s'étonner que la reine Victoria, au milieu de pareilles conjonctures, ait cru devoir rappeler lord Palmerston au respect des règles hiérarchiques ; on s'étonnerait plutôt qu'elle eût attendu

si longtemps. Ce n'est que vers la fin de l'année 1849 qu'elle résolut de faire observer les règles et de maintenir son droit.

Qu'on le sache bien en effet, ce n'était pas seulement l'autorité du premier ministre qu'elle défendait au nom de la hiérarchie, c'était aussi et surtout la sienne propre. Les Anglais ne disent pas dans le même sens que nous : le roi règne et ne gouverne pas. Ces maximes à outrance répugnent à leur génie pratique. Tout cela est affaire d'appréciation. Il y a des cas où le roi règne sans gouverner, il y a des cas où il doit régner et gouverner tout ensemble. Se figure-t-on un roi, un chef d'État, un président de république, un homme enfin chargé de représenter une nation, qui se désintéresserait de la politique étrangère et se bornerait, soit pour la paix, soit pour la guerre, à exécuter un mandat impératif? Ces billevesées radicales n'ont pas cours chez nos voisins. Assurément, dans toutes les affaires qui peuvent engager la nation, ce n'est pas au souverain seul qu'appartient la décision suprême, le concours des trois pouvoirs est nécessaire ; mais la raison veut que la part du pouvoir exécutif soit au moins égale à celle des Chambres, et cette part ne serait pas égale si le pouvoir exécutif, réduit à une obéissance passive, n'avait pas le droit d'intervenir dans la délibération avec l'autorité qui lui est propre. Il intervient par le choix de ses ministres, il peut intervenir aussi par la direction qu'il leur imprime. C'est sur ce terrain, *salva ministrorum libertate*, que doit s'exercer l'action de la couronne.

Les maîtres du droit constitutionnel en Angleterre

n'ont jamais contesté ces principes. Tout récemment encore, et à propos du sujet qui nous occupe, un écrivain anglais d'un rare mérite, M. Théodore Martin, résumait en ces termes la doctrine consacrée par l'usage : « Nos relations extérieures comprenant les questions vitales de paix et de guerre ont toujours été considérées comme exigeant d'une manière spéciale l'attention du souverain. Si quelqu'un doit tenir plus sérieusement que personne à rehausser la dignité, la puissance et le prestige de ce pays, on peut le présumer à bon droit, c'est le souverain qui préside à ses destinées et en qui sa majesté se personnifie. Si quelqu'un doit plus que personne aimer la paix et tous les biens qu'elle dispense, c'est le souverain. Aucun ministre, quel que soit son patriotisme, quelle que soit sa conscience, n'est homme à surveiller ce qui se passe sur le continent, à s'inquiéter de la constante prospérité du pays avec plus de vigilance et plus de pénétration que le souverain, puisque de toutes les personnes du royaume il est le plus étroitement identifié avec ses intérêts et son honneur. Sympathies ou antipathies à l'égard de telle ou telle famille régnante, poursuite ardente de victoires diplomatiques, ressentiment des échecs subis sur ce terrain, désir de propager des théories politiques préférées, aucune de ces choses ne peut trouver place dans l'esprit du souverain d'un royaume constitutionnel comme le nôtre, puisque, sa première pensée étant de garder son empire sauf, honoré, respecté, il a l'obligation d'observer une courtoisie sincère et digne à l'égard des autres souverains et de leurs gouvernements. C'est pour ce motif que la

couronne a toujours eu l'éminente fonction de veiller exactement, continuellement, sur l'état de nos relations extérieures, par conséquent de se tenir pleinement informée de la politique du gouvernement et de tout détail essentiel de cette politique pouvant influer sur les relations du dehors[1]. »

Lord Palmerston, sans contester ces principes de droit constitutionnel, ne manquait pas une occasion de s'y soustraire. Collègue très-aimable, assure-t-on, dans tout ce qui regardait les affaires générales du ministère, il devenait intraitable dès qu'il s'agissait des choses de son département. Les décisions étaient prises en commun, cela va sans dire; quant à l'exécution, aux dépêches, aux ordres de service, à toute la conduite des campagnes diplomatiques, son humeur jalouse prétendait à une liberté absolue. S'entendre pour la rédaction avec lord John Russell, soumettre du moins les pièces au premier ministre et les faire présenter par lui à la reine, c'eût été à ses yeux une sorte d'humiliation. Il les présentait donc lui-même, aux heures du conseil sans doute et lord John étant là, mais sans que lord John en eût pris connaissance et sans que la reine elle-même eût le loisir de les examiner sérieusement. Le temps pressait, disait le ministre; il fallait que cette dépêche fût expédiée sans retard; la reine lisait à la hâte, écoutait quelques explications et laissait faire. Il est probable que les choses se passaient ainsi du temps de sir Robert Peel et de lord Aberdeen, de 1841 à 1846; lord Aberdeen

1. Théodore Martin, *the Life of the prince consort,* t. II, p. 300-301.

était si mesuré, si droit, si parfaitement sûr de sa pensée et de sa plume! Qui donc aurait pu se défier de ses rédactions, vouloir y ajouter ou en retrancher quelque chose? Ni la reine ni Robert Peel n'en avaient la pensée. Lord Palmerston méritait-il pareille confiance? Certainement non. Le fougueux homme d'État dont la parole, quand il le voulait bien, avait tant de charme et de séduction, réservait toute son âpreté pour sa correspondance. Un publiciste qui paraît l'avoir bien connu a écrit à ce propos le curieux signalement que voici : « Son écueil, c'était son bureau ; sa plume prenait le mors aux dents. Jamais ses discours ne lui ont fait un ennemi; ses écrits ont fait et envenimé bien des blessures. Ce charme des manières, cette urbanité de langage qui l'ont tant servi au Parlement et dans le monde lui manquaient sur le papier; même quand il donnait de bons conseils, il les donnait avec rudesse [1]. » Ainsi celui qu'on a si justement appelé le bouledogue de l'Angleterre méritait surtout ce nom dans ses dépêches du *Foreign Office*. Les raisons ne manquaient donc pas pour que la reine chargeât lord John Russell de rappeler à son collègue les règles de la hiérarchie ministérielle.

C'est ce que fit la reine au printemps de l'année 1849 par une lettre adressée au premier ministre. Lord John Russell répondit : « Il est évident pour moi que toutes nos dépêches doivent être l'objet d'une attention sérieuse de la part de la reine; mais il me paraît aussi que la reine doit donner toute facilité

1. M. Fonblanque, dans un article de l'*Examiner* (décembre 1851), cité par M. Th. Martin, t. II, p. 302.

pour l'expédition des affaires en renvoyant ces dépêches aussi promptement que possible après qu'elles lui seront parvenues. » — « Aussi promptement que possible », c'étaient là des termes trop vagues et qui pouvaient se prêter encore à des abus; la reine demanda d'une façon expresse que le ministre ne la pressât point de faire connaître sa réponse *en quelques minutes* comme cela se pratiquait souvent [1]. Lord Palmerston devait s'arranger de manière à réserver douze ou vingt-quatre heures pour que les dépêches fussent soumises au premier ministre et portées ensuite à la connaissance de la reine. Il y avait certainement bien peu de cas dans lesquels un délai si court pourrait nuire aux affaires. Lord John approuva ces idées et les transmit à lord Palmerston dans une lettre (21 juin 1849) où se trouvent ces paroles : « J'entre complétement dans les vues de Sa Majesté; je pense que les instructions adressées à nos représentants auprès des diverses puissances doivent être mûrement pesées, car c'est par ce moyen, et non par un autre, que la reine et le gouvernement parlent aux nations étrangères. »

Voilà les principes clairement rappelés avec les raisons qui les justifient : ce n'est pas le chef du *Foreign Office* tout seul, si éminent qu'il soit et quelque confiance qu'il inspire à la majorité du Parlement, ce n'est pas lord Palmerston tout seul qui s'adresse aux puissances par la voix des ambassadeurs et des chargés d'affaires, c'est la reine et le gouvernement; il faut

1. Her Majesty would only require « that she should not be pressed for an answer within *a few minutes,* as is now done sometimes. » — Théodore Martin, *the Life of the prince consort,* t. II, p. 302-303.

donc que la reine et le gouvernement aient le temps d'apprécier la rédaction des dépêches.

Lord Palmerston n'était pas homme à contester des vérités si évidentes; il accueillit comme il le devait les instructions du premier ministre et promit de s'y conformer. Malheureusement l'habitude prise était bien forte; peu à peu, sans idée de résistance peut-être et par le seul élan de son ardente nature, lord Palmerston revint de temps en temps à ses pratiques accoutumées. Pendant la seconde moitié de l'année 1849, pendant les premiers mois de 1850, la reine eut plus d'une occasion de s'en plaindre. Attentif aux parties engagées sur l'échiquier du continent, lord Palmerston, comme un joueur que la passion enfièvre, oubliait les recommandations de Windsor. Tantôt une rédaction approuvée par la reine était modifiée sans plus de façon au *Foreign Office*, tantôt on ne tenait nul compte des modifications convenues, et, sous prétexte d'urgence, les dépêches étaient expédiées sans délai. Ces dérogations à la règle se renouvelèrent si souvent qu'au mois de mars 1850 la reine se vit obligée d'écrire un mémorandum adressé à lord Palmerston pour le rappeler d'une manière expresse à l'observation des convenances.

La reine pensa toutefois qu'avant d'envoyer ce mémorandum il y avait lieu de tenter encore un procédé moins vif et de faire avertir une dernière fois par lord John Russell le ministre oublieux ou récalcitrant. Le prince Albert s'en expliqua nettement avec lord John. Une lettre de lui, écrite le 2 avril 1850, exprime avec la précision la plus correcte les justes griefs de

la reine. Assurément, c'est une remarque du publiciste anglais qui nous sert de guide sur ce point, la reine n'avait pas à condamner de sa seule autorité une politique étrangère qui avait l'assentiment des Chambres, et elle avait rempli son devoir quand elle avait indiqué dans le conseil ce que cette politique avait d'irritant et de stérile. Elle avait le droit, il est vrai, de dissoudre la Chambre des communes et de faire appel à l'opinion du pays; mais on n'use de ce droit que dans les cas extrêmes, quand il y a désaccord absolu entre les pouvoirs publics, quand il s'agit de vie ou de mort pour la société. Autant il est noble alors d'exercer courageusement ce droit constitutionnel, autant il est sage de n'y recourir qu'en face d'une nécessité impérieuse.

Ces nécessités sont rares dans un pays de traditions libérales comme l'Angleterre, dans un pays où le respect de la loi fondamentale domine toutes les dissensions intestines. Il était donc tout simple que la reine se soumît en bien des cas à une politique extérieure qui n'était pas la sienne; mais si la reine cédait sur le fond, comme c'était son devoir, elle n'était pas tenue de céder quant à la forme; elle ne devait pas permettre que telle ou telle démarche politique, déjà grave par elle-même, fût aggravée par le langage du *Foreign Office*, et qu'on s'autorisât de son nom pour envenimer les conflits. C'est pourquoi le prince Albert, écrivant à lord John Russell par ordre de la reine, lui disait sans hésiter : « La reine ne peut voir sans peine les résultats amenés, surtout depuis 1847, par la direction de notre politique extérieure. En des circon-

stances où l'Angleterre aurait besoin d'être placée très-haut dans l'opinion du monde et de posséder l'estime de toutes les puissances, elle est généralement détestée, tenue en défiance et traitée sans égards, même par les plus petits États. »

A quoi tient cette situation? A la manière dont lord Palmerston dirige les affaires extérieures, à ses allures, à ses procédés, à la raideur de son langage. Il faut discuter pour s'entendre, non pour se brouiller. C'est surtout quand on n'est pas d'accord qu'on doit redoubler de courtoisie. Si lord Palmerston oublie ces principes-là, la reine, sans sortir de son rôle, a le devoir de s'en souvenir. Il est donc indispensable que rien ne se fasse en dehors d'elle, qu'on ne lui cache aucune démarche, aucune dépêche, aucune formule, qu'elle puisse tout voir et contrôler tout. Son consentement une fois donné, les pièces ne peuvent plus subir la moindre altération. *Ne varietur*, c'est une condition absolue. « Lord Palmerston, écrit hardiment le prince Albert, n'a pas tenu compte de ces justes demandes; lord Palmerston a manqué à la reine, et cela non par négligence, mais par principe et avec une étonnante obstination de résistance à tous les efforts de Sa Majesté. En outre, et sans le moindre scrupule, lord Palmerston s'arrange pour faire croire au public que le peu d'empressement de la reine à examiner les papiers qu'elle reçoit a souvent causé des retards et des complications[1]. »

Lord John Russell, se conformant aux ordres de la

1. Voyez Théodore Martin, *the Life of his royal highness the prince consort*, t. II, p. 304.

reine et très-frappé du langage du prince, s'empressa d'avertir son collègue plus vivement sans doute que par le passé. Il le trouva très-calme, très-peu disposé à s'émouvoir, et recueillit de sa bouche l'assurance formelle que l'intention d'oublier le respect dû à la reine n'avait jamais pu entrer dans son esprit. Quelques jours après, lord Palmerston reprenait sans rien dire son sceptre et sa couronne. Décidément la direction du *Foreign Office* était devenue entre ses mains un gouvernement personnel. Il montrait les pièces ou les dissimulait, au gré de ses convenances. Il modifiait les rédactions sans en avoir le droit ou s'abstenait de les modifier quand il en avait reçu l'ordre. Il est évident que le succès obtenu par lui à la Chambre des communes dans le grand débat du mois de juin 1850 avait redoublé son audace.

Pendant quatre nuits, du 24 au 28, toute la politique étrangère de lord Palmerston avait été attaquée avec passion par les voix les plus diverses, par les whigs comme par les tories, et dans un péril si pressant l'audacieux vicomte avait grandi de vingt coudées. Le discours qu'il prononça dans la nuit du 25 excita l'admiration même de ses plus ardents adversaires. Les ombres de la nuit enveloppaient Westminster quand l'impétueux orateur prit la parole : les premières lueurs du jour éclairaient les vitres du palais lorsqu'il acheva son discours au milieu d'applaudissements enthousiastes[1]. Pendant plus de cinq heures, sans

1. Nous empruntons ce souvenir à un écrivain anglais. Voyez le savant et intéressant ouvrage qui porte ce titre : *Thirty years of foreign Policy. A history of the secretaryships of the earl of Aberdeen and viscount Pal-*

avoir besoin d'une seule note, sans montrer la moindre hésitation, sans éprouver aucune fatigue, toujours aussi fort, aussi pressant, aussi assuré d'une incomparable aisance, il avait tenu l'assemblée attentive et sous le charme. Il s'agissait d'abord d'une affaire toute spéciale, des réclamations d'un sujet anglais, le juif Pacifico, contre le gouvernement hellénique, et des mesures violentes prises à ce sujet par le chef du *Foreign Office*; mais bientôt cette affaire, si grave qu'elle fût, puisqu'elle avait failli brouiller l'Angleterre avec la Russie et la France, avait fait place à une discussion plus grave encore, car le débat agrandi embrassait toute la politique étrangère de lord Palmerston et mettait le ministère whig en péril. La Chambre haute, sur une motion de lord Stanley, avait condamné cette politique, et ce vote avait suffi pour prévenir un conflit européen; si la Chambre des communes condamnait aussi Palmerston, les whigs étaient renversés du pouvoir. On a déjà vu dans notre précédente étude avec quelle hauteur d'idées sir Robert Peel, tout en infligeant le blâme le plus sévère aux procédés diplomatiques de lord Palmerston, contribua au maintien du ministère; ce fut le dernier discours du grand homme d'État. Ce qu'il faut ajouter ici pour le sujet qui nous occupe, c'est que Palmerston, attaqué avec véhémence par M. Gladstone, criblé de sarcasmes par M. Disraeli, condamné et ménagé par sir Robert Peel, déploya

merston, by the author of « the right hon. B. Disraeli. » Londres, 1855, p. 417. — « *The shades of evening gathered round him as he continued to address the house, and before he had concluded, the dawn of morning shone through the windows on a still attentive audience.* »

dans sa défense une supériorité de talent qui força tous les hommages. Comment donc le fougueux ministre, au lendemain d'une telle victoire, n'aurait-il pas négligé les recommandations de la reine? Il avait repoussé des attaques bien autrement redoutables que celles du prince Albert; absous par la Chambre des communes, il se croyait tout à fait maître en son domaine et désormais ne se gênait plus.

C'est alors que la reine, poussée à bout, reprit ce mémorandum dressé par son ordre au mois de mars. Elle l'avait ajourné dans l'espoir qu'elle pourrait le supprimer tout à fait; la situation devenant intolérable, lord John Russell fut chargé de le mettre sous les yeux de lord Palmerston. Le ministre y lut ces mots :

« Osborne, 12 août 1850.

« La conversation que la reine a eue l'autre jour avec lord John Russell au sujet de lord Palmerston, et la déclaration de lord Palmerston que jamais il n'avait eu l'intention de manquer de respect à la reine par les négligences diverses dont elle a eu si souvent à se plaindre ont décidé la reine, pour éviter toute méprise à l'avenir, à exposer ce qu'elle attend du ministre des affaires étrangères.

« Elle demande :

« 1° Que le ministre établisse clairement ce qu'il propose dans un cas donné, afin que la reine sache clairement aussi à quelles mesures elle accorde sa sanction royale.

« 2° Que, sa sanction une fois donnée à une mesure, cette mesure ne soit pas arbitrairement altérée ou modifiée par le ministre. Elle serait obligée de considérer un pareil acte comme un manque de sincérité envers la couronne, et son devoir serait d'exercer son droit constitutionnel en destituant le ministre.

« 3° Elle attend que le ministre la tienne au courant de ce qui se passe entre lui et les ministres étrangers, avant qu'il soit pris

d'importantes décisions par suite de cette correspondance. Elle demande que les dépêches étrangères lui soient communiquées en temps utile et que les pièces soumises à son approbation lui soient envoyées de telle façon qu'elle ait le loisir d'en prendre connaissance avant le jour où elles devront être expédiées.

« La reine pense qu'il serait très-bon que lord John Russell montrât cette lettre à lord Palmerston. »

Lord John ayant dès le 13 août montré le mémorandum à son collègue, Palmerston le lut et dit sans hésiter qu'il obéirait ponctuellement aux ordres de la reine. Bien mieux; ce n'était qu'une assurance verbale, il tint à la renouveler par écrit. Le même jour, il adressait au premier ministre une lettre commençant par ces mots : « Mon cher lord John Russell, j'ai pris copie du mémorandum de la reine, et je ne négligerai pas de me conformer aux instructions qu'il renferme. » Il s'excusait ensuite d'avoir fait ce qui lui était reproché : c'était la faute des circonstances; il n'y avait pas une heure à perdre, on n'avait pas eu le temps de faire une double expédition des actes; bref, tout cela n'était qu'une affaire de bureaux; un ou deux employés de plus et tout irait à merveille. Il espérait bien que la libéralité du premier ministre ne les lui refuserait point. En même temps que ce terrible homme, devenu subitement si accommodant et si souple, donnait ces explications à lord John, il demandait une entrevue au prince Albert afin de s'excuser plus complétement encore. L'entrevue, immédiatement accordée, eut lieu le 14 août. Le prince lui-même l'a racontée très en détail quelques jours après, dans un récit daté d'Osborne que nous a conservé son historien :

« Osborne, 17 août 1850.

« Le 14, après la séance du conseil pour le discours de la couronne relatif à la prorogation du Parlement, j'ai vu lord Palmerston, ainsi qu'il l'avait désiré. Il était tout agité, tout tremblant, avait des larmes dans les yeux, au point que j'en ressentis moi-même une grande émotion, ne l'ayant jamais vu jusque-là que la figure sereine et souriante. Il me dit qu'après la communication à lui faite par lord John Russell, il avait jugé nécessaire d'avoir une explication avec moi. Être en désaccord avec sa politique, la condamner même, c'était simplement condamner son jugement. En matière d'opinions, les dissidences sont naturelles et il faut bien s'y attendre. Mais l'accusation d'avoir manqué de respect à la reine, qu'il avait toute raison de respecter comme souveraine, dont il admirait les vertus comme femme, à laquelle il était attaché par tous les liens du devoir et de la reconnaissance, une telle accusation était une atteinte à son honneur de gentleman, et, s'il s'était rendu coupable de ce manque de respect, il se serait exclu lui-même de la société.

« Je m'étais promis de ne pas l'interrompre. Quand il eut fini, je lui rappelai les plaintes, les remontrances sans nombre que la reine avait été obligée de lui adresser pendant ces dernières années. La reine était prête à faire toutes les concessions, eu égard à l'urgence des affaires et au manque de temps, et elle était bien assurée que lord Palmerston désavouait toute intention de manquer à ce qu'il lui doit, mais elle sentait que les choses ne pouvaient continuer plus longtemps sur ce pied. Très-souvent, j'étais fâché de le dire, et presque toujours dans les derniers temps, la reine avait désapprouvé la ligne politique suivie par lord Palmerston. Elle avait toujours fait franchement ses objections, mais, quand l'opinion contraire à la sienne avait prévalu dans le cabinet, ou bien quand elle s'était convaincue qu'il serait plus sage, plus politique de ne pas insister sur ces objections, elle connaissait trop bien son devoir constitutionnel pour ne pas donner son entier appui à tous les actes du gouvernement. Elle savait qu'ils allaient ensemble à la bataille,

qu'elle recevrait les coups destinés au gouvernement, et dans ces dernières années elle en avait reçu plusieurs comme jamais souverain d'Angleterre n'avait été contraint d'en supporter, et ces incidents lui ont été extrêmement pénibles. Mais ce qu'elle avait droit de demander en retour, c'est qu'avant de voir une ligne politique adoptée ou soumise à sa sanction, elle fût mise en pleine possession de tous les faits et de tous les motifs qui avaient décidé le ministère. Sa Majesté sentait que sur ce point elle n'avait pas été traitée comme elle devait l'être. Jamais elle n'avait trouvé une matière *intacte,* jamais on ne lui avait soumis une question dans laquelle nous ne fussions déjà engagés. Elle n'avait aucun moyen d'apprendre ce qui s'était passé dans le ministère, ce qui avait eu lieu dans les conférences de lord Palmerston avec les ministres étrangers ; elle n'en savait que ce que lord Palmerston voulait bien lui en dire ou ce qu'elle trouvait dans les journaux. — Ici lord Palmerston m'interrompit, disant que ces conférences duraient bien quatre heures par jour et qu'il lui en faudrait tout autant pour les consigner dans un rapport; que lui resterait-il alors pour les affaires de sa charge à la Chambre des communes? Les documents, où apparaissaient les résultats de ces conférences, étaient adressés à la reine; c'étaient les minutes des dépêches.

« Je répondis que la reine ne songeait point à demander des détails qui étaient l'affaire du ministre; mais quand *on établissait des principes,* elle devait en être informée, et cela pouvait se faire en peu de mots. Maintenant elle perdait beaucoup de temps à discuter le texte de ces dépêches avec lord John et lord Palmerston, ce qui était sans aucun profit; mais, dans l'absence de toute explication au sujet des faits qui avaient occupé le ministère ou des motifs qui avaient dicté ses décisions, elle était obligée au moins de veiller de près sur la rédaction des dépêches. Les mots ont plus ou moins de valeur selon le sens qu'on a l'intention d'exprimer.

« Lord Palmerston répondit qu'il sentait toute la force de cette objection, mais que ce retard était une conséquence de l'arrangement pris depuis plusieurs années avec lord John Russell, sur le désir exprimé par la reine; la reine avait demandé que toutes les dépêches du *Foreign Office* passassent par les mains de lord John avant de lui être remises. Le premier ministre ne pouvait pas être aussi

bien informé que le ministre au département duquel ressortissaient les affaires en question. Pour lui, il avait toujours été prêt à donner des explications ou à se rendre au palais à toute heure, mais il n'avait pu savoir d'avance s'il serait reçu où s'il ne paraîtrait pas indiscret. Il était prêt à venir me trouver à quelque moment que ce fût et à me fournir toutes les explications que je pourrais désirer.

« Je répondis qu'il avait paru très-convenable que les minutes des dépêches fussent transmises au souverain par le premier ministre, mais que cela n'empêchait pas lord Palmerston d'écrire à la reine aussi souvent, aussi longuement qu'il le jugerait nécessaire, et de lui adresser les explications qu'elle demandait. »

La discussion jusque-là était purement théorique; il s'agissait des principes, non des applications. Tout à coup, pour donner à lord Palmerston une idée claire et précise des réclamations de la reine, le prince introduisit brusquement la question du Slesvig-Holstein, question fort épineuse que les plénipotentiaires des grandes puissances s'efforçaient alors de régler à la conférence de Londres. Contrairement aux idées de la reine, qui se montrait favorable à certaines passions germaniques, le cabinet appuyait le Danemark et voulait que l'intégrité de la monarchie danoise fût respectée. C'était l'avis des autres grandes puissances non engagées dans le conflit. La reine, sans renoncer à ses objections, s'était rendue à l'opinion du ministère; elle avait approuvé le protocole où était exprimé ce désir des gouvernements européens. Quelle avait été la conséquence de cet acte? Soutenu ainsi par la conférence de Londres, le roi de Danemark avait essayé de soumettre la province rebelle; le Slesvig était en feu : « S'il attaque aussi le Holstein, disait le prince Albert à lord Palmerston, les Allemands

courront à son secours. D'un autre côté, si les habitants du Slesvig ont l'avantage, la Russie a menacé d'intervenir par les armes. Voilà des éventualités qui provoqueront très-probablement une guerre européenne ; dans ce cas, que ferait lord Palmerston? et qu'arriverait-il si nous étions alors à Balmoral et lord John Russell dans une autre partie de l'Écosse? » La reine comptait assez sur la prévoyance de lord Palmerston pour être persuadée qu'il avait regardé en face cette possibilité d'une guerre générale, et elle lui demandait une réponse catégorique à ce sujet : que ferait-il, le cas échéant?

Cette interrogation à brûle-pourpoint était un éclatant résumé de la controverse. Cela voulait dire manifestement : « La reine vous demande de n'engager ni cette question ni aucune autre avant de lui avoir exposé les faits dont il s'agit et les motifs qui vous décident. Bien plus, votre devoir est de prévenir les demandes de la reine quand de pareils intérêts sont en cause. Si je ne vous avais pas adressé nettement cette question au nom de Sa Majesté, vous auriez adopté telle ou telle ligne de conduite, et peut-être n'en aurait-elle appris la nouvelle que par le texte de vos dépêches, c'est-à-dire trop tard pour faire prévaloir une politique différente. Et pourtant, ce qui est au bout, c'est la paix ou la guerre. »

L'argumentation était pressante, mais elle avait l'inconvénient d'offrir une occasion propice à la faconde de lord Palmerston. L'habile *debater* se lança aussitôt par l'issue qui lui était ouverte; il s'empara de la question du Danemark, commenta le protocole de la

conférence, expliqua longuement les détails si compliqués des affaires du Slesvig et du Holstein, écarta les craintes de guerre générale comme une éventualité que rien ne faisait prévoir, etc... « Bref, écrit le prince, après une conversation d'une heure entière sur ce sujet, nous fûmes interrompus sans que j'aie pu réussir à lui arracher une réponse positive. » Assurément, le prince n'avait pas lieu de chanter victoire. Si le mémorandum du 12 août avait vivement ému lord Palmerston, cette émotion n'avait pas empêché le hardi ministre de persister dans sa justification tout en protestant de son respect pour la reine. Cependant le prince ajoute : « Le lendemain, je parlai de notre entrevue à lord John; je lui dis que j'avais trouvé Palmerston tout humble, tout ému, presque au point de me faire pitié. Lord John me répondit que ce qui s'était passé avait dû produire un excellent résultat. »

Lord John se trompait. Palmerston, on va le voir, était tout prêt à recommencer sous une forme ou sous une autre. Son émotion prouvait seulement qu'en loyal Anglais et en vrai *gentleman*, il était désolé d'avoir paru offenser la reine. Plus tard, et dans une occasion bien autrement dramatique, le mémorandum du 12 août 1850 ayant été lu à la tribune par John Russell, les amis de Palmerston lui demanderont pourquoi devant une telle remontrance il n'avait pas donné immédiatement sa démission. Palmerston leur répondra : « Je n'ai pas donné ma démission parce que cette remontrance venait d'une femme irritée et parce qu'il faut toujours faire une différence entre un homme et

une femme, alors même que cette femme occupe le trône. Je ne l'ai pas donnée parce que je venais de remporter une victoire éclatante dans le grand débat sur la politique étrangère, et que je ne pouvais me retirer sans livrer les avantages de cette victoire à mes adversaires, ni sans trahir ceux qui m'avaient si vigoureusement soutenu. Il y a d'ailleurs ici un point qui domine tout. En me démettant de mes fonctions, j'aurais porté à la barre de l'opinion publique une querelle entre le souverain et moi. Or, c'est là une démarche qu'un sujet doit toujours éviter quand il le peut, car les conséquences en sont toujours funestes à lui-même ou nuisibles au pays. Si c'est lui qui a tort, il est condamné sans appel; si c'est le souverain, la royauté en souffre[1]. »

1. Voyez *the Life of Henry John Temple, viscount Palmerston, 1847-1865*, by the hon. Evelyn Ashley. Londres, 1876, t. Ier, p. 329-330.

CHAPITRE II

Le coup d'État du 2 décembre 1851. — Entretien de lord Palmerston et du comte Walewski. — Lord Palmerston approuve le coup d'État. — L'ambassadeur d'Angleterre très-étonné d'apprendre cette nouvelle à Paris par le ministre des affaires étrangères. — Correspondance de Palmerston et du comte Normanby. — Lord John Russell demande des explications à son collègue. — Réponses subtiles de Palmerston. — Justification du 2 décembre d'après la situation de la France. — Singuliers arguments. — Palmerston obligé de donner sa démission. — Émotion profonde en Angleterre et en Europe. — Débats devant le Parlement. — Discours de lord John Russell. — Embarras et défaite de Palmerston. — Sa courtoisie envers la reine. — Sa justification par Stockmar.

Dix-huit mois se sont écoulés depuis cet épisode. C'est le 3 décembre 1851. Nous sommes à Londres, chez lord Palmerston, dans son cabinet de Downing-street. Le comte Walewski, ambassadeur de France auprès de la reine Victoria, a fait demander une audience au ministre pour l'entretenir de ce qui s'est passé la veille à Paris. Au cours de la conversation, le ministre anglais lui dit que « l'acte hardi et décisif du président lui apparaît comme une nécessité aussi avantageuse pour l'Europe que pour la France ». Était-il chargé par le gouvernement de la reine Victoria de tenir ce langage au représentant de la République française ? En aucune façon. C'était une opinion

personnelle du chef du *Foreign Office*, une opinion déjà ancienne et que l'examen attentif des affaires de France avait confirmée chez lui de jour en jour. Chose singulière, lord Palmerston, qui soutenait partout en Europe la cause de la monarchie constitutionnelle, qui faisait de cette propagande le principe de sa politique extérieure, qui avait suscité par là des hostilités si vives contre son pays, au point de s'attirer un blâme éclatant de la Chambre des lords et de soulever des tempêtes à la Chambre des communes, — lord Palmerston semblait tout à fait indifférent à la restauration de cette forme de gouvernement en France. On sait combien il détestait les Bourbons et particulièrement la dynastie d'Orléans. Croyait-il que la maison royale de France, la branche cadette comme la branche aînée, était incapable d'établir cette monarchie? ou bien croyait-il que la nation française, dont il reconnaissait d'ailleurs l'esprit, l'ardeur, la noblesse, la générosité, n'avait aucune des qualités nécessaires à cette institution? L'un et l'autre peut-être. Une chose certaine, c'est qu'il s'accoutumait parfaitement à juger nos affaires intérieures d'après un modèle tout différent des principes britanniques.

Il ne disait pas : Voici ce que doit faire Louis-Napoléon, s'il veut imiter la politique anglaise. Il disait : Voici ce que je ferais, si j'étais Louis-Napoléon, président de la République française, de la république telle que l'a constituée l'Assemblée nationale de 1848. Dès le commencement de l'année 1851, le 24 janvier, dix mois avant le coup d'État, dans une lettre adressée à lord Normanby, ambassadeur

d'Angleterre en France, il écrivait ces paroles extraordinaires : « Si j'étais le président, je ne m'inquiéterais pas de savoir si l'assemblée supportera ou non mes ministres, si elle les censurera ou les approuvera. Je dirais à l'assemblée : Je ne peux pas me débarrasser de vous, et vous ne pouvez pas vous débarrasser de moi ; vos censures ne changeront pas le sentiment que j'ai de ma propre conduite. De cette conduite je ne suis pas responsable envers vous (aussi longtemps que je me conforme à la loi), je ne suis responsable qu'envers la France. Mes ministres agissent d'après mes instructions; c'est envers moi qu'ils sont responsables, non envers vous. Si vous rejetez de bonnes lois que je vous propose, c'est sur vous qu'en retombera le blâme. Si vous refusez de voter l'argent nécessaire pour entretenir l'armée, la flotte, le gouvernement civil, la nation vous demandera compte de cette manière de traiter le pays. Ce à quoi je ne puis consentir, c'est de nommer des ministres qui soient vos instruments et non les miens. — L'exemple de notre constitution, en ce qui concerne les relations des ministres avec le Parlement et la Couronne, n'a point de rapport avec la position des ministres français. Les constitutions des deux pays sont entièrement différentes. »

Ainsi, depuis les premiers dissentiments du président et de l'assemblée, lord Palmerston s'attendait à une solution violente. Il était persuadé que la constitution de 1848 était une source de conflits et que ces conflits ne pouvaient se terminer que par un coup d'État, — coup d'État de l'Assemblée nationale ou coup

d'État du président de la République. Les auteurs de la loi fondamentale, — ô clairvoyance merveilleuse! véritable trait de génie! — avaient placé face à face deux pouvoirs dont l'un était obligé de dévorer l'autre. L'assemblée, à cette date, c'était surtout le grand parti de la rue de Poitiers, la coalition des conservateurs légitimistes, orléanistes, libéraux, qui, sous la direction de M. Thiers, formaient la majorité parlementaire. En préférant la victoire du président à la victoire de la rue de Poitiers, le ministre anglais se trouvait d'accord avec les députés de la gauche, qui, comme on sait, refusant à l'assemblée le moyen de se maintenir, contribuèrent si puissamment au succès du 2 décembre.

Lord Palmerston a encore d'autres arguments en faveur du coup d'État de décembre. Selon lui, pour écrire cette sombre histoire dans un esprit de parfaite équité, il faudrait embrasser tous les aspects de la question et assigner sa juste part à chacun des acteurs. On n'a pas le droit de condamner celui qui a fait le coup, si l'on ne tient pas compte de ceux qui étaient prêts à en faire un tout semblable. L'acte eût été le même, quoique tenté dans une autre vue et pour des conséquences toutes différentes. — Rien de plus juste; seulement il faut que les faits soient prouvés. Palmerston, aveuglé par sa passion, accepte sans contrôle les rapports les plus extravagants. Sa police particulière lui a dit que les princes d'Orléans, d'accord avec M. Thiers et le général Changarnier, préparaient un coup de main contre le président, que les princes étaient en route pour la frontière belge, que la levée d'armes était fixée aux premiers jours de décem-

bre 1851. Lord Palmerston a cru tout cela sans y regarder de plus près; voilà le coup d'État justifié, puisque le président n'a fait que prévenir une attaque. Il est vrai que les hommes qui, d'après ce rapport, s'apprêtaient à renverser la constitution de 1848 n'étaient pas liés envers elle par un serment; mais cette question du serment, si grave au point de vue de la conscience, occupait fort peu lord Palmerston; l'audacieux homme d'État ne consultait en cette affaire que ses antipathies personnelles et ses haines nationales. Voilà pourquoi il n'hésita point. Coup de main pour coup de main, coup d'État pour coup d'État, il préférait celui du président.

On s'explique maintenant la réponse faite par lord Palmerston au comte Walewski dans cet entretien du 3 décembre 1851. Le chef du *Foreign Office* parlait d'abondance de cœur. Il était si plein de son sujet qu'il s'en ouvrit aussitôt, et dans le même sens, avec l'ambassadeur d'Angleterre à Paris. Rien ne pressait pourtant. Le ministère n'avait pas encore délibéré sur un sujet si grave. Lord John et ses collègues n'avaient pas encore arrêté le plan de conduite qu'ils devaient soumettre à l'approbation de la reine. Il semble que, sans même parler officiellement, lord Palmerston était tenu à une certaine réserve. Non, l'impatience l'emporte. La déclaration toute spontanée qu'il vient de faire à l'ambassadeur de France, il va la répéter au diplomate qui représente à Paris le cabinet de Saint-James. Le 3 décembre encore (il est bon de noter ici les dates), lord Palmerston adresse à lord Normanby cette singulière missive :

« Mon cher Normanby, ici même où l'on ne saurait nous supposer aussi bien informés qu'à Paris des projets du parti bourbonien, nous ne pouvons nous étonner que Louis-Napoléon ait frappé son coup au moment qu'il a choisi. Nous savions parfaitement que la duchesse d'Orléans s'attendait à être appelée à Paris cette semaine avec son jeune fils, afin d'y commencer une nouvelle période de la dynastie des d'Orléans. Naturellement, le président eut vent de ce qui se passait, et s'il est vrai, comme le disent nos journaux, que Changarnier ait été arrêté à quatre heures du matin avec Thiers et d'autres, il y a de bonnes raisons de croire, comme on l'affirme aussi, que les burgraves avaient un coup tout prêt contre le président et précisément pour ce jour-là. Le président aura donc agi d'après ce principe que le meilleur moyen de parer, c'est de frapper soi-même. Votre dépêche de lundi laissait entrevoir des chances de succès pour les burgraves aussi bien que pour Louis-Napoléon, puisque dans la première partie vous considérez comme possible que le pouvoir passe de ses mains en d'autres mains. J'ai des raisons de croire, car on me l'a dit de plusieurs côtés, que le président a été quelquefois induit à penser, d'après vos intimes relations avec le parti des burgraves, que vos sympathies politiques leur étaient acquises plutôt qu'à lui. Assurément, on ne peut attendre d'un ministre ou d'un ambassadeur qu'il adapte ses relations mondaines aux jalousies politiques du gouvernement auprès duquel il est accrédité; mais, s'il arrive que des amitiés personnelles, des intimités privées et sociales le mettent en communication fréquente avec des personnes hostiles au gouvernement, il est absolument nécessaire qu'il prenne soin de détruire dans l'esprit du gouvernement toutes les fausses appréhensions que de pareilles circonstances pourraient faire naître. Je ne doute pas que vous n'ayez eu soin d'agir de la sorte. Quant au respect de la loi et de la constitution, sentiment familier aux Anglais, comme le dit votre dépêche d'hier, ce respect appartient aux lois justes, équitables, aux lois qui font partie d'une constitution fondée sur la raison, consacrée par son ancienneté, consacrée par le souvenir de longues années de bonheur dont elle a fait jouir la nation, mais ce ne serait pas faire une juste application de ces sentiments que de les réclamer en faveur d'une bêtise d'avant-hier, sortie des pauvres cervelles de Marrast et de

Tocqueville pour le tourment de la nation française. Je suis obligé de dire qu'on a fait plus d'honneur à cette constitution en la violant qu'en l'observant.

« Il était grand temps de se débarrasser de ce puéril non-sens. Et comme l'assemblée ne paraissait pas résolue à s'en débarrasser d'une manière pacifique, après délibération, par des changements et des amendements, je ne suis pas étonné que le président ait pris le parti de se débarrasser de l'assemblée comme d'un obstacle à tout arrangement raisonnable.

« Si les chefs de l'assemblée, comme nous le supposons, s'apprêtaient à lui porter un coup soudain, il avait absolument le droit, par le même motif, de frapper le premier et de les jeter à bas.

« Je m'aperçois que j'ai écrit par méprise sur deux feuillets. Les pages blanches sont un fidèle emblème de l'état présent de la constitution française. Il est curieux qu'une nation comme la nation française, après plus de soixante ans de luttes politiques et cinq révolutions (en comptant comme une révolution cette prise du pouvoir par Napoléon), se trouve arrivée à ce point où toute constitution est balayée, — et se prépare à donner l'exemple pratique de ce contrat primordial entre le peuple et le chef, lequel était regardé généralement jusqu'ici comme le type imaginaire d'une doctrine de fantaisie. A vous sincèrement.

« PALMERSTON. »

On voit ici par un exemple unique et la désinvolture morale et la sophistique parlementaire de lord Palmerston. Le sans-façon de la forme répond au sans-façon de la pensée. Quel singulier emploi de ce mot *burgraves* emprunté aux polémiques vulgaires! Quel rapprochement inattendu entre Marrast et Tocqueville! Surtout quelle verve de dédain pour la France dans cette approbation donnée au président! Mais ce n'est pas le tragique événement du 2 décembre qui nous occupe. Laissons Palmerston apprécier à sa façon les affaires et les destinées de la France; il ne s'agit pour

nous que des rapports du hardi ministre avec la couronne d'Angleterre. Lord Palmerston a-t-il tenu compte du mémorandum si nettement commenté par le prince Albert? s'est-il mis en règle et avec la reine et avec le premier ministre? C'est là pour nous tout le sujet.

Le jour même où lord Palmerston adressait à lord Normanby les déclarations que nous venons de traduire, le 3 décembre 1851, lord Normanby écrivait officiellement à son chef pour lui demander ses instructions. Quelle devait être à Paris l'attitude du représentant de la reine? Quel langage devait-il tenir? Lord Palmerston, qui parlait tout à l'heure si volontiers, qui prenait les devants, qui ouvrait son cœur, qui faisait des dissertations, des confidences, des remontrances, Palmerston devient tout à coup aussi bref, aussi sec, aussi boutonné qu'une dépêche télégraphique. Il a demandé au conseil, il a demandé à la reine les instructions que réclame lord Normanby. Les voici dans toute leur sévérité laconique. Pas un indice de blâme, pas une marque d'approbation. Rien de plus correct, mais aussi rien de plus opposé à ce que lord Palmerston écrivait l'avant-veille :

« Foreign Office, 5 décembre 1851.

« Mylord, j'ai reçu et mis sous les yeux de la reine la dépêche de votre excellence en date du 9 courant, par laquelle vous demandez des instructions pour la conduite que vous devez tenir dans l'état présent des affaires de France.

« Sa majesté m'a donné l'ordre de vous commander de ne rien changer à vos relations avec le gouvernement français.

« C'est le désir de sa majesté que son ambassadeur à Paris ne fasse rien qui ait l'apparence d'une intervention quelconque dans les affaires intérieures de la France. Je suis, etc. PALMERSTON. »

Là-dessus, lord Normanby s'empresse d'aller trouver le ministre des affaires étrangères, M. Turgot, pour lui communiquer cette dépêche : « Rien n'est changé, lui dit-il, dans les rapports des deux gouvernements; nous resterons spectateurs attentifs, mais désintéressés, des événements intérieurs de la France : le cabinet de Saint-James désire garder en toutes ces affaires une neutralité absolue. »

Il ajoute que, si cette communication est un peu tardive, cela tient simplement à des circonstances matérielles et qu'il n'y a eu aucune hésitation dans les conseils de la reine. M. Turgot, qui connaît depuis un ou deux jours la conversation de lord Palmerston avec le représentant de la France à Londres, lui répond aussitôt, non sans malice, que cette assurance est superflue. Lord Normanby n'a pas besoin de justifier le gouvernement de la reine. « Oh! nous avons mieux que cela, dit-il, mieux qu'une promesse de neutralité; lord Palmerston s'en est ouvert avec le comte Walewski, lord Palmerston a donné son approbation sans réserve à l'acte du président, lord Palmerston a déclaré que le président n'avait pas autre chose à faire. »

On devine l'étonnement de l'ambassadeur anglais; il affirme à M. Turgot que ses instructions ne renferment rien de pareil, qu'il n'a mission ni d'approuver ni de blâmer, qu'il doit rester absolument neutre, heureux d'ailleurs, quel que soit le gouvernement de la France, de contribuer à maintenir les relations amicales des deux pays. L'entretien terminé, l'ambassadeur se demande s'il n'y a pas là une énorme méprise. Qui donc s'est trompé ici? Qui donc s'est fait une telle

illusion? Est-ce M. Walewski ou M. Turgot? M. Turgot a pu interpréter à faux la dépêche de M. Walewski, comme M. Walewski a pu se méprendre sur le langage de lord Palmerston. Une explication prochaine dira de quel côté est l'erreur. Or il apprend bientôt que ce n'est pas M. Turgot qui se trompe. Deux de ses collègues du corps diplomatique ont lu cette dépêche de M. Walewski, M. Turgot ayant éprouvé tout naturellement le désir de la montrer aux représentants des autres puissances. C'est donc une affairè à régler entre M. Walewski et lord Palmerston. Lord Palmerston a-t-il tenu en effet le langage qu'on lui prête? Ou bien M. Walewski a-t-il dénaturé ses paroles? Lord Normanby se hâte de soumettre le cas à lord Palmerston par une lettre datée du 6 décembre, et il n'oublie pas de lui dire que la dépêche de M. Walewski, la dépêche dont le gouvernement français se réjouit si fort, a été lue, ce qui s'appelle lue, par deux membres du corps diplomatique à Paris. Il y a là de quoi piquer au vif un esprit moins prompt que celui de Palmerston. Qu'il nie ou qu'il avoue, qu'il s'emporte ou s'excuse, il faudra bien qu'il parle. Certainement l'explication arrivera demain. Elle n'arrive ni demain ni les jours suivants; pendant toute une semaine, et sur une question si pressante, le chef du *Foreign Office* laisse dans l'incertitude le représentant de l'Angleterre. Condamné à un rôle ridicule, lord Normanby perd patience; il s'adresse à lord John Russell et lui envoie copie de la lettre qu'il a écrite le 6 décembre à lord Palmerston. Ce document est trop grave pour ne pas être communiqué à la reine; il est expédié à Osborne, où se trouvait alors la famille

royale. C'est ainsi que la reine apprit brusquement la nouvelle incartade de Palmerston. A peine pouvait-elle en croire ses yeux; la pièce lue, elle la renvoya immédiatement à lord John Russell avec la note que voici :

« Osborne, 13 décembre 1851.

« La reine envoie à lord John Russell la dépêche ci-incluse de lord Normanby, d'où il résulte que le gouvernement français prétend avoir reçu du gouvernement britannique une entière approbation du récent coup d'État, transmise par lord Palmerston au comte Walewski. La reine ne peut croire à la fidélité de cette assertion, puisqu'une telle approbation donnée par lord Palmerston aurait été en complète contradiction avec la ligne de stricte neutralité que la reine a exprimé le désir de voir suivre au sujet des dernières convulsions de Paris, ligne de conduite approuvée par le cabinet et établie par la lettre de lord John Russell en date du 6 courant. Lord John sait-il quelque chose de l'approbation dont il s'agit, laquelle, si le fait est vrai, mettrait de nouveau en péril aux yeux du monde l'honneur et la dignité du gouvernement de la reine? »

Lord John fut obligé de faire savoir à la reine qu'il avait déjà demandé des explications à son collègue et n'avait reçu de lui aucune réponse. Il allait écrire encore, il allait demander une réponse immédiate *pour la reine, au nom de la reine*. Ne pas répondre au chef du ministère sur un point si important, c'était en prendre fort à l'aise. Interrogé au nom de la reine en personne, l'intraitable ministre oserait-il s'obstiner dans son silence?

Lord Palmerston écrivait bien à lord John; mais jaloux, comme toujours, de ce qui regardait le *Foreign Office*, ou bien affectant de considérer cette conversation comme un détail insignifiant, il ne disait rien de l'affaire Walewski. La première fois qu'il eut l'air de

répondre, il s'arrangea de manière à rester constamment à côté de la question. Supposez que lord John Russell l'eût interrogé sur la façon dont il appréciait les affaires de France, la lutte du président et de l'assemblée, les coups montés de part et d'autre, et finalement l'arrestation de ceux qu'il appelle *les burgraves,* il n'eût pas écrit sur cette ténébreuse histoire une dissertation plus complète. Il répétait les étranges nouvelles dont il avait déjà entretenu lord Normanby : c'étaient les princes d'Orléans qui avaient rendu nécessaire le coup d'État de Louis-Napoléon. Le prince de Joinville, quelques jours avant cette date, avait quitté secrètement l'Angleterre et s'était rendu à Lille pour se mettre à la tête des troupes, pendant qu'on le disait malade à Claremont et confiné dans sa chambre. Quant au duc d'Aumale, voyant son frère décidé à cette entreprise, il avait dit : « Mon frère est marin, moi je suis soldat, je ne laisserai pas mon frère s'engager seul dans une expédition de terre ; je l'accompagnerai, je partagerai son sort et sa fortune. » La police particulière de lord Palmerston ayant fourni, on ne sait sur quels indices, les premiers éléments de ce récit, l'imagination du ministre avait bâti là-dessus toute une histoire. La contre-enquête n'était pas difficile à faire ; elle fut exécutée sans retard par des personnes sûres, et la reine put écrire le 17 décembre à lord John Russell que les imputations de son collègue contre les princes d'Orléans étaient absolument fausses. Le prince de Joinville n'avait pas quitté Claremont ; le duc d'Aumale se trouvait alors dans le royaume de Naples.

La lettre où lord Palmerston, après un long silence,

essaie enfin de se justifier auprès du premier ministre contient donc bien moins une justification personnelle qu'une dissertation sur le coup d'État de Louis-Napoléon. Cette lettre, datée du 16 décembre 1851, a été publiée récemment par M. Evelyn Ashley. C'est tout un mémoire sur la situation de la France à cette époque. Le ministre anglais répète que l'assemblée voulait renverser le président, et il demande ce qu'elle eût mis à sa place. Était-ce Henri V ou le comte de Paris? Henri V n'avait pour lui qu'une minorité; le comte de Paris était un enfant de douze ans et demi, et, dans l'état où se trouvait la France, une régence de cinq ou six années, avec M. Thiers pour premier ministre, n'avait aucune chance de se faire accepter du pays. Lord Palmerston discutait de même le projet de confier la présidence au prince de Joinville ou d'instituer comme pouvoir exécutif une commission de trois généraux. Partout des objections insurmontables, partout la division et l'impuissance. Bref, je cite ses paroles : « Le succès de l'assemblée nationale, selon toutes les probabilités humaines, eût été la guerre civile, tandis que le succès du président promettait le rétablissement de l'ordre. »

Le ministre expliquait ensuite avec beaucoup de précision les causes du conflit qui avait amené le coup d'État; il montrait les absurdités de la constitution de 1848, il appelait cette loi si laborieusement discutée non pas une *constitution*, mais une *dissolution*, puisque l'anarchie devait en être la conséquence inévitable. Qu'était-ce que ces deux forces, l'assemblée et le président, issues de la même origine et condamnées à se

heurter perpétuellement, sans qu'une troisième autorité pût intervenir comme arbitre? Au reste, beaucoup plus explicite avec lord John qu'avec le comte Walewski, Palmerston reconnaissait que la justification du président dépendait de deux choses : il lui fallait prouver d'abord qu'il n'avait agi que pour sa propre défense, qu'il n'avait fait que prévenir un coup dont il était menacé; ensuite et surtout il était tenu de justifier la prééminence qu'il avait acquise par l'usage qu'il saurait en faire.

On connaît le mot célèbre de Victor Cousin : « Ce n'est pas le 2 décembre que je condamne, c'est le 3 décembre. » Lord Palmerston s'inspire exactement de la même idée lorsqu'il termine ces singulières pages par la déclaration que voici : « Je ne partage pas du tout l'opinion que je sais avoir été exprimée par Macaulay dans une lettre à lord Mahon, à savoir que la nation française n'est faite que pour le despotisme militaire, et il m'est impossible de croire qu'aucun gouvernement, dépourvu de ce que nous entendons par le mot *constitutionnel,* puisse avoir en France une longue durée. »

La dissertation de lord Palmerston contenait sans doute plus d'une idée qui pouvait paraître juste à lord John Russell, et il est certain que le ministère whig a fini par adopter presque entièrement cette manière de voir; mais il ne s'agissait pas alors d'une appréciation politique du coup d'État, il s'agissait de savoir si lord Palmerston avait observé les règles de la hiérarchie ministérielle, s'il avait gardé dans ses entretiens avec M. Walewski la neutralité convenue, ou bien s'il avait

manqué à la reine, s'il avait manqué au premier ministre en prononçant les paroles inconsidérées transmises au gouvernement français par le comte Walewski. Sur ce point si grave, et le seul qui fût en question, Palmerston ne pouvait nier les faits. Il était trop habile et trop galant homme pour donner si légèrement un démenti à l'ambassadeur de France. Tout au plus pouvait-il insinuer que les paroles répétées s'altèrent toujours un peu, que les siennes avaient pris plus de relief, plus de couleur dans le récit du comte Walewski (*is giving a high colouring*); surtout il pouvait dire et redire, comme il n'a cessé de le faire, que c'était là une simple conversation sans aucun caractère officiel, une conversation d'homme à homme, non de ministre à ministre. Lord Russell n'admit pas cette distinction subtile. La justification de son collègue lui parut ce qu'elle était en réalité, un aveu et presque une bravade. Son parti fut pris immédiatement. Il fallait que lord Palmerston remît sa démission à la reine. Voici la lettre de lord John Russell :

« Woburn-Abbey, 17 décembre 1851.

« Mon cher Palmerston, j'ai reçu votre lettre du 16, qui m'a été apportée ce matin par un messager. J'ai lu aussi la dépêche de lord Normanby en date du 13, et votre réponse en date du 16, adressée à Paris sans mon concours ou sans le consentement de la reine.

« Il me semble que dans votre lettre, en réponse à la mienne, vous vous méprenez sur les conséquences de la question. Il ne s'agit pas de savoir si le président a eu raison de dissoudre l'assemblée et d'annuler la constitution, il s'agit de savoir si vous avez eu raison, vous, comme secrétaire d'État de la reine, d'exprimer une opinion sur ce point. Maintenant, je suis désolé de vous dire que je ne puis

avoir aucun doute à ce sujet. Si le gouvernement britannique avait désiré exprimer une opinion sur les récents événements de la France, le cabinet aurait été consulté, et, son opinion une fois faite, il l'eût déclarée ouvertement. Si au contraire, comme j'ai pensé que c'était la marche à suivre, le gouvernement britannique s'abstient d'exprimer aucune opinion sur les affaires intérieures de France, le secrétaire d'État de la reine ne doit pas en exprimer une, car cet avis qu'il exprime est naturellement considéré comme étant celui du gouvernement britannique.

« Je suis obligé maintenant d'arriver à une conclusion pénible. Tout en m'associant à la politique étrangère dont vous avez été le conseiller, et quelle que soit mon admiration pour l'énergie et l'habileté avec laquelle vous l'avez conduite, je ne puis m'empêcher de remarquer que des méprises perpétuellement renouvelées, des manques de prudence et de décorum trop fréquemment répétés, ont gâté les effets qui auraient dû résulter d'une politique saine et d'une administration intelligente. En conséquence, je suis obligé, bien malgré moi, d'arriver à cette conclusion, que la conduite des affaires étrangères ne peut rester plus longtemps dans vos mains avec avantage pour le pays. Si, au lieu de vous retirer du service, vous voulez accepter la lieutenance générale d'Irlande (que lord Clarendon, je le sais, sera heureux d'abandonner sans viser à un autre emploi), je vous recommanderai très-volontiers à la reine pour cette haute position, avec ou sans pairie britannique.

« Ou bien, s'il y a une autre manière de me conformer à vos vues, je serai heureux de le faire. J'ai été trop longtemps votre collègue pour ne pas apprécier très-haut vos talents supérieurs et cette science des affaires qui n'a jamais été surpassée. Je n'estime pas moins haut votre conduite très-amicale comme collègue, et l'appui que vous m'avez prêté en des circonstances graves et critiques. Je reste votre dévoué

« J. Russell. »

Lord Palmerston répondit qu'il était prêt à rendre les sceaux du *Foreign Office* dès qu'il aurait un successeur désigné pour les recevoir. Il ajoutait avec un fier

sentiment de sa valeur : « J'ai la satisfaction de penser que les intérêts, l'honneur, le caractère et la dignité du pays n'ont pas souffert pendant que ces sceaux étaient confiés à ma garde. » Il est à peine nécessaire de dire qu'il refusait sans hésiter la lieutenance générale d'Irlande. Sa place était au Parlement. Puis, comme s'il tenait à prouver que les reproches de lord John Russell n'étaient qu'un prétexte pour l'éloigner du pouvoir, il insistait de nouveau sur la distinction à faire entre le langage officiel et une conversation privée. « La théorie de lord John Russell, disait-il, est toute nouvelle et n'est point pratique. Si un secrétaire d'État, parlant à un ministre étranger, était toujours censé exprimer l'opinion officielle de son gouvernement, s'il ne pouvait rien dire en son nom propre des événements du jour, s'il ne lui était pas loisible d'ouvrir la bouche avant d'avoir consulté le conseil, ce serait la fin de ces entrevues familières qui contribuent si utilement à maintenir les relations amicales avec les gouvernements étrangers. » Cette espèce de plaidoyer *in extremis* ne pouvait désarmer le premier ministre. Lord John soumit toute la correspondance à la reine et lui demanda de donner un successeur à lord Palmerston.

Un fait très-certain, quoique nié obstinément par les amis de lord Palmerston, c'est que la reine était demeurée étrangère à cette crise. Ce n'est point sur l'ordre, ni même sur la plainte de la reine que lord John demanda des explications à son collègue et finalement lui signifia son congé. Tout était fini quand la reine, après un séjour à Osborne, revint s'installer à

Windsor; elle n'eut qu'à donner son assentiment aux propositions du premier ministre. Il n'y a eu ici aucune intrigue de cour, aucune conspiration des cabinets absolutistes du continent, aucune machination de la Russie et de l'Autriche, de la Prusse de la Bavière, comme on l'a dit plus tard avec une extrême vivacité au moment des explications publiques; il n'y a eu qu'une nouvelle incartade de lord Palmerston faisant perdre patience à lord John Russell. Que la reine et le prince n'aient pas été fâchés de l'aventure, cela est trop naturel; il n'en est pas moins vrai qu'ils n'y furent mêlés en rien. Une lettre très-curieuse du prince Albert, citée par M. Théodore Martin, ne laisse aucun doute à ce sujet. On y voit exprimées avec candeur et la surprise du couple royal et la satisfaction qu'il éprouve :

« Windsor-Castle, 20 décembre 1851.

« Mon cher lord John, vous vous imaginerez aisément quelle a été notre profonde surprise en apprenant la conclusion soudaine de votre différend avec lord Palmerston, tant nous étions accoutumés à le voir toujours s'emparer de ses positions, dont il laissait la défense à ses collègues et le discrédit à la reine.

« Il était parfaitement clair pour la reine que nous étions entrés dans une époque très-dangereuse où le despotisme militaire et le républicanisme rouge allaient être pendant quelques années les deux seuls pouvoirs du continent, deux pouvoirs auxquels la monarchie constitutionnelle d'Angleterre est également odieuse. Que l'influence bienfaisante de nos institutions puisse réussir à calmer ces luttes du dehors, ce doit être le désir, le souci de tout véritable Anglais, de tout véritable ami de la liberté et de la civilisation progressive. Cette influence a été annulée par la manière dont lord Palmerston a conduit les affaires étrangères et par la haine universelle qu'il a

excitée contre nous sur le continent. L'espoir que vous aviez de le soumettre nous a longtemps inspiré des doutes; ses récents procédés montrent clairement aujourd'hui que c'était chose impossible. Je ne puis donc que vous féliciter d'avoir trouvé une occasion de rupture où le droit est tout entier de votre côté.

« La distinction que lord Palmerston essaie d'introduire entre ses actes personnels et ses actes officiels est absolument insoutenable. Quelque effort que l'on fasse pour l'établir en théorie, elle est impossible dans la pratique. En outre, si l'expression d'une opinion est en harmonie avec la ligne politique d'un gouvernement, elle peut être donnée comme officielle; si elle en diffère, elle doit nécessairement égarer celui à qui on s'adresse, car elle ne tire son importance que du fait d'avoir été prononcée par un ministre et non par une individualité privée. »

Le prince Albert, quoi qu'on ait pu dire, était donc tout à fait hors de cause. Il n'avait rien fait pour provoquer la crise ; il n'avait influé d'aucune manière sur la résolution de lord John Russell. C'était lord John Russell qui s'était senti atteint personnellement par l'insubordination de son collègue, par son manque de prudence et de décorum. Le prince Albert, étonné comme la reine de la décision si prompte du premier ministre, s'était borné à le féliciter en lui donnant pleinement raison.

Le ministère fit comme le prince. Le conseil, réuni le 22 décembre, condamna la conduite de lord Palmerston et approuva la résolution de lord John Russell. Pas une voix ne s'éleva pour défendre le chef du *Foreign Office*. Son procédé parut incompréhensible, à moins, disait-on, qu'il n'eût voulu obliger ses collègues à une rupture. La rupture n'eut pas lieu sans déchirement. Lord John disait à la reine que dans sa longue

carrière politique il n'avait point traversé de semaine aussi pénible. Le président du conseil, lord Lansdowne, informé de la crise par une lettre de lord John, avait répondu que l'éloignement de lord Palmerston lui semblait une nécessité, mais que ce serait la ruine du cabinet. Le cabinet montra plus de confiance. Quelle que fût la supériorité de lord Palmerston, les ministres ne désespéraient pas de le remplacer avec avantage. Ils auraient un collaborateur moins éclatant, mais plus sûr. Lord John s'adressa d'abord à lord Clarendon; celui-ci ayant refusé, les sceaux du *Foreign Office* furent offerts à lord Granville, qui en prit possession le 27 décembre 1851.

Dès que le *renvoi* de lord Palmerston fut officiellement connu, il y eut dans toute la presse une explosion formidable. Les torts du ministre déchu n'étaient pas de ceux qui déplaisaient au public anglais. Ceux-là même qui n'approuvaient pas toujours sa politique aimaient en lui le représentant de la fierté nationale. On le savait détesté de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse, de tous les petits États de l'Allemagne; n'était-ce pas aux cours absolutistes du continent que lord John Russell avait sacrifié son collègue? Point de doute : Palmerston venait d'être renversé par une conspiration européenne. Ce texte fut développé avec une violence inouïe, non-seulement par les journaux de Londres, mais par toute la presse du royaume. Les mêmes gens qui exaltaient si fort la victime de l'absolutisme et qui accusaient lord John de trahison auraient été fort étonnés sans doute si on avait pu leur apprendre alors, pièces en main, que lord Palmerston

avait été destitué de ses fonctions pour avoir approuvé le coup d'État du 2 décembre ; mais dès que la passion s'est emparée de la foule, qu'importe la vérité ?

Cette passion allait croissant de jour en jour. Les whigs et les radicaux jetaient feu et flamme. Les tories, enchantés de voir une pareille brèche dans les rangs du ministère, se gardaient bien de défendre lord John Russell. Palmerston pouvait écrire à son frère William : « Les journaux de Londres et de la province ne sont occupés que de mon renvoi. Le ton général en est très-élogieux pour ma personne, et fort peu agréable pour lord John. » Moins le détail de l'affaire était connu, plus les imaginations s'exaltaient. Le bruit avait couru qu'une brochure pleine de révélations terribles allait être publiée sous ce titre : *Palmerston. Qu'a-t-il fait?* On apprenait bientôt que le ministre congédié avait arrêté lui-même cette publication, afin de ne pas compromettre des personnes du plus haut rang. Pratiquer ainsi la modération, c'était jeter de l'huile sur le feu.

Les émotions du dehors n'étaient pas moins vives. Un des attachés de la légation anglaise à Vienne, M. Murray, écrivait à un de ses amis de Londres que la révocation de lord Palmerston était signalée avec fracas par le prince de Schwarzenberg comme une victoire de la politique autrichienne. Le prince (était-ce bien vrai ?) avait eu le mauvais goût de donner un bal pour fêter ce triomphe. « Je crois, ajoutait le diplomate, que, si un tremblement de terre avait englouti l'Angleterre, la reine, les lords, les communes, la libre presse, tout enfin, ce désastre n'eût pas fait ici

une plus grande sensation que ce brusque et étrange changement du cabinet britannique. » Le ministre anglais à Madrid, lord Howden, exprimait les mêmes sentiments, et, voyant dans le renvoi de lord Palmerston « une concession à l'esprit de réaction qui parcourait le monde au galop et le foulait sous le rude sabot de son cheval, » adressait sa démission à lord Granville. Bref, les esprits étaient excités au plus haut point, et le public attendait avec une impatience fiévreuse l'ouverture du Parlement; on savait bien que lord John Russell, interpellé ou non à ce sujet, ne pourrait se dispenser de fournir des explications sur un événement qui avait ému l'Angleterre et l'Europe.

Le Parlement se réunit le 3 février 1852. Dès la première séance de la Chambre des communes, après le discours du rédacteur de l'adresse et du membre chargé de la soutenir, lord John Russell demanda la parole pour expliquer le changement opéré dans le ministère. Il exposa nettement tout ce que nous venons de raconter. Les idées politiques de lord Palmerston n'étaient point en cause, personne ne contestait le mérite supérieur du noble lord, les services qu'il avait rendus, le dévouement qu'il avait montré à l'honneur et aux intérêts du pays; il s'agissait seulement d'une question de droit constitutionnel, il s'agissait des rapports du ministère avec la couronne. Ces rapports avaient été de telle nature que la reine, au mois d'août 1850, avait dû adresser un mémorandum à lord Palmerston pour le rappeler à l'observation des règles hiérarchiques. C'était lui, lord John Russell, qui s'était chargé de transmettre ce mémorandum à son noble

ami; il en avait donc assumé toute la responsabilité, il l'assumait encore pour la lecture qu'il allait en faire au Parlement.

Cette lecture produisit une grande impression sur la Chambre. Puisque la reine, si attachée à ses devoirs constitutionnels, avait jugé nécessaire de donner un tel avertissement à l'un de ses ministres, il fallait bien qu'elle y fût obligée. Lord John Russell avait beau couvrir ici l'autorité de la reine, c'était la reine, en dépit de la fiction, qui s'adressait personnellement aux députés des communes et condamnait lord Palmerston.

Celui-ci, quoique prévenu par lord John que le mémorandum serait lu au Parlement, ne croyait pas que le chef du ministère pût se permettre une telle hardiesse; il comptait sur ce décorum dont il s'était lui-même si souvent dispensé, il espérait que lord John n'oserait engager la reine dans le combat, et il avait préparé son discours en conséquence. L'audacieuse franchise de son adversaire déconcerta ses plans. Ce grand *debater* ordinairement net, si vigoureux, armé de toutes les armes de la dialectique et de l'ironie, se montra languissant et embarrassé. L'esprit sans doute ne lui fit pas défaut, il eut çà et là des mots vifs et piquants, il provoqua les applaudissements et les rires, quand il raconta que le jour même où avait eu lieu sa conversation particulière avec le comte Walewski, lord John Russell ne s'était pas gêné pour exprimer aussi son opinion personnelle, et une opinion bien peu différente de celle qu'on lui reprochait, à propos de l'événement du 2 décembre. Et deux jours après,

le 5 décembre, dans la propre maison du premier ministre, est-ce que le noble lord président du conseil[1], est-ce que le chancelier de l'Échiquier[2] n'avaient pas aussi exprimé leurs opinions? — « Ainsi, tous les membres du cabinet, quel que soit leur office, sont libres d'exprimer une opinion sur les événements du dehors; et le secrétaire d'État pour les affaires étrangères, le ministre dont le devoir particulier est de veiller sur ces événements, le ministre qui serait impropre à sa charge s'il n'avait pas une opinion sur ces événements, est le seul homme qui n'ait pas la liberté d'exprimer ce qu'il en pense? Et lorsqu'un ministre étranger vient lui apprendre qu'il a reçu des nouvelles, il doit rester silencieux comme un lourdaud qui ne sait que dire ou comme le muet de quelque pacha d'Orient! » Ici, on le pense bien, les rires éclatent, les applaudissements retentissent, mais la réflexion a son tour, et la Chambre comprend bientôt qu'il n'y a là qu'une boutade au lieu d'un argument. N'est-ce pas précisément parce que le chef du *Foreign Office* représente la politique étrangère du pays qu'il est obligé à plus de réserve? Or cette argumentation piquante, mais si facile à réfuter, était tout le fond de la défense de Palmerston, il ne fit que la délayer et l'affaiblir. Cet embarras, ces répétitions, cette pénurie de moyens chez un orateur si plein de ressources, le

1. C'était alors le marquis de Lansdowne. On sait qu'en Angleterre le président du conseil et le premier ministre sont deux personnages différents.

2. Le chancelier de l'Échiquier dans ce ministère Russell était sir Charles Wood.

condamnaient aussi expressément que le mémorandum de la reine.

Telle fut l'expression générale de la Chambre. M. Disraeli disait le lendemain : « Il y a eu un Palmerston. » Où était en effet le grand orateur qui, dans le débat du mois de juin 1850, avait tenu tête victorieusement à tous les partis de l'Assemblée? Les jours suivants, dans les principaux cercles politiques de Londres, on n'entendait qu'un mot sur toutes les lèvres : Palmerston est écrasé.

Était-ce le résumé vrai de la situation? Pas le moins du monde. Palmerston réservait encore bien des surprises à ses adversaires comme à ses amis. Pour nous qui jugeons ces choses à distance, et qui les jugeons sur des documents contradictoires, notre impartialité nous oblige à distinguer très-nettement les deux questions engagées dans l'affaire, la question purement anglaise et la question de politique générale. La question anglaise, c'était la question constitutionnelle, la question des rapports des ministres avec la couronne; la question politique, c'était l'appréciation du 2 décembre. Sur la question constitutionnelle, lord Palmerston a été battu comme il devait l'être; il avait oublié les égards dus à la reine, il avait manqué aussi à ses devoirs hiérarchiques; lord John Russell lui demanda sa démission, et, dans les explications qui eurent lieu devant le Parlement, il le réduisit au silence. Seulement il faut ajouter que, si lord Palmerston, par ses perpétuelles incartades, avait mérité sa révocation, il a su honorer sa défaite à la Chambre des communes par une noblesse morale qu'on ne lui soup-

çonnait pas. Un de ses amis, lord Dalling, qui a laissé une curieuse esquisse de la nuit parlementaire du 3 février 1852, nous dit que, malgré la faiblesse de sa défense, ou plutôt à cause de cette faiblesse même, jamais il ne l'a plus admiré qu'en cette occasion. Palmerston lui faisait l'effet d'un homme qui, engagé dans une querelle qu'il regrette, est résolu à essuyer le feu de son adversaire sans faire usage de son arme. Lord Dalling ajoute : « La victoire lui eût été bien plus désavantageuse que la défaite. » Palmerston lui-même nous donne le sens de ces paroles quand il adresse à son frère William les explications que nous citions plus haut : « Un sujet doit toujours éviter une querelle avec le souverain. Si c'est lui qui a tort, il est condamné sans appel ; si c'est le souverain, la royauté en souffre. » Palmerston aurait mené hardiment la lutte contre son noble ami John Russell ; devant le mémorandum de la reine, il se défendit pour la forme et se laissa désarmer.

Voilà pour la question intérieure, la question anglaise de droit constitutionnel. Quant à la question de politique étrangère, les événements ont prouvé que Palmerston, uniquement préoccupé de l'intérêt anglais, avait vu très-loin et très-juste. En s'attachant, sauf les restrictions dont nous avons parlé, au gouvernement français du 2 décembre, lord Palmerston ménageait à l'Angleterre une alliance qui devait lui être indispensable dans la guerre d'Orient. La question des lieux-saints avait déjà éclaté à cette date. Y avait-il beaucoup de politiques en 1851 qui prévissent la guerre de Crimée? Palmerston, de son regard perçant, suivait

déjà les flottes d'Angleterre et de France dans les eaux de la mer Noire. Stockmar, qui le traitait de fou en 1850, a été obligé de reconnaître quatre ans plus tard la pénétration de ce terrible homme. Il l'a fait du reste sans hésiter, avec un rare sentiment de justice. Voici ce qu'il écrivait au mois d'octobre 1854 :

« C'était depuis longtemps la maxime de Palmerston que l'alliance de la France et de l'Angleterre pourrait tenir en bride le reste de l'Europe. Cette maxime et sa haine passionnée des d'Orléans m'expliquent l'entreprise hasardeuse qu'il a tentée, lorsque, dès la nouvelle du coup d'État exécuté avec succès par Louis-Napoléon, il a, contrairement à son devoir de ministre, approuvé publiquement ce coup d'État, et lorsque ensuite, bravant la condamnation générale portée en Angleterre contre l'acte du 2 décembre, il a essayé tout aussitôt d'établir une entente politique avec le napoléonide. Pour être juste, je suis obligé d'avouer qu'il lut alors dans l'avenir avec plus de pénétration que nous tous, qui considérions le coup d'État à travers notre mécontentement; car la folie moscovite a fait de l'alliance anglo-française une nécessité politique, et Palmerston peut dire avec raison qu'il a reconnu cette nécessité plus tôt que nous. Il nous a réellement *débordés* [1]. »

C'est un des traits caractéristiques de la vie de lord Palmerston qu'à travers ses fautes les plus graves, au milieu de ses plus singulières incartades, il réussit toujours à dégager la supériorité de son esprit politique. Le mal qu'il nous a fait nous empêchera-t-il de lui rendre cette justice? Assurément non. Mécon-

1. Voyez *Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn Christian Friedrich von Stockmar*, p. 645-646. — Je traduis littéralement *débordés*. Il y a dans le texte *überflügelt*. C'est une image tirée du langage militaire, lorsqu'une ligne de troupes, ayant plus d'étendue que la ligne opposée, la dépasse et la tourne.

naître la valeur d'un pareil adversaire, ce serait faire preuve d'une rancune bien mesquine, puisqu'en Angleterre même les personnes qu'il a le plus directement offensées, la reine, lord John Russell, ont considéré commme un devoir de se réconcilier avec lui, au risque de voir les conflits reparaître et d'envenimer plus cruellement que jamais *la question du prince Albert*.

CHAPITRE III.

Chute du ministère Russell (20 février 1852). — Ministère Derby. — Dissolution de la Chambre (1er juillet). — Ministère Aberdeen (28 décembre). — Un an plus tard. — Commencements de la guerre de Crimée. — Désastre de Sinope (30 novembre 1853). — Démission de lord Palmerston (16 décembre). — Vive émotion dans le public. — Interprétations défiantes. — Accusations contre le prince Albert. — Fureurs de l'opinion. — Lettre du prince à Stockmar. — Les griefs de l'Angleterre contre *l'étranger*. — Griefs des tories. — Griefs des *gentlemen*. — Griefs du peuple. — Exaltation inouïe. — Imaginations folles. — On croit déjà voir le prince et la reine emprisonnés à la Tour de Londres. — Débats devant le Parlement. — Discours de lord Aberdeen, de lord John Russell, de lord Derby. — Victoire du prince et de la reine. — La situation politique du prince officiellement définie. — Fin de la lutte. — Admiration de lord Palmerston pour le prince Albert.

Quand lord Palmerston, dans la séance du 3 février 1852, refusait de rendre coup pour coup, il n'obéissait pas seulement à une inspiration de loyauté britannique. Une combinaison moins désintéressée se mêlait à ce généreux sentiment. Sur le terrain que lord John Russel avait choisi, lord Palmerston était battu d'avance; en désarmant avec dignité, le vieux jouteur ajournait à une autre occasion la vengeance qu'il espérait tirer de son noble ami. Trois semaines après, en ce même mois de février, lord John Russell fut

renversé du ministère. Pour répondre aux alarmes qu'excitaient dans toute l'Angleterre les intentions belliqueuses prêtées à Louis-Napoléon, le cabinet whig avait présenté un projet de loi sur l'organisation de la milice. Milice locale ou milice nationale? C'est là-dessus que s'engagea la discussion par suite d'un amendement de lord Palmerston qui changeait le système de fond en comble. Lord Palmerston l'emporta, et le ministère John Russell dut se retirer. Cela se passait le 20 février 1852. Le 24, Palmerston écrivait joyeusement à son frère : « Mon cher William, j'ai renvoyé la balle à John Russell[1]. Je l'ai congédié à mon tour vendredi dernier. »

Renvoyer la balle, c'est très-joli sans doute, mais quel était donc le vrai gagnant à ce jeu parlementaire? Ce n'étaient pas plus les amis de Palmerston que les amis de Russell, c'étaient les tories. Il est vrai que le gain inattendu de cette singulière partie ne devait pas rester longtemps aux mains qui le recueillirent.

Lord Derby, chargé par la reine de former un ministère, s'en acquitta de son mieux malgré les divisions du Parlement. C'est le 20 février que le ministère Russell était tombé, le 27 l'administration nouvelle entrait en fonctions. Lord Malmesbury avait les affaires étrangères, M. Disraeli était chancelier de l'Échiquier. Avant de constituer ainsi son personnel, lord

1. L'expression anglaise, qui est bien plus familière, n'a pas d'équivalent en français : « I have had my tit-for-tat with John Russell, and I turned him out on friday last. » — Voyez *the Life of lord Palmerston*, I, p. 334.

Derby avait invité lord Palmerston à reprendre les sceaux du *Foreign Office*, mais ce n'était là probablement qu'une démarche de courtoisie auprès de l'homme qui avait remporté la victoire du 20 février; lord Palmerston pouvait-il accepter une place dans un ministère exclusivement composé de protectionistes? Whig nouveau, à demi radical, poussant les doctrines libérales à leur limite extrême afin de combattre plus efficacement les chartistes, il ne pouvait hésiter un instant à décliner les offres courtoises de lord Derby. Il prévoyait bien d'ailleurs que ce ministère ne durerait pas une année, qu'il serait obligé de dissoudre la Chambre, l'émiettement des partis ne permettant plus d'y trouver un point d'appui solide, et que, les élections finies, il succomberait devant le Parlement nouveau. Il était possible, en effet, que ce Parlement fût aussi morcelé que le précédent, il n'était pas possible qu'il fût moins libéral. C'est ce qui arriva. La chambre fut dissoute le 1er juillet 1852, et, les élections ayant amené à Westminster une assemblée composée d'éléments très-divers, mais également hostiles aux protectionistes, la première occasion suffit pour mettre le gouvernement en minorité. Quelle que fût l'habileté de M. Disraeli en matière de finances, quel que fût son merveilleux talent de parole, le moindre soupçon d'un retour en arrière sur la question des céréales devait le renverser.

C'est alors que la reine conçut la pensée de former un grand ministère où tous les groupes conservateurs et libéraux, depuis les nobles disciples de Robert Peel jusqu'aux turbulents amis de Palmerston, pussent sié-

ger à l'aise. Palmerston ne demandait pas mieux que d'y entrer, à la condition que son noble ami lord John Russell n'y tînt pas le premier rang. Il voulait bien servir avec lui, auprès de lui, en bonnes relations de voisinage, il ne voulait pas servir sous ses ordres. « Je ne garde pas, disait-il, la moindre rancune de ce qu'il m'a fait, mais il ne m'inspire plus confiance. » Il le déclarait à lord John lui-même, à *Johnny*, comme il l'appelle dans ses lettres, et *Johnny* ne prenait pas la chose en mauvaise part, « attendu, nous dit naïvement le biographe de Palmerston, que la franche expression d'une opinion honnête, qu'elle soit vraie ou fausse, peu importe, ne saurait être regardée comme une offense ». Palmerston ne pouvant servir sous John Russell, ni John Russell sous Palmerston, personne ne convenait mieux aux fonctions de premier ministre que le noble Aberdeen, le chef vénéré du parti libéral conservateur. C'est lui, en effet, qui forma ce grand cabinet du 28 décembre 1852, où le comte de Granville était président du conseil, où lord Palmerston siégeait à côté de lord Russell, où le marquis de Lansdowne et le duc d'Argyll rencontraient le comte de Clarendon et le duc de Newcastle, où M. Gladstone et M. Sidney Herbert étaient associés à sir Charles Wood, à sir James Graham, à sir William Molesworth. Lord Palmerston avait accepté le ministère de l'intérieur, laissant au comte de Clarendon la direction du *Foreign Office*. M. Gladstone était chancelier de l'Échiquier. Le marquis de Lansdowne et lord John Russell étaient ministres sans portefeuill
Il y avait longtemps que l'Angleterre n'avait vu (

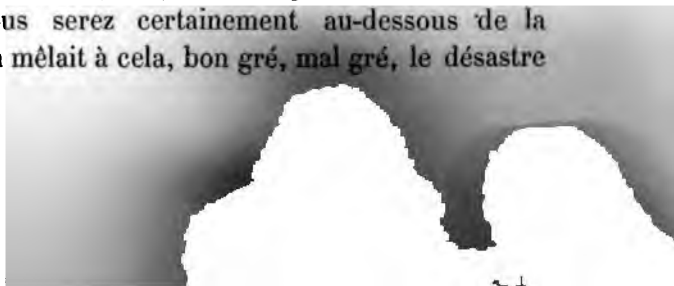
les conseils du gouvernement une telle réunion de noms illustres.

Eh bien! transportez-vous maintenant une année plus tard. Nous voici aux premiers jours du mois de décembre 1853. La guerre de Crimée a commencé depuis plus de deux mois. Cependant les négociations continuent entre les deux puissances occidentales et la Russie; tant qu'elles dureront, le gouvernement russe a promis à la France et à l'Angleterre de ne pas entreprendre d'opération agressive contre la Turquie. Or on apprend tout à coup que le 30 novembre, par une journée brumeuse, l'amiral russe Nachimof, sorti de Sébastopol avec six vaisseaux de ligne, a surpris une division de la flotte turque à l'ancre de Sinope, sur la côte asiatique de la mer Noire, et l'a détruite en quelques heures. L'irritation causée en Angleterre par ce manque de foi allait s'accroissant de jour en jour, quand le bruit se répandit le 16 décembre que lord Palmerston avait envoyé sa démission à lord Aberdeen.

Y avait-il un lien entre ces deux événements? C'est un point qui n'a jamais été éclairci. Les lettres mêmes de Palmerston, publiées récemment par son biographe, M. Evelyn Ashley, ne jettent pas un jour franc sur la question. Tantôt Palmerston y parle d'un dissentiment avec lord John Russell à propos d'un bill de réforme parlementaire auquel celui-ci tenait beaucoup. Il y voyait, lui, de graves inconvénients, il avait de nombreuses objections à faire, il les avait soumises à lord John Russell, à lord Aberdeen, à tout le conseil, et, aucun de ses collègues n'en ayant tenu

ompte, il avait dû se retirer. Tantôt il signale à mots ouverts les divergences d'opinion qui avaient éclaté lans le cabinet au sujet des affaires d'Orient. Était-ce a question, bien secondaire alors, d'un bill de réforme ui avait décidé sa retraite? Était-ce la nouvelle du lésastre de Sinope et les reproches de négligence ue le ministère avait pu encourir? Tout cela est fort bscur. Ce qui augmente encore l'obscurité, c'est que, lix jours après, le 26 décembre, Palmerston retira sa lémission et reprit son portefeuille. Il n'y eut donc ur ce point aucune explication devant le Parlement, l n'y eut que les commentaires de la presse et les *on-lit* des conversations. Ici on parlait d'une grande nanœuvre stratégique : Palmerston aurait espéré que ord Lansdowne le suivrait, et, comme cette double lémission eût désorganisé le conseil, on aurait été bligé de s'adresser à lui pour reconstituer un ministère. Lord Lansdowne ayant refusé de le suivre, le tratégiste déçu aurait regagné son camp au plus vite. à, au contraire, on prétendait que la démission n'était as sérieuse, que Palmerston n'avait jamais eu l'intenion de quitter le ministère en face d'événements si raves, qu'il avait voulu seulement, par une absence l'une dizaine de jours, faire éclater les sympathies ubliques en sa faveur et imprimer à ce cabinet un eu somnolent une secousse salutaire.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la secousse fut rès-vive. Dans l'état d'exaspération où était le pays, maginez tout ce qui a pu être imprimé durant ces dix ours, vous serez certainement au-dessous de la vérité. On mêlait à cela, bon gré, mal gré, le désastre



de Sinope. Cet homme qui pendant plus de dix années avait conduit ayec tant d'énergie les affaires étrangères, qui avait bravé l'Europe pour maintenir l'honneur anglais, pourquoi l'avait-on relégué au ministère de l'intérieur? La flotte turque n'eût pas été détruite ou bien elle eût été immédiatement vengée, si Palmerston eût dirigé le *Foreign Office*. Même dans le poste où étouffait son génie, il était encore l'âme du ministère, il était le seul ministre; que se passait-il donc en ce conseil, puisqu'il se trouvait obligé d'en sortir? Quelle influence occulte s'acharnait contre lui? On se rappelait alors le mémorandum de la reine en août 1850, le renvoi de Palmerston en décembre 1851. La persistance de ces querelles intestines, que l'on croyait terminées, indiquait la persistance d'un élément hostile. On ajoutait que le coupable n'était pas difficile à deviner. C'était l'homme qui, par sa naissance, par ses liens de famille, par ses engagements avec les cours germaniques, avait un intérêt opposé à l'intérêt de l'Angleterre dans les affaires d'Orient, c'était l'*étranger* qui ménageait la Russie pour complaire à l'Allemagne. Voilà comment le désastre de Sinope et la démission de lord Palmerston, au mois de décembre 1853, furent l'occasion d'un déchaînement inouï contre le prince Albert.

Quand les *Mémoires* de Stockmar furent mis au jour, on put y lire à ce sujet des détails qui parurent vraiment incroyables, bien que le baron eût pris soin de les atténuer en montrant surtout ce qu'ils avaient de ridicule. Les lettres du prince Albert publiées par M. Théodore Martin confirment tout ce qu'a dit le

aron, avec un accent de douleur qui donne un relief ien autrement vif à cette étrange aventure. Toutes es lettres sont adressées à Stockmar. L'éditeur des *Mémoires* de Stockmar les avait certainement sous la ain; c'est par discrétion qu'il s'est abstenu de les vrer au public. Aujourd'hui qu'un grand nombre de es lettres sont imprimées sous la garantie la plus ire, les confidences de Stockmar y gagnent une nouelle autorité. Voici donc ce que le prince Albert écriit à Stockmar le 27 décembre 1853, le jour où lord almerston venait de reprendre sa place dans le minisre Aberdeen :

« Cher Stockmar, Palmerston est une fois de plus réinstallé. est le résultat des efforts qu'ont faits les *Peelites* du cabinet, rticulièrement le duc de Newcastle. On a dit que le ministère ne urrait se maintenir sans lui, qu'il était le seul ministre en qui la tion eût confiance.

« La défaite de Sinope a rendu le peuple absolument furieux. On ie à la trahison, et, guidée par une main amie, toute la presse a it la semaine dernière *a dead set at the prince,* comme dit l'argot glais [1]. Ma position inconstitutionnelle, ma correspondance avec s cours étrangères, mon aversion pour Palmerston, mes relations ec la famille d'Orléans, mon intervention auprès de l'armée, etc., nt représentées comme la cause du déclin de l'état, de la constition, de la nation, et en vérité les stupidités les plus misérables it cours dans le public, de telles stupidités et de telles ordures l'on n'en voudrait pas, comme on dit à Cobourg, même pour la tière des pourceaux.

« Maintenant Palmerston a repris sa place, et tout s'apaise. Ce u'il y a de plus joli, c'est que, le jour où il quitta le ministère, les urnaux de l'opposition l'exaltèrent jusqu'aux nues, et qu'à présent

1. *Une guerre à mort au prince.*

les journaux ministériels ont à faire la même chose pour justifier la réconciliation. Je crains que tout cela ne cause un tort sérieux au ministère. Palmerston, il est vrai, abandonne toutes ses objections contre le bill de réforme (lequel ne sera modifié en rien d'essentiel), mais il fera croire au monde que des concessions lui ont été faites.

« Pendant ce temps-là, nous allons de plus en plus à la guerre et j'ai peu d'espoir qu'elle puisse être évitée. Il est manifeste que l'empereur de Russie est complètement fou. Nous allons être forcés de prendre possession de la mer Noire, afin de prévenir désormais des désastres comme celui de Sinope, et il se peut très-bien que, voyant là une mesure de guerre, il déclare la guerre lui-même; il peut arriver aussi que la guerre éclate par suite de la collision des flottes... »

Le prince avait eu tort de croire que la rentrée de lord Palmerston au ministère allait apaiser toutes les fureurs. Il est vrai qu'un journal avait changé de ton, celui-là même qui avait commencé l'attaque dix jours plus tôt, celui qui le 16 décembre 1853 avait renouvelé contre le prince les imputations calomnieuses de 1851 (et, pour le remarquer en passant, ce fait seul indique assez clairement d'où partaient les coups); il est vrai, dis-je, que le journal placé sous l'inspiration personnelle de lord Palmerston tenait un tout autre langage depuis que son patron était rentré aux affaires, mais l'impulsion donnée se propageait de place en place. Les plus sottes calomnies, les rumeurs les plus niaises s'étaient répandues dans tous les quartiers de Londres et de là dans tous les comtés du royaume. Au pays de Galles, en Écosse, en Irlande, d'un bout à l'autre de la monarchie d'Angleterre, il ne fut question bientôt que de la grande trahison du mari de la reine. C'est encore à Stockmar que le prince Albert confie ses plaintes si

dignement exprimées. La lettre suivante est du 7 janvier 1854 :

« Cher Stockmar, physiquement, nous sommes tous bien, sauf un catarrhe en ce qui me concerne. Moralement dans cette nouvelle année comme dans la précédente, nous avons tout un monde de tourments.

« Les attaques dirigées contre moi continuent avec une violence qui ne s'interrompt pas. Il y a seulement une différence, c'est que la presse radicale y a renoncé, tandis que les journaux protectionistes rivalisent entre eux à qui les poursuivra avec le plus d'impudents mensonges et de véhémence. Il n'y a sorte de trahison envers le pays dont je ne sois coupable. Il faut supporter tout cela tranquillement jusqu'à la réunion du Parlement au 31 de ce mois; Aberdeen et John Russell sont prêts à y prendre ma défense.

« La question d'Orient ne fait pas de progrès en mieux, la guerre devient de jour en jour plus probable.

« Le ministère s'est mis d'accord sur les mesures de réforme, et Palmerston a accepté le bill tout entier! Louis-Napoléon et lui sont maintenant les idoles du public, « les favoris du Derby ».

Quelques jours après, le 11 janvier, dans une nouvelle lettre à son confident de Cobourg, le prince Albert ajoutait :

« Je veux vous écrire un mot seulement, au sujet des attaques incessantes dirigées contre moi dans la presse et qui atteignent réellement à un degré qu'on ne saurait croire. Je le fais, non dans un esprit de doléance mesquine sur des choses que je suis parfaitement capable de supporter avec calme, fort comme je le suis de ma bonne conscience, — mais uniquement pour vous tenir *au courant*.

« Le Parlement se réunit le 31 janvier; jusque-là il ne sera tenu aucun compte de tout ce qui a été dit, mais alors on en viendra à un *éclaircissement*, si ceux qui donnent des coups de poignard dans l'ombre ne reculent pas devant une lutte ouverte. Ma santé est tolérable; je suis tourmenté de temps en temps par des douleurs rhumatismales aux épaules et par mon catarrhe.

« Je mets sous ce pli le premier article du *Daily News* d'aujourd'hui. Vous me manquez terriblement en des temps comme ceux-ci où une conversation avec vous me ferait tant de bien. »

L'article du *Daily News* (nous devons cette indication aux notes de Stockmar) annonçait qu'à la prochaine réunion du Parlement, M. Rœbuck, le député radical, *demanderait des explications catégoriques aux ministres sur les bruits si répandus et si généralement admis, touchant la participation illégale du prince-époux aux affaires du gouvernement.* M. Ernest de Stockmar, l'éditeur des *Mémoires* du baron, fait remarquer ici que le champ des attaques s'agrandissait : jusque-là on n'avait parlé que de l'influence exercée par le prince en faveur de la Russie et de l'absolutisme continental; maintenant il s'agissait de son ingérence dans toutes les affaires de l'état, ingérence illégitime, sans responsabilité, sans contrôle, tout à fait contraire à la constitution.

L'accusation prenant ce caractère général, ce fut une occasion pour beaucoup de gens de réveiller, de ranimer d'anciens griefs contre le prince, griefs non pas oubliés, on va le voir, mais plus ou moins effacés par l'habitude. M. Ernest de Stockmar, résumant ces griefs d'après les notes de son père, essaie de les distribuer par ordre, d'en donner en quelque sorte la classification. D'abord, au fond de tous ces reproches, les uns frivoles, les autres sérieux, il y a un point commun et celui-là tout-à-fait incontestable : le prince est un étranger. Il était difficile qu'il en fût autrement. N'importe ; *a foreigner*, quoi de plus grave? « C'est là, dit M. Ernest de Stockmar, une chose que

l'intolérance des insulaires peut difficilement pardonner. Cette intolérance est telle que les formes, les mœurs, les usages extérieurs de la vie, sont élevés par l'insulaire au rang d'articles de foi, et que les raffinés seuls, les hommes de haute et rare culture, parviennent à s'en affranchir, théoriquement au moins. » A ce point de vue des formes, on découvrait chez lui bien des hérésies. Il ne s'habillait pas suivant l'orthodoxie anglaise, il ne montait pas à cheval suivant l'orthodoxie anglaise, l'orthodoxie anglaise condamnait sa manière de donner le *shake hands*... M. de Stockmar ne clôt pas ici la liste des hérésies du prince; il dirait volontiers, s'il avait la gaieté de Beaumarchais : *et cætera, et cætera*, et encore plusieurs lignes d'*et cætera*. Ce n'était pas le menu peuple, on le pense bien, qui était choqué de ces dissonances, ni la bourgeoisie moyenne, ni même la bourgeoisie supérieure, c'étaient les Anglais du *high-life*. Ceux-là même qui approchaient du prince le plus souvent, et qui, le connaissant, appréciaient sa valeur, ne pouvaient s'empêcher de le critiquer à ce point de vue. Que de fois on a entendu dans les salons des phrases comme celles-ci : « Il est excellent, il est habile et capable; mais voyez donc la coupe de son habit ! » Ou bien : « Voyez donc sa manière de donner une poignée de main ![1] »

Ce ne sont là que des enfantillages, mais patience, l'accusation va prendre un ton plus haut. Le prince, disions-nous, avait le malheur inévitable et irréparable d'être un étranger; une chose plus grave, c'est qu'il

1. « He is excellent, clever, able, but look at the cut of his coat! look at the way in wich he shakes hands! »

est Allemand. Il faut entendre ici M. Ernest de Stockmar démontrer philosophiquement combien la supériorité de la race germanique faisait au prince une situation difficile au milieu des Anglais. Quel est le fond de la nature germanique? La liberté de l'esprit, c'est-à-dire un continuel effort vers la vérité. Cet effort, ajoute M. de Stockmar, a quelque chose d'anticonservateur. L'esprit libre ne s'en tient pas tranquillement à ce qui est, par respect de ce qui est, il le mesure et le pèse toujours de nouveau, d'après une manière toujours plus haute de mesurer et de peser, en un mot il soumet toutes choses à une perpétuelle critique. Telle était, selon l'écrivain allemand, la nature du prince ; de là son goût du progrès dans les questions politiques, sociales, scientifiques, religieuses, son ardent désir d'améliorer l'enseignement supérieur et primaire, l'intérêt qu'il portait à la situation des classes ouvrières, la direction éclairée de sa foi protestante, sa confiance intrépide dans la science, dans les lois de la nature dont la connaissance doit guider le genre humain, — « toutes choses, dit M. Ernest de Stockmar, qui ne pouvaient que déplaire aux partisans des anciens systèmes, lesquels n'ont pas tort de haïr la pensée comme le véritable élément révolutionnaire de l'humanité ». D'autre part, les idées du prince ne devaient pas plaire davantage au radicalisme rouge, car il signalait constamment la culture, la moralité, la religion, comme les conditions essentielles de tout progrès.

Tout cela pouvait se dire avec moins d'emphase et surtout avec plus d'équité. C'est fort bien fait de

louer les qualités libérales du prince Albert ; c'est une prétention sotte de les attribuer au génie particulier de la nature allemande, et de vouloir humilier l'esprit anglais devant une supériorité que ne reconnaît pas l'histoire. Le prince devait à son pays des mérites sérieux que nul ne conteste ; ses idées libérales, il les devait à son éducation, à son séjour en Belgique, à son étude de la France, surtout à la longue pratique de la vie anglaise. Est-ce donc parce que le prince était de race allemande qu'il devait déplaire à la fois aux tories opiniâtres et aux radicaux forcenés, c'est-à-dire à tous les aveugles? Il suffisait pour cela qu'il fût libéral ; son éducation anglaise a tout l'honneur de ces deux haines en sens contraire, qu'il a si résolûment bravées.

On voit que M. Ernest de Stockmar, en croyant défendre le prince Albert, irriterait plutôt contre sa mémoire le sentiment national des Anglais. Voici un autre exemple de la même maladresse. M. Ernest de Stockmar nous révèle que les conservateurs anglais avaient aussi leurs griefs contre le prince allemand. On lui reprochait des dispositions à la métaphysique. « Les idées allemandes, dit l'écrivain de Cobourg, sont déjà par elles-mêmes antipathiques aux classes conservatrices en Angleterre; mais si elles se couvrent d'un certain vernis philosophique, oh ! alors, c'est de la métaphysique allemande, c'est-à-dire quelque chose d'intolérable, quelque chose de particulièrement dangereux. » M. Ernest de Stockmar, qui n'est pas suspect en pareille matière, veut bien reconnaître que cette antipathie est assez naturelle, et que peut-être elle

n'existerait point si les philosophes allemands les plus célèbres navaient employé un langage barbare, inintelligible, un véritable jargon. Le prince ne se servait pas de ce jargon, il s'en faut bien ; mais il aimait les idées générales, et comme il lui arrivait parfois de les réduire en formules, ceux qui ne comprenaient pas tout de suite le traitaient de métaphysicien. Un jour, dans une commission chargée de tracer un plan pour la décoration des salles du Parlement, le prince, qui présidait la séance, proposa d'introduire des catégories. Rien de plus simple : il voulait dire que tous les grands services du pays, la vie parlementaire, l'armée, la marine, le commerce, l'industrie, la science, les arts, devaient être représentés dans ce travail. A ce mot de *catégories*, voilà des fronts qui se rembrunissent. On pense à Aristote, aux scolastiques, à Kant. « Vraiment, s'écrie tout effarouché le poëte et critique d'art Gally Knight, votre altesse royale pense-t-elle que nous devons nous enfoncer dans la métaphysique ? »

Il paraît que le prince Albert aimait à raconter cette anecdote. Rien de mieux, ce sont là de ces choses qui appartiennent de droit à la conversation ; mais s'armer de ce détail pour montrer l'infériorité philosophique de l'esprit anglais en face de la supériorité de l'esprit allemand représenté par le prince, c'est d'un goût plus que douteux. Si M. Ernest de Stockmar a trouvé quelque chose de semblable dans les notes de son père, il en a fait un usage que l'habile conseiller de la reine n'aurait pas approuvé.

En somme, dans cette espèce d'enquête sur la passagère impopularité du prince, tout ce qui a rapport à

sa qualité d'étranger, à ses habitudes de provenance germanique, à sa tenue, à son esprit, à son langage, tout cela, chez un prince devenu si profondément anglais, méritait à peine d'être noté en passant. J'admire bien mieux ce qui concerne, non plus le *foreigner*, mais l'homme même. Il y a là des traits qui intéressent l'histoire générale. La haute société britannique le trouvait, dit-on, beaucoup trop réservé. Il lui manquait ce que M. Ernest de Stockmar appelle *the free and easy manner*, et ce qu'il traduit librement par ces mots : « les manières sans gêne et quelque peu *burschikoses* qui sont de mode aujourd'hui ». Le prince, — c'est encore M. Ernest de Stockmar qui parle d'après les notes de son père, — ne s'accommodait pas aux mœurs, ou plutôt à l'absence de mœurs, d'une partie du grand monde. Cette moralité rigoureuse (*moralité maudite*, a dit un homme d'État anglais) était désagréable à beaucoup de gens. Une lettre adressée au *Times* pendant la crise du mois de janvier 1854, et conservée par Stockmar, donne à ce sujet de curieuses indications. C'est un défenseur du prince qui l'a écrite : « Évidemment, dit-il, le prince n'est point assez pervers. Nous avons enfin une cour honnête et pure. Les principes sont respectés ; les gens sans principes le sentent bien et ne le pardonneront jamais. Ils parlent de pruderie ; ce mot de leur vocabulaire signifie résistance à l'immoralité. Ils l'appellent philistin ; cela veut dire qu'il ne parie pas, qu'il ne joue pas, qu'il n'aime pas les propos scandaleux, qu'il n'entretient pas de danseuse. »

La partie la plus curieuse de cet «

réclame l'histoire, c'est le résumé des causes politiques d'où est née la question du prince Albert. Parmi tant d'accusations dirigées contre le prince, il y en a deux qui dominent toutes les autres, et qui, si fausses qu'elles soient, suffisent à expliquer ce soulèvement général.

La première est celle que préféraient les hauts tories et les protectionistes. Les hauts tories, on se le rappelle, lui avaient été hostiles dès avant son mariage. Ils le traitaient déjà de radical, ils élevaient des doutes sur ses croyances religieuses, ils lui supprimaient toute une part de sa liste civile[1]. Ce fut bien autre chose lorsque le prince, dans sa sollicitude pour les intérêts des classes pauvres, devint si naturellement l'ami de sir Robert Peel. Toutes les haines que le grand réformateur avait attirées sur sa tête s'acharnaient aussi contre le prince. N'était-ce pas lui qui, après la mort de Peel, avait soutenu son parti? Au mois de décembre 1852, à la chute du cabinet Derby-Disraeli, n'était-ce pas lui qui avait fait arriver les principaux *Peelites* au pouvoir? N'avait-il pas donné pour chef à ce ministère de coalition l'ami du réformateur, ce noble lord Aberdeen presque aussi détesté que sir Robert par une aristocratie intraitable? Ces ennemis de la vieille roche le poursuivaient encore sur un autre terrain. La première des grandes expositions universelles avait eu lieu à Londres en 1851; or les hauts tories n'avaient vu là qu'une œuvre funeste, désastreuse, une large porte ouverte à la révolution cosmopolite. Ce couronnement du libre échange était

1. Voyez, au premier volume de cet ouvrage, le livre intitulé *le Mariage de la reine.*

odieux aux partisans des anciennes lois. Ils avaient employé tous les moyens pour faire échouer l'entreprise. Qui donc avait déjoué leurs efforts? Le prince Albert. Sans se soucier ni des clameurs ni des injures, le prince Albert avait inauguré ce système des grandes luttes pacifiques, des grandes assises du travail universel : le pharisaïsme anglican des hauts tories ne pouvait lui pardonner.

La seconde accusation capitale concernait l'ingérence du prince dans les affaires d'État. L'accusation, Stockmar l'a remarqué, était d'autant plus dangereuse qu'elle était plus vague. Le prince avait-il excédé ses droits? Avait-il empiété sur le domaine royal? Avait-il agi en souverain, lui qui n'était que le premier sujet de la reine? Voilà de bien gros mots, et qui sonnent étrangement à des oreilles anglaises. Sur ce point, il n'est pas de peuple plus chatouilleux et plus défiant. Quand on y réfléchit, il est vrai, on s'aperçoit bien vite que ce sont là des mots sans portée. Dès qu'il y a un ministère responsable devant les Chambres, il est absurde de se préoccuper d'influences occultes. Quand le souverain est d'accord avec ses ministres, personne n'a le droit de rechercher comment s'est produit cet accord; les ministres répondent de leur politique, on les approuve ou on les désapprouve, voilà tout. Avant d'arriver à cet accord, le souverain a eu le droit de s'éclairer, de s'entourer de conseils, d'interroger les hommes qui lui inspirent le plus de confiance. Qu'y a-t-il là de mystérieux et d'illégal? C'est le droit naturel. Ce droit naturel du roi appartient plus nécessairement encore à une reine; et où donc la reine

trouvera-t-elle un conseiller plus sûr que chez l'époux qu'elle a choisi, chez le père de ses enfants, chez l'homme qui, si elle mourait jeune, serait chargé de la régence pendant la minorité du roi futur? Voilà ce que dit le bon sens, mais la passion n'écoute pas; ces mots d'influence mystérieuse, d'ingérence occulte et irresponsable, d'atteinte quotidienne à la constitution, continuent de troubler les cervelles. On ne sait pas au juste de quoi l'on se plaint, raison de plus pour s'exalter. Cette constitution que l'on croit violée, ceux qui en parlent ainsi ne la connaissent guère, puisqu'elle n'est écrite nulle part; les imaginations n'en sont que plus promptes à prendre feu, l'inconnu les enfièvre, et dans ces ténèbres où la passion s'agite le péril grandit d'heure en heure.

Ce péril parut si pressant pendant le mois de janvier 1854 que la reine se désolait de n'avoir pas auprès d'elle le maître-docteur *in utroque jure*, l'ami que le roi Léopold avait légué au prince en prévision des mauvais jours. Stockmar était retenu à Cobourg par une maladie qui lui interdisait toute espèce de travail. Écrire une lettre lui était une torture. Représentez-vous ce qu'il éprouvait lorsqu'au milieu de souffrances aiguës il recevait une missive de la reine Victoria où se trouvaient des confidences comme celles-ci : « Votre absence, au moment où nous subissons de si cruelles épreuves, où le prince est poursuivi depuis quatre semaines par les ultras des deux partis, est pour nous une calamité. Le prince méprise tout cela, mais avec son sentiment si vif et si élevé de l'honneur, il est blessé, il est atteint profondément...

Sa santé m'inquiète, bien que son courage ne faiblisse pas... Les ministres me disent que la réaction sera plus forte que toutes les attaques, que la nation, aussi loyale que jamais, est seulement *un peu folle*... Ils disent que les choses seront expliquées au parlement d'une façon qui excitera un enthousiasme universel; mais l'incertitude de tout cela est accablante. »

Stockmar, tout brisé qu'il fût par la maladie, se relevait pour assister le prince. Il s'attachait surtout à entretenir son courage. Le prince avait pour lui le bon sens et le bon droit; il ne fallait pas qu'un excès de scrupules lui fît concevoir des doutes sur la légalité de sa conduite. Tant d'assauts, tant d'insultes finissent à la longue par mettre en défiance d'elles-mêmes les consciences délicates, et il arrive parfois, comme l'a dit un poëte, que le plus innocent est le plus exposé aux remords. Pour affermir la foi de son royal disciple, Stockmar écrivit tout un mémoire qui est regardé par d'excellents juges comme un traité magistral de droit constitutionnel. L'auteur y dépasse même la question dont il s'agissait alors, et, songeant aux dangers de l'avenir, il signale une sorte de révolution latente qui se prépare; que deviendrait la vieille constitution anglaise, la constitution non écrite, mais, ce qui vaut mieux, consacrée par la tradition séculaire, que deviendrait ce modèle de la monarchie constitutionnelle dans le monde, si les prérogatives du souverain n'étaient plus respectées? A la place de la monarchie constitutionnelle, ce serait un gouvernement ministériel, quelque chose de bâtard qui ne serait ni une monarchie ni une république. Stockmar entend

que le souverain règne et gouverne; il soutient que le souverain a son droit, sa volonté, son action, sans annuler pour cela ni le droit, ni la volonté, ni l'action du Parlement. L'esprit de la constitution le commande. Le roi, dit-il, est le premier ministre permanent; c'est le point fixe au milieu des changements de la pensée publique, le centre inébranlable autour duquel s'accomplissent les évolutions de la vie parlementaire. Puis, revenant à la question spéciale qui agite le pays, il termine par ces mots : « Si les ministres ont l'intention de montrer la perversité, la folie des attaques dirigées contre le prince, ils y réussiront sans peine en faisant toucher du doigt ce fait, que la nature préexiste à la constitution. Après cela, ils demanderont au pays de considérer si une princesse qui ferait fi de ses devoirs de femme et de mère pourrait être une bonne reine, s'il serait juste par conséquent d'exiger que la reine destitue son époux de la position que ce titre lui assigne pour lui en donner une qui serait funeste à la confiance intime et réciproque de l'état de mariage. »

Ce mémoire, signalé très-justement comme un modèle de raison pratique et de hautes vues constitutionnelles, renferme bien des choses qui nous étonnent. On est tenté de se demander si ces craintes d'une collision possible entre le parlement et le souverain, si cette annonce presque formelle d'une révolution qui se fait sans bruit dans l'ombre, et qui, un beau jour, avant qu'on ait le temps d'y voir clair, substituera une manière de république, sous le titre de gouvernement ministériel, à la vieille monarchie

libérale, — on est tenté, dis-je, de se demander si ces craintes ne sont pas des visions d'une âme troublée. Nous sommes tellement accoutumés à regarder les Anglais comme à l'abri de tout danger révolutionnaire, grâce à leur *loyauté* monarchique! Pour justifier les paroles de Stockmar, il suffit de lire la réponse du prince à la longue lettre de son ami. On y voit combien les passions étaient surexcitées en ce mois de janvier 1854, à l'approche de l'ouverture du Parlement, et quelles étranges rumeurs circulaient dans la foule. Après avoir rappelé tout ce qui s'est passé, les causes diverses de ce soulèvement, les perfidies de Palmerston, les colères intéressées, les intrigues, les mensonges, le prince conclut en ces termes :

« Un seul mot encore sur la crédulité du public. Vous aurez peine à y ajouter foi : le bruit de mon incarcération à la Tour de Londres a couru dans tout le pays; bien plus, on a dit, on a cru que *la reine avait été arrêtée!* des milliers de gens se pressaient aux abords de la prison pour nous y voir amener. D'autre part, on m'apprend qu'à Manchester, où Bright, Cobden, Gibson, Wilson, tenaient leur *meeting* annuel, ils firent bon marché de tous ces bruits et rirent de toutes ces accusations. Tout cela m'a été un terrible souci, car la chose était *trop sérieuse* pour ne pas exiger l'attention la plus grave et la plus précise. La triste chose pourtant qu'un si grand nombre de gens m'aient regardé comme un fourbe et un traître! Je ne me sentirai tout à fait à l'aise qu'après la clôture des débats du Parlement; il ne suffit pas que ces rumeurs soient dissipées pour un temps, il faut que l'ennemi soit frappé à la tête et la maladie radicalement extirpée. Ce qui s'est passé peut me rendre le plus grand service pour l'avenir. »

Ainsi, le prince arrêté, la reine arrêtée, voilà ce que l'Angleterre a pu croire, et la foule s'attroupait

à Londres pour voir la royauté passer sous les guichets de la vieille Tour!

Il était grand temps que le Parlement se réunît. Heureux pays en somme où le retour des représentants de la nation, au lieu d'être comme ailleurs un signal de batailles, suffit à calmer les agitations les plus folles! Rassuré par la présence des Chambres, le peuple de Londres s'apaisa aussitôt. C'est le 31 décembre que le Parlement fut ouvert par la reine avec la solennité ordinaire. Dès la première nuit, la question du prince Albert fut portée à la Chambre des lords et à la Chambre des communes. Le lendemain la reine adressait ce billet à Stockmar :

« Windsor-Castle, 1er février 1854.

« Je vous écris dans la plénitude de ma joie; toutes les calomnies ont été réfutées la nuit dernière d'une façon triomphante. La position de mon bien-aimé seigneur et maître a été définie une fois pour toutes, et ses mérites ont été reconnus de tous les côtés avec la plus parfaite convenance. Il y avait sur notre passage un immense concours de peuple quand nous nous sommes rendus à la Chambre des lords, et la foule était très-amicale.

« Je vous envoie un journal qui, je pense, vous fera plaisir. Lord John s'est comporté admirablement, ainsi que notre cher et excellent Aberdeen, qui avait pris la chose *terriblement à cœur.*

« Bien des remerciments pour vos bonnes paroles du 22. Elles m'ont fait beaucoup de plaisir.

« Nous allons bien tous les deux, et je suis sûre que nous allons recouvrer toute la force, toute l'égalité d'esprit qui nous est nécessaire pour affronter les grandes difficultés et les grandes épreuves de l'heure présente. »

Le lendemain, une lettre du prince Albert à Stockmar complétait le billet de la reine :

« Windsor-Castle, 2 février 1854.

« Victoria vous a envoyé, je le sais, un journal contenant les débats sur ma mise en accusation. Vous serez satisfait, j'en suis certain, du ton de ces débats, et vous trouverez vos propres vues, telles que votre lettre les développe, complétement reproduites dans les explications constitutionnelles données par Aberdeen et par lord John. L'impression a été excellente; ma situation et mon rôle politique, qui n'étaient admis jusqu'à présent que d'une manière tacite, ont été établis en plein Parlement et revendiqués très-haut sans qu'une voix dissidente se soit élevée. Le jugement de lord Campbell comme *président de la cour des plaids communs* est ici d'une grande importance. Je vous envoie sous ce pli un article du *Daily News,* qui n'est que médiocrement satisfait; il paraît sentir le surcroît de force que cette discussion va donner à la couronne. Depuis ce moment-là, naturellement, je continue d'être pour ce journal « un objet de crainte et de défiance ». *Le Herald,* à titre de journal tory, déplore que le ministère ait porté devant le Parlement des circonstances qui, participant au caractère sacré de la vie privée, n'appartenant d'ailleurs qu'à un simple individu, sont placées par la constitution en dehors de toute discussion et « n'auraient pas même dû être mentionnées ». Ce ne serait pas mal du tout, si ce journal, pendant six semaines consécutives, n'avait calomnié, outragé, sans repos, ni trêve, et cet individu et cette vie privée dont il parle. »

On devine aisément par ces deux lettres ce qui s'était passé le 31 janvier 1854 à la Chambre des communes ainsi qu'à la Chambre des lords. Le ministère avait hardiment engagé la question, impatient de prendre l'accusation corps à corps, si elle osait se produire, ou bien, si les adversaires se bornaient à des insinuations équivoques, résolu à les démasquer et à détruire le mal dans sa racine. Le sentiment unanime des

Chambres justifia son audace. L'opposition se joignit au ministère pour rendre un éclatant hommage aux mérites, à la loyauté, au dévouement, au patriotisme anglais du mari de la reine. Lord Derby à la Chambre haute et M. Walpole à la Chambre des communes tinrent à honneur de soutenir cette cause aussi chaleureusement que lord Aberdeen et lord John Russell. Lord Derby s'exprima de la façon la plus vive sur la crédulité du public, et attribua les bruits qui avaient couru « aux absurdes attaques de la presse radicale ». Les défenseurs de cette presse se bornèrent à dire que la presse conservatrice avait aussi sa part de responsabilité. Les deux partis plus ou moins associés naguère, hauts tories et radicaux, se renvoyaient le reproche, tant le délit commun leur apparaissait enfin sous un aspect monstrueux et risible.

On remarqua surtout la déclaration du président de la cour de justice, lord Campbell, qui, examinant les droits du prince Albert au point de vue de la constitution, prononça ces décisives paroles : « Le prince-époux est l'*alter ego* de la reine. La constitution ne peut rien changer à ce qui est de droit naturel, de droit antérieur et supérieur à toutes les lois écrites. La constitution ne peut pas faire que le prince ne soit pour la reine le plus sûr des secrétaires, le plus fidèle et le plus dévoué des conseillers intimes. » C'était précisément la doctrine que recommandait Stockmar, et, bien qu'il ait été mécontent de ne pas la voir produite sous forme de loi, on peut affirmer qu'après le verdict de lord Campbell la situation du prince dans l'État avait désormais quelque chose de définitif. Lord

Russell avait eu raison de dire en terminant son discours : « Lorsque le peuple, qui finit toujours par être juste, aura bien réfléchi à cette affaire, je crois que toutes ces calomnies, quelle qu'en soit la bassesse, et toutes ces erreurs, quelle qu'en soit la grossièreté, contribueront en fin de compte à fortifier l'attachement de la nation à la reine et à donner au trône un plus solide fondement. »

CHAPITRE IV.

Épilogue de la trilogie. — Jugement de lord Palmerston sur le prince Albert.

Ce récit ne serait pas complet, si nous ne disions pas ce qu'est devenu l'un des principaux acteurs. C'est lord Palmerston qui a suscité ces trois crises et qui, dans chacune d'elles, a été vaincu. Il a été vaincu par la reine, puisqu'il a dû s'incliner devant le mémorandum du 12 août 1850 ; il a été vaincu par lord John Russell, puisqu'il a dû quitter le ministère au mois de décembre 1851 ; il a été vaincu par le prince Albert, puisqu'au mois de janvier 1854 le Parlement tout entier a justifié le prince et maintenu ses droits. Que devient lord Palmerston après cette triple aventure? a-t-il accepté sa défaite? a-t-il essayé, publiquement ou en secret, de recommencer la lutte, afin de faire triompher sa théorie du pur gouvernement ministériel? Il faut répondre brièvement à cette question. La trilogie réclame un épilogue.

Lord Palmerston lui-même nous répondra en quelques mots par la bouche d'un de ses amis. Un an après les derniers événements que nous venons de raconter, au mois de février 1855, le ministère de

lord Aberdeen ayant été battu à la Chambre des communes et lord Derby n'ayant pu réussir à composer une administration nouvelle, lord Palmerston fut chargé par la reine de reconstituer le gouvernement. C'était en pleine guerre de Crimée. L'ancien chef du *Foreign Office*, congédié par lord John Russell et par la reine, était devenu premier lord de la trésorerie, c'est-à-dire premier ministre, avec l'appui cordial de lord John et la haute bienveillance de Sa Majesté. Quelques mois après, la reine et le prince venaient de rendre à l'empereur et à l'impératrice des Français la visite que leurs augustes hôtes leur avaient faite au mois d'avril précédent. L'accueil fait par la France à la reine Victoria en ces journées d'août 1855 avait répondu aux démonstrations enthousiastes qui, du 16 au 21 avril, avaient salué l'allié de l'Angleterre sur le sol britannique. A la suite de ce voyage, un ami intime du premier ministre, M. le colonel Kemeys Tynte, membre du Parlement, s'empressa de lui porter ses félicitations. « Je me rappelle, dit-il, qu'en le félicitant du succès si complet du voyage de la reine, je ne pus m'empêcher de remarquer combien l'empereur était un homme extraordinaire. — Oui, répondit Palmerston, mais nous en avons un chez nous bien plus grand, bien plus extraordinaire encore. — Il fit une pause. — Le prince consort? lui dis-je. — Oui, certainement, reprit-il. Le prince ne voudrait pas sans doute avoir gagné un trône comme l'empereur a gagné le sien. On ne saurait donc les comparer au point de vue de l'action; mais, si l'on regarde à la justesse du jugement, à l'élévation de l'intelligence, à l'ardeur des qualités de

l'esprit, il est de beaucoup supérieur à l'empereur. Jusqu'au jour où ma position présente m'a donné tant d'occasions de voir Son Altesse royale, je ne soupçonnais pas qu'il possédât de si éminentes qualités, je ne soupçonnais pas combien il est heureux pour le pays que la reine ait épousé un tel prince. »

C'est à l'historien du prince Albert que M. le colonel Kemeys Tynte rapportait, il y a deux ans, cette conversation avec lord Palmerston. Nous n'en retenons ici que ce qui intéresse notre sujet. On y voit que l'ardent ministre, assuré d'avoir servi son pays en préparant à sa manière l'alliance de l'Angleterre et de la France, s'attache principalement à honorer le mari de la reine. La réconciliation est complète. Lord Palmerston pourra perdre et reconquérir son poste de premier ministre suivant les vicissitudes parlementaires ; quoi qu'il arrive, les hostilités sont à jamais finies. C'est lui qui avait engagé la question du prince Albert, c'était à lui d'y prononcer le dernier mot.

LIVRE ONZIÈME.

LE JUBILÉ DU ROI DES BELGES ET LA CRISE DE 1857.

CHAPITRE PREMIER.

Les fêtes de Bruxelles au mois de juillet 1856. — Le roi des Belges, après vingt-cinq ans de règne, reçoit les remerciements du pays. — Élan tout spontané de la reconnaissance publique. — La crise des années précédentes. — Dangers que la Belgique venait de courir. — Léopold fondateur et sauveur. — La solennité nationale. — Discours et *Te Deum*. — Glorification du passé, conseils en vue de l'avenir. — Réflexions de Stockmar à propos de ce jubilé du roi des Belges. — *Les faiseurs de crises*.

« Je ne me souviens pas d'avoir jamais vu, d'avoir jamais entendu raconter, *cæteris paribus*, un triomphe semblable à celui-là. Voilà une récompense laborieusement et péniblement obtenue, loyalement et consciencieusement méritée. S'il y a une part de la moisson dont le triomphateur ne jouisse pas encore, elle mûrira infailliblement dans l'avenir pour son pays et pour sa famille. L'appui le plus solide, le plus inébranlable ici-bas, c'est la certitude intime d'avoir rempli en conscience les devoirs de sa mission et de destinée spéciale en ce monde. Le roi a c gnage de sa conscience, il le gardera inta

prions Dieu de vouloir bien le maintenir à son poste, longtemps, longtemps encore. »

Cette prière, où éclate un dévouement si tendre, une admiration si vive, un respect si profond pour celui qu'il appelle simplement *le roi*, Stockmar l'écrivait à propos des grandes fêtes célébrées à Bruxelles au mois de juillet 1856. La Belgique venait de consacrer avec un élan et une cordialité sans exemple le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du royaume. Stockmar avait raison : l'histoire des temps modernes n'avait jamais eu à raconter pareil triomphe. Il ne s'agissait pas de l'une de ces démonstrations enthousiastes qui saluent un événement particulier, si grand et si heureux qu'il puisse être, par exemple une victoire nationale, le retour d'une paix bienfaisante, le début d'un régime auquel on a foi, bref une aurore, un lever de soleil, une promesse de concorde et de félicités que suivront bientôt peut-être les désillusions et les colères. Non, il ne s'agissait pas cette fois d'une journée, et ce n'était pas une espérance fortuite qui excitait ces transports. Les mêmes hommes qui en juillet 1831 avaient reçu au nom du peuple le serment d'un roi librement élu venaient lui dire en juillet 1856, aux yeux de l'Europe et du monde : Vous avez loyalement tenu votre parole, la nation est heureuse et fière, après un quart de siècle, d'exprimer sa reconnaissance au roi des Belges.

Ce mouvement tout spontané répondait véritablement à un besoin de la conscience publique. Peut-on dire que tel ou tel personnage en ait pris l'initiative? Était-ce M. de Decker, chef du cabinet et ministre de

l'intérieur? Était-ce le président du Sénat ou le président de la Chambre des représentants? Ce n'était aucun des dignitaires officiels, bien que chacun d'eux ait droit d'y réclamer sa part. Le véritable auteur, c'était le sentiment général. La vie des peuples offre quelquefois de ces heures merveilleuses où une idée s'empare de tous les esprits, tant elle est naturelle et venue à point. Nulle discussion, nulle hésitation, aucune formalité d'aucune sorte. Il n'y a ni demande ni réponse. Une même inspiration s'est fait jour en des milliers d'âmes, et les hommes d'État qui doivent noter tous les symptômes de la vie publique, deviner ce qui se prépare, saisir ce qui se dérobe, les hommes d'État qui sont tenus, pour ainsi dire, d'entendre pousser l'herbe dans les sillons, seraient bien au-dessous de leur tâche, s'ils méconnaissaient un de ces sentiments unanimes, ou bien si, n'en tenant pas compte, parce qu'il n'a parlé qu'à demi-voix, ils ne l'aidaient à se manifester. M. de Decker n'était pas homme à commettre une telle faute, les présidents des deux Chambres se gardèrent bien aussi de rester en arrière. Du haut en bas de la société belge, chacun fit simplement son devoir, et de là le mouvement si vrai, si profond, qui aboutit à la grande manifestation nationale du 21 juillet 1856.

Il faut dire que les circonstances extérieures avaient favorisé cet élan de reconnaissance. Si grand que soit le mérite d'un gouvernement, il y a bien des chances pour que le pays en soit peu frappé, s'il n'a eu l'occasion de sentir un danger immédiat, un danger très-grave, très-pressant, dont il a été préservé par ses chefs.

Depuis le coup d'État de 1851, la Belgique se croyait menacée par la France. Quelles que fussent les déclarations du prince-président pendant sa dictature, quelles que fussent plus tard les promesses de l'empereur et de ses ministres, il restait toujours entre la Belgique et la France je ne sais quelle barrière d'appréhensions ténébreuses. Toutes les crises européennes faisaient reparaître aux yeux du peuple belge les fantômes qui l'inquiétaient. Depuis le commencement de la guerre de Crimée, le gouvernement français avait pris une telle position en Europe qu'il paraissait difficile de compter sur sa modération. Il avait réussi du moins et pour longtemps à écarter des surveillances incommodes. Après les services qu'il rendait à l'Angleterre, n'obtiendrait-il pas carte blanche pour certains projets d'agrandissement? La presse radicale de Londres ne disait-elle pas déjà qu'il convenait de donner la Belgique à la France? Les radicaux de Londres, et avec eux une grande partie de l'opinion, surtout depuis le désastre de Sinope (30 novembre 1853), jetaient feu et flamme contre le gouvernement anglais. On l'accusait de mollesse, d'inertie, et quand on vit lord Palmerston, quelques semaines plus tard, se retirer du ministère, ce fut une explosion de fureurs. Si le vrai ministre, le seul ministre, ne voulait plus être confondu avec ses collègues, c'est que l'Angleterre était trahie. Et quel était le traître? Le prince Albert.

Nous avons raconté cette histoire à fond, nous n'avons plus à y revenir[1]. Un seul détail pourtant

1. Voyez l'étude qui précède.

doit y être ajouté, car ce détail appartient d'une façon toute particulière au sujet qui nous occupe aujourd'hui. Dans son irritation contre le prince, et par suite contre la reine qui se laissait ainsi détourner de ses devoirs de loyale Anglaise, l'opposition, voulant frapper la reine et le prince, proposait de s'attaquer au chef de la famille, à l'oncle royal soupçonné d'être un lien entre la cour de Windsor et les cours absolutistes du continent. De là ce cri de la presse radicale au mois de janvier 1854 : Il faut donner la Belgique à la France.

Ce détail, si oublié des générations contemporaines, nous est révélé par une lettre du roi Léopold; il ne paraît pas cependant que ceux-là mêmes qui nous ont transmis cette lettre en aient compris le véritable sens, car ils ne disent mot de l'événement dont elle porte la trace. A la lumière des faits que nous avons rassemblés, les choses dont on ne soupçonnait pas la valeur reprennent toute leur importance. Relisez cette page du roi Léopold publiée par M. Théodore Juste[1], vous verrez si elle ne confirme pas tout ce que nous avons dit et de la question du prince Albert et des périls qui pouvaient en résulter. Cette crise du mois de janvier 1854 a failli être aussi funeste à la nation belge qu'au neveu du roi Léopold. Il faut peser chaque mot, car chaque mot est plein de sens. Voici donc ce que le roi des Belges écrivait le 18 février 1854 à M. le baron Nothomb, ministre plénipotentiaire de Belgique à Berlin : « Mon cher

1. Voyez *Léopold Ier, roi des Belges,* par M. Théodore Juste, 2e partie, appendice, p. 369-370. Bruxelles, 1868.

ministre, nous nous trouvons dans une crise bien dangereuse... *Ce qui s'est passé en Angleterre depuis le mois de janvier a dû influencer notre politique. Nous ne pouvions pas tolérer d'être représentés comme un obstacle à la politique anglaise. Les feuilles radicales ont été plus loin; elles ont recommandé de donner la Belgique à la France. Dans les pays où la presse égare l'opinion, il faut s'attendre aux plus grandes folies.* Mon rôle est, comme depuis 1831, fort simple; je fais faire au navire la manœuvre qui est indispensable pour le préserver. Bientôt vingt-trois ans de navigation donnent des titres à la confiance. »

Ainsi le roi Léopold s'attendait *aux plus grandes folies* de la part de l'Angleterre en ce premier affolement causé par le désastre de Sinope; il craignait que l'opinion, égarée par la presse radicale, ne forçât les ministres à se venger du prince Albert sur le roi son oncle, complice, disait-on, de ses sympathies moscovites. Tout lui semblait possible dans ces heures d'exaspération et de démence. Il avait beau se dire que l'abandon de la Belgique à la France, c'était le contraire de la politique traditionnelle de la Grande-Bretagne, le contraire de la politique personnelle de Palmerston, ces réflexions ne le rassuraient point. Il croyait sérieusement que le danger était là. S'il concevait de pareilles craintes, lui, le pilote expérimenté, l'homme au regard perçant et sûr, accoutumé à suivre sa route entre les écueils, que devait donc penser l'équipage? Après la crise hollandaise, c'est-à-dire prussienne et russe, de l'année 1832, après la crise française de 1848 et de 1851, allait-on voir la crise

anglaise de 1854 détruire ou ébranler l'œuvre si laborieusement édifiée? Non, le souverain avait manœuvré avec une extrême prudence et conjuré le péril. Si les détails nous manquent sur ce point, les conjectures sont permises; et comment ne pas croire que le roi Léopold avait contribué pour sa part à la victoire des politiques anglais, whigs et tories, je veux dire à cette nuit du 31 janvier qui dissipa les tempêtes? Nous avons raconté la bataille, nous avons rappelé les discours de lord Derby et de M. Walpole, de lord Aberdeen et de lord John Russell; le roi des Belges n'a-t-il pu soutenir le zèle de ses amis de Westminster? Et n'est-ce pas à cette circonstance qu'il fait allusion quand il dit : « Ce qui s'est passé en Angleterre depuis le mois de janvier a dû influencer notre politique; nous ne pouvions pas tolérer d'être représentés comme un obstacle à la politique anglaise. »

On se souvenait de ce péril si heureusement écarté, on se souvenait de tant d'autres crises où la personne de Léopold Ier avait été la sauvegarde de la nation, quand aux approches du mois de juillet 1856, vingt-cinq ans après la fondation du royaume, la reconnaissance populaire voulut célébrer le jubilé du roi.

Le 21 juillet 1856, vers midi, le roi Léopold sortit à cheval du château de Laeken, ayant à ses côtés ses deux fils, le duc de Brabant et le comte de Flandre. Un brillant état-major l'accompagnait. Dès que le cortége royal se montra dans l'avenue, des acclamations enthousiastes retentirent. Une foule immense se pressait sur les routes qui conduisent du château à la

ville. Pas à pas, simplement, royalement, comme un pasteur de peuples au milieu de son troupeau, comme un père au milieu de ses fils, le roi, salué de vivats sans fin, traverse la multitude amie et se dirige vers l'arc de triomphe où l'attendent les représentants de la cité. Le programme est celui du mois de juillet 1831. C'est ici, à cette place, que les clefs de Bruxelles lui ont été remises, le jour de la fondation du royaume. Aujourd'hui encore, comme il y a vingt-cinq ans, le bourgmestre, assisté des échevins et du conseil communal, est à son poste pour recevoir le magistrat souverain. En ce temps-là, il lui souhaitait la bienvenue; cette fois il lui exprime la reconnaissance publique. On saluait alors une espérance, on salue désormais et le présent et le passé, garanties certaines de l'avenir. Aux cordiales paroles du bourgmestre, le roi répond d'une voix émue, puis il entre dans la ville. Que de souvenirs magnifiquement évoqués ! Cette foule, ces bannières, ces cris de joie, ce triomphe d'où les insulteurs sont absents, c'est l'image agrandie de ce qui s'était passé il y a un quart de siècle tout le long de ce même parcours. On dirait que l'allégresse publique est plus radieuse encore et le soleil plus éblouissant; la nature s'associe aux joies de la cité. Enfin, à une heure, le cortége royal arrive sur la place où Léopold, en 1831, a prêté serment à la constitution. Voici l'église Saint-Jacques devant laquelle était dressée l'estrade. Quels sont ces hommes debout sur les marches de l'église? Hélas! une seule chose a changé dans la cérémonie. Ici même, sur cette place, le congrès national avait assisté tout entier au baptême de la

royauté belge. Depuis ces vingt-cinq années, dans ce *grande mortalis ævi spatium*, combien d'hommes ont disparu ! Au moins tous ceux qui restent sont là. Dès que le roi les aperçoit, moins nombreux, mais toujours fidèles et représentant ceux qui ne sont plus, une émotion profonde le saisit. Il se découvre, les larmes dans les yeux, comme s'il saluait la patrie elle-même. Tous les témoins affirment qu'il y avait quelque chose d'antique dans la simplicité de ce tableau. Ce groupe de bourgeois, c'était bien à la lettre les *patres patriæ*. A la tête de ces vétérans du droit national reparaissait M. de Gerlache, celui-là même qui, le 21 juillet 1831, après avoir reçu le serment du roi, lui avait dit au nom du congrès : « Sire, montez au trône ! » C'est lui encore qui va saluer le souverain et exprimer la signification de cette grande scène. Le roi s'est approché des marches de l'église. Un silence profond s'établit. M. de Gerlache prononce ces paroles :

« Sire, il y a vingt-cinq ans qu'à cette même place, en ce même jour le congrès belge reçut au nom de la nation le serment de Votre Majesté « d'observer la constitution et les lois du peuple belge, et de maintenir l'indépendance nationale ». Les hommes qui furent alors témoins de ce solennel engagement viennent affirmer aujourd'hui à la face du ciel que Votre Majesté a rempli toutes ces promesses et dépassé toutes nos espérances. Et la nation tout entière, Sire, vient l'affirmer avec nous. Elle vient attester que, pendant ce règne de vingt-cinq ans, son roi n'a ni violé une seule de ses lois, ni porté atteinte à une seule de ses libertés, ni donné cause légitime de plainte à un seul de nos concitoyens. Ici tous les dissentiments disparaissent ; ici nous sommes tous d'accord, nous n'avons tous qu'un même cœur pour associer dans un commun amour et notre roi et notre patrie !

« Au milieu des commotions qui ont ébranlé tant de gouvernements, la Belgique est restée fidèlement attachée à son prince et aux institutions qu'elle s'est données. Cette sorte de phénomène, rare dans notre siècle, ne peut s'expliquer que par l'heureux accord du roi et du peuple, cimenté par leur mutuel respect pour la foi jurée et pour la constitution nationale. Une constitution qui suffit à un peuple avide de liberté ; un peuple qui aime assez cette constitution pour la supporter avec ses inévitables inconvénients ; un peuple sensé, religieux et moral, qui se souvient de son passé, qui ne demande qu'à vivre en repos sous la protection de ses lois ; un prince si sage, si habile, si conciliant, qu'au milieu d'opinions divergeantes il a su conquérir l'estime et le respect de tous en Belgique et à l'étranger : — tel a été, Sire, le concours de circonstances vraiment providentielles qui a maintenu et consolidé ce nouvel état, qui l'a rendu paisible, prospère, et, nous osons l'espérer, c'est notre dernier vœu, stable à tout jamais !

« Sire, l'histoire un jour, après avoir rappelé nos vieilles gloires nationales, aura quelques belles pages à consacrer à la fondation de ce royaume et au règne de Léopold Ier, règne d'autant plus fertile en enseignements que Dieu, tout en protégeant visiblement la Belgique, ne lui a pas épargné les jours d'épreuve.

« C'est à l'histoire à remémorer ce qu'il ne nous est même pas permis d'indiquer ici, c'est à elle à dire cet élan des esprits dans toutes les carrières, dans les sciences, dans les arts, dans les lettres, et ce rapide développement de l'industrie qui a pour ainsi dire transformé cette nation, rendue à elle-même depuis à peine un quart de siècle.

« Sire, les membres du congrès national sont profondément émus et touchés du sentiment délicat et bienveillant qui ramène à cette même place où nous la reçûmes jadis Votre Majesté, au milieu de cette vieille phalange de patriotes ardents, dévoués, courageux, qui ont posé les premiers fondements de notre édifice social, qui ont fait la Belgique que nous voyons, constitué les assemblées et les pouvoirs qui la gouvernent.

« Votre présence ici, Sire, nous rappelle le souvenir de cette grande journée de juillet 1831, qu'aucune démonstration ne saurait rendre ; où les cœurs, ivres de joie et d'espérance, saluaient en

Léopold Ier l'aurore d'une Belgique nouvelle se réveillant enfin après deux siècles d'un long sommeil sous la domination de l'étranger. Les mêmes acclamations l'attendent aujourd'hui dans chacune de nos villes, car l'idée de cette fête est toute populaire; oui, Sire, c'est la voix du peuple qui sent le besoin d'exprimer sa gratitude à celui qui, après Dieu, a le plus contribué à le rendre heureux.

« Il ne nous reste maintenant, Sire, qu'à remercier le ciel au nom de la patrie, en lui demandant de prolonger bien longtemps encore les jours précieux et le règne glorieux de Votre Majesté, pour rassurer de plus en plus l'avenir de notre pays, pour servir de conseil, d'exemple et de guide à ces jeunes princes, véritables enfants de la Belgique, qui sont appelés à continuer un jour les sages et nobles traditions du beau règne de Léopold Ier. »

Le roi, surmontant son émotion, répond en nobles termes à ce patriotique langage. Cette fête, c'est celle du congrès national de 1831. Glorifier le congrès national, c'est glorifier la Belgique elle-même représentée si largement dans cette illustre assemblée. Au milieu des plus grandes difficultés, elle n'a jamais renoncé à sa foi, en face des plus grands périls elle n'a jamais reculé. « C'est vous, messieurs, qui avez fondé l'œuvre dont nous poursuivons l'accomplissement; vous avez donné au pays le courage nécessaire pour la mener à bonne fin. »

Après ce discours, et au milieu des applaudissements, le roi entre dans le palais, il y reçoit le duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, le prince George de la Saxe-royale, l'envoyé extraordinaire de la reine Victoria; puis, après avoir prié ses illustres hôtes de se joindre au cortége, il remonte à cheval et se dirige vers le nouveau quartier qui porte son nom. C'est là,

sur une vaste place magnifiquement décorée, qu'il va être complimenté par le Sénat, par la Chambre des représentants, par les députations communales.

De nobles paroles sont encore échangées. Le roi répond en une seule fois au président du Sénat et au président de la Chambre, il rappelle à quel sentiment il a obéi en acceptant la couronne. Se dévouer à une tâche aussi noble qu'utile, consolider les institutions d'un peuple généreux et maintenir son indépendance, telle était sa seule ambition. C'est ainsi qu'il s'exprimait le 21 juillet 1831, et ce langage contenait tout un programme ; a-t-il eu le bonheur de le réaliser ? Les vingt-cinq années de la royauté belge répondent à cette question. Le roi résume alors les principaux traits de cette histoire, il peint en quelques mots la situation incertaine du début, les défiances de l'Europe, la confusion de l'État, la nécessité de tout improviser, les esprits divisés par des opinions passionnées et des influences jalouses, les intérêts matériels brusquement troublés et alarmés de l'avenir, puis bientôt, grâce au bon sens du pays, l'ordre et l'unité apparaissant au milieu du tumulte, la confiance succédant au doute et la sécurité à l'inquiétude, l'administration organisée, la constitution respectée, la paix conquise, l'existence nationale garantie par des traités solennels, toutes les sources de la prospérité rouvertes, le commerce et l'industrie prenant un large essor, l'agriculture, cette vieille et précieuse industrie du pays belge, associée au mouvement général par des innovations fécondes, les sciences, les lettres, les arts, « brillant, dit le roi national, comme aux plus beaux

jours de notre histoire », enfin, pour tout résumer d'un mot, la Belgique se sentant vivre. A ce grand labeur, une dernière épreuve manquait; de sinistres événements la lui fournirent. Les révolutions de 1848 ébranlèrent une moitié de l'Europe. Battue au sud et à l'est par les flots soulevés, la Belgique était-elle en mesure de résister à ce formidable choc? Oui, dans cette commotion qui a fait tant de ruines, « la Belgique a su trouver de nouvelles forces, donner de nouvelles preuves de sa vitalité, acquérir de nouveaux titres à l'estime du monde ». Et à qui appartient l'honneur de ces merveilleux résultats? A la nation elle-même.

Il faut entendre le souverain glorifiant « l'antique moralité des populations belges, leur profond sentiment du devoir, leur bon sens, leur esprit pratique, leur déférence pour les vues paternelles de leur roi ». Grâce à toutes ces qualités réunies, le peuple belge a compris instinctivement les conditions de son existence politique. Après l'éloge cordial, il ne faut oublier ni les conseils ni les avertissements. C'est l'union qui a fait la force de la Belgique dans les triomphes comme dans les épreuves; qu'elle garde cette tradition, qu'elle l'entretienne et la fortifie! « Scellons de nouveau l'alliance entre la nation et la dynastie de son choix. Raffermissons l'union de tous les membres de la grande famille belge dans une commune pensée de dévouement à notre belle patrie. Inclinons-nous devant la Providence divine qui tient dans ses mains les destinées des nations, et qui, dans ses desseins impénétrables, a rappelé à elle une reine chérie dont l'absence

peut seule rendre incomplètes les joies de cette mémorable journée! »

Avez-vous remarqué avec quelle modestie le roi s'efface devant la nation? Pas un mot de son rôle personnel, pas une allusion à ce qu'il a fait pour désarmer peu à peu les défiances d'une partie de l'Europe. Le président du conseil, M. de Decker, qui avait préparé ce discours avec Léopold, y avait inséré un passage où les services patriotiques du monarque libéral étaient rappelés dans les termes les plus dignes. Voici ce qu'aurait dit le roi s'il avait accepté la rédaction de son ministre : « J'ose me rendre ce témoignage que j'ai eu le bonheur de comprendre mon peuple. J'ai respecté ses croyances et ses traditions, j'ai défendu ses droits et ses intérêts. Médiateur entre la Belgique et l'Europe, j'ai su faire à mon gouvernement une place honorable dans les conseils des nations et entourer le nom belge d'universelles et légitimes sympathies. Médiateur entre tous les Belges, j'ai laissé la nation développer librement toutes ses forces vives, ne cherchant, au milieu de ses luttes pacifiques, qu'à dégager constamment la véritable pensée nationale. En un mot, j'ai tenu loyalement les engagements que j'ai pris en 1831 : Belge par votre adoption, je me suis fait une loi de l'être toujours par ma politique. » Assurément rien n'était plus exact, et soit en Belgique, soit en Europe, aucune voix sérieuse n'eût contesté ces paroles ; le roi en remercia le ministre, mais il refusa de les rendre siennes. Tout ce passage fut supprimé. Le roi voulait que cette fête du 21 juillet 1856 fût avant tout la fête de la nation. Ce dis-

cours devait se résumer en deux points : hommage au patriotisme du peuple belge, actions de grâces à la Providence. Il resta donc sur ce dernier sentiment, et le cardinal-archevêque de Malines, assisté de tous les prélats du royaume, entonna le *Te Deum laudamus, te Dominum profitemur*. C'était la vraie conclusion du discours royal.

La noble fête se prolongea pendant trois jours, et ce n'est pas seulement à Bruxelles qu'elle fut célébrée; il n'y a pas une ville, pas une commune, pas un bourg de la Belgique qui n'ait considéré comme un devoir de s'associer à cette manifestation nationale. Le roi ne pouvait aller partout; il voulut du moins se rendre avec sa famille dans tous les chefs-lieux des provinces. Chacune des grandes villes eut ses solennités, et dans toutes les zones du pays, chez les Flamands comme chez les Wallons, on vit le même empressement loyal, la même cordialité enthousiaste. On peut dire que ce fut un spectacle à étonner l'Europe; tous les esprits attentifs en furent singulièrement frappés. Le *Moniteur universel* n'était que l'interprète d'un sentiment unanime lorsqu'il résumait en ces termes le récit du jubilé belge : « L'Europe a applaudi sincèrement à ces félicitations que le peuple belge et le roi Léopold se sont mutuellement adressées... Le peuple belge s'est montré noblement reconnaissant, et il a donné un exemple bien rare dans l'histoire de l'humanité en rendant à son souverain vivant cette justice que presque toujours la reconnaissance des peuples n'accorde aux rois qu'après leur mort. »

Stockmar n'avait pas assisté aux fêtes de Bruxelles. Il se trouvait alors à Cobourg. Au printemps de 1856, il avait pris congé pour toujours de ses augustes hôtes de Windsor. Sa tâche était finie. Atteint de maladies graves, fléchissant sous le poids de l'âge et sentant venir l'heure suprême, il avait demandé à la reine et au prince la grâce d'aller mourir dans son pays natal. Avant de quitter la royale famille dont il semblait faire partie, il avait écrit à son premier maître une lettre bien touchante. Il y avait quarante ans qu'il était l'ami du roi Léopold, il y avait longtemps que le roi Léopold l'avait placé comme conseiller auprès de sa nièce la reine Victoria. C'est donc à son premier maître et ami qu'il rendait ses comptes, pour ainsi dire, en lui annonçant d'une voix émue sa résolution d'aller mourir à Cobourg au milieu des siens :

« C'est au printemps de 1836, voilà juste vingt ans, que je suis venu pour la seconde fois en Angleterre afin d'y assister la princesse Victoria, aujourd'hui la reine. Je vais avoir cette année soixante-dix ans; et d'esprit comme de corps je me sens désormais trop faible pour continuer plus longtemps ce laborieux office, cet office accablant d'ami paternel, de confesseur éprouvé. Il faut absolument que je prenne congé de mes fonctions et cette fois pour toujours. Ainsi le veut la loi de la nature. Je suis heureux du moins de pouvoir le faire avec la conscience la plus pure, car j'ai exercé mon action à l'abri de tout reproche, aussi longtemps que mes forces me l'ont permis. Le sentiment que j'ai de ce devoir accompli est la seule récompense à laquelle j'aie prétendu ; or je sais que mon bien-aimé seigneur et ami, dans sa pleine connaissance des choses comme des personnes d'Angleterre, me donne librement et avec joie, du plus profond de son cœur, le témoignage que je la mérite. »

Au fond de sa retraite de Cobourg, Stockmar n'était pas tellement affaibli par la souffrance qu'il ne pût encore prendre sa part de tout ce qui intéressait les hôtes de Laeken et de Windsor. Le triomphe du 21 juillet 1856 fut un des plus grands bonheurs de sa vie. Nous avons déjà recueilli son cri de joie : « Jamais on ne vit pareil triomphe. » En écrivant ces mots dans son journal, il y ajoutait des remarques philosophiques sur la royauté au XIX[e] siècle. Léopold était à ses yeux le vrai roi, le modèle, le type, le maître ; et pourquoi cela? Parce qu'il avait toujours eu en vue la loi souveraine des affaires de ce monde et qu'il s'y était toujours conformé, au lieu de ne suivre que sa volonté propre. « La volonté propre, disait-il, les désirs et les imaginations de l'individu ne comptent absolument pour rien dans la direction des choses humaines ; il y a de grandes lois, des lois éternelles, des lois d'airain qui dominent tout. Assurément, hélas! l'homme ne peut obéir à ces lois que dans la mesure où il les connaît ; il lui est accordé toutefois d'en avoir une certaine notion approximative. Celui qui est tenu de s'y conformer avant tous, c'est l'homme appelé aux fonctions de souverain. Son devoir est de se mettre en harmonie avec ces lois, d'agir toujours avec elles et par elles, semblable à un maître ingénieur chargé de conduire, d'approprier à un but déterminé la puissance des éléments, de telle façon que les forces vives arrivent dans la juste mesure à la juste place exigée par l'œuvre dont il s'agit (œuvre matérielle ou morale, il n'importe), soit qu'il faille la créer, la développer ou la maintenir. » Stockmar ajoute que la plu-

part des souverains de son temps ignorent ce principe, car ils en suivent un autre et précisément le plus opposé. Ils ne servent pas le grand ordre, ils ne s'appliquent pas à l'aider, à l'assister, à le soutenir; ils prétendent y substituer arbitrairement leurs idées personnelles, leurs inclinations particulières, leurs caprices et leurs passions. « Pauvres aveugles! ils s'amusent à ce jeu comme des enfants et s'y épuisent. Ils opposent aux forces irrésistibles des lois d'en haut je ne sais quelles barrières de sable que renversera le premier choc de la marée montante, lequel choc a toujours lieu au détriment manifeste, bien que temporaire, de la culture, de la moralité et du bien-être du genre humain. C'est pourquoi je prends la liberté de refuser le titre de régent, d'homme d'État, à la plupart des souverains de nos jours; je les appelle des *faiseurs de crises.* »

Voilà comment le vieux maître, du fond de sa retraite, s'associait au jubilé du roi son ami. En face des *faiseurs de crises*, il plaçait avec admiration Léopold Ier, roi des Belges, saluant en lui le vrai chef d'État, l'homme qui connaissait le mieux les *parties divines de l'art de gouverner*, le souverain qui s'appliquait sans cesse à se conformer aux lois éternelles.

CHAPITRE II.

Attendons la fin. — Crise de 1857. — Une émeute à Bruxelles. — Les Chambres insultées. — Indignation du roi Léopold. — Colère d'une âme noble atteinte dans sa foi politique et dans son œuvre. — *La constitution a été violée.* — Résumé de la question. — La loi de bienfaisance. — Conflit des catholiques et des libéraux. — Intervention personnelle du roi. — Sa lettre au ministre de l'intérieur. — Ajournement des Chambres. — Jugement de Stockmar. — Jugement de M. Thiers. — Jugement de M. Guizot. — Changement de ministère. — Apaisement des partis. — La haute sagesse du roi Léopold. — Type du magistrat suprême.

Y avait-il de l'exagération dans ces paroles? Stockmar s'était-il trop hâté de célébrer à sa manière le triomphe du roi des Belges? « Attendons la fin, » a dit notre La Fontaine, et bien avant le fabuliste toute l'antiquité avait tenu le même langage. Tous les lettrés connaissent la belle sentence du poëte latin si bien commentée par Montaigne :

Ultima semper
Exspectanda dies homini est, dicique beatus
Ante obitum nemo supremaque funera debet.

Ovide, quand il écrit ces vers, ne fait que traduire Sophocle, qui lui-même répétait Solon. Le dernier mot de l'*Œdipe-roi* est justement cette moralité à la

fois si simple et si grave que M. Jules Lacroix nous a rendue à son tour avec une précision antique :

Ne proclamons heureux nul homme avant sa mort !

Ces vérités aussi vieilles que le monde, quoique toujours oubliées, se présentent tout naturellement à l'esprit, ou plutôt elles s'imposent à nous, bon gré, mal gré, le jour où ce triomphe du mois de juillet 1856 est comme effacé par l'émeute violente qui excita dans l'âme du roi de si généreuses colères.

C'est le 27 mai 1857. Une foule hostile occupe les abords du Palais de la Nation. La Chambre des représentants discute une loi qui divise les catholiques et les libéraux. Il y a quatre semaines que le débat est ouvert, et les vieux dissentiments sont devenus des passions haineuses. La majorité, favorable aux catholiques, a déjà voté trois articles de loi, il est probable que la loi passera tout entière. C'est alors qu'une partie de la population se soulève. Le désordre est au dedans comme au dehors de la salle des séances. Le sanctuaire de la législation, toujours si respecté jusque-là, est souillé par des violences qui rappellent les plus mauvais jours des pays révolutionnaires. Tandis que le plus grand nombre des mécontents, dans une attitude menaçante, assiége et bloque le palais, les autres ont pénétré dans les tribunes, où le tumulte va croissant d'heure en heure. Quand les députés sortent, les principaux orateurs catholiques sont hués par la foule. Le lendemain, mêmes violences et plus graves encore; les ministres sont accueillis par des mur-

mures, le nonce du pape est insulté. L'émeute est maîtresse de la ville, et déjà l'agitation gagne rapidement les provinces. Le roi avait pu croire que les scènes du 27 étaient une échauffourée dont la police aurait aisément raison; la persistance et l'audace des manifestants pendant la journée du 28 lui montrèrent que le danger était sérieux. Le soir, à neuf heures, il quitta le château de Laeken pour venir présider à Bruxelles le conseil des ministres. La même foule qui huait la majorité de la Chambre eut beau faire une ovation au roi, le roi était profondément irrité. Il ne s'agissait pas de sa personne, il s'agissait de l'honneur de la Belgique. Le conseil réuni, Léopold déclara qu'il fallait s'occuper avant tout du rétablissement de l'ordre, dût-on employer les efforts les plus énergiques. Il ne reculerait devant aucune mesure. Si l'état de siége était nécessaire, il décréterait l'état de siége. S'il fallait qu'il payât de sa personne, on le verrait marcher sur l'émeute. « Je monterai à cheval, disait-il, je ne laisserai pas opprimer la représentation nationale, je ne laisserai pas outrager la majorité. »

Qui aurait pu se défendre d'une émotion poignante en voyant ce roi, toujours si maître de lui, si grave, si digne, s'exprimer avec une telle vigueur? Pendant qu'il parlait, nous dit son historien[1], « sa voix, son geste, son regard, tout révélait une indignation profonde ». Noble indignation, ajouterons-nous, noble et sainte colère, car il n'y avait là aucun retour sur lui-même, aucun sentiment égoïste, il n'y avait que la

1. M. Théodore Juste. Voyez *Léopold Ier, roi des Belges*, 2e partie, p. 176.

douleur d'une belle âme atteinte dans sa foi, humiliée dans son œuvre. Puis tout à coup, comme si l'idée d'intervenir directement et de sa personne pouvait sembler contraire aux vrais principes constitutionnels, allant au-devant de l'objection qu'il lisait peut-être dans les yeux de ses conseillers, il s'écriait : « Il n'y a plus ici de régime parlementaire, le régime parlementaire est mort. Vous comprenez cela, messieurs; vous comprenez qu'aujourd'hui 28 mai on a mis fin au régime parlementaire, on a violé la constitution? » Et il reprenait avec plus de force : « Oui, on a violé la constitution. J'ai tenu mon serment depuis vingt-six ans. On vient de m'en dégager. Qu'on ne l'oublie pas. »

Le roi, dans son irritation, se croyait si dégagé des règles constitutionnelles qu'il était décidé à se découvrir, à intervenir de sa personne au milieu de la lutte, à s'exposer aux coups des partis. Il avait commencé, c'était son devoir, par assurer l'ordre dans les rues. Il avait fait diriger sur Bruxelles les troupes disponibles des cités voisines. Ce n'était point assez; il annonça au conseil des ministres son intention de réunir le lendemain les principaux membres de l'opposition et de leur exprimer la peine profonde que lui causait l'agitation du pays. Assurément rien n'était moins parlementaire, mais, puisqu'on ne restait pas dans la constitution, n'était-ce pas lui donner le droit d'en sortir? C'est ainsi que le roi justifiait à ses propres yeux cette démarche extraordinaire. Heureusement la nuit porte conseil. Le lendemain 29 mai, le roi conçut un autre projet; il proposa que les trois

premiers articles votés le 27 fussent convertis en une loi spéciale, et que la discussion fût arrêtée. Le gouvernement, sans reculer devant la violence, eût évité ainsi de poursuivre un débat qui excitait les passions. Pendant qu'on délibérait sur ce point, les nouvelles du mouvement des provinces exigèrent de la part du gouvernement une résolution plus décisive, et de la part de la majorité un sacrifice plus considérable. La session législative fut close. Le roi aurait préféré que les articles déjà votés demeurassent définitivement acquis à la majorité de la Chambre, au moyen de cette conversion en loi spéciale dont il avait conçu l'idée; ainsi le voulait le principe suprême de la vie constitutionnelle, je veux dire le respect d'une discussion régulière et d'un vote librement émis. La clôture soudaine de la session avait l'inconvénient très-grave d'être une reculade devant l'émeute, en même temps qu'elle ajournait et remettait en question les avantages obtenus par la majorité du Parlement. Il y a des cas pourtant où la raison d'État domine tout. Puisque le salut public voulait que la loi fût retirée jusqu'à l'apaisement des passions, le roi signa le décret qui prononçait la clôture. Il fut convenu seulement, pour tenir compte des scrupules du roi, que le ministère s'engagerait à représenter la loi dès l'ouverture de la session suivante. Nous ne rappelons ce fait que pour l'honneur du roi Léopold; la suite des événements devait changer totalement la face des choses. La clôture de la session une fois prononcée, le roi, qui n'avait pas renoncé à dire personnellement son mot dans le conflit, écrivit à M. de Decker, ministre de l'intérieur et

président du conseil, cette lettre ou plutôt ce message, beaucoup moins destiné au ministre qu'à toute la nation belge. Nous le reproduisons en entier, pour que le lecteur ait sous les yeux le document auquel se rapportent les réflexions de Stockmar :

« Mon cher ministre,

« Je reçois le rapport du cabinet, en date d'hier, et je m'empresse d'y donner mon approbation. En proposant l'ajournement de la discussion, vous prendrez une initiative que les circonstances vous indiquent et que le pays comprendra.

« Je profite de cette occasion pour adresser, par votre intermédiaire, quelques paroles au pays qui m'a donné tant de preuves de son attachement.

« Une discussion longue et animée, suivie d'incidents que je déplore, a eu lieu dans la Chambre des représentants sur un projet de loi présenté par vous.

« Pour la première fois, depuis vingt-six ans que je me suis dévoué à la Belgique, les débats parlementaires ont fait naître des difficultés dont la solution ne s'est pas immédiatement révélée.

« Vous avez agi avec la plus grande loyauté et la plus entière bonne foi. Vous êtes fermement persuadé que le projet de loi, mis à exécution, ne produirait pas les conséquences fâcheuses que l'on y a attribuées. Je ne porterai pas de jugement sur le projet; je n'aurais jamais consenti à donner place dans notre législation à une loi qui aurait pu avoir les funestes effets qu'on redoute; mais, sans me livrer à l'examen de la loi en elle-même, je tiens compte, comme vous, d'une impression qui s'est produite à cette occasion chez une partie considérable de la population. Il y a dans les pays qui s'occupent eux-mêmes de leurs affaires de ces émotions rapides, contagieuses, se propageant avec une intensité qui se constate plus facilement qu'elle ne s'explique, et avec lesquelles il est plus sage de transiger que de raisonner.

« Les libres institutions de la Belgique ont été pratiquées pendant vingt-six ans avec une admirable régularité. Que faut-il pour qu'elles

continuent à fonctionner dans l'avenir avec le même ordre, le même succès?

« Je n'hésite pas à le dire, il faut chez les partis de la modération et de la réserve. Je crois que nous devons nous abstenir d'agiter toute question qui peut allumer la guerre dans les esprits. Je suis convaincu que la Belgique peut vivre heureuse et respectée en suivant les voies de la modération, mais je suis également convaincu, et je le dis à tout le monde, que toute mesure qui peut être interprétée comme tendant à fixer la suprématie d'une opinion sur l'autre est un danger. La liberté ne nous manque pas, et notre constitution sagement et modérément pratiquée présente un heureux équilibre.

« Mon attachement sincère et profond aux destinées du pays a fait naître chez moi ces graves réflexions. Je les communique au pays, à vous-même, à la majorité de la représentation nationale.

« Dans les circonstances où nous sommes, la majorité de la Chambre, dont les vœux comme majorité sont et doivent être mon guide, a une noble position à prendre, position digne d'un grand parti.

« Je lui donne le conseil de renoncer, comme vous le lui proposerez, à continuer la discussion de la loi. C'est à la majorité qu'il appartient de remplir ce rôle généreux. En l'acceptant tout entier, elle donnera au monde une haute idée de sa sagesse et de son patriotisme. Elle conservera dans ses rangs l'étroite union qui pour tous les partis est le premier fruit et la première récompense d'une noble et bonne action pratiquée en commun.

« L'année dernière, le pays me remerciait de mon dévouement; je le remercie aujourd'hui de sa confiance.

« Cette lettre vous fera voir combien je suis heureux de me trouver d'accord avec vous, combien j'approuve votre conduite.

« Mon désir est de continuer à veiller avec vous et avec vos collègues aux intérêts de ce beau et bien-aimé pays.

« Veuillez croire, mon cher ministre, aux sentiments affectueux que je vous porte.

« LÉOPOLD. »

Il est à peine nécessaire de dire que Stockmar suivait ces événements de la Belgique avec un redoublement d'attention. Sans parler de son dévouement à la personne du roi, on sait quel prix il attachait au succès de l'*expérience belge*. Ce terme, qu'il employait souvent, exprimait bien sa double sollicitude. Stockmar se préoccupait à la fois et de l'existence de la nation belge et de l'honneur de la monarchie constitutionnelle. Cette monarchie était-elle le meilleur moyen de garantir l'indépendance de la Belgique? La Belgique saurait-elle comprendre cette raison d'État et respecter l'abri qui assurait ses destinées? Sur ces deux points, Stockmar avait la foi et l'espérance. Il croyait à l'efficacité de la monarchie constitutionnelle, il espérait dans la sagesse politique de la nation belge; mais enfin c'était là une expérience à faire. Au milieu des divisions religieuses, au milieu des antagonismes cachés et des défiances opiniâtres, n'y avait-il pas lieu de craindre à tout instant qu'un conflit imprévu ne mît le feu aux poudres?

Le conflit venait d'éclater; la *loi de bienfaisance*, comme l'appelait le gouvernement, la *loi des couvents*, comme l'appelait l'opposition, avait éveillé tout à coup des appréhensions sinistres. Toutes les agitations dont nous avons parlé peuvent être expliquées en deux mots : le parti catholique, en revendiquant la liberté des institutions charitables, avait paru démasquer un plan qu'il poursuivait depuis longues années; l'Église belge, disait-on, essayait de se soustraire au droit commun et de créer un État dans l'État. C'était l'éternelle question des temps modernes. Au point de vue

des principes, cette question est bien simple; il est clair pour tout esprit philosophique et vraiment libéral que l'État ne doit pas asservir l'Église ni l'Église méconnaître l'autorité de l'État. Chacun de ces deux pouvoirs a son domaine propre, et cependant, ayant grandi ensemble, ayant contribué ensemble à former la nation, attachés l'un à l'autre par les mille liens d'une destinée commune, ils sont obligés de trouver à chaque phase nouvelle du développement social le *modus vivendi* qui leur convient. Voilà comment la question, si simple en théorie, offre de si grandes difficultés dans la pratique. A juger le problème de haut, l'État représente des choses variables, l'État représente des choses éternelles; l'État est soumis à la loi du progrès, l'Église est liée par une loi de fixité; l'État se meut dans la science, l'Église se meut dans la foi; l'État se déplace sans cesse, l'Église, qui marche aussi à sa manière, paraît toujours immobile. De là, selon les temps, des inégalités de développement, des écarts de direction, inévitable cause de malentendus et de défiance. Or une crise de défiance est une crise de guerre; à tout moment, à tout propos, les explosions sont possibles, comme on l'a vu en Belgique au mois de mai 1857.

On pense bien que nous n'avons pas à juger ici la *loi de bienfaisance* présentée aux Chambres belges par le ministère Decker; nous ferons remarquer seulement le langage tenu à cette occasion par le roi Léopold. « Jamais, dit-il dans sa lettre à M. de Decker, jamais je n'aurais consenti à donner place dans notre législation à une loi qui aurait pu avoir les funestes effets qu'on redoute. » Puisqu'un souverain si sage, si atten-

tif, le vrai maître du droit constitutionnel, a jugé ainsi la loi de bienfaisance, il est probable que les appréhensions des adversaires de la loi n'avaient rien de fondé. D'autre part, cependant, le roi déclare qu'il doit tenir compte de l'impression produite sur une grande partie du peuple belge. « Il y a dit-il, dans les pays qui s'occupent eux-mêmes de leurs affaires, de ces émotions rapides, contagieuses, se propageant avec une intensité qui se constate plus facilement qu'elle ne s'explique, et avec lesquelles il est plus sage de transiger que de raisonner. » Ces deux sentiments du roi présentent le résumé fidèle de la question : innocence de la loi, si on l'examine au point de vue de la justice, nécessité de la retirer ou de l'ajourner, puisque l'opinion publique l'a mal comprise. Volontiers j'appliquerais ici le langage de Kant et je conclurais en ces termes : La raison pure dit oui, la raison pratique dit non.

C'est aussi la pensée de Stockmar. Lorsqu'il apprend à Cobourg les émeutes qui agitent Bruxelles et la Belgique entière, si violente que soit la crise, il n'éprouve aucune inquiétude. Il a confiance dans la monarchie constitutionnelle ; il croit que cette forme de gouvernement, par sa vigueur et sa souplesse, est plus en mesure que nulle autre de dominer les circonstances, d'apaiser les passions, de rétablir l'équilibre entre les partis. Cette foi dans l'institution est rehaussée encore par la haute opinion qu'il a du prince chargé d'en assurer la marche. Il compte sur la raison supérieure du roi Léopold, car jamais cette raison n'a été plus nécessaire. « Vous savez, écrit-il à son correspon-

dant[1], quel prix j'attache à la réussite de l'expérience belge; le grand expérimentateur de qui dépend cette réussite, c'est le roi lui-même. Or, voici le moment le plus important de son règne; voici l'heure où il est obligé de prouver que ceux qui ont confiance dans sa sagesse, dans sa justice, dans sa loyauté, ne se trompent pas. »

Au sujet de cette crise qui doit dominer la raison impartiale du souverain, Stockmar est d'avis que tous les combattants ont tort; il pense que libéraux et catholiques visent à la domination exclusive, que la Belgique est perdue si l'une des armées écrase l'autre, que les deux partis représentent deux principes destinés à vivre ensemble : la liberté, l'autorité, et que l'autorité sans mesure ne serait pas moins funeste que la liberté sans frein. La victoire absolue du parti libéral aurait des conséquences pernicieuses; la victoire absolue du parti catholique serait tout aussi préjudiciable à l'État. Il faut retenir de l'un et de l'autre ce qui est bienfaisant et fécond. La liberté est le plus sûr fondement de l'autorité; l'autorité est le plus sûr abri de la liberté.

Le roi Léopold, convaincu autant que personne de la vertu de ces grands principes, est peut-être un peu plus disposé qu'il ne faudrait à incliner vers le parti catholique. C'est le seul doute que lui inspire l'attitude du roi. « Le roi, écrit-il, m'a dit bien des fois : Chez nous, le parti catholique est le seul qui offre un point d'appui; le parti libéral est un banc de sable. » Stock-

1. Voyez *Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn Christian Friedrich von Stockmar,* p. 697.

mar, homme d'autorité assurément, mais très-libéral et imbu d'ailleurs de préventions protestantes, craint que les paroles de son royal ami, si elles ne sont expliquées, ne renferment une erreur. » Oui, sans doute, ajoute-t-il, et j'en juge par ce que j'ai vu moi-même, cette opinion prise en soi est parfaitement exacte. Dès qu'on l'applique à la réalité politique, la vérité générale qu'elle exprime n'est plus qu'une vérité relative et sous condition. » Le parti catholique belge, suivant Stockmar, n'offre le point d'appui signalé par le roi qu'à la condition d'avoir en face de lui une minorité intelligente et énergique, laquelle, en le contenant, lui donne la cohésion. Ainsi la valeur que le roi des Belges attribue aux fractions catholiques des deux Chambres tient surtout à l'opposition qu'elles rencontrent, opposition qui en fait à la fois la limite et la force. Si elles devenaient assez puissantes dans le pays pour n'avoir plus à s'inquiéter de ce contrôle, le roi s'apercevrait bientôt que les catholiques, en tant que parti, sont aussi difficiles à gouverner que les démocrates, la tendance de chacun de ces partis en Belgique étant de tirer tout à soi et de s'arroger une domination absolue.

Tel est l'ensemble des idées de Stockmar sur cette grave question de l'année 1857. On y retrouve l'élévation de ses vues et la précision de son jugement, avec une disposition très-marquée à se préoccuper des dangers de la droite beaucoup plus que des dangers de la gauche. Quant à la question de savoir si le roi avait eu raison de se mêler à la lutte par sa lettre publique au ministre de l'intérieur, Stockmar exprime une opinion intéressante qui mérite d'être conservée. Voici ce pas-

sage dans le texte même, il est extrait d'une lettre que le vieux politique a rédigée en français :

« La lettre du roi est, comme vous me le dites, un acte un peu irrégulier ; mais un roi qui, à juste titre, peut se nommer le principal fondateur d'une constitution occupe pendant toute sa vie une position exceptionnelle. L'histoire de l'Angleterre sous Guillaume III fournit les preuves de cette assertion. Le roi Léopold, *mutatis mutandis*, est pour la Belgique ce que Guillaume était pour l'Angleterre. Voilà pourquoi, dans des crises où il y va du salut public, et tant que la constitution belge n'a pas encore pris l'aplomb et la consistance que ne lui donneront que le temps et l'habitude de la marche, le roi peut et doit même, pour le fond comme pour la forme, exercer l'autorité royale d'une manière qui ne conviendrait plus à une époque postérieure dont elle choquerait le sentiment et le jugement.

« Puisque la lettre du roi est publiée, inutile de demander si elle aurait pu être mieux faite... »

Il est certain que Stockmar l'eût faite autrement. N'importe ; dans cette lettre qu'il n'approuve qu'à moitié, il y a un passage qui sauve tout à ses yeux. Le roi a dit avec son grand instinct du juste : « Toute mesure qui peut être interprétée comme tendant à fixer la suprématie d'une opinion sur l'autre est un danger. » Stockmar s'attache à cette pensée ; il est persuadé que le salut est là, et, craignant que le roi n'ait trop de prédilection pour les catholiques de son royaume, trop de répugnance contre les libéraux, il supplie son correspondant de faire tout son possible pour le maintenir dans l'esprit de cette maxime. Le rôle du roi est un rôle d'arbitre ; sous peine d'altérer sa puissance, il doit garder au-dessus des partis cette position suprême.

Quel est ce correspondant à qui Stockmar confie le

soin d'encourager et d'avertir un souverain comme le roi Léopold? L'éditeur des *Souvenirs* n'en dit rien; nous en sommes réduits ici à des conjectures. C'était probablement un des amis du roi, un des politiques belges qui, retirés de la vie active, étaient restés les témoins désintéressés et les loyaux confidents de ses efforts. Une chose digne de remarque, c'est que le roi, appréciant mieux que personne la sagesse du conseiller donné par lui au prince Albert et à la reine Victoria, n'ait pas eu l'idée de le consulter sur la crise de 1857. Il craignait sans doute de sa part les préventions que nous avons indiquées. Il aima mieux demander cette consultation à deux hommes d'État qui avaient gouverné un pays exposé aux mêmes passions, aux mêmes défiances, aux mêmes luttes, par conséquent sujet à des maladies analogues et bien plus graves encore : il interrogea M. Thiers et M. Guizot.

Nous n'avons pas la réponse de M. Thiers à la lettre du roi Léopold ; nous en connaissons seulement quelques passages rapportés par Stockmar, car cette lettre fut certainement communiquée au baron, qui, tout heureux d'y retrouver ses propres sentiments, prit plaisir à en détacher les parties les plus vives. « C'est vraiment, dit-il, une chose à signaler que deux hommes comme Thiers et moi, si différents de nature, d'éducation, de carrière, d'expérience, nous ayons vu ce sujet exactement de la même façon. Les pensées que j'ai exprimées en allemand, je les retrouve en français dans ces maximes de Thiers. » Et il cite en effet des maximes absolument identiques aux siennes, celles-ci par exemple : « Les hommes qui auraient

voulu un combat à outrance sont insensés... Sans doute il ne faut pas céder à l'émeute, mais dans tous les pays libres il y a des agitations populaires dont il faut tenir compte, comme en médecine on tient compte de tous les symptômes, sans avoir l'orgueilleuse prétention d'en négliger aucun. Quand le sentiment public est excité à un haut degré, qu'il ait tort ou raison, il faut savoir s'arrêter... Il faut ajouter que cette excitation des esprits n'était pas sans quelque fondement... Les élections immédiates auraient peut-être amené une victoire décidée des uns sur les autres, et c'eût été plus fâcheux encore. Le secret pour réussir en Belgique consiste à empêcher les entreprises violentes des uns contre les autres... Quant à la royauté, son art doit être de ne pas se laisser compromettre dans la querelle, d'être modératrice, jamais partie dans le débat, de s'attacher surtout à n'être jamais classée dans l'un des deux partis. »

Voilà tout ce que nous connaissons de la réponse de M. Thiers au roi Léopold, et c'est bien assez pour en concevoir l'esprit et la portée. Stockmar avait raison d'y reconnaître ses sentiments et ses doctrines, ses doctrines en ce qui concerne les principes, ses sentiments en ce qui touche les personnes. Nous devons ajouter en effet qu'à ces maximes générales se joignaient des appréciations particulières sur les partis ; M. Thiers est animé comme Stockmar d'une profonde défiance à l'égard du catholicisme belge; il voit le clergé belge devenu l'avant-garde du clergé catholique dans toute l'Europe, « lequel veut absolument redevenir propriétaire et s'attirera des revers cruels ». Il est

donc porté à croire, comme Stockmar toujours, mais sans le dire avec la même liberté, « que le roi a trop de prédilection pour les catholiques et trop de répugnance à l'égard des libéraux ».

La réponse de M. Guizot est plus complète, plus large, plus vraiment libérale. Nous la possédons tout entière. Elle a été publiée en France pendant la crise qui nous occupe. C'est la puissante et noble étude que la *Revue des Deux Mondes* a insérée sous ce titre : *La Belgique et le roi Léopold en 1857* [1].

Si nous avons été obligé, au sujet du 24 février 1848, de donner tort à M. Guizot et de lui opposer la science constitutionnelle du conseiller de la reine Victoria, nous saisissons avec joie l'occasion de montrer comme ce grand esprit sait reprendre l'avantage. L'homme d'État s'est trompé bien des fois, et qui donc ne se trompe à l'heure de l'action, dans un pays comme le nôtre, au milieu de tant de problèmes redoutables? Le penseur du moins, le philosophe politique a été toujours sans reproche. Quand on vient d'étudier à distance cette crise de 1857, quand on a lu attentivement la loi de bienfaisance, les discussions du Parlement belge, la lettre du roi à M. de Decker, les lettres allemandes et françaises de Stockmar, la consultation de M. Thiers ou du moins les fragments que Stockmar en a cités, l'étude de M. Guizot apparaît comme un jugement où chaque droit est reconnu et chaque chose remise en sa place.

M. Guizot n'a pas besoin comme Stockmar de jus-

1. Voyez la livraison du 1er août 1857.

tifier l'intervention du roi Léopold par l'exemple de Guillaume III, il n'a pas besoin d'écarter un doute, un scrupule, car il n'a éprouvé ni scrupule ni doute, il déclare que la conduite du roi a été parfaitement conforme à son devoir. « Le roi Léopold, dit-il, a fait cesser le combat sans rendre les armes, il a protégé la paix du pays troublé en restant en mesure d'en appeler au pays à jeûn, il a maintenu la question sans la pousser à bout : vraie conduite de roi constitutionnel et de roi. »

Il examine ensuite la loi de bienfaisance, et, la trouvant parfaitement juste, sensée, prudente, conforme aux principes d'humanité, ainsi qu'aux règles d'État, il s'étonne qu'elle ait pu causer un telle émotion. Cependant les adversaires de la loi dans la Chambre des représentants ne sont pas des hommes de désordre, des ennemis de la monarchie et de la constitution, c'est M. Lebeau, M. Charles Rogier, M. Henri de Brouckère, M. Tesch, M. Verhaegen, M. Frere-Orban, d'anciens ministres, des libéraux sincères, des esprits dévoués au roi Léopold. Il les écoute, et son étonnement cesse. De tels hommes peuvent se tromper, ils se trompent certainement, mais il ne se trompent que sur des motifs graves et plausibles. Ces motifs, il les résume, il les pèse, il les juge; aucun des arguments employés contre la loi ne lui paraît de nature à justifier les colères publiques. C'est qu'il y a ici bien autre chose que la loi des fondations charitables. Cette menace de guerre civile tient à la situation même des partis. « Étrange situation! écrit-il. Ce ne sont plus des droits ni des idées, ce sont des craintes qui se combattent. Les libéraux craignent la religion, les

croyants craignent la liberté. Ni les uns ni les autres n'ont dans leur cause et dans leur force assez de confiance pour accepter la liberté de leurs adversaires; personne aujourd'hui ne se croit en état et n'a envie de résister. Personne ne se juge en sûreté qu'à la condition de dominer, et de dominer seul : déplorable affaiblissement, dans tous les partis, de la foi, des caractères et des mœurs! » Les alarmes des libéraux sont-elles justifiées? M. Guizot a déjà dit que l'examen de la loi les condamnait, il complète sa preuve par l'examen des hommes qui l'ont présentée et de la conduite qu'ils ont tenue jusqu'à ce jour, soit au ministère, soit dans l'opposition. Là encore, il ne voit qu'une seule chose, l'exercice régulier de la vie parlementaire. Tant que les opinions luttent librement, légalement, il n'y a point de place pour ces appréhensions ténébreuses qui soulèvent les foules irritées.

D'où vient donc cette explosion du mois de mai 1857, si ce n'est point du Parlement qu'elle est sortie? M. Guizot interroge à ce sujet des hommes qui connaissent bien le pays, et on lui apprend qu'en effet la machine infernale est ailleurs. Un esprit d'anarchie prenant surtout la forme de l'esprit d'impiété travaille ardemment la Belgique. De cette Belgique ainsi travaillée, l'illustre écrivain nous trace d'après ses correspondants un tableau sinistre. Voyez cette nuée de journaux obscurs, grossiers, ayant chacun peu d'abonnés, mais assez pour vivre, qui propagent dans la population les idées dissolvantes; « ils ne poussent pas directement à une révolution politique prochaine, ils fomentent une révolution morale qui prépare et amènera toutes

les autres ». Ce travail de perversion générale, aidé par des sociétés secrètes, même des sociétés avouées, se répand de proche en proche. Les villes surtout en sont le foyer. « Comment expliquer autrement les spectacles que nous a donnés la dernière émeute? D'une part, le nonce du pape, de l'autre des sœurs de charité, des frères des écoles chrétiennes, des petites sœurs des pauvres, les plus élevés et les plus modestes représentants de l'Église catholique insultés dans les murs de Bruxelles par des hommes du peuple belge, en présence de bourgeois belges, spectateurs indifférents ou ricaneurs! Les séditions et les brutalités politiques ont été fréquentes en Belgique; les outrages religieux y sont un fait nouveau et la plus inquiétante des manifestations populaires, car c'est celle qui révèle la plus grave altération des mœurs nationales. »

M. Guizot éprouve bien quelques doutes au sujet de ce tableau. S'il faut se défier de l'imprévoyance des honnêtes gens, il faut se défier aussi de leur crédulité. Ils aiment « à s'aveugler sur les périls de la situation et les chances de défaite, pour s'épargner les fatigues du combat; » mais quelquefois aussi on les voit « s'exagérer le danger pour se donner le droit de recourir aux moyens extrêmes qui rassurent un moment, s'ils ne sauvent pas ». L'heure est critique pourtant, nul ne peut le nier; c'est donc le moment de rappeler à tous les Belges, particulièrement aux libéraux, le grand principe trop oublié qui est par-dessus tout la garantie des peuples libres. M. Guizot se souvient alors des doctrines qu'un autre noble esprit, Alexis de Tocqueville, a exprimées avec force dans son

livre de *la Démocratie aux États-Unis :* sans croyances religieuses, point de liberté politique. Quels sont les peuples qui ont le mieux réussi à établir chez eux cette liberté? Les peuples d'Angleterre, de Hollande et des États-Unis d'Amérique, c'est-à-dire les peuples qui, malgré leurs misères morales, ont conservé en définitive un grand fonds de christianisme. M. Guizot applique ces hautes pensées aux libéraux belges, à ceux qui sont vraiment dignes de ce titre, et il leur dit avec l'autorité de sa grande parole : « Vous avez eu cette bonne fortune que l'élément religieux, chrétien, catholique, a marché avec vous à la première conquête de la liberté; vous avez encore plus besoin de son concours pour l'affermir et la conserver. Il vous en coûtera souvent des déplaisirs à surmonter, des ménagements à garder, des sacrifices à faire; n'hésitez pas, ne perdez pas de gaieté de cœur l'heureuse chance que vous avez obtenue à l'entrée de la carrière; l'alliance chrétienne est pour vous la condition du bon et durable succès libéral. »

Stockmar, Thiers, Guizot, il suffit de rappeler de tels noms pour faire comprendre tout l'intérêt qui s'attachait à *l'expérience belge* et toute la gravité de l'épreuve que traversait le roi Léopold. En somme, malgré la diversité des points de vue, les conseils pratiques aboutissaient à une même conclusion : le roi avait eu raison de suspendre un débat qui soulevait bien à tort les passions populaires. On connaît le cri de Mirabeau emprunté à une jolie comédie en vers du poëte La Chaussée :

Quand tout le monde a tort, tout le monde a raison.

Ici, assurément, ce n'était pas tout le monde qui avait tort, mais c'était un parti nombreux, considérable, qui sur ces questions brûlantes pouvait du jour au lendemain se trouver en majorité.

Ce changement ne tarda pas à se produire. La clôture de la session législative avait été prononcée le 13 juin. Avant l'ouverture de la session nouvelle, le renouvellement des conseils communaux eut lieu dans toute la Belgique, et les candidats de l'opposition remportèrent une éclatante victoire. C'était le 27 octobre 1857; trois jours après, le ministère offrit sa démission au roi. Bien qu'ils eussent encore la majorité dans le Parlement, les ministres ou du moins la plupart d'entre eux avaient senti que l'esprit public ne les soutenait plus. M. Henri de Brouckère, qui représentait dans le parti libéral les mêmes tendances que M. de Decker dans le parti catholique, c'est-à-dire une politique de conciliation et presque de neutralité, tenta vainement de constituer une administration nouvelle. Averti par la gauche qu'il n'aurait pas son appui, il dut renoncer à la mission que lui avait donnée le roi. Ce soin fut confié à M. Charles Rogier, qui forma enfin le cabinet du 10 novembre. M. Rogier avait l'intérieur, M. Frère-Orban les finances, M. Tesch la justice. Tous les trois, après avoir tenu autrefois les mêmes portefeuilles, étaient tombés ensemble en 1852. Les nouveaux ministres étaient M. le baron de Vrière, nommé aux affaires étrangères, M. le général Berten à la guerre, M. Partoes aux travaux publics. Le premier acte de ce cabinet fut de dissoudre la Chambre des représentants. Les élections générales

se firent le 10 décembre et donnèrent l'avantage aux libéraux. La majorité s'était complétement déplacée et pour longtemps.

Léopold n'avait donc plus qu'à suivre les conseils de Stockmar, de M. Thiers, de M. Guizot, ou plutôt à reprendre l'ancienne pratique de son royal office troublée un instant par les violences de l'année 1857. Il rentrait dans les sphères sereines, attentif à tous les symptômes, laissant la vie politique se développer librement, donnant aux partis des exemples de haute sagesse, préoccupé avant tout de la prospérité commune, s'appliquant enfin, au milieu des luttes les plus ardentes, à demeurer le magistrat suprême, l'arbitre respecté, disons tout d'un seul mot, le vrai roi constitutionnel, non pas le chef d'un parti, mais le cœur et l'âme d'une nation.

LIVRE DOUZIÈME.

DERNIÈRES ANNÉES DU BARON DE STOCKMAR.
MORT DU PRINCE ALBERT.
MORT DE STOCKMAR. — MORT DE PALMERSTON.
MORT DU ROI LÉOPOLD.

CHAPITRE PREMIER.

Stockmar se retire à Cobourg. — Mariage de la princesse Victoria, fille de la reine d'Angleterre, avec le prince royal de Prusse (25 janvier 1858). — Grave maladie de Frédéric-Guillaume IV. — Son intelligence se voile. — Son frère, le prince Guillaume, appelé à la régence (9 octobre 1858). — Stockmar à Berlin. — Soupçons dont il est l'objet. — Le parti féodal. — Retour à Cobourg. — Visite de la reine Victoria et du prince Albert à leur vieil ami (1860). — Mort du prince Albert (14 décembre 1861). — Désespoir de Stockmar. — Dernière lettre de Stockmar au roi Léopold. — Mort de Stockmar (1863). — Son tombeau dans le cimetière de Cobourg.

Ces événements de l'année 1857 en Belgique sont les derniers auxquels le baron de Stockmar ait été mêlé, les derniers dont on retrouve la trace dans sa correspondance. Il ne devait plus revoir son vieux maître, son ami si tendrement aimé, Léopold Ier, roi des Belges, et s'il lui était réservé encore de rencontrer la famille royale d'Angleterre, ce ne devait être ni à Londres ni à Windsor. Le neveu du roi Frédéric-

Guillaume IV, le prince royal de Prusse Frédéric-Guillaume, avait épousé, le 25 janvier 1858, la fille de la reine d'Angleterre, Victoria, duchesse de Saxe, princesse royale de Grande-Bretagne et d'Irlande. Confiné dans sa retraite par la maladie, le vieux conseiller de la reine n'avait pu se rendre à Londres pour les fêtes du mariage. Ce fut un chagrin pour la jeune princesse. Le vieux baron avait été l'ami de son grand-oncle, le précepteur de son père, le confident et le conseiller de sa mère. Dans l'intimité de Windsor, les enfants de la reine le regardaient comme un aïeul. Que de fois, toute petite, elle était allée trouver dans sa chambre le vieil ami de la famille! Était-ce simplement un ami? Était-ce un maître, un parent? Elle n'aurait su le dire, tant cette autorité aussi grave que douce, aussi digne que familière, avait un caractère charmant, et tant l'hôte de Windsor se sentait comme chez lui dans le château de la royauté britannique. L'absence du baron au mariage de la princesse avait donc causé de vifs regrets. Aussi, lorsque le jeune couple royal alla s'installer en Prusse, on devine quelles invitations furent adressées au solitaire de Cobourg. Le prince Albert et la reine Victoria devaient prochainement rendre visite à leur fille, qui habitait alors le château de Babelsberg, près de Potsdam. Babelsberg était la résidence du prince Guillaume, celui-là même qui allait être bientôt régent du royaume pendant la maladie de son frère, puis roi de Prusse après sa mort, et à qui la guerre de 1870 devait donner l'empire d'Allemagne. C'est là que le prince Guillaume de Prusse et sa femme la princesse Augusta,

assistés du jeune couple, se préparaient à recevoir le prince Albert et la reine Victoria. Il ne fallut pas moins que ces instances et le désir de revoir la famille royale d'Angleterre pour décider le vieillard à quitter sa retraite. Il aurait pu dire comme Voltaire au comte Lally : « Le mourant ressuscite en apprenant cette bonne nouvelle. » Le mourant ressuscita et se rendit à Potsdam. Est-il besoin de dire avec quelle joie, avec quelle tendresse il y fut accueilli?

Un autre motif, quoique moins pressant, l'avait attiré en Prusse. Le roi Frédéric-Guillaume IV s'affaissait de jour en jour sous les atteintes de la maladie la plus grave. Cette belle âme de rêveur, cette brillante imagination d'artiste s'éteignait dans une sorte de paralysie, la raison du souverain s'était voilée. Le moment était proche où il faudrait se décider à ne pas attendre sa mort pour le remplacer sur le trône. Le régent était désigné d'avance : c'était son successeur légitime, son frère, le prince Guillaume, puisque Frédéric-Guillaume IV n'avait pas d'enfants. Il n'y avait sous ce rapport aucune difficulté, mais à quel moment précis, dans quelles conditions, sous l'influence de quelles idées politiques se ferait cette transmission de l'autorité suprême? C'étaient là des questions qui devaient réveiller Stockmar. Malgré ses déceptions de 1849, malgré ses douleurs et ses colères de 1850, il ne s'était pas tellement désintéressé des affaires d'Allemagne que l'approche d'un changement de règne pût le laisser indifférent. En vue des détroits périlleux, aux abords des plages inconnues, le vieux pilote endormi se redressait tout à coup.

C'était surtout curiosité de sa part, curiosité patriotique et aussi, selon l'occasion, vague espérance de donner une indication utile, de faire accepter un bon conseil. Il avait connu intimement quelques-uns des premiers personnages de la Prusse; lorsque Frédéric-Guillaume IV s'était rendu à Londres en 1841 pour y être le parrain du prince de Galles, Alexandre de Humboldt, qui l'accompagnait, avait reçu de Stockmar l'accueil le plus empressé. Stockmar était aussi en relations de longue date avec M. Rodolphe d'Auerswald, qui avait joué un rôle en 1848, et qui allait bientôt occuper un poste considérable dans le premier ministère du prince-régent. Ils échangeaient de longues visites, et naturellement les directions futures de la politique prussienne étaient le principal sujet de leurs entretiens. N'allez pas croire pourtant qu'il exerçât une influence active. Il eût été obligé pour cela de soutenir bien des luttes, et il n'en avait plus ni le goût ni la force. S'il avait annoncé dix-sept ans auparavant l'intention de répondre, s'il le fallait, aux attaques de l'aristocratie anglaise, il ne se sentait aucune envie d'engager la bataille avec l'aristocratie prussienne.

Ces adversaires-là, il faut le reconnaître, n'étaient pas dignes de lui. Le fils de Stockmar nous donne à ce sujet les détails les plus incroyables. On a peine à se représenter dans une société de haut parage autant d'ignorance et de brutalité. Pour certains héros du parti qu'on appelait alors le parti féodal, le vieux baron était un espion anglais, un intrigant belge, un agent de la maison de Cobourg, en tout cas un

homme mystérieux et funeste qui poursuivait dans l'ombre des desseins révolutionnaires. On le savait arrivé à Potsdam, on le voyait ensuite à Berlin, car il y avait suivi le jeune couple princier, qui avait quitté Babelsberg; pourquoi ces allées et venues? Tout cela ne disait rien de bon. Ces prétendues amitiés personnelles pour de jeunes princes n'étaient que des prétextes. Au fond, il y avait une intrigue. Les révolutionnaires tramaient leur complot pour le jour où Frédéric-Guillaume IV ne régnerait plus. Un soir, chez la comtesse de Bl..., un homme du plus grand monde, affirmait que Stockmar se cachait dans Berlin pour intriguer tout à son aise. L'espion changeait sans cesse de logement afin de dépister les recherches. On ne savait où le prendre. Lui-même l'avait inutilement poursuivi dans cinq demeures différentes. Or, il se trouvait que la comtesse Bl..., à qui ce *detective* malheureux racontait de si belles choses, était une des amies de Stockmar. « Mais vous vous trompez, lui dit-elle, le baron n'a pas besoin de se cacher. Il vit au grand jour. Voilà plusieurs semaines qu'il est à Berlin. Il est descendu dans un hôtel qui n'a rien de mystérieux et où je lui ai rendu visite plus d'une fois. » La réponse était péremptoire, mais le donneur de nouvelles n'en voulut pas démordre. On eut beau lui indiquer le nom de l'hôtel, il maintint obstinément son dire. Stockmar se dérobait, Stockmar conspirait dans l'ombre.

Ces défiances du parti féodal prirent un tel caractère que le vieux conseiller de Windsor apparut à certaines gens comme un danger public. Celui qui l'eût

supprimé eût rendu service au pays. Un jour que Stockmar causait avec un de ses amis sur le pont qui conduit de Potsdam au château, un personnage de la cour, le comte K..., les croisa en passant. Ce personnage ne connaissait pas Stockmar, mais il connaissait son interlocuteur. Le lendemain, rencontrant ce dernier, il lui demande : « Avec qui causiez-vous hier sur le pont? — Avec le baron de Stockmar. — Ah! reprend le comte vivement, que ne l'avez-vous jeté à l'eau! »

Tandis qu'on tenait de tels propos, qu'on débitait de pareilles sottises, que faisait le paisible vieillard! Il passait de longues heures avec la jeune princesse dont il avait guidé les premiers pas, il lui rappelait les choses de son enfance, il parlait de Windsor avec le prince son époux, ou bien visitant ses amis, M. de Bunsen, M. d'Usedom, M. Henri d'Arnim, il s'entretenait avec eux de la situation de la Prusse. La maladie du pauvre roi préoccupait tous les esprits. Stockmar, dès qu'il apprenait quelque nouvelle, la consignait dans son journal. Nous avons plusieurs de ses notes. Ce sont de simples crayons, un mot, un trait, quelquefois une scène rapide tracée au courant de la plume, celle-ci par exemple :

« 16 septembre. — Humboldt a vu le roi. Il l'a trouvé plus pâle, plus maigre, plus somnolent, la physionomie plus éteinte. Il a voulu lui faire savoir que j'étais ici, il a prononcé mon nom. Le roi : « Qui est cela? Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu. » La reine : « C'est l'homme que tu as toujours tant aimé, qui a toujours été si amical pour Bunsen en Angleterre. » On lui écrit le nom, on l'épelle. Le roi : « Non, je ne puis me souvenir de l'avoir jamais connu. Ah! ma pauvre tête! Je n'ai plus de mémoire. »

« Manteuffel complimente Humboldt pour l'anniversaire de sa

naissance, et signe comme il suit : « Votre harassé et bientôt aussi terrassé, Manteuffel[1]. »

« Humboldt pense qu'au prochain revirement les lettrés pourraient bien reprendre leur place d'honneur. Raumer est le plus funeste de tous les ministres, car il méprise la science. Westphalen est le plus cauteleux et le plus redoutable. Manteuffel du moins sait bien le grec et lit les classiques. »

« 3 octobre. — Humboldt me donne des nouvelles de Sans-Souci. Lundi dernier, le roi s'éveilla avec des étourdissements et des vertiges. La comtesse D. raconte qu'il est resté quelque temps sans pouvoir dire un mot. C'était à peu près l'anniversaire du début de la maladie. Le roi s'est plaint à Humboldt d'être bien plus souffrant que par le passé. Il avait terriblement mal à la tête, disait-il; cependant il allait se promener, parce qu'il se sentait alors la tête plus libre. »

C'est une semaine après cette dernière note que le prince de Prusse fut appelé à la régence. Le roi lui-même, le mystique et bienveillant roi Frédéric-Guillaume IV, se reconnaissant désormais incapable de remplir ses devoirs de souverain, avait décidé, par un décret daté du 9 octobre 1858, que son frère, le prince Guillaume de Prusse, « dirigerait les affaires avec une complète indépendance et selon ses vues personnelles en qualité de régent. » Le même jour, par une série d'ordonnances insérées au journal officiel, le prince Guillaume prenait possession de la régence et convoquait les deux chambres pour le 20 octobre. Le ton de ces ordonnances indiquait dans le gouvernement un esprit tout nouveau. Les idées féodales et patriarcales,

1. Il y a ici un jeu de mots difficile à traduire : « *Ihr abgehetzter, nun bald auch abgesetzter.* » Pour rendre la physionomie de la phrase, il fallait essayer de trouver en français l'allitération que présentent les termes allemands.

rêve bizarre de Frédéric-Guillaume IV, disparaissaient comme des fantômes. On voyait se lever, non pas une royauté parlementaire à la façon anglaise, mais une monarchie qui proclamait pourtant le respect de la constitution, qui condamnait l'arbitraire, parlait des besoins de l'époque et des réformes utiles. Cette session extraordinaire ne dura que six jours. Le 26 octobre, après que la nécessité de la régence eut été affirmée dans une adresse votée par tous les suffrages, le régent prêta serment à la constitution au milieu de l'enthousiasme général, et la session fut close. Le 6 novembre, un ministère nouveau remplaçait le ministère Manteuffel. Dans ce cabinet, que présidait le prince de Hohenzollern-Sigmaringen, à côté de plusieurs personnages plus ou moins libéraux, mais tous également hostiles à la politique de 1850 et impatients d'en faire oublier la honte, un des amis de Stockmar, M. d'Auerswald, avait été chargé du ministère d'État.

C'était presque une révolution, c'était du moins un changement complet de direction et de manœuvre. Bien que le parti féodal dût s'y attendre, il en poussa des cris de fureur. Sans entrer plus avant dans cette histoire, il est bon de se rappeler le caractère des débuts de la régence, si l'on veut comprendre les soupçons auxquels Stockmar fut en butte pendant son séjour à Berlin, aux mois de septembre et d'octobre 1858. Il voyait souvent M. d'Auerswald, M. de Bunsen, Alexandre de Humboldt, les hommes qui avaient le plus souffert de la convention d'Olmütz; pouvait-il ne pas s'intéresser à un changement de politique, lui qui

en 1850 avait poussé un cri de désespoir? Échanger des vues, concevoir des espérances, oui, assurément, c'est ce qu'il faisait; mais prendre une part quelconque, la part même la plus discrète, aux événements qui se préparaient, rien n'était plus éloigné de sa pensée. De ces affaires d'Allemagne, il n'était plus qu'un spectateur, très-sympathique toujours, mais impuissant. N'importe; les féodaux tenaient bon. Nul ne put leur ôter de l'esprit que Stockmar avait dirigé à sa manière l'organisation de la régence. Le premier ministère du prince Guillaume, ce ministère qui paraissait (bien à tort) devoir introduire en Prusse les règles de la politique anglaise, c'était Stockmar, disaient-ils, qui, arri vant d'Angleterre, l'avait apporté tout fait dans sa poche[1].

Revenu à Cobourg, vers la fin de l'automne, Stockmar ne sortit plus de sa retraite. D'augustes messages venaient sans cesse l'y trouver. Une fois même ce fut une royale visite. En 1860, la reine Victoria et le prince Albert, s'étant rendus en Allemagne, firent tout exprès le voyage de Cobourg afin de passer quelques jours auprès de leur vieil ami. Les détails nous manquent sur ces journées, qui furent comme la récompense suprême du sage conseiller; mais à quoi bon les détails précis? L'imagination y supplée sans peine. Il ne s'agissait plus de politique; on refeuilletait ensemble dans le livre de la vie les pages les plus douces, on ne parlait que de souvenirs et d'espérances.

1. « ... Stockmar habe das Ministerium der neuen Aera *fertig in der Tasche mit aus England gebracht.* »

Un seul fait nous est rapporté par le fils de Stockmar. Pendant ce séjour de la reine à Cobourg, comme le prince se promenait en voiture, ses chevaux prirent le mors aux dents, et sa vie fut sérieusement menacée. M. Ernest de Stockmar ajoute avec une simplicité poignante : « Dans la manière dont il échappa au péril, mon père, comme d'autres personnes, vit alors pour ainsi dire la garantie d'une existence de longue durée. L'année suivante, une maladie subite emportait le noble prince. »

Qui donc, en effet, aurait pu s'attendre à un coup si violent et si brusque? C'était au mois de décembre 1861. Le prince avait passé une partie de la journée à la chasse. Au retour, il se sentit mal à l'aise et se mit au lit. Une fièvre, légère d'abord, s'accrut avec une rapidité foudroyante. Tous les soins furent impuissants à conjurer le mal. Quelques jours après, le 14 décembre, il était mort.

Le monde sait quel fut le désespoir de la reine et comme toute l'Angleterre s'associa de cœur et d'âme à ce grand deuil. Ce fut aussi un coup terrible pour le vieux solitaire de Cobourg. Stockmar aimait le prince comme l'élève de ses plus intimes pensées. La funeste nouvelle parut l'atteindre aux sources mêmes de la vie. Il s'accusait de vivre encore après que ce fils de son esprit avait disparu si jeune; il accusait la méchanceté de son destin, qui l'avait conservé assez longtemps ici-bas pour lui infliger un tel supplice. Quand on lit dans son journal ces lamentations déchirantes, on se rappelle les beaux vers où Antoni Deschamps nous représente auprès d'un jeune homme

Ce père au désespoir, dont les vieilles paupières,
Suivant l'ordre, auraient dû se fermer les premières.

Depuis ce jour, il ne songeait lui-même qu'à la mort. En 1862, la reine Victoria fit encore une fois le voyage de Cobourg, voulant revoir la famille de son époux et s'entretenir de lui avec le fidèle témoin des années heureuses. Un soir, assise auprès de Stockmar, elle lui montrait des images, des portraits, des photographies du prince bien-aimé. Tous deux pleuraient à chaudes larmes. Tout à coup, c'est la reine qui l'a raconté dans une page des *Early years*, elle entendit le vieillard jeter ces mots comme un soupir : « Ah! mon cher prince, mon bon prince! Combien je serai heureux de le revoir! Cela ne tardera pas longtemps. »

Les dernières années de Stockmar ne sont plus que le tableau d'une grande vie qui s'éteint. Condamné à l'immobilité par l'épuisement de ses forces, le sage vieillard s'acheminait en pensée au-devant de la mort. Les souffrances cruelles qui le séparaient du monde lui laissaient encore de temps à autre des intervalles de repos. Alors il pouvait recevoir un petit nombre d'amis. « Plus d'une fois, dit un écrivain célèbre, on vit le prince royal de Prusse, Frédéric-Guillaume, accompagné de sa jeune femme, se diriger à pied vers une paisible maison de la *Webergasse* et frapper à la porte du vieillard. » Celui qui s'exprime ainsi, M. Gustave Freytag, l'auteur de plusieurs beaux romans et de nobles pages d'histoire, était lui-même un de ces hôtes dont la conversation lui était douce. Le poëte Rückert, un de ses amis de jeunesse, un de ses camarades d'université, ne pouvait venir que de loin en

loin, car il n'habitait pas la même ville ; mais, chaque fois que le brillant chanteur mettait le pied dans la chambre du malade, un rayon de soleil y entrait avec lui. A voir le vieux politique se ranimer à la voix du vieux poëte, à le voir aussi redevenir jeune auprès d'amis plus jeunes, Freytag, Meyer, Roggenbach, Samwer, on aurait pu le croire moins gravement menacé. Il arrivait même parfois qu'on mettait ses plaintes sur le compte d'une certaine hypocondrie. Rückert l'en plaisantait en des vers pleins de bonhomie et de grâce. La souffrance n'était pourtant que trop sérieuse. Après que les entretiens, les souvenirs évoqués, les revues d'un passé lointain, les récits de Belgique, de Grèce, de Londres, de Windsor avaient réveillé pendant une heure ou deux la flamme de son esprit, la nuit se faisait plus noire dans le cerveau du malade. La douleur physique, écartée un instant, revenait à la charge,

Comme un poids soulevé qui retombe plus lourd.

Ces souffrances ne pouvaient l'arracher aux cruelles préoccupations que lui causaient ses amis de Windsor et du château de Laeken. Il s'associait silencieusement à l'affliction inconsolable de la reine Victoria. En 1863, le roi des Belges ayant ressenti les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, ce fut pour Stockmar un nouveau tourment. Il avait été le médecin de Léopold avant d'être son confident et son ami. Allait-il survivre à son vieux maître, comme il avait le malheur de survivre au jeune? Un magistrat de Cobourg étant parti

pour la Belgique au mois de mars 1863, Stockmar, qui lui enviait cette consolation, écrivit au roi cette lettre si tendre, si douloureusement tendre :

« Le brave et intelligent Forkel se rend à Bruxelles : il aura, je l'espère, le bonheur de voir le bon et vénéré roi, si durement éprouvé. Il y a longtemps que je n'ai eu de lui aucune nouvelle directe; au reste, quand je n'apprends rien du tout, je suis plus tranquille, je suis moins troublé dans les vœux quotidiens de ma pieuse affection que les jours où de mauvaises nouvelles viennent se railler de ma foi et de mon espérance J'avoue que je n'étais pas préparé à une vieillesse aussi dénuée de consolations. Souvent, très-souvent, je l'avoue, je me sens près du désespoir. Les mystères de cette vie me deviennent d'heure en heure plus accablants. Et cependant il est clair que nous sommes *ses enfants* et que le Père doit avoir pour nous un cœur. C'est à ce cœur que je m'adresse toujours, c'est le cœur divin que je conjure de vouloir bien, dans sa toute-puissance et sa miséricorde, adoucir les souffrances du bon et bien-aimé roi. Amen. »

Nous n'avons pas la réponse de Léopold aux effusions de son vieil ami; nous savons seulement, touchant détail, que *le bon roi* n'était pas en retard dans sa correspondance; il avait écrit la dernière lettre, c'était Stockmar qui lui en devait une. Stockmar s'empresse de s'acquitter en retirant bien vite l'espèce de reproche amical insinué dans son billet :

« Le bon roi a tout à fait raison. Il m'avait écrit le dernier, et je n'avais pas répondu. C'est l'effet d'une souffrance profonde et continuelle d'enlever aux vieilles gens, aux vieux infirmes, l'usage de leurs facultés. Chez eux, l'esprit et le cœur se troublent, quand une sorte de mélancolie est devenue le caractère fondamental de leurs réflexions.

« Le roi se plaint de la médecine. Ce n'est pas moi qui en écrirai l'apologie, moi qui n'ai que trop connu les bornes de la science. Les médecins eux-mêmes, la plupart du temps, ne *savent* pas ce qu'ils devraient savoir, et ce n'est que dans un très-petit nombre de cas qu'ils *peuvent* ce dont le malade a besoin. Alors on dissimule ou on ment de parti pris. C'est seulement en prévenant les maladies que le bon et grand médecin peut se rendre réellement utile.

« Que Dieu adoucisse les souffrances du bon roi, qu'il le fortifie et le conserve! »

Ce fut la dernière lettre de Stockmar au roi Léopold. Elle est datée du 18 mai 1863. Le vieillard n'avait plus qu'un petit nombre de jours à passer sur la terre. Quand il a parlé de la mélancolie devenue le caractère fondamental de ses pensées, il nous révèle un des traits les plus vifs de sa nature, le besoin de vivre, d'agir, de pouvoir quelque chose, et d'exercer ce pouvoir en vue du vrai et du bien. Il souffrait plus qu'un autre de l'impuissance de l'âge. Après tant d'années consacrées dans l'ombre au service de ses amis, l'inutilité de son existence l'accablait.

Qu'est-ce donc que l'homme? qu'est-ce donc que la vie humaine? se demandait-il avec découragement. Il triomphait pourtant de ces lugubres idées. Sa grande consolation était dans le culte des lois suprêmes. Il était de la religion de Kant: le sentiment du devoir au fond de son cœur reconstruisait pour lui toutes les magnificences du monde moral. Il avait noté dans les poésies de Gœthe certains accents où éclate une foi sereine et victorieuse, la foi en la dignité morale de l'homme, la foi à ses destinées immortelles. Il y a

quelques strophes dans lesquelles le poëte de Weimar développe à sa manière les grandes paroles de l'apôtre : *In Deo vivimus, movemur et sumus.* C'étaient celles-là que préférait Stockmar. Il les récitait comme des oraisons. Il s'en était composé une sorte de liturgie, dont il fit usage au lit de mort de sa fille, Mme Hermann Hettner[1], et qui demeura son bréviaire à lui-même jusqu'à sa dernière heure. C'est dans ces sentiments qu'il expira le 9 juillet 1863. Il avait près de soixante-seize ans.

Stockmar fut enterré dans un caveau de famille au cimetière de Cobourg. Quelques années plus tard, la fille aînée de la reine Victoria, princesse royale de Prusse, fit décorer ce caveau avec beaucoup d'art, d'après un plan qu'elle avait tracé elle-même. Le sépulcre est de marbre gris. Derrière, contre la muraille du fond, s'élève un autel en marbre de Carrare avec deux anges sculptés par un maître. Au-dessus est une peinture à fresque représentant la scène évangélique du Samaritain. Sous la fresque, une plaque de marbre porte cette inscription : « A la mémoire du baron Christian-Frédéric de Stockmar, né le 22 août 1787, mort le 9 juillet 1863, dédié par ses amis des maisons régnantes de Belgique, de Cobourg, d'Angleterre et de Prusse. » Plus bas on lit ces paroles tirées

1. Mme Hermann Hettner, née Marie de Stockmar, est morte à Dresde en 1856, dans sa trentième année. Son mari, M. Hermann Hettner, directeur du musée des antiques à Dresde et professeur de l'histoire de l'art, est honorablement connu dans les lettres par de savants travaux. Son principal ouvrage est une histoire littéraire du XVIIIe siècle en France, en Angleterre et en Allemagne. La partie allemande surtout, qui ne forme pas moins de quatre volumes, est traitée avec beaucoup de soin.

des *Proverbes de Salomon,* chapitre XVIII, verset 24 : « L'ami fidèle aime mieux qu'un frère, mieux qu'un qu'un frère il est un ferme appui. »

CHAPITRE II.

Le baron de Stockmar. — Résumé de sa vie. — Originalité de son caractère. — Stockmar, un des maîtres du droit public. — Mort de Palmerston (18 octobre 1865). — Palmerston et Russell. — Grande supériorité de Russell. — Mort de Léopold Ier, roi des Belges (10 décembre 1865). — Deuil de la Belgique. — Hommages de l'Europe. — Deuil et hommages de l'Angleterre. — La chapelle Saint-Georges, à Windsor. — Monument élevé au roi Léopold par la reine Victoria.

Quand on essaye de résumer cette existence à la fois si mystérieuse et si pleine, la première chose qui frappe l'attention, c'est précisément ce contraste : un homme à peine connu de quelques-uns pendant sa vie, un esprit réservé, discret, timide, prompt à se dérober, un personnage muet qui traverse la scène sur la pointe des pieds et tout doucement se réfugie dans l'ombre, un tel homme, dis-je, mêlé d'une façon constante à tous les événements considérables de son époque, voilà certes un des contrastes les plus singuliers que puisse rêver l'imagination. C'est pour cela qu'un politique de haute et juste renommée, un des doyens du corps diplomatique européen, M. le baron Nothomb, ministre de Belgique à Berlin depuis plus de vingt années, lui disait un jour : « Vous avez eu une

destinée souterraine, une destinée anonyme. » Il n'avait pas besoin d'achever sa pensée, lui qui savait quelle part d'action revenait à Stockmar dans maintes décisions royales. Cela voulait dire : Tandis que vous viviez sous terre, que de choses sur la terre ont grâce à vous changé de face!

Mais le point le plus important dans cette vie de méditation assidue et d'activité silencieuse, c'est l'étude que Stockmar avait faite de la monarchie constitutionnelle, étude complète, où la pratique soutenait toujours la théorie, où la théorie cherchait toujours à dégager de la réalité vivante un principe de vie. A lire superficiellement les notes ou les dissertations de Stockmar, on le prendrait volontiers pour un doctrinaire; ce serait se tromper du tout au tout. Le procédé doctrinaire est absolument contraire au sien. Les doctrinaires ont un certain nombre de maximes qu'ils appliquent ou plutôt qu'ils imposent aux faits, bon gré mal gré. Aussi, entraînés par cette habitude despotique de leur esprit, finissent-ils d'ordinaire par transformer en maximes tous les incidents de leur conduite, au lieu de conformer cette conduite à leurs maximes. Voilà comment les doctrinaires, avec la plus belle philosophie du monde, en viennent toujours à se perdre infailliblement. Tout autre est la méthode de Stockmar. C'est la méthode anglaise par excellence, bien qu'il l'expose quelquefois sous forme germanique. Il n'a pas de maximes préconçues, sauf les maximes générales du bon sens. A la lumière de ce bon sens, il interroge les événements de la vie politique, il rapproche les effets des causes, il met l'expérience au-

dessus de toutes les théories, il s'accoutume à cette idée que la politique est l'opposé de l'algèbre, et que, si les maîtres des vérités sublimes ont pu dire : « Il n'y a pas de science de ce qui passe, » la politique, bien au contraire, est la science de ce qui passe, de ce qui change, de ce qui se modifie sans cesse, la science des choses opportunes. Cette philosophie, Stockmar la doit à l'observation constante des vicissitudes parlementaires chez la nation anglaise, aux exemples de Canning et de Melbourne, de Robert Peel et de Palmerston, de John Russell et de Stanley, de Gladstone et de Disraeli, à l'étude attentive, impartiale, de ceux qu'il contredit, comme de ceux qu'il approuve. Étudiant pour apprendre, non pour combattre, cherchant la vérité, non le succès, il puise également chez les uns et les autres. Il n'est ni whig ni tory, dans l'ancienne signification de ces deux termes; il est simplement un constitutionnel, un admirateur de la législation vivante, qui est sortie, non pas du cerveau d'un homme, mais de l'expérience des générations, vrai capital d'idées et de principes accumulé par un labeur séculaire. Cette constitution qui n'est écrite dans aucun code, mais qui est gravée au cœur des Anglais, il la connaît si bien, il l'aime d'une façon si désintéressée, il la défend avec tant de zèle et de vigilance qu'en Angleterre même de très-bons juges commencent à le considérer comme une autorité en matière de droit public. C'est là manifestement la véritable originalité de sa vie.

Stockmar a traversé une grande période de la politique européenne; parmi les hommes qui ont été

ses amis ou ses adversaires, ses collaborateurs ou ses contradicteurs, que deviennent ceux qui lui survivent? Celui qu'il aimait le moins, c'était lord Palmerston, si longtemps l'ennemi sournois et acharné du prince Albert; celui qu'il aimait le plus tendrement, c'était le roi des Belges. Tous les deux le suivirent de près dans la tombe. Le 18 octobre 1865, lord Palmerston, qui occupait pour la seconde fois le poste de premier ministre, mourut en pleine activité, comme un soldat sur la brèche. Il était âgé de quatre-vingt-un ans, et il avait exercé le pouvoir pendant plus d'un demi-siècle. Un refroidissement gagné dans une course en voiture amena une inflammation pulmonaire qui l'emporta en quelques heures. Des lettres de lui publiées par M. Ashley attestent jusqu'au dernier instant sa vigilance et son énergie dans l'accomplissement de ses devoirs. Le jour où il fut frappé, il travaillait encore. On peut se demander pourtant si ce puissant homme d'État, avec toute sa vigueur d'esprit et ses étonnantes ressources, a laissé autre chose qu'un grand nom parlementaire. Un de nos collaborateurs a répondu à cette question dans une page excellente où il compare lord Palmerston à lord John Russell. Lord John Russell, homme de principes, s'inquiète peu de plaire ou de déplaire; il va droit devant lui, et, dans l'erreur comme dans la vérité, il ne s'inspire que de sa conscience. Lord Palmerston, Anglais par-dessus tout, s'attache constamment à flatter les passions anglaises; autant il est rude et altier dans ses rapports avec les puissances étrangères, autant il est souple, insinuant, séduisant dans le parlement et dans le monde. Les

esprits qui lui résistent, il réussit à les gagner; les blessures qu'il a faites dans l'entraînement de la lutte, il les guérit à force d'adresse et de bonne grâce. Il s'était réconcilié complétement avec le prince Albert, et la reine, qui avait tant de griefs contre lui, a fini par lui conférer l'ordre de la Jarretière. C'est qu'il aimait le pouvoir pour le pouvoir, et que du haut en bas de la société britannique, par la courtoisie, par l'agrément, par le sans-façon des manières, par mille ressources de langage et d'allure appropriées aux lieux et aux personnes, il s'emparait des intelligences sans trop se soucier des partis. Dans un temps d'évolutions parlementaires qui avaient décomposé tous les groupes, son grand art était de pressentir les changements de l'opinion et de s'y accommoder à propos. De là cette popularité qui fit surtout sa force dans les vingt dernières années de sa vie. Eh bien! que reste-t-il de ce long règne parlementaire? Un brillant souvenir destiné à s'éteindre. Lord Palmerston n'a enrichi le *statute-book* d'aucun bill important, d'aucun bill vraiment libéral et humain, « tandis que le nom du comte Russell restera éternellement gravé sur les tables de la loi comme celui du patriote libéral qui, dans la chambre des communes, contribua plus que personne à faire voter le bill de 1832. » Ainsi conclut M. Xavier Raymond, et cette sentence nous paraît la vérité même[1]. On essayerait en vain de la réformer.

Deux mois plus tard, le 10 décembre 1865, le roi Léopold disparaissait à son tour. Ce n'est pas lui qui

1. *Annuaire des Deux Mondes*, t. XIII, p. 349-350. Paris, 1866.

sera jugé comme lord Palmerston. Après un règne de trente-quatre ans, l'auguste souverain laissait autre chose que le souvenir d'une personne éminente : il laissait des actes, et le plus grand de tous les actes, la fondation d'un État, la régénération d'un peuple assuré désormais de sa vitalité propre et de son indépendance. Aussi, lorsque le 2 décembre 1865 le *Moniteur belge* annonça officiellement la maladie du roi, si la tristesse fut profonde, le patriotisme ne ressentit aucune inquiétude. L'esprit de Léopold Ier était assuré de lui survivre dans son œuvre. Vainement la presse étrangère exprimait-elle des appréhensions sur l'avenir de la Belgique, la Belgique se sentait forte, et cette sécurité virile était déjà la plus éloquente des oraisons funèbres.

Avant de quitter le théâtre de son activité, le roi fondateur put jouir de cette victoire suprême. Il y avait droit, certes, par sa fidélité aux devoirs de sa charge, par une modération et une sagesse qui ne furent jamais en défaut. Depuis la terrible crise de 1857, il avait eu à traverser encore plus d'une épreuve périlleuse ; il s'était montré toujours le même. Il avait constamment déféré aux vœux du pays, sans permettre jamais que la constitution fût viciée ni les prérogatives du souverain méconnues. Sa bienfaisante initiative avait accru la richesse publique ; dans toutes les questions qui intéressaient l'agriculture, le commerce, la navigation, il avait sans cesse tenu à jouer le premier rôle. Un de ses anciens ministres, M. Faider, a pu lui rendre ce témoignage avec l'assentiment universel : « Il avait infiniment d'esprit, et je puis répéter ce qu'on a dit souvent, qu'il a toujours eu plus d'esprit

que les plus spirituels de ses conseillers. » Mais qu'est-ce que l'esprit sans la bonté? M. Faider ajoute : « Il n'a jamais fait de mal à personne, il n'a de sa vie infligé ni blessure ni offense. » Ne croyez pas cependant que ce fût une bonté banale, une douceur indifférente. « Certes, nous dit encore ce ministre qui l'a vu de près aux heures de crise, il n'a pas aimé tous ceux qui l'ont servi, et il n'a pas régné trente-cinq ans sans éprouver un ressentiment où une colère; je puis même dire que sa colère était terrible, et alors son œil fin, profond, un peu voilé, se remplissait d'un éclair pénétrant; mais il revenait promptement, et l'idée d'une vengeance n'était pas entrée dans son esprit... Il était naturellement indulgent, il aimait à exercer le droit de grâce. Il ne voulait point de poursuites contre les écrivains de bas étage qui osaient l'outrager. Il se sentait trop aimé et trop fort pour accepter contre eux une réparation légale; il était sûr d'être assez vengé d'insolents folliculaires par le jugement du pays[1]. »

Ce jugement, qui avait déjà cours du vivant du roi, fut confirmé après sa mort et répété par l'Europe entière. Tous les souverains s'honorèrent en lui rendant hommage. Le jour même où Léopold venait de s'éteindre au milieu de ses enfants agenouillés, en présence des ministres et des présidents des deux Chambres, dès que la funeste nouvelle parvint à Compiègne, l'empereur Napoléon III écrivit au duc de Bra-

1. *Le roi Léopold Ier et la royauté belge*, par M. Ch. Faider, ancien ministre de la justice. *Bulletin de la Société royale de Belgique*, 2e série, t. XXI.

bant une lettre de condoléance où se trouvent ces mots : « C'est avec le sentiment du plus sincère regret que l'impératrice et moi nous venons d'apprendre la mort du roi votre père. Par sa sagesse et sa haute intelligence, il s'était placé au premier rang des souverains de l'Europe... »

Ce témoignage n'a-t-il pas une valeur toute particulière, venant du puissant voisin que l'opinion soupçonneuse avait tant de fois accusé d'intentions hostiles à la royauté belge? On n'y sent rien de banal, rien non plus qui rappelle le langage étudié de la politique; c'est l'élan d'une chaude et respectueuse sympathie. L'histoire impartiale est obligée de dire qu'une telle louange honore en même temps les deux souverains, celui qui l'a exprimée si spontanément et celui qui l'a si pleinement méritée.

Quelques mois plus tard, à la tribune du Corps législatif, M. Thiers, développant ces paroles de l'empereur et les appliquant à ses propres sentiments politiques, en tirait cette leçon éloquente : « On a dit quelquefois qu'un prince supérieur ne pourrait pas supporter le simple rôle de monarque constitutionnel. Je renvoie à des souvenirs bien récents et bien frappants. Il y a eu pendant trente-cinq ans à côté de nous un prince incontestablement supérieur... qui a pu, avec un caractère ferme et un esprit très-arrêté, remplir dignement le rôle que lui assignaient les institutions constitutionnelles de son pays, et personne n'osera dire qu'il y ait en Europe aujourd'hui une considération plus grande que celle dont jouissait ce prince, chef d'une nation de 4 millions d'hommes! »

Mais c'est en Angleterre surtout que la douleur, l'admiration, la reconnaissance étaient particulièrement touchantes. Pendant que la grande aristocratie libérale regardait la mort du roi Léopold comme un malheur européen, la reine Victoria pleurait un oncle, un tuteur, le tuteur de ses jeunes années, le tuteur et le maître du prince Albert. Elle se rappelait que l'Angleterre avait été le berceau politique de sa destinée; elle se rappelait ces lettres de sa cousine, la princesse Charlotte, qu'elle conservait comme des reliques; elle se représentait ces jours d'autrefois dont le roi des Belges avait tracé pour elle une vive image en ses *Early years*, et, dans le même sentiment de piété domestique, elle voulut que tous ces souvenirs fussent rassemblés sous ses yeux.

Si vous allez visiter le château de Windsor, quand vous aurez admiré les merveilles de la chapelle de Saint-George, la nef gothique, le jubé, le chœur, les stalles des chevaliers de la Jarretière, parmi tant de tombes royales et seigneuriales, parmi tant de souvenirs qui vont du XVe siècle au XIXe, n'oubliez pas de vous arrêter devant le cénotaphe de la princesse Charlotte; vous verrez tout auprès le monument funéraire élevé par la reine Victoria au prince qui, avant de devenir le roi des Belges, avait été le mari de la jeune princesse de Galles, et qui, si la destinée l'eût permis, aurait été comme prince consort l'*alter ego* de la reine Charlotte. Le lion belge y supporte l'effigie du roi. Au-dessous sont fixées deux plaques de marbre blanc. Sur l'une on lit cette inscription : « Léopold, prince de Saxe-Cobourg-et-Gotha, élu premier roi des Belges.

Marié d'abord à la princesse Charlotte de Galles, secondement à la princesse Louise d'Orléans, à côté de laquelle il repose à Laeken, en Belgique. Né le 16 décembre 1790, mort le 10 décembre 1865, après un règne prospère de trente-quatre années. » La seconde porte ces mots : « Ce monument a été élevé par la reine Victoria à la mémoire de l'oncle qui tint la place d'un père dans ses affections. »

CONCLUSION.

Les *novissima verba* du baron de Stockmar. — Préoccupations du vieux conseiller au sujet de la constitution anglaise. — Craintes d'une révolution. — Signes funestes. — Usurpation d'un des trois pouvoirs. — Omnipotence de la Chambre des communes. — La liberté en péril. — La démocratie et le césarisme. — Le mécanicien de 1791. — Conditions toutes différentes de la liberté vraie. — Monarchie ou république, les conditions de la liberté ne changent point.

Ainsi les voilà tous morts, ceux qui à des titres divers ont joué les premiers rôles dans cette longue histoire : après le prince Albert, le baron de Stockmar; après le baron de Stockmar, lord Palmerston; après lord Palmerston, le roi des Belges. De tant de personnes illustres, une seule demeure encore, la plus illustre et la plus vénérée, la reine d'Angleterre, et il semble que tous les rayons épars dans ces récits d'histoire contemporaine se concentrent désormais sur le trône qu'elle occupe. Le lien de ces études, en effet, nos lecteurs ont pu le remarquer, c'est l'histoire de la monarchie constitutionnelle au XIXe siècle, cette histoire, non pas suivie, détaillée, mais vue de haut et dans ses phases principales.

Qu'il s'agisse d'Angleterre, de Grèce, de Belgique, de France, d'Allemagne, qu'il soit question des der-

nières années de George III, de la régence du prince de Galles, du mariage de la princesse Charlotte, de l'avènement de George IV, du procès de la reine Caroline, du prince Léopold et du comte Capodistrias, de la fondation du royaume de Belgique, du mariage de la reine Victoria, des rapports de l'Angleterre et de la France, des visites du roi de Prusse, du tsar Nicolas et du roi Louis-Philippe à Windsor, de la formation et de la rupture de l'entente cordiale, des révolutions de 1848, de l'humiliation de la Prusse en 1850, de la lutte de Palmerston avec le prince Albert, enfin du jubilé du roi des Belges, l'affaire qui domine tout, c'est le tableau des épreuves, des crises, des vicissitudes, des transformations de la monarchie constitutionnelle pendant ces soixante dernières années.

Grâce à la destinée de Stockmar, grâce aux notes qu'il a laissées et qui nous invitaient à de nouvelles recherches, la lumière nous arrivait de tous côtés, lumière bienfaisante, car elle montre où est le droit, et, avec le droit, le salut. Soit qu'il loue, soit qu'il blâme, et alors même que nous avons été obligé de le contredire, il est impossible de ne pas reconnaître en lui un maître de droit constitutionnel, un grand casuiste parlementaire, un esprit aussi éloigné des doctrinaires que des radicaux, aussi hostile à la dictature du nombre qu'à la dictature d'un seul. C'est encore ce maître de droit public que nous rencontrons au terme de nos études, et c'est la reine Victoria qui nous y ramène. La dernière pensée de Stockmar a été consacrée à la constitution anglaise, son idéal de la vie politique, et aux périls dont il la croyait menacée.

Voici la page la plus importante qu'il ait écrite dans les années qui précédèrent sa mort :

« Depuis que le bill de réforme a introduit brusquement dans la Chambre des communes une masse d'éléments démocratiques beaucoup plus considérable que ne le comportait la pratique antérieure du régime gouvernemental, on a vu se former un parti dont le but est l'omnipotence de cette Chambre. Le but auquel tendent tous les efforts de ce parti est l'anéantissement de la constitution anglaise dans la théorie comme dans la pratique. Tant que les whigs depuis la réforme ont exercé le pouvoir, ils se sont alliés à ce parti, ont gouverné avec son aide, ont vécu de sa faveur. Dans les courts intervalles ou ceux qu'on nomme encore les tories sont revenus aux affaires, ils ont imité la conduite de leurs prédécesseurs, quelle que fût d'ailleurs leur profession de foi théorique. J'ose affirmer qu'à la seule exception de Robert Peel tous les ministres que j'ai connus depuis 1830 ont travaillé avec ou sans dessein à la ruine de la constitution de 1830. Ce parti de l'omnipotence des communes a présentement les organes les plus nombreux et les plus retentissants. Sa voix domine toutes les voix dans les journaux, dans les *meetings*, dans la Chambre.

« Il y a trente ans, mes amis me parlaient du *self adjusting principle of the constitution*, c'est-à-dire de cette vertu intérieure qui fait que la constitution écarte elle-même peu à peu tout ce qui pourrait troubler sa marche; ils m'en ont parlé tant et si bien que j'ai fini par y croire. Il me semble en effet que, depuis dix ou quinze ans, commence à grandir une opinion publique, laquelle, si elle prend un corps et une voix, pourrait être une ancre de salut pour l'Angleterre. Cependant les actes des partisans de l'omnipotence démocratique ont jeté un grand trouble chez les esprits sages, intelligents, expérimentés. Le nombre de ces derniers n'est pas médiocre, et, si l'on songe aux personnes dont ce parti se compose, il est singulièrement respectable et important. Malheureusement, comme il est formé de spectateurs beaucoup plus que de politiques actifs, il n'a point de corps et point de voix.

« Il faudrait qu'il fût rassemblé comme un grand parti politique

sous une bannière où seraient inscrits ces mots : *L'omnipotence de la Chambre des communes est la révolution même et la mort de la vieille constitution nationale*. Un tel parti politique pourrait seul donner au gouvernement le moyen d'agir dans le véritable esprit de la constitution, par l'équilibre des trois *estates*, des trois facteurs, la reine et les deux Chambres, et non selon le bon plaisir d'un seul des trois. Je ne désespère pas, mais il y a lieu d'être inquiet et tourmenté, quand on voit à quels ministres et à quelle Chambre des communes absurdement usurpatrice est livré aujourd'hui le sort de l'Angleterre. L'Angleterre ne périra point, mais elle a déjà perdu beaucoup de son ancienne position dans le monde et cette perte peut s'aggraver encore dans un prochain avenir. »

Nous ne pensons pas à l'Angleterre de nos jours en reproduisant ces *novissima verba* du baron de Stockmar. Si le sage conseiller vivait encore, s'il avait vu la reine Victoria entrer dans la quarante et unième année de son règne, s'il voyait les tories se maintenir au pouvoir depuis le 20 février 1874, il modifierait sans doute le langage que nous venons de citer. Ce qui s'est passé en Angleterre depuis la mort de Palmerston, les vicissitudes parlementaires qui firent succéder le ministère du comte Derby au ministère de lord John Russell, qui ramenèrent ensuite les whigs avec M. Gladstone, puis les tories avec M. Disraeli, tout cela n'est point de notre sujet. Nous ne retenons des paroles de Stockmar que ce qui intéresse le régime constitutionnel dans tous les pays libres. C'est par là que les dernières pensées du solitaire de Cobourg nous apparaissent comme son testament et couronnent les leçons de droit public consignées dans ses Mémoires.

L'inspiration de ces paroles suprêmes, c'est la crainte que le vrai régime constitutionnel ne soit vicié

par l'usurpation de l'un des trois pouvoirs. Sur ce point comme sur tant d'autres, Stockmar avait bien vu et bien prévu. N'est-ce pas là précisément un des dangers de l'heure présente, partout où la liberté est en lutte avec la démocratie? Nous ne cherchons pas à faire intervenir ici les questions qui nous harcèlent; mais si les rapprochements naissent du sujet même, nous tenterions en vain de les écarter. Les remarques de Stockmar s'appliquent à tous les régimes politiques, à la république comme à la monarchie, à la république parlementaire comme à la monarchie constitutionnelle; c'est l'éternel problème de la liberté régulière et de la tyrannie. Vraie question de sphinx; si on ne trouve pas le mot de l'énigme, on est dévoré par le despotisme d'un homme ou par le despotisme de la foule.

Dans nos pays de race latine, à quoi se réduit le plus souvent l'action des esprits d'élite que tourmente le noble souci de la liberté? Quand la démocratie violente ramène le césarisme, ils s'attachent à ce qui peut rendre le césarisme libéral; quand le césarisme ramène la démocratie violente, ils s'attachent à ce qui peut rendre la démocratie libérale et respectueuse de tous les droits. Telle était, par exemple, l'inspiration d'Alexis de Tocqueville, telle est encore la tradition de ceux qui l'admirent et qui le suivent. Stockmar était un Tocqueville britannique; plus heureux pourtant, il s'adressait à une race d'hommes qui a le sens politique plus avisé, une raison plus souple, et qui ne poursuit pas de solutions à outrance.

Au mois de juillet 1791, tandis que l'assemblée constituante achevait la transformation de la monar-

chie, on vit paraître un pamphlet très vif dirigé contre le régime constitutionnel. Cette brochure, écrite avec esprit, était intitulée : *Lettre d'un jeune mécanicien.* Ce jeune mécanicien s'adressait à l'assemblée nationale et lui offrait de fabriquer, pour une somme modique, un roi constitutionnel réunissant toutes les conditions désirables. Il ne vous coûtera pas cher, disait-il, et il fonctionnera imperturbablement. Ne craignez pas qu'il prenne la fuite, ni qu'il conspire avec l'étranger; il s'acquittera de tous ses devoirs avec la plus parfaite exactitude. Il tiendra son rang dans les cérémonies, siégera convenablement sur son trône, et même, au moyen de certains ressorts, prendra des mains du président de l'assemblée la liste des ministres que désignera la majorité. Mon roi, ajoutait le pamphlétaire, ne serait pas dangereux pour la liberté du pays, et cependant, en le réparant avec soin, il serait éternel, ce qui est encore plus beau que d'être héréditaire. On pourrait même le déclarer inviolable, sans injustice, et infailllible, sans absurdité. — Tel était le programme du jeune mécanicien. Rien de plus spirituel et de plus impolitique, j'allais dire, Dieu me pardonne! rien de plus français; disons simplement : rien de moins conforme à l'expérience des pays libres.

Était-ce un partisan de la démocratie ou un partisan de la monarchie absolue qui avait imaginé cette boutade? Plus d'un lecteur a dû s'y tromper. On sut bientôt que l'auteur était Condorcet, ce pouvait être tout aussi bien l'un des rédacteurs des *Actes des Apôtres*.

Oh! que la doctrine des pays libres est éloignée de cette logique révolutionnaire! En Angleterre, en Bel-

gique, aux États-Unis, — car il ne s'agit ici en particulier ni de monarchie, ni de république, il ne s'agit que d'un état libre, quelle qu'en soit la forme, — l'expérience a montré que le rôle du chef de l'État ne devait pas être celui dont parle le mécanicien de 1791. En face de la puissance démocratique, les pays libres veulent un pouvoir qui, héréditaire ou électif, représente des intérêts d'un ordre plus élevé, la raison au-dessus du nombre, le droit au-dessus de la force; ils veulent un pouvoir qui soit le centre, le point fixe, l'axe inébranlable autour duquel ont lieu les évolutions de la vie publique. Plus ces évolutions doivent être tumultueuses, plus ils assurent la solidité de l'axe. C'est ainsi que le président de la république des États-Unis est plus indépendant des Chambres que le souverain de la Grande-Bretagne. Sans cela, l'usurpation de la multitude amènerait bientôt la domination d'un maître. L'histoire ne connaît pas encore une démocratie qui, s'abandonnant au despotisme du nombre, n'ait préparé la dictature. Le conseiller de la reine Victoria, le grave et sage Stockmar, après avoir si bien servi la monarchie libérale d'Angleterre, était digne de léguer cet avertissement à l'avenir.

APPENDICE

I

(A PROPOS DU LIVRE TROISIÈME)

LE COMTE CAPODISTRIAS ET LES MAVROMICHALIS.

I

Le comte Capodistrias a séjourné plusieurs fois à Paris sous la Restauration et il y a laissé des amis dans un monde d'élite. Les grâces de sa personne, les séductions de son esprit le faisaient rechercher dans les salons les plus illustres. Qui ne se rappelle, d'après le récit de Villemain, cette soirée du mois de juin 1824, dans l'élégante maison de la terrasse de Saint-Germain, chez Mme la comtesse de Duras? Des personnages de tous les pays, hommes politiques de noble race et lettrés de haut bord, diplomates et savants, sont réunis chez l'aimable hôtesse. Il y a là M. Pozzo di Borgo, lord et lady Stuart, Alexandre de Humboldt, le comte de la Garde, Abel de Rémusat, Villemain, Mme Sophie Gay et sa fille Delphine. La conversation s'engage, et tout aussitôt lord Stuart y introduit la politique, les nouvelles du

jour, les préoccupations du lendemain, en marquant d'un trait ironique les rapports déjà si tendus de Chateaubriand et de M. de Villèle.

« Ah! reprit Mme de Duras, ne faisons pas de politique; celle-là surtout est aujourd'hui surannée. Vous savez bien que l'union du ministère est assurée et que la session va finir. N'espérez aucun trouble, mon cher ambassadeur. Tout est à la paix, au dedans comme au dehors. Pour parler aujourd'hui de M. de Chateaubriand, je voudrais ne m'occuper que du plus beau comme du plus idéal de ses écrits. Il faudrait que le comte Capodistrias nous dit s'il n'a pas reconnu dans les *Martyrs* et dans l'*Itinéraire* le ciel de sa patrie, l'âme de l'antiquité, et à la fois les horizons et la poésie de la Grèce. Je vous en prie, cher comte, rendez témoignage à cette grande renaissance, que tentait M. de Chateaubriand par son génie, avant celle que payent aujourd'hui de leur sang vos généreux concitoyens, et que la France aidera bientôt de ses armes, il faut l'espérer, maintenant que la question d'Espagne est finie. »

C'est Villemain qui, dans son livre sur Chateaubriand. rapporte cette conversation, à laquelle sans doute il ajoute beaucoup, et par l'enchantement de ses souvenirs de jeunesse, et par le prestige de son langage[1]. Quel que soit pourtant l'apprêt de ce brillant récit, on y retrouve une impression de vérité; le caractère, le ton, les idées, les sentiments des interlocuteurs, un peu arrangés et embellis dans la forme, y sont fidèlement rendus pour le fond. Or, à cet appel de Mme de Duras, le comte Capodistrias s'empresse de répondre, laissant la politique du jour pour la littérature immortelle, et les péripéties du ministère Villèle, pour les traditions de la Grèce antique. Écoutons l'ingénieux rapporteur:

« Oui, madame, répondit avec la gravité de sa parole polie l'ancien ministre d'Alexandre. Depuis ma sortie des affaires, je viens

1. *M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence politique et littéraire sur son temps.* 1 vol. in-8, 1858, p. 366.

de passer deux ans de solitude à Genève, sans dépêches à lire, n'ayant d'autre société que les classiques de la Grèce et de Rome, et vos excellents livres français. Je ne puis vous dire que M. de Chateaubriand me rappelle Homère. Lord Stuart, si habile *scholar,* et qui se connaît si bien en poésie naïve, se rirait de moi. Il n'y a plus d'Homère possible. La jeunesse ne recommence pas plus pour le monde que pour chacun de nous. Milton, que les Anglais appellent homérique, est dans sa diction et dans ses images aussi savant, aussi complexe, aussi laborieusement inventeur que notre Homère est simple et naturellement inspiré.

« C'est la loi du temps, personne n'y peut échapper. Mais ce que le génie pouvait de nos jours dans une œuvre d'art, M. de Chateaubriand l'a fait : il est grand peintre de la nature et grand historien des hommes. Est-il poëte épique, même comme Apollonius de Rhodes, c'est-à-dire comme l'arrière-saison de la Grèce? Je ne l'affirme pas. Mais lorsque l'hiver dernier, dans ma solitude à Genève, je relisais ses descriptions des vallées de la Messénie, que je voyais avec lui ces longs ruisseaux de fleurs qui semblent en tracer les contours, et ces fraîches collines qui la défendent, je me croyais dans ma patrie; je la sentais vivante sous mes yeux, je me disais tristement avec lui: Cette patrie du génie des arts et de la beauté est en proie aux barbares! Je le remerciais de l'avoir dit à l'Europe. Puis, remontant douze années en arrière, je me souvenais combien le peintre de Dioclétien, de Galérius et du monde romain, nous avait paru prophétique et vrai, quand ses peintures du passé, même travesties par les journaux de Paris, éclatèrent à nos yeux. On reconnaissait de loin dans une page des *Martyrs* le portrait et la condamnation de celui qu'il fallait abattre, — de cet homme qui paraît grand, disait le poëte, parce que, dans le naufrage de la civilisation, il est monté sur des débris.

« La beauté morale du livre des *Martyrs,* c'était de surprendre, sous l'éclat de la pourpre et du triomphe, le vice de l'Empire; c'était de suivre et d'attester partout la puissance de la Croix et la victoire de la foi sur la force. Peut-être dira-t-on de l'auteur de ce livre comme de Lucain, qu'il est plus à compter parmi les orateurs que parmi les poëtes; mais quel que soit l'éloge, il sera toujours grand, et l'ouvrage, un monument unique de notre siècle. Au reste, madame, avec plus de raison, je forme le même vœu que lord Stuart pour que M. de Chateaubriand ne sorte pas sitôt du pouvoir. Il représente bien cet honneur désintéressé, ce goût des entreprises

généreuses, cette politique de la gloire pour elle-même, qui convient à l'honneur de la France, et d'où la Grèce attend son salut. J'ai confiance que l'Angleterre y mettra la main. Quand je me souviens des premières inspirations de Canning, de ses vers si touchants sur la Grèce, je ne puis croire que tout cela soit oublié de ceux qui l'ont senti. Les enthousiasmes de la jeunesse se retrouvent, plus qu'on ne croit, dans les résolutions de l'âge mur, et c'est pour cela qu'il faut bien les choisir et les garder précieusement au cœur. »

Sur cette appréciation des *Martyrs*, une discussion s'élève. Voilà sans doute un juste hommage. Toutefois, ce qui en agrée le plus à l'un des interlocuteurs, c'est le jugement neuf et hardi du comte Capodistrias, touchant les intentions politiques de Chateaubriand. Lui aussi, comme le comte, il admire la puissance polémique de l'auteur des *Martyrs*, il ajoute seulement que cette puissance est ce qui prédomine dans l'imagination du peintre. « Cette épopée nouvelle n'est pas un chant biblique comme l'œuvre de Milton, une légende chrétienne et chevaleresque comme la *Jérusalem* du Tasse, un poëme national et contemporain comme les *Lusiades* de Camoëns, une méditation religieuse et lyrique comme la *Messiade* de Klopstock. C'est une œuvre composite, et, dès lors, artificielle, où l'auteur imite des choses inimitables pour nous, et ne devient original que lorsqu'il n'est nullement épique. » Au contraire, quel charme, quelle souplesse, quel naturel dans le *Télémaque* de Fénelon, suspect aussi de satire politique ! Chateaubriand, ajoute le contradicteur du comte Capodistrias, n'avait pas respiré dès l'enfance le parfum de l'antiquité; Homère, Platon, Sophocle, l'Écriture sainte et les Pères grecs ne l'avaient pas pénétré dès l'enfance de leurs grâces simples et sublimes; cette belle langue hellénique, gardienne de tant de richesses, il avait dû l'apprendre plus tard avec effort. Voilà pourquoi les *Martyrs*, œuvre si péniblement préparée, fruit de tant de voyages et de labeurs opiniâtres, restera bien au-dessous du *Télémaque*,

« ce livre né si poétique, épanché du souvenir et de l'âme de l'auteur, et dont le premier manuscrit, nous assure Voltaire, n'offre pas dix ratures. »

Qui donc parlait ainsi ? Qui donc connaissait si bien Voltaire et goûtait si bien Fénelon ? Villemain ne le nomme pas. Il dit simplement : « Une voix aussi grave que celle du comte Capodistrias était douce et persuasive. » Était-ce Villemain lui-même? Je ne le pense pas. Villemain eût été moins sévère pour Chateaubriand, et son admiration pour Fénelon ne l'eût pas rendu si partial contre le héros de son livre. Ne serait-ce pas Alexandre de Humboldt « le plus français de ces étrangers », nous dit Villemain, Alexandre de Humboldt nourri de nos grands classiques, et comme tous les Allemands de ce temps-là, comme tous les amis de Gœthe et de Schiller, fort peu sympathique au *romantisme* de l'auteur d'*Atala* et de *René* ? Je suis assez disposé à le croire. Quoi qu'il en soit, cette glorification du *Télémaque* aux dépens des *Martyrs*, provoque tout aussitôt une ardente réplique. Le *Télémaque* ! œuvre exquise assurément, réminiscence toute gracieuse de l'antique poésie, corbeille de fleurs cueillies partout; « mais quel intérêt aura pour l'avenir cette mythologie profane, spiritualiste d'intention, sans être changée de forme, de telle façon que le livre n'est ni païen ni chrétien ? » — Là-dessus, le comte Capodistrias proteste :

« Dites plutôt, s'écrie-t-il, que c'est le mélange même de la poésie grecque et de la pensée chrétienne, de Platon et de l'Évangile, du précurseur et de l'apôtre. N'est-ce pas Fénelon qui le premier, dans le XVIIe siècle, forma le vœu de voir la Grèce délivrée de ses oppresseurs, et rendue aux beaux-arts, à la philosophie, à la liberté qui la réclament pour leur patrie? Je ne sais si ma reconnaissance d'un tel vœu me rend partial, ou si la solitude m'a rendu romanesque, mais, tout étranger que je suis, j'admire passionnément le *Télémaque*. Ces copies qu'il a faites de notre ciel d'après nos poëtes, me charment comme les exemplaires même du type

divin. Fénelon avait-il vu le golfe de Clazomène et ce coin délicieux de la côte d'Asie, qu'il a décrit, non plus dans le *Télémaque*, mais dans cet autre échantillon du même génie, son *Aristonous*? Son âme seule a deviné la nature comme elle l'a peinte. M. de Chateaubriand excelle, je l'avoue, à décrire le monde barbare dans sa rudesse et ses soulèvements impétueux, mais excusez-nous de tenir encore à la pureté de l'art antique, et d'aimer mieux Antiope que Velléda. »

Si nous avons pris plaisir à rappeler ces brillants dialogues où le comte Capodistrias tenait si bien sa place, c'est pour accuser plus vivement le contraste que présentent les personnages de notre quatrième livre : d'un côté, l'esprit le plus ingénieux et le plus rare, de l'autre, l'héroïque et sauvage tribu des Mavromichalis. Notre récit ne pouvait que montrer *le père Jean* au milieu de ses barbares; quelques-uns de nos lecteurs se sont peut-être étonnés de ne pas retrouver sur ce théâtre de l'insurrection grecque l'homme prestigieux qu'ils ont connu autrefois, ou dont la tradition leur a parlé. Le salon de la duchesse de Duras n'était pas le seul, en effet, où le comte Capodistrias ait laissé des souvenirs étincelants, il était le charme des réunions les plus diverses. Ouvrez la correspondance de Mme Swetchine publiée par M. de Falloux, vous verrez que dans ce cénacle philosophique et religieux, — dans ces mystiques agapes, comme dit Sainte-Beuve, — le diplomate russe est aussi parfaitement à l'aise que dans les entretiens de poésie et d'art, si bien dirigés par Mme de Duras. Nous venons de le voir en 1824 ; trois ans plus tard, à la veille de son départ pour la Grèce où l'appelle une mission de chef d'État, c'est Mme Swetchine qui, de son regard perçant et doux, croit lire jusqu'au fond de son âme. Aimable confidente, discrète et bienveillante patronne! De ces âmes d'élite dont elle semble avoir la direction et la garde, elle n'aperçoit que les qualités supérieures. Ce qui la frappe avant tout

chez le comte Capodistrias, c'est la tenue correcte, le patriotisme sérieux, une complète absence d'illusions, un fier sentiment du devoir et un courage tout prêt aux résolutions les plus graves. Le 5 septembre 1827, voici ce que Mme Swetchine écrit à la comtesse de Nesselrode :

« J'ai revu le comte Capodistrias avec un grand plaisir; mon intérêt pour lui fait que j'ai quelque chose sur les épaules du poids qui pèse sur les siennes, mais je serais bien fâchée qu'il reculât devant cette tâche si pénible, si imposante, et dont le succès est si problématique. Il est impossible de moins appeler qu'il ne l'a fait l'illusion au secours de sa force. Il est dans une bien bonne disposition à cet égard, il ne se promet rien et affronte tout. Les lumières de son esprit ne découragent pas son âme. Au besoin, il se passerait même d'espoir[1]... »

Un peu plus tard, le 23 octobre de la même année, elle ajoute :

« ... Le comte Capodistrias est parti hier; il a passé avec nous la soirée de la surveille de son départ, et plus d'une fois j'ai pu être frappée du contraste bien remarquable de l'absence de toute illusion sur l'avenir qui l'attend, et de la sérénité répandue sur son visage. On sent qu'il s'est fait supérieur par l'âme aux difficultés, aux piéges, à la résistance, et peut-être à l'ingratitude dont son zèle sera payé... [2]. »

Enfin, après les événements dont nous avons raconté le détail, lorsqu'elle apprend la mort sanglante du comte, elle juge en ces termes la sombre tragédie dans une lettre adressée à Mme Roxandre de Stourdza, comtesse Edling, (5 novembre 1832) :

« Ah ! comme vous avez raison de dire que nous assistons à la grande crise de l'orgueil humain ! Quand un élément spirituel se

1. *Lettres de madame Swetchine*, publiées par le comte de Falloux. Troisième édition, 1873, tome I, page 385.
2. *Id.*, tome I, page 391.

mêle d'être coupable, il l'est à la façon des démons. Ne sont-ce pas eux qui ont dirigé les poignards contre notre malheureux et vertueux ami? Un cœur si pur, un dévouement si sublime, méritaient ce malheur selon la terre, la plus belle des récompenses selon Dieu : la mort du martyr. Comme j'ai pensé à vous, ma chère Roxandre, à toute votre famille, à l'arrivée de cette terrible nouvelle! Comme je me suis reportée au temps où j'ai connu chez vous cet intéressant Capodistrias [1] ! »

Assurément, lorsqu'on se rappelle ce qu'a été le comte Capodistrias chez Mme de Duras et chez Mme Swetchine, on comprend que ceux qui ont pu le voir sous ce rayon, ou qui ont recueilli la tradition de ces nobles fêtes, aient été surpris, plusieurs même affligés des révélations d'une histoire à demi barbare; il faut pourtant que la vérité soit connue. Les notes de Stockmar, d'ailleurs, ne contredisent en rien le témoignage des personnes d'élite qui ont apprécié dans Capodistrias un esprit du premier ordre. Le lettré que nous avons entendu disserter sur l'antique poésie, le diplomate que nous avons vu se préparer avec tant de dignité à un rôle de souverain, avait assez d'art, de ressources, de souplesse, assez de grâces et de prestiges de toute sorte, pour que sa lutte secrète avec le prince Léopold ne présente rien d'impossible, rien même d'invraisemblable. Encore une fois, les faits sont là, appuyés sur des preuves authentiques, et ces choses rétablies dans leur vrai jour s'enchaînent avec une lumineuse évidence.

D'autre part, s'il faut prendre garde de faire tort à ce représentant raffiné de la culture gréco-russe, il faut bien se garder aussi de méconnaître l'héroïsme de ses adversaires, l'ardente tribu des Mavromichalis. Le comte Capodistrias peut avoir encore des amis, les Mavromichalis auront toujours des défenseurs.

1. *Lettres de madame Swetchine*, tome I, page 237.

II

Un de ces défenseurs, le plus intéressé, il est vrai, mais aussi le plus autorisé, m'a fait l'honneur de se mettre en rapport avec moi, lorsque ces pages sur le comte Capodistrias furent publiées dans la *Revue des Deux Mondes*. Mon correspondant avait été frappé de la justice, de l'impartialité, et, comme il veut bien le dire, de la hauteur de vues avec laquelle j'avais traité ce terrible sujet de l'histoire de son pays. Son nom seul dira quel intérêt il devait prendre à cette lecture. C'était un Mavromichalis, un arrière-petit-fils du vieux prince maïnote Jean Pétrobey, un petit-neveu de celui que ses compatriotes avaient salué des noms d'Harmodius et d'Aristogiton. J'ai dit quelle avait été l'impression de la Grèce après cet acte d'une justice primitive que réprouvent toutes nos idées. La personne et la destinée de ce jeune homme confirmaient tout ce que j'avais ressenti en racontant cette tragique histoire. Attaché par les liens du sang à l'homme qui avait frappé le comte Capodistrias, ce souvenir n'avait pas pesé sur son existence. On ne voyait en lui que le descendant d'une race héroïque. Capitaine d'artillerie dans l'armée grecque, quand il vint me rendre visite, il était aide de camp du roi des Hellènes. Ainsi le nom des Mavromichalis était toujours, malgré tout, un nom respecté, un nom glorieux, dont la nation et la royauté aimaient à se montrer fières.

L'aide de camp du roi de Grèce m'avait promis de me procurer des notes historiques, non pour confirmer mon récit (il le déclarait parfaitement exact et pleinement justifié), mais pour rattacher l'événement du 9 octobre 1831 à des origines lointaines dont sa famille seule avait la tradition. « On a souvent cherché, me disait-il, les causes de l'inimitié qui divisa si violemment les défenseurs de l'indépendance

nationale, d'un côté, le président de la Grèce régénérée, le comte Capodistrias, de l'autre, les plus intrépides champions de cette Grèce nouvelle, la tribu des Mavromichalis. Or, les raisons qu'on a données, celles que votre récit met justement en lumière, se rapportent toutes à l'avénement du comte comme président, il y en a d'autres qui remontent plus haut; le comte, qu'il l'ait su ou non, a hérité d'une situation antérieure. En somme, avant que deux hommes, deux chefs, se soient trouvés face à face dans ce champ clos, c'étaient deux nations, deux influences contraires : l'influence russe et absolutiste, l'influence grecque et libérale, qui se défiaient l'une de l'autre, et se combattaient depuis un siècle.

Des épisodes très-significatifs, suivant le petit-fils de Pétrobey, résument cette lutte séculaire. M. C.-A. Mavromichalis en signale trois qui résument tous les autres. Le premier nous reporte au règne de l'impératrice Catherine II; le second se produit sous le Directoire, à l'époque où le général Bonaparte préparait l'expédition d'Égypte; le troisième appartient aux années tumultueuses qui suivent la guerre de l'indépendance. Il faut reprendre ces choses en détail et mettre à profit les curieuses notes de M. C.-A. Mavromichalis.

1° — On sait avec quelle verve et quelle grâce Voltaire poussait l'impératrice Catherine à la conquête de la Turquie :

> Bientôt de Galitzin la vigilante audace
> Ira dans son sérail éveiller Moustapha,
> Mollement assoupi sur son large sopha,
> Au lieu même où naquit le fier dieu de la Thrace.
>
> O Minerve du Nord! ô toi, sœur d'Apollon!
> Tu vengeras la Grèce en chassant ces infâmes,
> Ces ennemis des arts et ces geôliers des femmes!
> Je pars, je vais t'attendre aux champs de Marathon.

Ne voyez pas là un caprice de sa verve. Ces vers écrits en 1769, il les répète en 1771, dans sa fameuse épître à Catherine II :

On m'a trop accusé d'aimer peu Moustapha,
Ses vizirs, ses divans, ses muphtis, ses fetfa...
Oui, je les hais, Madame, il faut que je l'avoue.
Je ne veux point qu'un Turc à son plaisir se joue
Des droits de la nature et des jours des humains;
Qu'un pacha dans mon sang trempe à son gré ses mains;
Que, prenant pour sa loi sa pure fantaisie,
Le vizir au pacha puisse arracher la vie,
Et qu'un heureux sultan, dans le sein du loisir,
Ait le droit de serrer le cou de son vizir.
Ce code en mon esprit fait naître des scrupules.
Je ne saurais souffrir les affronts ridicules,
Que d'un faquin châtré les grossières hauteurs
Font subir gravement à nos ambassadeurs.
Tu venges l'univers en vengeant la Russie.
Je suis homme, je pense et je te remercie.

Qu'elle poursuive donc ses victoires! que les dieux, les dieux de Platon, la conduisent à Marathon, à Platée, à Salamine! Qu'elle fasse ressusciter Athènes! les descendants d'Hercule et d'Homère,

A leurs divins aïeux craignant de ressembler,
Sont des fripons rampants qu'un aga fait trembler.

Catherine, au rebours de Circé, qui changeait les compagnons d'Ulysse en chiens barbets, changera en héros les Grecs du XVIII[e] siècle. C'est au souverain de créer son peuple. Pierre le Grand a créé toute une race.

Un grand homme du temps a dit dans un beau livre:
Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre.

Rien de plus vrai : un roi ivrogne fait un peuple ivrogne. Un prince qui n'est qu'un sot éteint le génie de la nation. Un sultan assoupi endort les forces de l'empire.

Mais Catherine veille au milieu des conquêtes;
Tous ses jours sont marqués de combats et de fêtes;
Elle donne le bal, elle dicte des lois,
De ses braves soldats dirige les exploits,
Par les mains des beaux-arts enrichit son empire,
Travaille jour et nuit et daigne encor m'écrire,
Tandis que Moustapha, caché dans son palais,
Bâille, n'a rien à faire, et ne m'écrit jamais.

Quand Voltaire parlait de la sorte, il ne faisait que déguiser en vers charmants le fond de la politique russe à l'égard de la monarchie ottomane. Ce n'étaient ni les ennemis des arts ni les geôliers des femmes que Catherine voulait châtier, c'était simplement l'Osmanli qu'elle prétendait rejeter en Asie pour prendre sa place sur les rives du Bosphore. En 1769, c'est-à-dire au temps même où Voltaire donnait ces ardents conseils à la tsarine, l'amiral Orlof fut envoyé dans le Péloponèse pour y provoquer un soulèvement. L'amiral pensa tout d'abord à la petite tribu des Maïnotes. Le Magne. même sous le joug ottoman, était presque une terre indépendante. Qu'on se figure une côte maritime hérissée de montagnes. Ici la mer, les libres courses, une sorte de piraterie défensive qui tient le pacha en respect, tout ce monde que lord Byron a chanté dans *Lara* et *le Corsaire*, et que George Sand a retrouvé dans *l'Uscoque;* là, des murailles de rochers, des forteresses imprenables, la royauté des hautes cimes. Oui, ce nid de montagnards, prêts à toutes les fatigues et bravant tous les périls, c'était vraiment un petit royaume dont le chef s'appelait alors Jean Mavromichalis. L'amiral Orlof va trouver le prince du Magne et cherche à l'entraîner par ses promesses. Qu'il donne le signal de l'insurrection.

la Russie le secondera. Une fois la Grèce affranchie, ce petit territoire qu'il est contraint de défendre chaque jour par la force ou la ruse, ce domaine resserré entre la montagne et la mer, ce sera une principauté où les chrétiens respireront à l'aise. Les diplomates russes ont des habiletés séduisantes. mais les montagnards sont défiants. Quel intérêt a donc l'amiral russe à prêcher la guerre sainte? Il est clair que les Maïnotes ne seront ici qu'un instrument. La tsarine veut les lancer comme une bombe, et quand la bombe aura fait son office, la politique moscovite ne suivra que ses propres desseins. Le chef des Maïnotes ne l'entend pas ainsi; c'est un vrai prince qui a charge d'âmes; il sait que ce soulèvement dont on lui demande l'initiative sera funeste à son peuple et à tous les chrétiens de la péninsule. Les Grecs ne sont pas préparés à une lutte d'ensemble, ils n'ont pas d'armes, pas d'organisation; cette émeute ne profitera qu'aux turcs en faisant massacrer des chrétiens. Voilà ce que Jean Mavromichalis répond à l'amiral Orlof. L'amiral insiste, et comme il ne peut triompher de la sagesse du roi des montagnes, il essaye de se passer de lui. Mavromichalis apprend bientôt que l'envoyé de Catherine est parvenu à soulever quelques tribus chrétiennes, et que les Turcs, surpris par les insurgés, se sont enfermés dans la ville de Coronni où l'amiral russe les assiége. A cette nouvelle, il n'hésite plus. Quelle que soit la folie de l'entreprise, le chef maïnote ne laissera pas égorger ses frères sans leur porter secours. Il rassemble ses montagnards et s'élance vers Coronni. Pendant ce temps, les Turcs ont repris l'offensive, une bataille a eu lieu sous les murs de la place, et les bandes helléniques, accablées par la supériorité du nombre et des armes, ont subi une défaite sanglante. Orlof était en fuite, quand le chef maïnote le rencontra. La querelle fut vive, comme on pense. L'amiral accusait le prince grec d'avoir déserté sa cause, le prince accusait l'amiral d'avoir conduit les Grecs à une catastrophe

certaine. Des paroles terribles furent échangées. Dans ce duel d'insultes et de rispostes, Mavromichalis maintint son rang de prince barbare avec une singulière hauteur. « Sachez, dit-il à l'amiral russe, sachez qui je suis et ce que vous êtes. Quand vous auriez sous vos ordres toutes les armées de votre souveraine, vous ne serez jamais qu'un esclave, tandis que je serai toujours, moi, le chef d'un peuple libre. Fussé-je le dernier de ce peuple, ma tête vaudrait plus que la vôtre! »

Ces fières paroles, le prince maïnote les justifia immédiatement; il prit le commandement de l'affaire qu'il avait désapprouvée. Son devoir exigeait qu'il mourût en défendant ses compagnons d'armes. Il se battit comme un lion, puis, resté avec une quinzaine d'hommes, poursuivi, traqué, enveloppé, il s'enferma dans une masure où il tint bon pendant trois jours. Les Turcs, ne pouvant le déloger, mettent le feu à la bâtisse. Alors, au milieu des flammes, Jean Mavromichalis saute par la fenêtre avec son jeune fils; tous deux sont pris et massacrés.

Ce souvenir, qui frappa l'imagination des Grecs et commença l'héroïque légende des Mavromichalis, ne devait-il pas, bien des années après, signaler toute cette famille à la défiance et aux ressentiments de la politique russe ?

2° — Transportez-vous maintenant une trentaine d'années plus tard. Le traité de Campo-Formio vient d'étonner le monde. Un jeune général, après une série de victoires prodigieuses, a remanié toute une partie de l'Europe. Lorsque de nouveaux États se forment dans la péninsule italienne, lorsque des républiques sont constituées à l'abri de la république française, lorsque les îles ioniennes sont placées sous le protectorat de la France, il serait surprenant que les peuples du Péloponèse ne fussent pas travaillés par des pensées d'indépendance. On est trop disposé à croire que ce grand mouvement de la régénération hellénique ne com-

mença que vers 1820. Dès l'année 1797, sous les coups et les contre-coups de la révolution française, des espérances patriotiques s'éveillaient dans toute la Grèce. Le prince du Magne à cette date, Pétrobey Mavromichalis, était devenu le centre de l'action, l'âme de ce vaste complot qui se nomma l'*hétairie*. Cependant, avant de rien tenter, il fallait s'assurer l'appui d'une grande puissance. A qui s'adresser ? A la Russie ? Pétrobey n'y songea pas un instant. Son caractère et ses idées personnelles, sans parler de ses traditions de famille, l'éloignaient du monde moscovite. Au contraire, tout le portait vers la France. Pétrobey résolut d'écrire au général Bonaparte.

C'était le moment où le vainqueur de Rivoli préparait l'expédition d'Égypte. On s'étonnera peut-être que la missive d'un petit chef de montagnards ait pu attirer l'attention d'un homme chargé de si grandes affaires, occupé de si puissants desseins. Rappelez-vous pourtant l'espèce de fascination que l'Orient exerçait sur son génie, ce rêve qu'il avait conçu de pénétrer en Asie et de prendre l'Europe à revers. Un poëte a bien rendu ces imaginations étranges, quand il fait parler en ces termes le vainqueur des Pyramides :

L'Occident me gêne et m'ennuie.
Son maigre sol est sans engrais,
Pour enraciner à jamais
L'arbre sanglant de mon génie...
Le pays que j'aime le mieux,
C'est l'Orient aux vastes cieux.
Il a des puits de renommée,
Pour désaltérer mon armée,
Et l'écho des déserts béants,
Pour des batailles de géants [1].

Dans ces gigantesques projets d'un empire d'Orient, un

1. Edgar Quinet, *Napoléon*, poëme, 1836.

chef de tribus helléniques, si pauvre qu'il fût, pouvait bien un jour recevoir son rôle et sa place. Je ne suis donc pas étonné, pour ma part, que le glorieux commandant de l'armée d'Égypte ait trouvé le temps de s'intéresser à la requête du prince maïnote[1]. Bonaparte ne se contenta point de répondre à Pétrobey, il voulut le voir et l'entendre. Rendez-vous fut pris à Trieste. C'est là, en effet, qu'eut lieu l'entrevue au printemps de l'année 1798. « Bonaparte, nous dit le petit-fils du héros grec, accueillit très-favorablement les plans du prince Pétrobey, mais tout préoccupé de son expédition, il lui conseilla la patience. Toutefois, dans son désir de lui prouver la sincérité de ses intentions, il lui remit une lettre autographe pour le gouverneur des îles ioniennes, afin que le prince Pétrobey, au cas de besoin, reçût les armes et les munitions qu'il demanderait. »

Voilà des faits jusqu'ici inconnus, qui ne sont pas indifférents à l'histoire. Ils montrent surtout (pour nous renfermer dans notre sujet) quelle était parmi les peuplades helléniques la haute situation de la famille Mavromichalis. La prudence et l'héroïque dévouement du prince Jean aux terribles jours de 1769, l'entrevue du prince Pétrobey avec le général Bonaparte en 1798, c'étaient des titres qui assuraient une place souveraine à cette race guerrière et politique. Dans la petite féodalité grecque sortie naturellement des circonstances, dans cette fédération de chefs née du besoin de se défendre contre les Turcs, fédération qui précède le soulèvement du pays, et se prolongea quelque temps encore après

1. On voit par la *Correspondance de Napoléon Ier* (à la fin de l'année 1797 et au commencement de 1798) combien le général Bonaparte était attentif, non-seulement à l'organisation des îles ioniennes que le traité de Campo-Formio venait de donner à la France, mais à bien des affaires de Grèce, à la situation de l'Albanie, au rôle d'Ali-Pacha de Janina. Voir surtout les lettres du 10 novembre 1797, du 15 novembre 1797, du 16 janvier 1798, tome III, pages 557, 587, 637.

la victoire, les Mavromichalis occupaient le premier rang. Trente ans après l'entrevue de Pétrobey et du général Bonaparte, à la fin de 1827, lorsque le président Capodistrias aborda en Grèce, qu'y rencontra-t-il ? A cette question, c'est le jeune capitaine qui va répondre avec un noble sentiment de fierté domestique : « Le président, dit-il, rencontra une famille illustre entre toutes, dont le nom était sur toutes les lèvres, dont le sang avait coulé sur tous les champs de bataille. C'était Jean Mavromichalis, glorieuse homonymie qui ne pouvait se démentir; c'était Kyriacouli, l'Achille du Magne; Hélias, vrai type de la bravoure et de la beauté antique, tous morts à des postes d'honneur; et au-dessus d'eux, le vénérable prince du Magne, Pétrobey, le vieil Horace, qui semblait n'avoir eu tant de fils et de neveux que pour organiser leurs phalanges et les envoyer au combat ! » M. Mavromichalis a raison d'ajouter : « Le président pouvait-il associer à ses projets des hommes d'une pareille trempe? Pouvait-il les plier à son ambition? »

3° — Les Mavromichalis n'étaient pas seulement une famille puissante qui gênait l'ambition personnelle et les secrets desseins du président, ils étaient les représentants d'une politique absolument opposée à l'esprit russe. Après la guerre de l'indépendance, la Grèce, subissant l'influence des grandes puissances qui avaient tant contribué à sa libération, se divisa en plusieurs partis. Il y avait le parti russe, le parti anglais, le parti français. Le parti russe était représenté par Métaxas et Kolokotroni; le parti anglais par Mavrocordato; les Mavromichalis étaient les chefs du parti qui s'inspirait des idées de la France. Le vieil Horace dont nous parlait si bien le jeune capitaine d'artillerie, avait gardé les enthousiasmes de son adolescence; l'idéal politique de Pétrobey, c'était la France de 1789, non pas la France anarchique préludant aux crimes de 92 et de 93, mais la France

des grands principes, des vérités souveraines, la France de la justice et de la liberté. Ce parti des idées françaises, si bien dirigé par Pétrobey, la Grèce de cette époque l'appelait le parti national.

Notre correspondant ajoute, associant sa conclusion à la nôtre : « Dès lors, les situations étaient parfaitement nettes: d'un côté, le comte Capodistrias avec ses visées personnelles, représentant de l'influence et de la politique russe ; de l'autre, la famille des Mavromichalis, entourée de prestige et représentant des idées absolument opposées. Il fallait corrompre les Mavromichalis ou les détruire. Le premier de ces partis n'étant pas possible, Capodistrias se décida pour le second. On sait le reste. »

II.

(A PROPOS DU LIVRE QUATRIÈME.)

LETTRES INÉDITES DU PRINCE DE TALLEYRAND.

La lettre inédite du prince de Talleyrand, que M. le comte Orlof-Davidof m'a fait l'honneur de me communiquer, a confirmé de tout point mon exposé de la conduite du grand diplomate dans la fondation du royaume de Belgique. Depuis que cette étude a vu le jour, une autre communication plus précieuse encore est venue m'apporter toute une suite de preuves qui ne laisseraient aucun doute dans l'esprit du lecteur. s'il m'était permis de les publier.

Malheureusement je ne suis pas libre. M. le comte Orlof-Davidof, en me communiquant la lettre qui lui appartient.

m'avait donné toute autorisation d'en faire usage; la personne amie qui a bien voulu me confier la copie authentique des lettres nouvelles dont il s'agit m'a expressément prévenu, au contraire, que cette correspondance, comme d'autres papiers secrets du prince, notes et mémoires, était chose tout à fait réservée. Les héritiers seuls, exécuteurs des dernières volontés de M. de Talleyrand, seront juges du moment où il conviendra de faire cette publication et de la discrétion qu'il faudra y mettre. Est-ce à dire qu'il m'est défendu de signaler l'existence de ces lettres? Je ne puis le croire; et s'il ne m'est pas défendu d'en parler de cette façon, pourquoi donc ne serais-je pas autorisé à dire l'impression qu'elles m'ont laissée?

Je dirai donc le plus sobrement et le plus discrètement possible que ces lettres, adressées par le prince de Talleyrand à Mademoiselle Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, ont été écrites de Londres, au cours des années 1830-1831, dans le temps où se tenait la fameuse conférence chargée du règlement de plusieurs affaires européennes, spécialement des affaires de Belgique. La première est datée du 2 octobre 1830, la dernière du 8 septembre 1831. Il y en a en tout soixante-deux. Or, il n'est aucune de ces pages où l'on ne retrouve les idées qui conduisirent M. de Talleyrand dans ces négociations laborieuses, et ces idées sont précisément celles que nous avons démêlées à la lumière de l'histoire. Toutes les affirmations contraires du baron de Stockmar viennent se briser contre ces documents sans apprêt, toutes ses conjectures soupçonneuses sont réduites à néant. Le vif désir de ne pas se séparer de l'Angleterre, la haute raison d'État qui empêche le roi d'accepter le trône de Belgique pour le duc de Nemours, l'avantage qui résulte pour la France d'avoir à ses côtés une Belgique neutre et reconnaissante, indépendante et amie, l'appui donné à la candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg et aux conditions de

cette candidature, tout cela est écrit sans hésitation d'un bout à l'autre de cette correspondance. Les lettres 19e et 20e, des 13 et 14 décembre 1830, montrent bien que cette dernière idée, l'idée de donner le trône de Belgique au prince Léopold « qui épouserait une princesse de France » est venue de bonne heure et en même temps au prince de Talleyrand et à lord Palmerston.

« Il serait difficile de faire adopter par les puissances M. le duc de Nemours, m'a dit lord Palmerston ; mais cherchons quelque autre qui pourrait par un mariage rassurer tout le monde. — Ce que j'appelle tout le monde, lui ai-je dit, c'est vous et nous. » — Tout cela nous rapprochait beaucoup du prince Léopold, qui épouserait une de nos princesses, et dont le nom a été prononcé par lord Palmerston. J'ai montré un peu d'étonnement, comme si cette idée ne m'etait jamais venue, mais mon étonnement avait un peu l'air d'une découverte heureuse. J'ai dû dire que j'écrirais aujourd'hui à Paris toute cette conversation et que nous la reprendrions bientôt. Voilà où en sont les choses. Il est clair que la Belgique donnée au prince Léopold, qui épouserait une princesse de France, paraîtrait aux Anglais un arrangement qui pourrait se faire. Je crois, si cette idée vous plaisait, qu'il faudrait que la proposition fût faite à la Conférence par lord Palmerston, et je me chargerais de la lui faire faire. Si vous pensez autrement, ordonnez...

Toutes les péripéties des affaires belges se reproduisent dans cette correspondance de M. de Talleyrand et de Mademoiselle Adélaïde sans que jamais aucune circonstance vienne modifier le plan fondamental de l'ambassadeur, conforme de tout point au plan du roi et de ses ministres. De la lettre 39 à la lettre 45 inclusivement, je lis les témoignages de la joie que Talleyrand éprouve en voyant la grosse question résolue ou à peu près, la royauté belge constituée, la neutralité de la Belgique assurée. Si le prince Léopold, avant de quitter Londres pour aller prendre possession de son trône, ne parle pas de sa gratitude à notre égard en termes aussi explicites

que Talleyrand l'eût désiré, s'il se borne à des déclarations verbales ou à des lettres confidentielles pour répondre affectueusement aux réclamations du représentant de la France, Talleyrand se garde bien d'insister; il sait que le prince avait raison de ménager l'Angleterre, et lui-même, c'est une pensée de paix, de concorde, une pensée d'union solide avec le gouvernement anglais qui dirige toutes ses actions.

Cette pensée se manifeste d'une façon très-vive lorsque l'invasion hollandaise du mois d'août 1831 oblige le roi des Belges à invoquer le secours de la France. En quelques jours, après la défaite des Belges, l'invasion a reculé devant nos troupes; la Belgique est délivrée; l'armée française va-t-elle repasser la frontière aussi rapidement qu'elle l'a franchie? C'est ce que demandent l'Angleterre et l'Europe; le gouvernement de Louis-Philippe semble hésiter, tant les passions révolutionnaires imposaient à la monarchie de 1830 une politique d'action et de conquêtes. C'est là qu'il faut lire dans cette correspondance les sages et pressants conseils du vieux diplomate. Qu'on prenne garde, dit-il, de compromettre la paix. Déjà l'Angleterre s'irrite. Le jour où nos soldats ont mis le pied sur le sol belge, une réaction soupçonneuse a éclaté contre nous dans toute la société britannique. Les autres questions sont ajournées. La plus grave même, la question de la réforme électorale, a passé immédiatement au second plan. On ne fait pas vibrer impunément cette fibre anglaise qui tient aux Pays-Bas. Lord Grey, qui aime la France, sent qu'il va être contraint de lui déclarer la guerre ou de quitter le pouvoir. Mais écoutez Talleyrand; ce n'est pas ici une page qu'il y ait lieu de garder secrète. On n'y trouve aucune révélation personnelle, aucun nom propre, rien qui puisse porter ombrage à qui que ce soit. C'est simplement la confirmation des vues que nous avons exprimées sur la politique française de ce temps-là. U [illegible]
nous appartient :

Le cabinet tout entier ne se dissimule pas et ne me cache pas qu'il y va non-seulement de son existence, mais de la conservation de la paix. S'il consentait à la présence prolongée de nos troupes en Belgique, les tories, qui comprennent que la guerre seule peut écarter la réforme, pousseraient à la guerre de tous leurs efforts et trouveraient dans l'amour-propre national un écho qui leur a manqué jusqu'ici dans le pays. — Si le ministère de lord Grey quittait, il serait remplacé par des hommes qui seront hostiles à tout ce qui s'est fait pour maintenir la paix. Pour que lord Grey reste, il faut ou qu'il puisse dire que nos troupes rentrent en France, ou qu'il se décide à faire contre nous ce que voudra son pays. Dans cette situation, quel est le moyen de tout concilier? Il ne se présente pas à mon esprit. Je vois des inconvénients partout. Cependant le parti qui me paraîtrait en avoir le moins serait celui-ci : — c'est sur la demande du roi Léopold que les troupes du roi sont entrées en Belgique, c'est à son secours que nous nous sommes portés avec empressement et avec des dépenses qu'il doit reconnaître. Il n'en est pas moins certain que nous lui avons rendu des services signalés, ainsi qu'à tout son pays, qui devenait la proie de la guerre en peu d'heures. Une marque de reconnaissance nous est due, quelques dédommagements nous sont acquis. Les demander à la Conférence, ce serait faire une démarche illusoire. Les Anglais nous diraient : « Nous n'en demandons pas », et les autres membres de la Conférence s'inquiéteraient. Il me semble que c'est au prince Léopold lui-même qu'il faut s'adresser. Une convention directe de souverain indépendant à souverain indépendant me paraîtrait propre à nous faire sortir de l'embarras dans lequel nous sommes. Si donc le maréchal Gérard et le général Belliard allaient à Bruxelles droit au prince Léopold, avec la forme et la promptitude que l'on met à une convention militaire, et s'ils lui disaient : « La retraite de nos troupes dépend de telle chose, prenez l'avis de votre conseil, faites jurer le secret, nous le garderons avec Paris, et signez dans deux heures », — ce qui serait fait là serait fait, et il faudrait bien que sans guerre les puissances s'en accommodassent ; car le traité aurait été fait entre puissances reconnues, et qui ont le droit de faire, en observant les formes fixées dans leur propre pays, tout ce qui leur convient. Le prince Léopold n'a pas consulté le Congrès pour appeler les forces de la France à son secours, il n'aurait pas plus besoin de l'appeler pour les faire retirer. C'est l'urgence qui doit fixer toute cette question...

Je n'ai pas parlé de l'idée que renferme cette lettre dans ma dépêche d'aujourd'hui, parce qu'avec le roi il est de mon devoir de tout hasarder, et qu'avec un cabinet il faut rester dans les bornes de la prudence. Le roi verra si ce que j'ai aujourd'hui dans l'esprit vaut quelque chose. Je passe ma vie à chercher des expédients; si celui-là ne vaut rien, il vaudra peut-être mieux rester dans la ligne que demande lord Grey, qui, encore ce matin, s'est engagé à la démolition des places fortes, lorsque le moment en sera venu. Il veut que cela soit fait, mais il ne veut pas que cela le soit par nous...

Cette lettre, la 47me, est datée du 17 août 1831; la 62me et dernière, en date du 22 octobre de la même année, est comme un soupir de soulagement et presque déjà comme un cri de joie. Les affaires de Belgique touchent à leur fin!

22 octobre 1831.

J'espère qu'enfin nous touchons au terme et que l'affaire si difficile de la Belgique va être terminée. Le jour où j'en aurai la certitude sera le plus beau de ma vie; car j'aurai servi à faire quelque chose qui, sous tous les rapports, doit convenir au roi et à Mademoiselle. Il me semble que tout va devenir plus facile en France: on ôte aux malveillants un grand moyen d'attaque, et le bienfait de la paix doit réunir tous les intérêts autour du trône. Je suis bien heureux: je vous vois grande et tranquille.

Il faut à présent jeter les esprits actifs vers les améliorations intérieures, dont par la paix ils peuvent s'occuper sans crainte.

La décentralisation de l'administration doit, à ce qu'il me semble, être la première occupation du roi. Il faut donner à tout le monde quelque chose à faire.

On est bien fort pour montrer, comme le roi d'Angleterre l'a fait dans son discours, à quel point la Conférence a été utile, et à quel point le travail de cette Conférence est loin de tout ce qui est sorti de la Sainte-Alliance.

J'écrirais des volumes sur tout cela, et Mademoiselle le sait bien mieux que moi; je la prie de recevoir avec bonté l'hommage tendre et respectueux de son plus vieux serviteur.

TALLEYRAND.

Arrêtons-nous, il y a bien d'autres choses qui intéressent l'histoire dans ces soixante-deux lettres de M. de Talleyrand à la princesse Adélaïde. L'avenir les connaîtra un jour. Nous n'avons pas le droit d'en parler en ce moment. Quant à ce qui concerne la fondation du royaume de Belgique, l'honneur de M. de Talleyrand, qui se confond ici avec l'honneur de la France, exigeait que les attaques du baron de Stockmar fussent immédiatement réfutées. En détachant quelques lignes de cette correspondance, je n'ai rien appris de nouveau à mes lecteurs; j'ai tenu seulement à leur prouver que mon récit, appuyé des témoignages de M. Guizot, de M. Thiers, de M. Mignet, de M. Théodore Juste, ainsi que des discussions des Chambres, est bien le fidèle tableau des affaires de 1831, et que Stockmar a calomnié la politique toute française, la politique aussi généreuse que sage du prince de Talleyrand et du roi Louis-Philippe.

III.

(A PROPOS DU LIVRE NEUVIÈME.)

LA GRANDE DUCHESSE STÉPHANIE DE BADE DANS LA QUESTION PRUSSIENNE, ET LE GÉNÉRAL LAMORICIÈRE AUPRÈS DU TSAR NICOLAS (1849-1850).

I

Les notes du baron de Stockmar nous fournissent des indications très-curieuses sur les idées de la grande-duchesse Stéphanie de Bade, relativement aux affaires d'Allemagne

après 1848, et sur les sentiments tout opposés du général Lamoricière pendant sa mission auprès de l'empereur de Russie. Pour apprécier la valeur de ce contraste, il faut se rappeler que la grande-duchesse Stéphanie de Bade, fille du vicomte de Beauharnais, frère du général, était la nièce de Mme de Beauharnais, qui devint l'impératrice Joséphine; elle était donc la cousine germaine de la reine Hortense, mère de Louis-Napoléon Bonaparte. C'est en 1806 que Napoléon avait marié la nièce de sa femme, Stéphanie de Beauharnais, au grand-duc Charles de Bade. Lorsque la grande-duchesse Stéphanie vit son petit-cousin Louis-Napoléon devenu président de la République française le 10 décembre 1848, elle songea aussitôt à préparer une alliance entre la France et la Prusse. Elle écrivit à Louis-Napoléon pour lui faire connaître la situation de l'Allemagne, le déclin et l'impuissance des États secondaires, la prépondérance de plus en plus marquée de la monarchie prussienne, les avantages qu'il y aurait pour la France et la Prusse à unir leur politique; c'est cette lettre de la grande-duchesse de Bade qui décida le Président Louis-Napoléon à envoyer M. de Persigny en mission auprès de Frédéric-Guillaume IV. Voici sur tout cela le récit même de la grande-duchesse. Les paroles qu'on va lire étaient adressées par elle à un ami du baron de Stockmar au mois de janvier 1850. L'ami du baron s'est empressé de les lui redire et le baron à son tour a eu soin de les consigner dans son journal. La note est conçue en ces termes:

La grande-duchesse Stéphanie disait à l'un de mes amis, au mois de janvier dernier : — « *C'est moi qui ai déterminé l'abdication des Hohenzollern et l'annexion de leur pays à la Prusse*[1]. *J'ai*

1. Il s'agit des princes de Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Sigmaringen qui avaient cédé leurs principautés à la monarchie prussienne par un acte daté du 7 décembre 1849.

dit à mes parents : Les petits États allemands, et Bade en première ligne, sont pourris. Vous aurez beau faire, vous ne pourrez vous maintenir. La Prusse seule est viable, et quiconque veut se soutenir encore autant que possible doit faire cause commune avec la Prusse. Si la France veut avoir des relations de paix et d'amitié avec l'Allemagne, cela ne peut s'établir que sur la base d'une alliance avec la Prusse, car tout le reste n'a point de consistance. C'est ce que j'ai écrit en son temps à mon cousin le Président. J'ai provoqué la mission Persigny afin de savoir ce que la Prusse pourrait faire de son côté pour le Président. Vous comprenez que le Président, afin de disposer la France en faveur d'une telle alliance, doit être en mesure de lui offrir un présent, si petit qu'il soit. Ne pourrait-on, par exemple, lui laisser au moins Landau ? »

Mon ami répondit :

« Votre Altesse apprendra que Persigny a fait *fiasco* à Berlin. Je ne peux pas non plus me dispenser de dire à Votre Altesse qu'elle établit ses plans sur une politique dont le temps est entièrement passé. Je ne veux pas vous expliquer ici combien le renouvellement de cette politique serait rendu impossible par la personnalité du roi de Prusse; je me borne à rappeler que si la Prusse se laissait entraîner à céder un seul village allemand à la France, elle attirerait sur elle la malédiction (*verabscheut*) de l'Allemagne entière. »

II

Dans le même temps où la grande-duchesse Stéphanie, animée des sentiments qu'on vient de voir, provoquait la mission de M. de Persigny à Berlin en vue d'une alliance franco-prussienne, le général Lamoricière, ambassadeur de France auprès de l'empereur de Russie, tenait un langage tout différent. Ses sentiments anti-prussiens convenaient d'ailleurs assez bien au poste qu'il occupait ; du moins peut-on dire qu'ils s'accordaient sur un point capital avec les idées personnelles du tsar. Les notes de Stockmar nous apprennent

d'une façon très-nette combien le tsar Nicolas était opposé au système de l'unité germanique.

Voici une page qui se rapporte certainement à la fin de 1849 ou aux premiers jours de 1850 :

L'empereur de Russie disait à un diplomate qu'au printemps prochain, selon toute apparence, les affaires de Prusse seraient dans un aussi mauvais état qu'il y a deux ans. Son beau-frère de Berlin était un fantaisiste (*ein Phantast*), qui lui donnait des impatiences. Au contraire, l'empereur d'Autriche, malgré sa jeunesse et son inexpérience, montrait du talent pour régner; mais comment vouloir diriger un empire composé de peuples si différents et que ne relie aucune sympathie réciproque? Prétendre germaniser ces peuples, c'est une entreprise aussi difficile à exécuter que l'idée favorite du roi de Prusse, à savoir, l'unité allemande. Or, cette unité allemande, il la tient, lui, Nicolas, pour une entreprise insensée, qui n'a eu d'autre résultat jusqu'ici que de produire entre la Prusse et l'Autriche une rivalité ardente accompagnée déjà de complications sérieuses. L'état de l'Allemagne lui cause de graves soucis. Il l'oblige non-seulement à entretenir sur pied des forces militaires considérables, en vue des incidents possibles, mais aussi à fermer presque hermétiquement ses frontières, afin d'éloigner de la Russie les socialistes et les révolutionnaires allemands. Au reste, ses relations avec l'étranger demeuraient ce qu'elles étaient l'année précédente. Il se maintenait en armes pour toutes les éventualités, et il était prêt à secourir ceux qui auraient besoin de son aide et qui la demanderaient. »

Il y a des idées très-justes dans cette déclaration. Le tsar avait parfaitement compris dès l'année 1849 que le système adopté alors en Autriche, le système de la *germanisation* à outrance, c'est-à-dire le joug de fer imposé aux Magyars et aux Slaves, était l'œuvre d'une politique funeste. Éclairé ici par l'intérêt des Slaves, il avait pressenti l'échec inévitable de cette entreprise, et dix années plus tard les événements lui donnaient raison. S'il eût vécu encore en 1859, il n'eût pas approuvé sans doute le système du dualisme austro-

hongrois, qui tient si imprudemment seize millions de Slaves en dehors de la vie nationale, mais il aurait applaudi à la chute du système qui soumettait l'Autriche entière au seul élément germanique. Une chose qui fait encore plus d'honneur au sens politique du tsar dans son appréciation des affaires allemandes, c'est la résolution qu'il avait prise de ne s'en mêler jamais. Il détestait l'idée de l'unité allemande chez les peuples d'Allemagne, il la détestait plus encore chez son beau-frère le roi de Prusse, mais il comprenait bien que, s'il la combattait ouvertement, il ne ferait que réunir toute l'Allemagne contre la Russie. Dans les dispositions où était l'Allemagne, dans cette ardeur qui la poussait vers l'unité, toute puissance étrangère qui s'attaquerait à cette passion devait la rendre invincible. Les prévisions du tsar sur ce point complètent les vues très-sages de la grande-duchesse Stéphanie. La grande-duchesse disait, seize années avant Sadowa : « L'avenir de l'Allemagne appartient certainement à la Prusse. » Le tsar Nicolas disait vingt années avant la guerre de France : « M'opposer à l'unité allemande que je hais, ce serait en assurer la victoire.» Deux idées également justes, quoique inspirées par deux sentiments contraires et pouvant conduire à deux politiques différentes : ici, nécessité de s'entendre avec la Prusse, directrice certaine de l'unité allemande inévitable ; là, impossibilité de combattre cette passion de l'unité, puisque ce serait en accélérer le triomphe. Quant à ceux qui, placés en dehors de ces deux systèmes, ne voulaient ni reconnaître le mouvement qui poussait l'Allemagne vers la Prusse, ni avouer qu'il serait insensé de prétendre arrêter ce mouvement d'une grande nation, ils commettaient une double erreur qui devait être cruellement punie en 1866 et en 1870.

Il est impossible de ne pas faire ces douloureuses réflexions quand, après avoir lu dans les notes de Stockmar les

confidences de la grande-duchesse Stéphanie et les déclarations du tsar Nicolas, on y rencontre ce résumé de la conversation qui eut lieu à Saint-Pétersbourg entre le tsar et le général Lamoricière :

Quelques semaines après, l'ambassadeur de France, général Lamoricière, avant de retourner à Paris, eut une audience de l'empereur de Russie. L'empereur s'y expliqua de nouveau sur l'état de l'Allemagne. « Le roi de Prusse, dit-il, a beaucoup contribué à entretenir en Allemagne un esprit général de mécontentement, dans la vue de paralyser les petits États allemands et de détruire leur indépendance. » Quant à lui, il assistera tranquillement à ce spectacle; il n'a aucun désir de se mêler des affaires allemandes, — il ne ferait que réunir l'Allemagne contre lui; — il n'a aucun désir non plus de soutenir l'Autriche contre la Prusse, à moins qu'il ne s'agisse de maintenir les décisions territoriales du Congrès de Vienne. Sur la question de l'unité allemande, l'empereur et le général furent entièrement d'accord. Ce dernier n'a pas de sympathies particulières pour la Russie, mais sa haine contre la Prusse est sans bornes; il fera tout pour contre-miner les plans germaniques de la Prusse, et il sera heureux que sur ce point la Russie se rencontre dans un intérêt commun avec la France. Malgré les assurances pacifiques de l'empereur, le général paraît attendre une guerre, comme résultat du conflit des vues et des sentiments politiques en Europe ; il paraît même la désirer, parce qu'une guerre, à son avis, serait le meilleur moyen de délivrer la France de ses difficultés intérieures.

De tels sentiments font honneur au patriotisme et à l'ardeur militaire de l'illustre général, mais la vérité nous oblige à dire qu'un esprit plus politique aurait considéré autrement cette question de l'unité allemande, qui s'annonçait dès lors comme une des plus redoutables affaires du XIXe siècle. Au point de vue de la politique générale, c'est la grande-duchesse Stéphanie de Bade qui avait eu la plus juste idée de la situation de l'Allemagne ; et si, pour une raison ou pour une autre, on ne voulait pas suivre la ligne que cette situa-

tion conseillait, il fallait au moins garder la neutralité dont parle le tsar Nicolas et ne pas précipiter l'unité allemande, en se laissant entraîner à une guerre contre la Prusse.

IV.

(A PROPOS DU LIVRE DOUZIÈME ET DE LA CONCLUSION.)

LA QUESTION DE LA CHAMBRE HAUTE.

L'ami du roi Léopold, le conseiller de la reine Victoria et du prince Albert ayant pris rang parmi les maîtres du droit constitutionnel, on ne lira pas sans intérêt l'étude qu'il a consacrée à la question de la Chambre haute. C'est en pleine crise révolutionnaire que Stockmar écrivait ces pages, où il résumait pour ses compatriotes d'Allemagne le résultat de ce qu'il avait appris en Angleterre. L'article intitulé : *La première Chambre dans la monarchie constitutionnelle*, a été publié par la *Deutsche Zeitung* le 4 juillet 1848. En voici la traduction :

« Dans l'Assemblée constituante de Berlin s'élève maintenant une question qui, on peut le prévoir, se reproduira plus tard devant l'Assemblée nationale de Francfort. Elle s'élève partout où il s'agit d'établir légalement la représentation du peuple. Cette question, la voici : la représentation du peuple doit-elle avoir lieu par une Chambre unique ou par deux Chambres?

« A vrai dire, il y a longtemps que le débat est vidé, théoriquement et pratiquement. Il est certain que, si l'État ne doit pas être exposé au perpétuel danger de périr dans les convulsions démagogiques, c'est une nécessité qu'aux forces turbulentes et impétueu-

sement déchaînées s'oppose toujours, comme un contre-poids capable de les tenir en échec, un élément de stabilité, une force de conservation solide et opiniâtre. Voilà pourquoi, en face de la seconde Chambre, comme on est convenu de l'appeler, on a placé une première Chambre. La nécessité de cette première Chambre étant tirée de la nature des choses, la première Chambre est et demeure à jamais une partie essentielle, impérissable de tout organisme d'État sain et régulier. Cependant, nous ne pouvons nous faire d'illusion à cet égard, il y a maintenant une répulsion générale contre l'idée d'une première Chambre; dans chaque plan nouveau de constitution, on essaye de la circonscrire le plus possible, ou même de la rejeter entièrement. La raison en est claire. Nos premières Chambres, nées pour la plupart de l'imitation de la Chambre haute d'Angleterre, sont foncièrement aristocratiques; elles se forment principalement par l'hérédité, et cette hérédité a pour base le cens financier le plus considérable. Cela était tout à fait dans la nature des choses, au temps où se développait la vie parlementaire de la nation anglaise. A cette époque, les priviléges de la fortune, comme de l'aristocratie de naissance, étaient encore incontestés, et il en résultait des différences essentielles de culture et de position sociale. En est-il de même aujourd'hui? Aujourd'hui tous les rapports sociaux et légaux sont changés de fond en comble; aujourd'hui, ce caractère exclusif des premières Chambres choque le sentiment démocratique du pays désormais en éveil; aujourd'hui enfin, et ceci est bien plus grave, une Chambre formée de la sorte n'est plus en communication avec la conscience de la nation tout entière, elle devient la protectrice séparée des intérêts séparés de l'aristocratie, elle peut même en beaucoup de cas exercer une action hostile à la communauté et opposer les entraves les plus funestes au progrès organique du développement de l'État.

« C'est ce qui est confirmé par les expériences accumulées de la vie parlementaire la plus récente. Mais tout cela ne condamne en rien le principe de la première Chambre; cela tient seulement à ce que le mode de recrutement de ces Chambres étant resté ce qu'il était suivant la tradition historique, malgré les changements accomplis en toutes choses, ces Chambres se trouvent dans la contradiction la plus criante avec l'esprit du présent. Il est vrai qu'on a tenté divers essais, en France notamment, pour opérer une transformation de la première Chambre dans le sens des besoins de notre âge. Mais tous ces essais doivent échouer, tant qu'ils ne tiendront pas un compte égal et des exigences du temps présent, qui repousse

toute espèce de privilége, et du principe de la Chambre haute, qui est d'opposer à l'élément démagogique un contre-poids solide. Le point essentiel, c'est que la première Chambre ne reste pas une institution de caste, une institution exclusivement aristocratique. Il faut qu'elle soit aussi nationale que la seconde, mais il faut en même temps qu'elle renferme assez d'éléments conservateurs opposés aux éléments contraires pour donner à l'État des garanties de stabilité, de paix et de modération.

« Voici de quelle manière il me semble possible d'atteindre ce double but.

« D'une part, disions-nous, la première Chambre doit être aussi nationale que la seconde. Cela ne se peut qu'à la condition d'avoir la même origine et de sortir comme elle de l'élection immédiate. Ce n'est pas la naissance, c'est l'élection qui doit recruter la Chambre haute; et cette élection ne doit pas être à vie, elle doit être faite, comme pour l'autre Chambre, en vue d'un temps déterminé. Celui qui élit pour la seconde Chambre élit aussi pour la première De cette manière seulement, cette Chambre n'est pas étrangère à la nation; de cette manière seulement, la nation prend confiance en elle et y voit l'expression et la représentation de sa volonté. Toute apparence de privilége, d'aristocratie, de caractère exclusif, doit en être absolument effacée. De là aussi résulte une autre exigence qui s'écarte, il est vrai, de toutes les pratiques parlementaires usitées jusqu'à ce jour. Il ne sera plus permis à un nombre de représentants de la nation relativement petit de rejeter les décisions d'un nombre de représentants beaucoup plus considérable; il faudra que les deux Chambres, égales par la commune origine, soient aussi égales par le nombre. Alors seulement, le rejet des décisions de la seconde Chambre par la première n'offrira plus rien d'odieux et de blessant, rien qui sente l'esprit de caste, rien qui paraisse arbitraire, rien qui puisse être accusé d'être une entrave injuste à la marche du progrès.

« D'autre part cependant, la différence entre la première Chambre et la seconde ne saurait être supprimée. Étant donnée sa nature plus conservatrice, la première Chambre doit avoir pour base une loi électorale dont l'esprit soit plus conservateur. Or, l'élément conservateur dans l'État, ce sont, d'un côté, les hommes qui représentent la propriété matérielle; de l'autre, les hommes qui représentent l'intelligence, pourvu que tous les deux, les propriétaires comme les capacités, par la maturité d'un âge plus calme, aient franchi les expérimentations hasardeuses de l'ardente jeunesse et

arrêté solidement leurs idées politiques. Donc, en ce qui concerne la formation des deux Chambres, la différence porte sur deux points : — d'abord, le droit d'éligibilité dans la première Chambre exige un âge plus avancé. Pour la seconde Chambre, le minimum d'âge pourrait être vingt-cinq ans, trente ans peut-être ; pour la première, ce serait quarante, peut-être même quarante-cinq. — Ensuite, pour ceux qui aspirent à représenter la propriété matérielle, on doit nécessairement exiger un certain cens, quoique modéré ; et pour ceux qui sont élus sans aucun égard à leur situation de fortune, la condition indispensable, c'est la maturité, la capacité déjà éprouvée de leur activité intellectuelle. Cette épreuve est faite quand ils ont obtenu la considération générale par des services rendus à l'État dans les hauts emplois ecclésiastiques, militaires, judiciaires, administratifs, dans les universités, les académies, ou sur le théâtre de l'action parlementaire dans la seconde Chambre. Ce serait une idée bien étroite de ne s'attacher qu'à un seul de ces éléments, de considérer seulement la propriété ou seulement la capacité intellectuelle. Si l'on s'attache à la capacité toute seule, à l'intelligence toute seule, sans aucun appui de propriété matérielle, on se prive de ce qui est l'agent le plus efficace du bien-être national, et on met en péril cette propriété matérielle, sans laquelle aucun développement n'est possible. D'autre part, si l'on s'attache à la propriété toute seule sans qu'elle soit relevée, soutenue, éclairée par l'intelligence attentive à tout et soucieuse des intérêts de l'ensemble, on ne fait que substituer à l'aristocratie de naissance l'aristocratie d'argent. Il faut donc que les deux éléments soient représentés dans la première Chambre. C'est aux électeurs de décider combien il y aura chaque fois de représentants pour la propriété, combien pour l'intelligence.

« Personne ne pourra contester à ce programme le mérite d'assurer à chaque citoyen, au point de vue de l'éligibilité, la plus grande liberté possible dans le système des deux Chambres. Il n'y a pas ici de distinction artificielle des classes ; il y a lieu, comme je l'ai dit, d'exiger des représentants de la propriété un cens relativement modéré, et en même temps, pour qu'on ne semble pas attribuer à l'âge un privilége trop considérable, il faut que les deux Chambres, la première comme la seconde, aient, en de certains cas, sur la demande des électeurs, le droit de dispenser les députés des prescriptions relatives au nombre des années.

On atteindra ainsi ce résultat que toute idée de privilége, toute idée d'exclusion, disparaîtra pour toujours dans la formation de la première Chambre. Par là aussi, suivant les enseignements de l'An-

gleterre, cet éternel modèle des institutions constitutionnelles, nous obtiendrons que les membres de la première Chambre ne soient plus si profondément séparés des membres de la seconde. La plupart de ceux qui entreront plus tard dans la première Chambre auront déjà fait dans la seconde l'apprentissage de leur carrière parlementaire, ils auront appris à y connaître la vie de la nation et ses besoins. Alors le peuple cessera spontanément de considérer la première Chambre comme l'ennemi-né de ses intérêts; il saura voir en elle un membre essentiel, indispensable, de l'organisme de l'État. »

Lorsque le baron de Stockmar, à la veille de sa mort, exprimait des appréhensions si vives au sujet de la constitution anglaise, lorsqu'il croyait voir dans la Chambre des communes une tendance révolutionnaire à l'omnipotence, par conséquent une atteinte funeste à la monarchie constitutionnelle et à la liberté, il était fidèle jusqu'au bout aux principes qui lui dictaient ces pages en face des révolutions de 1848. Si, en ce qui concerne l'Angleterre, les dangers dont s'inquiétait Stockmar mourant sont écartés aujourd'hui, des circonstances nouvelles peuvent les ramener; il n'est donc pas inutile de dire que ses avertissements subsistent et que son autorité demeure. Au point de vue du droit constitutionnel, il y a une parfaite unité dans la vie et les écrits du conseiller de la reine Victoria.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND.

LIVRE SEPTIÈME.

TROIS VISITES ROYALES A WINDSOR.

Pages 1 à 66.

LIVRE HUITIÈME.

LES MARIAGES ESPAGNOLS.

Pages 67 à 138.

LIVRE NEUVIÈME.

LES RÉVOLUTIONS DE 1848.

Pages 139 à 227.

LIVRE DIXIÈME.

LA QUESTION DU PRINCE ALBERT.

LIVRE ONZIÈME.

LE JUBILÉ DU ROI DES BELGES ET LA CRISE DE 1857.

Pages 307 à 346.

LIVRE DOUZIÈME.

DERNIÈRES ANNÉES DU BARON DE STOCKMAR. MORT DU PRINCE ALBERT. — MORT DE STOCKMAR. MORT DE PALMERSTON. MORT DU ROI DES BELGES.

Pages 347 à 372.

CONCLUSION.

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.


A. Quantin imprimeur
r. S. Benoit, 7, à Paris



